

UNIVERSITÉ TOULOUSE - JEAN JAURÈS
UFR D'HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

**LE SITE DE GORDION (YASSIHÖYÜK) ET LES PRÉSENCES
GALATES**

IDENTITÉS D'UN SITE ARCHÉOLOGIQUE

Mémoire de Master 2
Sciences de l'Antiquité

Volume I



Présenté par :

M. Kevin PARACHAUD

Sous la direction de :

M. Pierre-Yves MILCENT

Maître de Conférences

Université Toulouse - Jean Jaurès

Mme SANDRA PÉRÉ-NOGUÈS

Maître de Conférences

Université Toulouse - Jean Jaurès

2015-2016

Images de couverture :

En haut : photographie du *Bone Cluster 1* dans la ville basse du site de Gordion (Mary M. Voigt / Gordion Project).

En bas : photographie aérienne du mont de la citadelle du site de Gordion (Penn Museum / Gordion Project).

UNIVERSITÉ TOULOUSE - JEAN JAURÈS

UFR d'Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie

**LE SITE DE GORDION (YASSIHÖYÜK)
ET LES PRÉSENCES GALATES**

IDENTITÉS D'UN SITE ARCHÉOLOGIQUE

Mémoire de Master 2 / Sciences de l'Antiquité

Volume I

**Présenté par
M. Kevin PARACHAUD**

Sous la direction de

M. Pierre-Yves MILCENT
Maître de Conférences
Université Toulouse - Jean Jaurès

Mme SANDRA PÉRE-NOGUÈS
Maître de Conférences
Université Toulouse - Jean Jaurès

Année 2015-2016

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui m'ont apporté leur aide et m'ont permis de réaliser ce travail de recherche.

Je remercie tout d'abord mes directeurs, M. Pierre-Yves Milcent et M^{me} Sandra Péré-Noguès, pour leurs précieux conseils et leur disponibilité ; grâce à eux j'ai pu mener à terme mon travail malgré mes difficultés.

Je remercie également M^{me} Estelle Galbois, maître de conférences à l'université de Toulouse - Jean Jaurès, M. Pierre Moret, directeur de recherche au CNRS, et M. Stéphane Rottier, maître de conférences à l'université de Bordeaux – Montaigne, pour les réponses et les conseils qu'ils m'ont apportés dans des domaines dans lesquels je manquais de connaissance et de formation.

J'adresse également mes remerciements à mes parents, Marie-Anne et Christian Parachaud pour leur patiente relecture malgré une rédaction parfois peu heureuse, ainsi qu'à Amélia Gustave pour son aide personnelle et son soutien permanent ; l'aboutissement de ce mémoire lui est grandement redevable.

Introduction

À ce jour, notre connaissance de l'époque hellénistique en Anatolie centrale, qui connaît un contexte riche en interpénétration culturelle, est majoritairement conditionnée par nos connaissances historiques. D'un point de vue archéologique, les sites attribués à cette période, en particulier ceux situés en Anatolie centrale, sont très peu fouillés et étudiés. À ce titre, les fouilles engagées sur le long terme sur le site d'Yassihöyük, identifié comme étant l'antique Gordion, font figure d'exceptions. Elles offrent la possibilité d'une étude de cas approfondie d'un site occupé à l'époque hellénistique, et où l'on envisage, au regard des textes antiques, la coexistence de différentes populations et cultures, grecques, phrygiennes et galates.

En effet, l'intérêt du site de Gordion réside dans le caractère multiculturel et/ou multiethnique de son occupation. À l'époque hellénistique, Gordion fait partie de la Galatie¹ et est donc soumise aux présences galates, sans que l'on puisse appréhender de façon précise quelles formes prend cette présence. Les présences galates sur le site sont-elles pérennes ou ponctuelles ? Le site est-il intégralement occupé par une population galate, connaît-il une présence limitée de Galates cohabitant avec les populations locales, ou est-il uniquement sous contrôle politique, mais sans présence ou avec une présence très limitée de Galates, sous forme d'une élite dirigeante ou d'une garnison militaire ?

Notre sujet entend s'intéresser à l'étude de Gordion à l'époque hellénistique, particulièrement après l'arrivée de ces populations européennes qui viennent encore enrichir cette situation de carrefour entre différentes cultures. Nous chercherons à déterminer s'il existe des données archéologiques que l'on peut lier à cette présence galate, et si l'on peut en appréhender la nature. Nous chercherons également à identifier les potentiels phénomènes de transferts culturels dus à la possible cohabitation, sur le site de Gordion et/ou en Galatie, de ces différentes populations.

¹ Polybe, *Histoires*, XXI, 6. 37, Strabon, *Géographie*, 12.5.3, Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXVIII, 18, 8.

Quel objet d'étude ?

Cette recherche s'inscrit dans la continuité d'un travail débuté en master 1, consacré à l'étude des présences celtiques sur l'ensemble de la méditerranée orientale, à travers le mobilier laténien, ou pouvant être lié à ces présences. L'objectif de notre travail est désormais d'analyser également de nouveaux types de données, à travers une étude de cas spécifique, sur un site où les archéologues pensent avoir mis au jour des vestiges liés aux présences celtiques. L'association de ces 2 travaux, l'un consacré à un type de donnée précis sur un espace large, et l'autre à l'ensemble des données disponibles sur un site en particulier, doit nous offrir une première approche d'ensemble de ce que l'archéologie peut nous apprendre quant aux présences celtiques en Méditerranée orientale.

Les données archéologiques soumises à notre étude se répartissent dans trois grandes catégories, les dépôts de restes humains et animaux, les structures architecturales et les éléments de mobilier.

Nous nous intéresserons tout d'abord à la question des dépôts de restes humains et animaux, qui ont été interprétés par les études antérieures comme des « sacrifices humains perpétrés par les Galates ». Cette découverte considérée comme spectaculaire se composerait de traces de manipulations volontaires de restes osseux humains et animaux que des chercheurs² ont interprétés comme des manipulations rituelles proches de celles connues en Europe laténienne, comme la pratique des « têtes coupées » et celle de « l'exposition des corps ».

Nous nous intéresserons également à l'étude des structures architecturales datées de l'époque hellénistique. Il est difficile de traiter de questions culturelles ou identitaires à travers l'architecture, et il est facile de tomber dans la surinterprétation, avec une équation de type « une culture = un type architectural ». Pour l'éviter, nous chercherons à déterminer s'il existe des évolutions dans l'agencement du site et de ses bâtiments, et si elles présentent des éléments de continuité ou de rupture avec les structures antérieures. Nous discuterons également de la nature de structures spécifiques, pour lesquelles certaines études antérieures ont proposé une interprétation identitaire, comme le « grand bâtiment public d'époque galate »³. Pour celles-ci nous essayerons d'identifier les éléments pouvant potentiellement

² Selisky, 2004, Voigt, 2012.

³ Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002 p. 45.

caractériser une fonction particulière, et nous verrons si cette fonction ou d'autres éléments peuvent être liés à un aspect culturel ou identitaire.

Nous traiterons également de la question du mobilier archéologique présent sur le site. Cependant cette question ne sera pas abordée dans son ensemble. Tout d'abord parce que les données nécessaires ne sont pas toutes disponibles⁴, ensuite parce que certains types de mobilier, comme la céramique, ont déjà fait l'objet d'études spécifiques⁵. Nous sélectionnerons les éléments de mobilier qui nous permettent de traiter les problématiques de notre sujet, à savoir ceux qui peuvent être liés aux présences galates.

Quelle méthode ?

Notre étude s'appuie tout d'abord sur un certain nombre de concepts, en premier lieu les concepts d'identité, de culture matérielle, et de transfert culturel, que nous avons déjà eu l'occasion de développer lors de notre travail de master 1⁶. Le travail que nous proposons ici est l'occasion de pousser plus avant la réflexion sur les relations entre ces concepts, et particulièrement concernant la manifestation de l'identité à travers la culture matérielle ; il s'agit en effet d'une question centrale lorsqu'on se demande s'il est possible d'identifier la présence d'un groupe ethnique, comme les Galates, à travers l'étude des données archéologiques d'un site, et donc de la manifestation de la culture matérielle dans l'ensemble de ses formes.

La méthode utilisée dans notre étude s'appuie tout d'abord sur une prise en compte de l'ensemble des données archéologiques disponibles, et débute donc par un travail de synthèse ; cette étape préliminaire se concentrera sur la compilation exhaustive et le classement raisonné des données qui seront ensuite soumises à notre étude. Les résultats de ce travail composeront notre corpus d'étude.

Un des premiers objectifs de notre étude est de questionner l'hypothèse d'une présence galate sur le site de Gordion, d'où découlent ensuite des problématiques plus précises. De prime abord, on pourrait penser que pour vérifier une telle hypothèse, il serait nécessaire de se

⁴ Le mobilier mis au jour sur le site, comme on le voit dans notre corpus, n'est en effet jamais publié de manière exhaustive.

⁵ Stewart, 2012.

⁶ Parachaud, 2015, p. 7-18.

concentrer sur la recherche et l'étude des données archéologiques qui permettent de confirmer cette hypothèse. Cette méthode est par ailleurs celle appliquée par les études antérieures s'étant intéressées aux présences galates à Gordion, en cherchant systématiquement des comparaisons entre les données archéologiques de Gordion et ce que l'on connaît en Europe laténienne⁷. Pourtant, cette approche est, selon nous, un biais méthodologique, car commencer par chercher des comparaisons avec l'Europe laténienne occulte les éléments déjà attestés localement et anciennement, ce qui amène à des résultats faussés ou surinterprétés. Nous chercherons au contraire à mettre premièrement en avant les éléments présentant des continuités avec les périodes antérieures à l'arrivée des Galates, en cherchant des précédents avérés avec lesquels il est possible de comparer les données archéologiques dont nous disposons. C'est en l'absence de continuité ou de précédents avérés probant qu'il sera alors possible de questionner la possibilité de l'influence d'une présence galate sur le site.

De plus, cette méthode nous permet de poser une autre question ; l'absence de preuve est-elle une preuve de l'absence ? Si toutes les données de notre étude montrent des traces de continuité avec les époques antérieures, cela signifie-t-il que l'on peut rejeter l'hypothèse d'une présence galate sur le site ? Non, car les mouvements de populations n'entraînent pas nécessairement des manifestations archéologiques significatives de leur présence. Cela pose le problème de la visibilité, d'un point de vue archéologique, de l'identité des individus. Ces interrogations nous permettront de soulever les liens complexes qu'entretiennent les cultures matérielles, définies par des vestiges archéologiques, et l'identité des populations étudiées.

Quel espace d'étude ?

Gordion est une cité de la Galatie antique (figure 1). Ce site se trouve à environ 100 km au sud-ouest d'Ankara (figure 2), sur le plateau anatolien, à 688 mètres d'altitude, le long du cours de la rivière antique Sangarios, l'actuelle Sakarya (figure 3). Le site, entouré de falaises de gypse blanc et de collines, se situe en bordure de la steppe boisée qui caractérise le plateau anatolien. Dans l'antiquité, des forêts de genévrier et de pins devaient couvrir les alentours, amenant avec elles une faune variée⁸.

⁷ Voigt, 2012, p. 243-247.

⁸ Dusinberre, 2005, p. 1.

Le site connaît une occupation depuis l'âge du Bronze ancien⁹, aux environs de 2500¹⁰, qui perdure de façon discontinue jusqu'à la période seldjoukide. Vers 1200, au début de l'âge du Fer et suite à la chute de l'empire hittite, Gordion se développe jusqu'à devenir une capitale culturelle et politique de la Phrygie. La cité passe ensuite sous contrôle achéménide au milieu du VI^e siècle, jusqu'à la conquête d'Alexandre qui y réside d'ailleurs lors de sa campagne anatolienne. C'est dans ce contexte à l'héritage ancien et multiculturel que Gordion passerait, à une date que l'on ne peut qu'estimer, sous contrôle galate ; on peut supposer, au regard des événements historiques qui entraînent cette installation, une date aux alentours 270-260, comme le propose Karl Strobel¹¹. Gordion devient alors une cité intégrée au territoire contrôlé par les Tolistoboges¹². Par la suite, on sait d'après Tite-Live¹³, qu'en 189, la population déserte la ville pour se réfugier sur le mont Olympe face à l'avancée des troupes du consul Vulso, entré en guerre contre les Galates pour leur faire payer leur alliance à Antiochos III contre Pergame, l'alliée de Rome. L'archéologie a aujourd'hui démontré que la cité n'est pas pour autant abandonnée, car le site aurait été reconstruit à la fin du III^e ou au début du II^e siècle et l'occupation se maintiendrait jusqu'à la période romaine¹⁴.

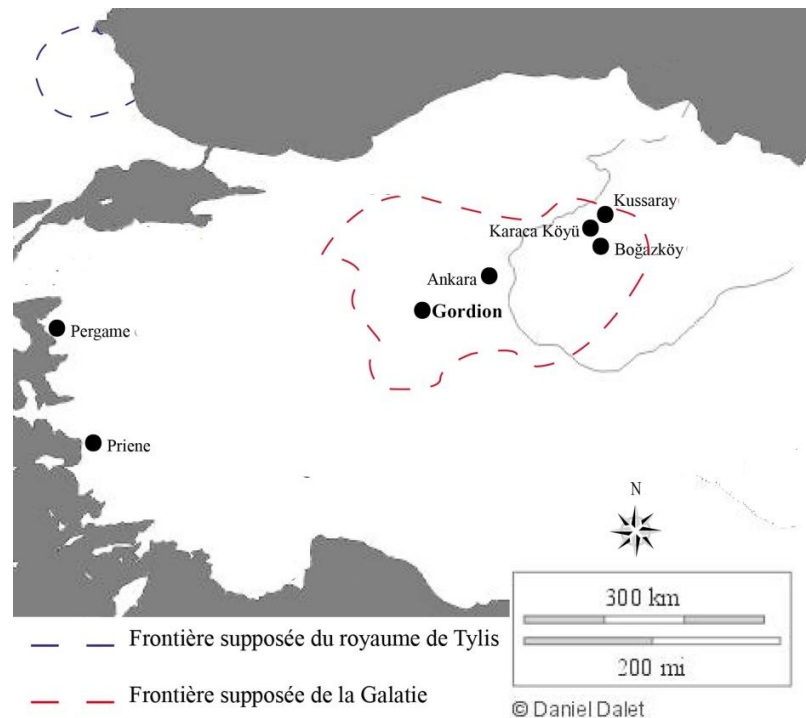


Figure 1 Localisation de Gordion en Galatie.

⁹ Sauf mention contraire, les références aux âges du Bronze ou du Fer dans ce mémoire font référence aux chronologies anatoliennes.

¹⁰ Sauf mention contraire ou référence à une publication contemporaine, les dates présentées dans ce mémoire se situent avant le changement d'ère.

¹¹ Strobel, 2007, p. 356.

¹² Strabon, *Géographie*, XII, 5, 3.

¹³ Tite-Live, *Histoire Romaine*, livre XXXVIII, chapitre 18.

¹⁴ Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002 p 44.



Figure 2 Localisation précise du site de Gordion (google earth).

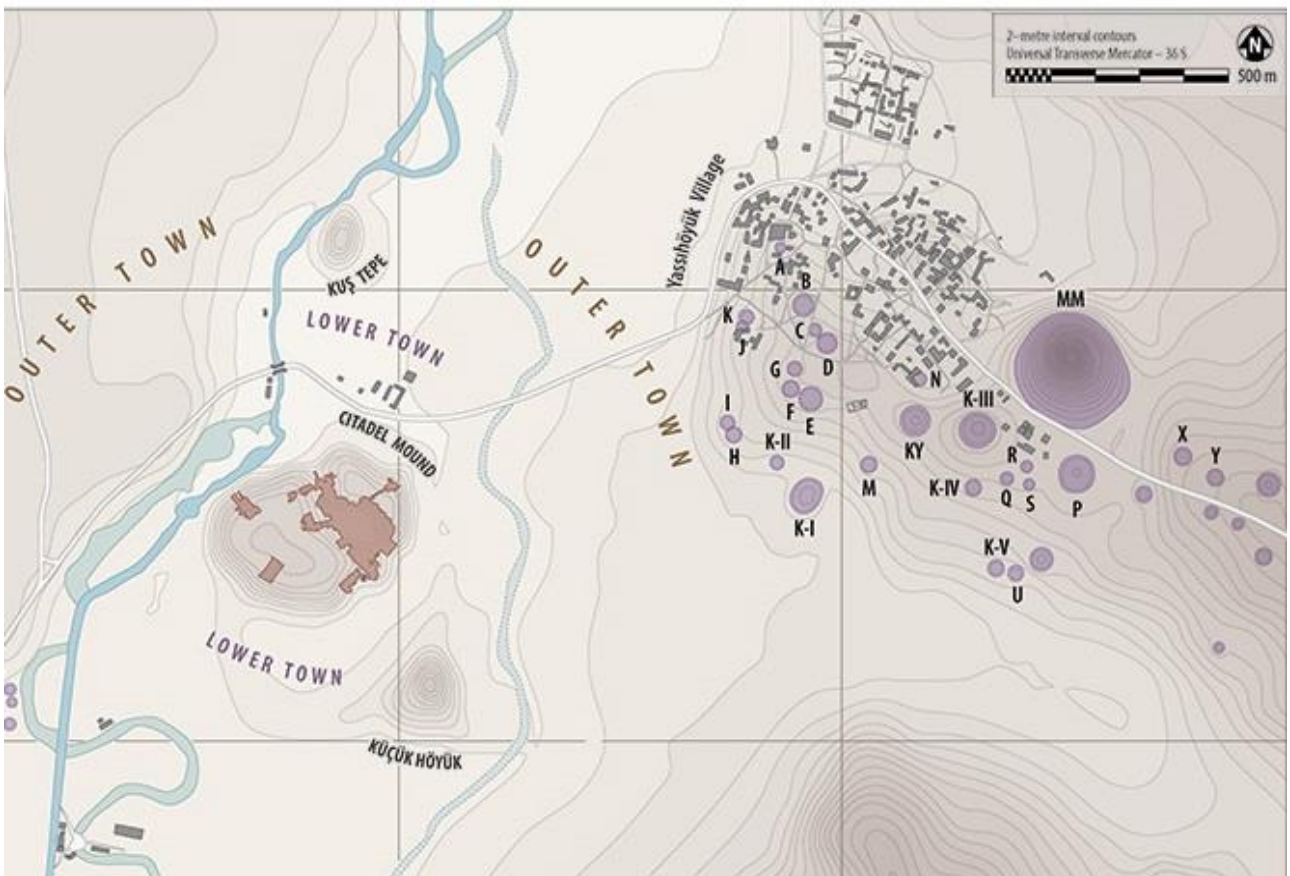


Figure 3 Situation topographique actuelle du site de Gordion (Darbyshire, Pizzorno, *The Gordion Digital Mapping Project*).

Au regard des structures extérieures, on peut subdiviser le site en trois parties, bornées par différents éléments de fortification. Le premier de ces éléments est celui dit du « mont de la citadelle ». Cette zone du site bénéficie d'une fortification naturelle, sous la forme d'un petit plateau qui surplombe de 24 mètres la plaine en contrebas¹⁵. Outre sa position surélevée, cette partie du site accueille une enceinte de fortification dès le X^e siècle, ce qui en fait un des plus anciens exemples de fortification anatolienne de l'âge du Fer¹⁶. D'abord faite en briques crues, l'enceinte est remaniée à la fin du IX^e siècle avec la construction d'un quartier palatial protégé par une enceinte fortifiée et une porte en blocs de pierre taillée.

La deuxième partie est celle dite de la ville basse, qui comprend l'espace de plaine au pied de la citadelle. Cet espace est fortifié par un mur massif en briques crues, entre la fin du VII^e siècle et la première moitié du VI^e siècle, en incluant à la fortification la hauteur du *Küçük Höyük* (littéralement le « petit mont ») au sud-est du site, sur laquelle on retrouve une petite forteresse¹⁷, et la hauteur du *Kuş Tepe* (la colline de l'oiseau) au nord de l'enceinte¹⁸.

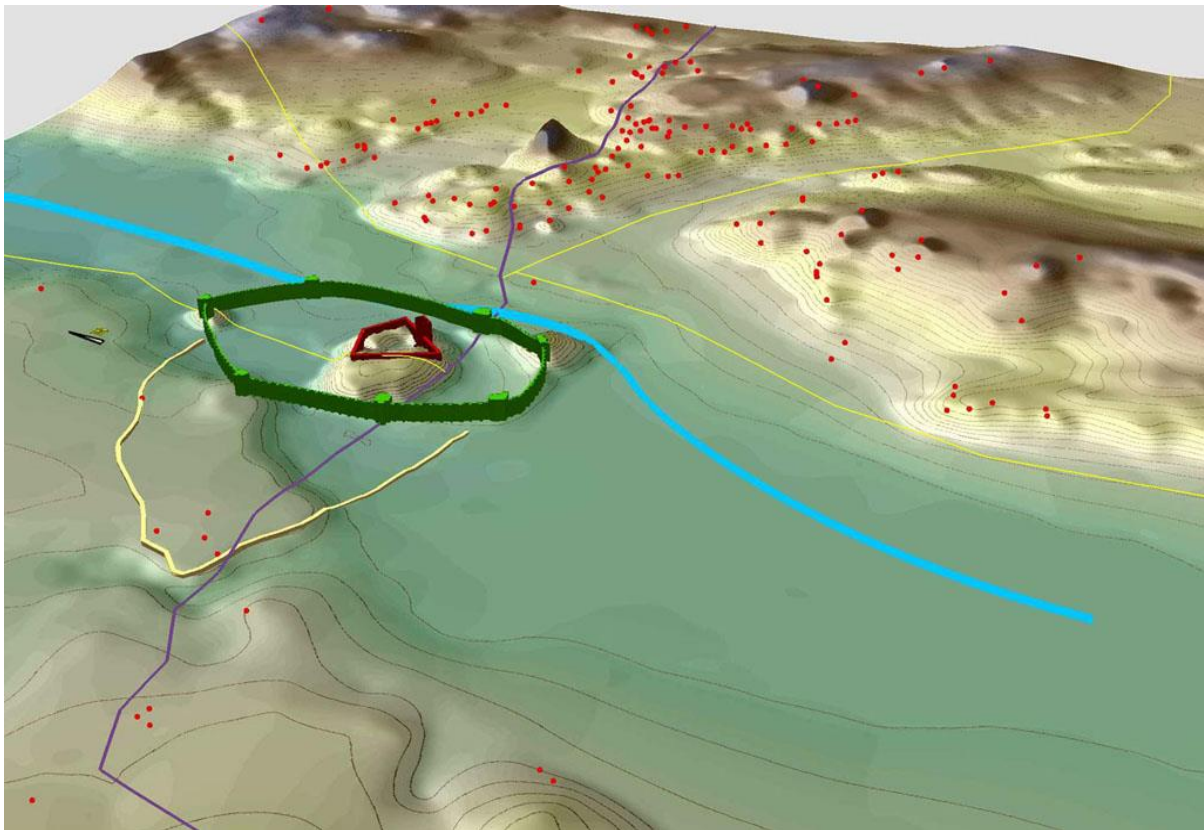


Figure 4 Restitution numérique du site de Gordion à la fin de l'époque phrygienne, avec le mont de la citadelle, la ville basse et la ville extérieure (les points rouges correspondent à l'emplacement de tumulus) (échelle non documentée) (Ben Marsh, *The Gordion Digital Mapping Project*).

¹⁵ Dusinger, 2005, p. 1.

¹⁶ Vergnaud, 2012, p. 8.

¹⁷ Vergnaud, 2013, p. 233.

¹⁸ Voigt, 2012, p. 245.

La troisième partie est appelée la « ville extérieure » par les archéologues. Il s'agit d'une zone habitée à l'ouest de la ville basse. Située à l'extérieure de l'enceinte massive de la ville basse, elle est néanmoins protégée par une fortification propre, mais de moindre envergure. Les structures d'habitats de cette partie de la ville sont très denses, donnant l'impression d'un espace très peuplé, contrairement celles de la ville basse qui sont relativement espacées¹⁹.

L'ensemble du site donne une zone d'occupation entre 1 ou 1,5 km². À l'époque hellénistique, les villes basse et extérieure sont abandonnées, à partir du III^e siècle. Toutefois les fortifications de la ville basse semblent être toujours debout, comme le suggèreraient les couches fines de limon érodées des murs d'enceinte en briques crues retrouvées dans les niveaux hellénistiques²⁰.

C'est donc à l'époque phrygienne tardive que le site connaît son extension maximale (figure 4). Lorsque les Galates arrivent dans la région au milieu du III^e siècle, l'occupation du site a déjà connue une phase de décroissance, la ville basse est une enceinte en grande partie vide, et les habitations se sont regroupées sur le mont de la citadelle.

Quelle chronologie ?

La question du cadre chronologique de notre étude est complexe. Le site de Gordion ne dispose pas pour l'instant d'une chronologie suffisamment précise²¹ pour nous appuyer uniquement sur une chronologie spécifique. Nous devons donc utiliser au sens large et historique la notion de période hellénistique, que l'on peut voir débiter avec l'arrivée d'Alexandre à Gordion en 330 et s'achever en 25, avec la fin de l'autonomie politique de la Galatie qui passe sous contrôle romain, lorsque meurt son dernier roi Amyntas. Pour autant, il est nécessaire de rappeler le caractère imprécis et insatisfaisant de ce cadre chronologique, qui nécessiterait d'être précisé.

¹⁹ Wells, 2012, p.15.

²⁰ Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002, p. 47.

²¹ Voir *supra*, p. 28.

Quelles problématiques d'étude ?

En s'appuyant sur la méthode développée dans cette introduction, notre étude cherchera à questionner l'hypothèse d'une présence galate sur le site de Gordion, à travers des points précis :

- Nous étudierons la question des dépôts de restes humains et animaux, et nous chercherons à savoir si l'on peut identifier des pratiques rituelles ou funéraires liées aux présences galates.
- Nous chercherons à déterminer, au regard des structures architecturales, s'il est possible d'identifier archéologiquement l'installation d'une population galate sur le site.
- Nous identifierons les éléments de mobilier que l'on peut lier aux présences galates, en exposant les éléments qui soutiennent cette identification, et nous analyserons les transferts culturels visibles à travers ces données archéologiques.
- Au regard des résultats obtenus, nous interrogerons les liens entre cultures matérielles et présences galates, afin de déterminer s'il est méthodologiquement possible d'appréhender une question identitaire à travers les données archéologiques.

Afin d'y répondre au mieux, notre étude commencera par un premier chapitre consacré aux connaissances historiques et historiographiques de notre sujet ; des auteurs antiques aux chercheurs contemporains, nous présenterons l'état de la question à partir duquel nous avons développé les problématiques de notre travail.

Le deuxième chapitre sera consacré à l'étude des célèbres traces de « sacrifices humains » qui auraient été perpétrés par les Galates. Nous aborderons la question par une analyse des données dans leur ensemble, pour ensuite analyser individuellement ces données, en déterminant s'il s'agit réellement de manipulation post mortem et rituelles de restes humains et animaux, ou s'il s'agit de sépulture ou de restes détritiques.

Dans un troisième chapitre, nous nous chercherons s'il existe réellement une rupture dans l'organisation des structures du site, attribuable à l'installation d'une population galate, ou si au contraire ce site ne connaîtrait pas une continuité dans les méthodes architecturales, les plans des bâtiments et leur occupation.

Le quatrième et dernier chapitre sera consacré aux éléments de mobilier pouvant être liés aux présences galates. Nous analyserons tout d'abord la véracité de ce lien, puis nous proposerons une interprétation des éléments pour lesquels ce lien est avéré.

Chapitre I

Gordion, de l'histoire antique à l'historiographie contemporaine

L'histoire de Gordion a été retranscrite de façon très lacunaire par plusieurs auteurs antiques. Bien que peu nombreuses, ces données littéraires décrivent tout de même quelques-uns des principaux événements historiques qu'a connus la cité. Le site d'Yassihöyük, identifié comme l'antique Gordion, a lui bénéficié d'un intérêt relativement important de la part des archéologues et chercheurs contemporains. Nous présenterons et discuterons ici les données tant historiques qu'historiographiques de notre sujet, et comment les secondes se sont appuyées sur les premières.

A. Gordion dans les sources antiques

7 auteurs antiques (figure 5) nous ont rapporté des éléments de l'histoire de la cité²². Nous distinguerons les auteurs mineurs, qui apportent des informations antérieures à la période de notre étude, et les auteurs majeurs qui eux évoquent des événements qui concernent cette période.

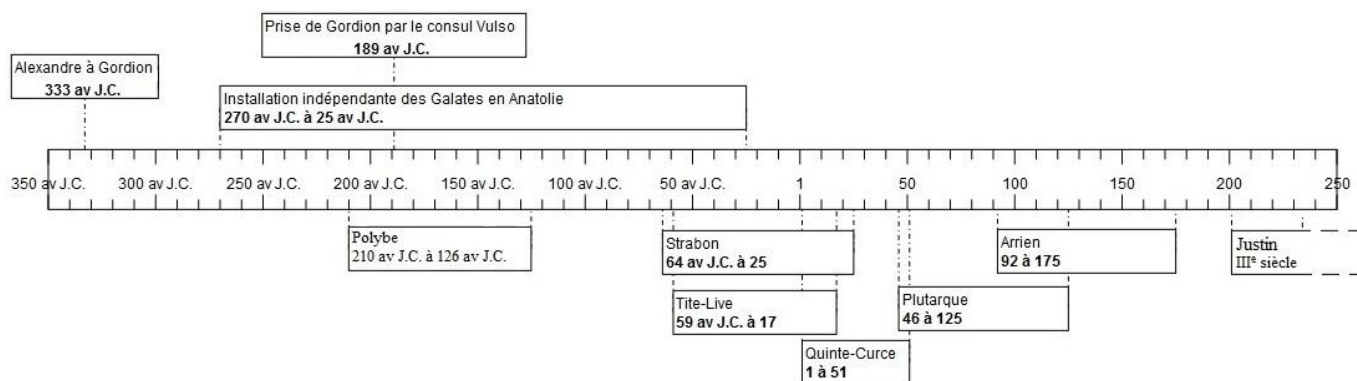


Figure 5 Frise chronologique des événements historiques de l'époque hellénistique et des auteurs évoquant directement la cité de Gordion.

²² Voir corpus de textes, p. 13-21.

1. Les auteurs mineurs

Quatre de ces auteurs antiques, Quinte-Curce, Plutarque, Arrien et Justin ne présentent qu'un intérêt limité pour notre sujet, car il n'évoque la cité de Gordion que pour des faits antérieurs à la période hellénistique. Justin et Arrien nous rapportent l'histoire du couronnement de Gordios ; Arrien, Plutarque et Quinte-Curce nous rapportent que la cité fut aussi la résidence royale de son fils, Midas. De plus, ces quatre auteurs abordent comme sujet principal le « dénouement » du nœud gordien par Alexandre.

Quinte-Curce, est un écrivain du I^{er} siècle dont la vie est très mal connue. Sa source la plus directe est Ptolémée, le compagnon d'Alexandre qui deviendra roi d'Égypte²³. Pourtant, il est nécessaire de remarquer que Quinte-Curce est le seul auteur à fournir, comme Tite-Live, une indication sur la localisation de Gordion, qu'il décrit comme équidistante de certaines mers. Lui étant quelque peu postérieur, soit Quinte-Curce s'inspire de Tite-Live, soit les deux auteurs puisent à la même source.

Plutarque est un auteur à qui on a reconnu une documentation riche, et qui a pu accéder à des sources contemporaines de son sujet comme la correspondance d'Alexandre et les *Éphémérides royales*²⁴. Il cite également, comme Arrien, le point de vue d'Aristobule, qui est un contemporain d'Alexandre et qui a participé à la conquête de l'Asie, mais dont l'œuvre est perdue. On peut donc reconnaître à Plutarque la qualité de ces sources, mais pour autant son travail est avant tout biographique, il se focalise donc sur le personnage d'Alexandre plus que sur les villes qu'il traverse.

Arrien, lui aussi, nous livre un récit des campagnes d'Alexandre, mais sous un angle plus historique. De plus Arrien connaît bien la région, car il est originaire de Bithynie, bien qu'il vécut en Grèce²⁵. De plus, de 131 à 137 il est gouverneur de la province de Cappadoce²⁶ ; on peut donc lui reconnaître une bonne connaissance de la région. On connaît bien les sources sur lesquelles Arrien s'appuie, car il les donne lui-même, Ptolémée et Aristobule. La rigueur de sa méthode l'amène, lorsque ces deux sources principales sont en désaccord, à présenter les deux points de vue.

²³ Hannick, 2006.

²⁴ Hannick, 2012.

²⁵ Bertrand, 1992, p. 27.

²⁶ Hannick, 2013.

Justin est l'auteur le plus chronologiquement éloigné de notre sujet. Pour autant, il est l'abrégiateur de l'œuvre perdue de Trogue-Pompée, qui lui est un contemporain d'Auguste. Ces 2 auteurs n'ont à priori jamais voyagé en Asie. Quant aux sources utilisées par Trogue-Pompée, il s'inspire principalement d'autres auteurs grecs, comme Éphore, Théopompe, Clitarque, ou encore occasionnellement Hérodote ou Thucydide²⁷. On ne connaît donc pas la source utilisée par Trogue-Pompée lorsqu'il évoque la cité de Gordion qu'il n'a à priori jamais vue lui-même, ce qui nous encourage à regarder avec un certain recul les données du texte de Justin.

2. Les auteurs majeurs

Polybe, Strabon et Tite-Live abordent directement le sujet de Gordion à l'époque hellénistique, ce qui nous pousse à regarder plus précisément les termes qu'ils utilisent pour définir la cité et d'où leur viennent ces informations.

Polybe, historien d'origine arcadienne, est aussi un militaire de renom. Il suit également une carrière politique fameuse en jouant un rôle important dans les relations entre Rome et la Grèce. La dernière partie de sa vie est consacrée à la rédaction d'une histoire générale, en quarante livres, dans laquelle il développe l'histoire de Rome et celle des états hellénistiques. Cette œuvre historique majeure se centre surtout sur la relation entre Rome et les états voisins, et sur la façon dont cette cité réussit à étendre sa domination.

Polybe est donc un auteur qui s'intéresse de façon indirecte à l'histoire des Celtes d'Asie Mineure ; il ne l'évoque qu'à travers celle des autres états à leur contact et principalement celle de Rome. Si le témoignage de son œuvre reste précieux, il s'agit d'un point de vue très centré sur Rome, et qui ne s'appuie pas sur des sources ou des connaissances directes du sujet.

Strabon est un géographe originaire d'Amasée, dans le Pont, et son livre XII s'intéresse à des régions comme la Cappadoce ou le Pont qu'il considère comme sa propre patrie, au sens large du terme²⁸. Il y évoque donc des régions qu'il connaît personnellement, ce qui nous incite à regarder avec d'autant plus d'intérêt la description qu'il donne de la cité

²⁷ Arnaud-Lindet, 2003.

²⁸ Lasserre, 1985, p. 5.

de Gordion. De plus, il faut compter Posidonius au rang de ses sources sur la Galatie. Le stoïcien originaire d'Apamée, dans le nord de l'actuelle Syrie, serait à l'origine des écrits de Strabon sur l'histoire des Galates et leur structure politique²⁹. De plus, Strabon a vécu à une époque où il a pu connaître la Galatie indépendante, même s'il s'agit de la fin de cette période. Il est donc possible de lui accorder le crédit d'une proximité chronologique et géographique avec son sujet.

On peut tout de même concéder à Strabon, qui a écrit sa géographie après son retour dans sa ville natale, qu'il a pu disposer d'informations intéressantes du fait de sa proximité avec la Galatie, et de ses nombreux voyages en Asie Mineure.

Tite-Live, l'historien originaire de Patavium, n'évoque Gordion que pour retracer les pas des armées romaines de Vulso. Il n'a pas voyagé dans la région et on doute même qu'il ait fait une partie de son éducation en Grèce³⁰. De plus, Tite-Live s'est souvent vu reprocher ses imprécisions voire ses erreurs géographiques³¹ tout comme sa méconnaissance de la chose militaire qu'il n'a pas expérimentée lui-même. Cela pourrait nous amener à jeter un œil suspect sur son récit d'une campagne militaire ancienne sur un territoire qu'il ne connaît pas. Tite-Live et Strabon sont des érudits que l'on considère comme des auteurs largement proaugustéens. Les écrits de ces deux grands noms de l'érudition antique sont donc largement marqués par un propos placé du point de vue du pouvoir romain, servant le pouvoir romain.

Mais si Tite-Live est géographiquement et chronologiquement éloigné des événements qu'il retrace, il a été reconnu que cet auteur s'appuie sur les écrits d'historiens antérieurs qu'il cite dans ses écrits³², et concernant la campagne asiatique de ce consul il s'appuie très fortement sur les écrits de Polybe³³.

3. Les données de la littérature antique

Peu nombreux, en particulier pour la période qui concerne notre sujet, les renseignements offerts par les sources antiques nous permettent tout de même de nous intéresser à 2

²⁹ Lasserre, 1985, p.23.

³⁰ Mineo, 2006, p. 12.

³¹ Walsh, 1970, p 12.

³² Walsh, 1970, p. 110.

³³ Roussel, 1970, p. XXXIX.

questions : la localisation du site, et le type d'établissement que connaît de la cité au regard des termes employés pour la qualifier.

a. La localisation du site

Trois auteurs antiques nous livrent des informations sur la situation géographique de la cité de Gordion (figure 6), Strabon Tite-Live et Quinte-Curce. Strabon³⁴ indique que la cité de Gordion se trouve aux bords du Sangarios :

Πλησίον δὲ καὶ ὁ Σαγγάριος ποταμὸς ποιεῖται τὴν ῥύσιν· ἐπὶ δὲ τούτῳ τὰ παλαιὰ τῶν Φρυγῶν οἰκητήρια Μίδου καὶ ἔτι πρότερον Γορδίου καὶ ἄλλων τινῶν.

Non loin de là passe aussi le Sangarios, sur les bords duquel se trouvaient les anciens habitats des Phrygiens de l'époque de Midas et déjà des époques antérieures de Gordios et d'autres rois.

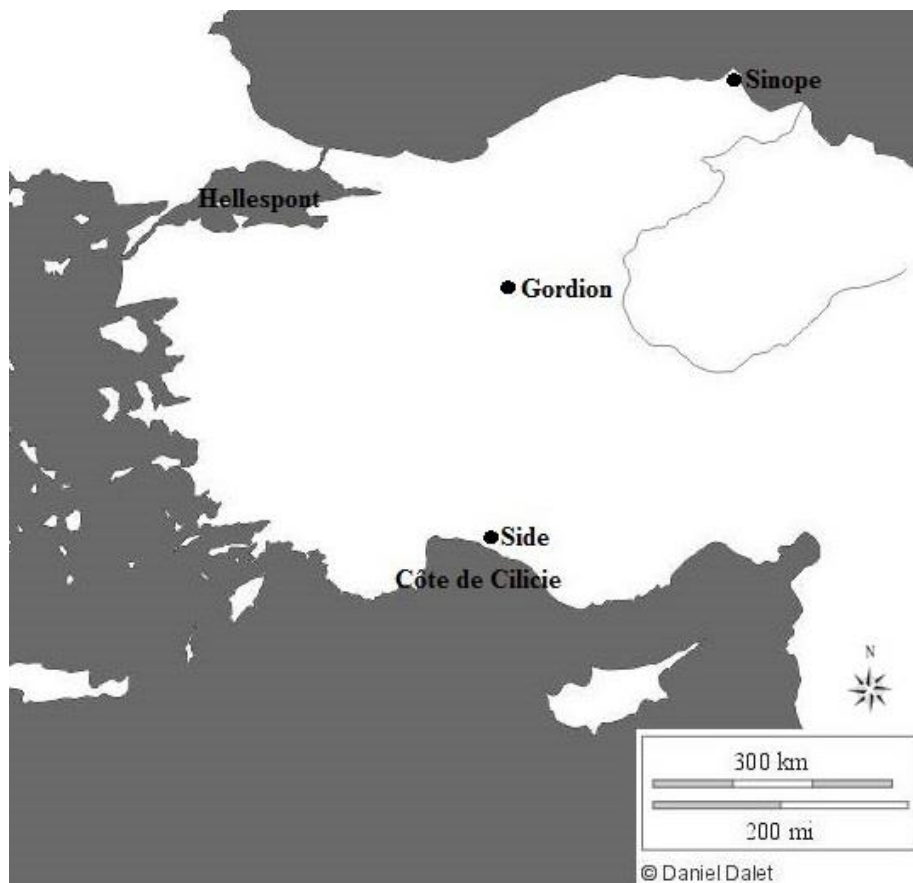


Figure 6 Localisation de Gordion par rapport aux mers citées par Tite-Live et Quinte-Curce.

³⁴ Corpus, texte 2, p. 14.

Tite-Live³⁵, lui propose une localisation plus précise de la cité :

*tria maria pari ferme distantia interuallo habet, Hellespontum, ad Sinopen, et alterius orae litora, qua Cilices maritimi colunt*³⁶.

Il (Gordion) est situé à distance presque égale de trois mers, l’Hellespont, la côte de Sinope et la côte opposée, où habitent les Ciliciens du littoral

Quinte-Curce, quant à lui, regroupe ces deux informations³⁷, mais lui ne cite que 2 mers, la côte de Cilicie et le Pont-Euxin :

Gordium nomen est urbi, quam Sangarius amnis preaterfluit pari interuallo Pontico et Cilicio mari distantem.

C’est la ville de Gordium, que longe le cours du Sangarius, à égale distance du Pont-Euxin et de la mer de Cilicie.

b. Le type d’établissement de Gordion d’après les auteurs antiques

D’un auteur et/ou d’une période à l’autre, Gordion se voit nommer par des termes assez différents :

Auteur	Période	Terme(s)
Polybe	hellénistique	<i>πολισμάτιον</i> (ville)
Strabon	Phrygienne-hellénistique	<i>κῶμη</i> (village)
Tite-Live	Hellénistique	<i>Id haud magnum quidem oppidum est</i> (petit oppidum) <i>Emporium</i> (place commerciale)
Quinte-Curce	Achéménide	<i>Uicus</i> (bourg) <i>Urbs</i> (ville)
Plutarque	Achéménide	<i>πόλις</i> (ville)
Justin	Achéménide	<i>Urbs</i> (ville)

On remarque que chez Polybe, Plutarque et Justin³⁸, le terme utilisé pour qualifier Gordion reste un terme très générique, tant en latin qu’en grec, qui se rapporte à la ville en tant que place urbanisée.

³⁵ Corpus, texte 3, p. 15.

³⁶ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXVIII, 18, 8.

³⁷ Corpus, texte 4, p. 16.

Le propos se précise un peu chez Quinte-Curce³⁹, qui dit que la Phrygie est plus peuplée de bourgs (*uicus*) que de villes. Gordion serait donc chez cet auteur une ville (*urbs*), implantée sur un territoire peu urbanisé.

Là où l'étude devient intéressante, c'est avec la comparaison entre Strabon et Tite-Live⁴⁰. Ces deux auteurs utilisent en effet des termes plus précis pour évoquer la cité ; Strabon dit que Gordion est un village (*κῶμη*) et Tite-Live dit qu'elle « n'est pas un grand *oppidum* ». Précisons que le terme « *oppidum* », dans son sens latin, désigne une agglomération urbaine au sens large, sans précision de statut juridique particulier. Selon ces 2 auteurs, Gordion serait donc un site urbain d'envergure modeste, contrairement à d'autres villes citées par les mêmes auteurs ; Tite-Live dit par exemple d'Ancyre qu'elle est une ville célèbre dans la région, « *nobilem in illis locis urbem* »⁴¹. La comparaison est d'autant plus intéressante avec Strabon, au regard des termes qu'il utilise pour désigner les sites en Galatie et en Europe laténienne⁴² :

	Europe laténienne	Galatie
<i>Métropolis</i> (capitale)	<i>Vienna</i> <i>Nemossos</i> <i>Duricortora</i>	
<i>Polis</i> (ville)	<i>Mediolanum</i> <i>Gergovia</i> <i>Alesia</i> <i>Lucotocia</i> <i>Cabillonum</i> <i>Lugdunum</i>	
<i>Emporion</i> (marché)	<i>Cenabum</i> <i>Corbilo</i> <i>Burdigala</i> <i>Lugdunum</i>	<i>Pessinonte</i> <i>Tavium</i>
<i>Kômê</i> (village)	<i>Vienna</i>	<i>Gordion</i> <i>Gorbeus</i>
<i>Phrourion</i> (forteresse, place forte)	<i>Bibracte</i>	<i>Ancyre</i> <i>Tavium</i> <i>Mithridation</i> <i>Danala</i> <i>Bloukion</i> <i>Pèion</i>

³⁸ Corpus, respectivement textes 1,6 et 8, p.13, 18, et 21.

³⁹ Corpus, textes 4 et 5, p. 16 et 17.

⁴⁰ Corpus, textes 2 et 3, p. 14 et 15.

⁴¹ Tite-Live, *Histoire romaine*, XXXVIII, 24, 1.

⁴² Données non publiées communiquées par Pierre-Morret.

On remarque que chez Strabon, qui connaît à priori bien la région dont il parle, aucun site de Galatie ne se voit nommé *πόλις* ; ces sites sont soit des places fortes, soit des places commerciales, soit des villages, comme Gordion. On peut envisager de voir, à travers ces termes, une occupation plutôt rurale de la Galatie.

Il semble donc que d'après nos 2 sources les mieux documentées, Gordion à l'époque hellénistique soit un site urbain de moindre importance et relativement peu peuplé.

B. Historiographie des recherches contemporaines

Les archéologues contemporains ont identifié le site de Gordion à la fin du XIX^e siècle. Ce site et son histoire ont attiré l'attention de nombreux chercheurs, qui l'ont fouillé de façon extensive principalement depuis le milieu du XX^e siècle, sous l'égide du *Penn Museum* et de l'université de Pennsylvanie.

1. Les fouilles du site

On remarque que les fouilles de ce site se distinguent en deux phases ; les fouilles concentrées sur l'époque phrygienne et qui délaissent l'époque hellénistique, et les fouilles reprises à partir des années 1980, qui elles s'intéressent principalement à cette période jusque-là délaissée de l'histoire du site. Les fouilles se poursuivent aujourd'hui, mais se concentrent sur les périodes phrygiennes moyennes et récentes (VIII^e – IV^e siècle)⁴³.

a. Des fouilles longtemps orientées vers l'époque phrygienne

Le site d'Yassıhöyük est redécouvert en 1893, à l'occasion des travaux du chemin de fer Berlin-Bagdad. Suite à ces travaux, les frères Alfred⁴⁴ et Gustav⁴⁵ Körte vont être les premiers

⁴³ Informations communiquées par Mary Voigt.

⁴⁴ Philologue classique allemand, spécialiste de la comédie grecque.

à identifier le site de Yassihöyük comme étant l'antique Gordion, au regard de la situation géographique du site. Selon Alfred Körte⁴⁶, sa localisation au bord du cours de l'antique Sangarios et à distance équivalente de la côte sud de la Méditerranée, de la Mer Noire et de la Mer de Marmara répond en effet à la description qu'en livre les sources antiques que nous avons présentées.

Pour autant, si cette identification est largement admise, elle n'a pas encore été confirmée archéologiquement, en l'absence d'inscription épigraphique retrouvée sur le site allant dans ce sens⁴⁷. De plus, cette non discussion a engendré un effet qui selon nous est problématique. Dans toutes les recherches contemporaines, le site d'Yassihöyük est nommé « le site de Gordion », sans autre forme de nuance. Il y a donc une assimilation entre une localisation assurée et géographique, celle d'Yassihöyük, et une référence historique, la cité de Gordion. Nous utilisons également dans notre étude cette appellation, mais par souci de rigueur, il nous semble important de rappeler que l'assimilation de ce site archéologique à cette cité historique doit encore être marquée d'une certaine prudence.

En 1950, Rodney S. Young⁴⁸ de l'*University of Pennsylvania Museum* prend la direction des fouilles du site et du *Gordion Archaeological Project*, un programme de recherche soutenu par le *Penn Museum*, jusqu'à sa mort en 1974. Au cours de 17 campagnes de fouilles, il procède à l'excavation de la moitié est de la hauteur de la citadelle, appelé la *main excavation area*. Cette zone approche les 2,5 hectares (figure 7).

Cependant le travail de Young est très orienté ; il s'intéresse aux niveaux brûlés qu'il pense être les niveaux phrygiens, et ne porte aucun intérêt aux niveaux hellénistiques⁴⁹. Si la rigueur de son travail l'amène à tout de même fournir des descriptions des niveaux hellénistiques qu'ils rencontrent, ces notes sont bien maigres en comparaison des informations qu'il fournit sur l'époque qui l'intéresse. Il décrit les niveaux galates comme les structures légères d'un village agricole avec leurs dépendances et étables, généralement en mauvaise conservation⁵⁰.

⁴⁵ Archéologue et philologue classique allemand, assistant à l'Institut archéologique allemand à Athènes, titulaire de la chaire d'archéologie à l'université de Rostock.

⁴⁶ Körte, 1897, p. 3.

⁴⁷ Voigt, 2012, p. 237.

⁴⁸ Archéologue américain, spécialiste de la Méditerranée orientale.

⁴⁹ Voigt, 2012, p. 240, Wells, 2012, p. 4.

⁵⁰ Dandoy, Selinsky, Voigt p. 44, 2002, Wells, 2012, p. 4.

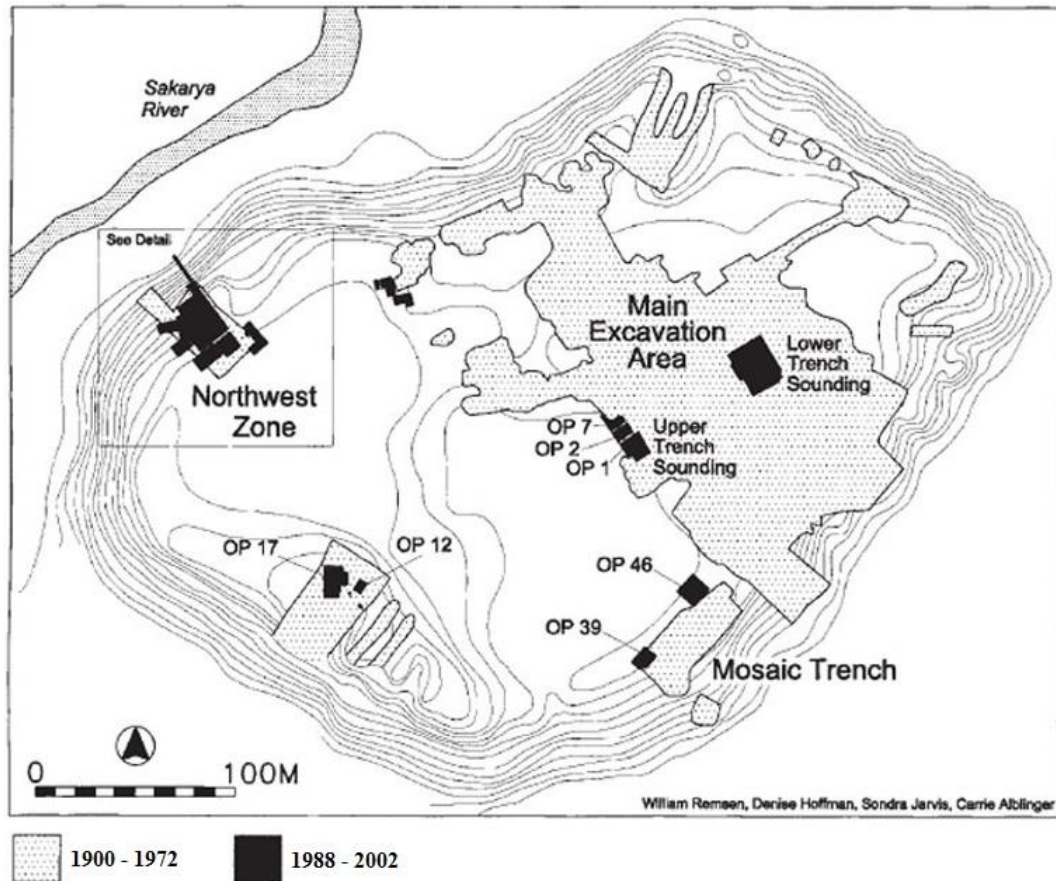


Figure 7 Ensemble des secteurs fouillés par Rodney S. Young lors de ses 17 campagnes, repris ensuite par Mary Voigt (Voigt, 2012).

b. Un renouveau d'intérêt pour l'époque hellénistique

On observe cependant une amélioration de l'intérêt scientifique porté à la période hellénistique, avec la reprise des fouilles du site par Mary Voigt⁵¹ en 1988 et l'arrivée de Keith DeVries⁵² à la tête du *Gordion Project* en 1990.

Mary Voigt axe consciemment son travail sur un ensemble renouvelé et différent d'objectifs, de méthodes et d'hypothèses⁵³. Le premier de ces objectifs était de déterminer une séquence stratigraphique d'ensemble de la moitié nord-est de la citadelle (équivalent à la *Main Excavation Area* de Young).

⁵¹ Archéologue et anthropologue du collège William and Mary à Williamsburg en Virginie, spécialiste de l'âge du Fer en Anatolie et en Iran.

⁵² Archéologue américain, spécialiste de la céramique grecque.

⁵³ Voigt, 2012, p. 240.

Ce travail a débouché sur l'établissement d'un séquençage stratigraphique (le *YHSS Phases*) de 10 phases distinctes. Il est tout de même indispensable d'admettre que ces 10 phases sont très larges (2 ou 3 siècles en moyenne) et n'établissent les variations stratigraphiques qu'au regard de changements d'affiliations culturelles (figure 8).

<i>YHSS Phase</i>	<i>Period Name</i>	<i>Approximate Dates</i>	<i>Cultural Affiliation</i>
0	Modern	1920s	Turkish
1	Medieval	10–15th century C.E.	Unknown/Seljuk
2	Roman	1st century B.C.E.–4th century C.E.	Roman
3A	Later Hellenistic	260?–100 B.C.E.	Galatian
3B	Early Hellenistic	330–?260 B.C.E.	Phrygian/Greek
4	Late Phrygian	540–330 B.C.E.	Phrygian/Persian
5	Middle Phrygian	after 800–540 B.C.E.	Phrygian
6A–B	Early Phrygian	900–800 B.C.E.	Phrygian
7	Early Iron Age	1100–900 B.C.E.	Phrygian
9–8	Late Bronze Age	1400–1200 B.C.E.	Hittite
10	Middle Bronze Age	1600–1400 B.C.E.	Hittite

Figure 8 Phases stratigraphiques du mont de la citadelle établies par Mary Voigt (Voigt, 2012).

Le second objectif fixé par cette nouvelle série de fouilles visait à étudier le site dans son ensemble, en prenant en compte la partie ouest de la citadelle, mais également la ville basse et la ville extérieure, ce qui a mené à des sondages et des prospections géophysiques entre 1993⁵⁴ et 1995⁵⁵. Ce travail a notamment permis de mettre au jour une nouvelle zone de la ville basse, au nord du mont de la citadelle⁵⁶ (figure 9).

Au regard de ces fouilles, Voigt pense que l'occupation galate a duré au moins 100 ans, et a été marquée par deux destructions ou abandons, auxquels succède une troisième courte période. De plus les sondages ont révélé que l'ensemble du mont de la citadelle était occupé au III^e et II^e siècle⁵⁷. Nous devons donc à ce second cycle de fouilles engagé par Voigt à partir de 1988, tout d'abord, une connaissance réévaluée de la cité à l'époque hellénistique, et ensuite une vision plus large de l'occupation du site, qui a trop longtemps été résumée au seul mont de la citadelle.

⁵⁴ Sams, 1995.

⁵⁵ Sams, Voigt, 1996.

⁵⁶ Voigt, 2012, p. 241.

⁵⁷ Dandoy, Selinsky Voigt, 2002 p. 45.

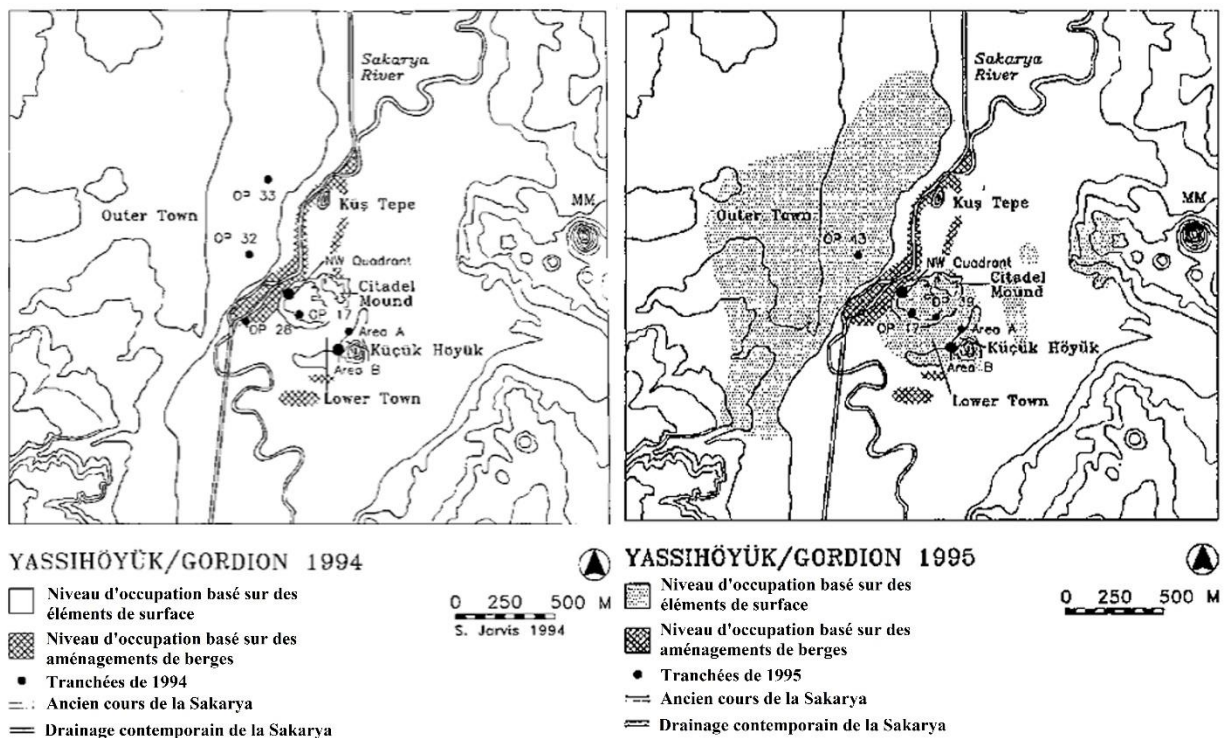


Figure 9 Localisation des zones fouillées en 1994 et 1995 hors du mont de la citadelle (Sams, 1995, Sams, Voigt, 1996).

c. Les données archéologiques disponibles

Notre étude est entièrement dépendante des données issues de travaux antérieurs, et en premier lieu des rapports publiés suite aux fouilles que nous venons de présenter. Si cette remarque peut paraître évidente, elle prend tout son sens quand on regarde la réalité de ces données et l'impact que cela peut avoir sur notre travail.

Une première limite à notre travail est la non exhaustivité des rapports publiés. En effet chaque campagne de fouilles donne lieu à trois étapes différentes de gestion des données. Premièrement, un rapport préliminaire est publié ; mais ces rapports préliminaires, de 5 à 20 pages chacun, sont, par nature, généraux et elliptiques ; les informations présentées sont donc très lacunaires.

La deuxième étape de gestion des données est l'archivage. Les fouilles nombreuses du site ont généré un nombre important de données archéologiques, et de l'aveu des chercheurs du *Penn Museum*, l'accès très difficile à ces nombreuses données pour les chercheurs est un

sérieux obstacle à la réalisation de travaux d'analyse d'ensemble⁵⁸, ou de travaux sur des aspects particuliers pourtant importants :

Key artifact assemblages still require analysis and publication, and the complex details of the site's stratigraphic sequence, and its many architectural and depositional contexts, have yet to be fully defined, synthesized, and reported. Without such a comprehensive contextual framework readily accessible to all researchers, none of the Gordion analyses are properly geared to the others, and all are proving more difficult and time consuming to complete than they might otherwise be⁵⁹.

L'accès à la documentation est en effet très difficile. Le seul moyen d'avoir accès à l'ensemble des données de fouilles est de se rendre à la *Gordion Archive* au *Penn Museum* de Philadelphie, car ces données, par ailleurs souvent sous forme manuscrite de notes, de carnets ou de dessins, ou de photos argentiques parfois non développées, n'ont pas encore été compilées et classées.

La troisième étape est celle de la publication de rapports finaux. Ce sont, par exemple, les publications, suite aux fouilles de Young, des *The Gordion Excavations Final Reports*, Volumes I, II et III. Cependant, si ces études s'appuient sur l'ensemble des données disponibles, elles ne traitent que de sujets précis. Par exemple le volume I précédemment cité traite uniquement de la question des trois principaux tumulus de la période phrygienne ancienne ; il y a donc une perte d'information importante, car tous les sujets ne sont pas traités. De plus, de telles publications n'existent pas pour les fouilles récentes, qui concernent notre sujet.

Si le bilan est actuellement compliqué, deux projets en cours de réalisation ont pour ambition de pallier ces difficultés. Le *Digital Gordion* est un projet commencé en 2007, à l'initiative de Gareth Darbyshire et Gabriel Pizzorno, qui s'est donné pour objectif de numériser l'ensemble des archives, afin de faciliter les futurs projets de recherches sur Gordion. Le second est le *Digital Gordion Mapping Project*. Partant du constat qu'il n'existe pas de plan complet du site et qu'il est très difficile de situer une structure précisément à l'échelle du site à partir des publications, le DGMP cherche à réaliser une cartographie exhaustive du site, tant au niveau des vestiges archéologiques que de sa topographie. Le DGMP est dirigé par Gareth Darbyshire, Gabriel Pizzorno et Philip Sapirstein, sous la supervision du co-directeur du *Gordion project* Brian Rose.

⁵⁸ Darbyshire, Pizzorno, 2009, p. 24.

⁵⁹ Darbyshire, Pizzorno, 2009, p. 25.

2. Les recherches consacrées au site de Gordion pour l'époque hellénistique

Le travail important fourni par les archéologues sur l'ensemble de ces campagnes de fouilles a ouvert la voie à des travaux de recherches spécifiques, tant sur le site en lui-même que sur les éléments matériels qui y ont été trouvés.

a. Les études des supposées « sacrifices humains de Gordion »

Si l'histoire du roi Midas ou du nœud gordien ont offert une certaine notoriété à la cité de Gordion, la découverte de restes humains interprétés très vite comme des traces de manipulations post mortem rituelles et des sacrifices humains en lien avec la présence galate a largement participé à façonner la renommée du site, jusqu'à faire l'objet d'un article dans des journaux comme le *New York Times*⁶⁰ ou *Die Zeit*⁶¹.

Cette théorie fait suite à la découverte, entre 1993 et 1995⁶², de restes humains présentant selon les archéologues des caractéristiques particulières. Dans le secteur B⁶³ (figure 9), des dépôts de restes humains et animaux ont été mis au jour, dans de légères dépressions, ou de petites fosses qui n'ont pas été repérées lors de la fouille. Dans le secteur A, lors de l'opération 20, les archéologues ont à nouveau trouvé des restes humains à partir d'une surface qui se trouve au-dessus des dépôts phrygiens tardifs. Tous ces individus présenteraient selon les fouilleurs des cous sévèrement cassés, interprétés comme des traces de morts par pendaison ou garrotage⁶⁴.

Les chercheurs à l'origine de cette théorie sont Mary Voigt, Page Selinsky⁶⁵, qui a fait de l'étude ostéologique des squelettes humains de Gordion son sujet de *master thesis*⁶⁶, et

⁶⁰ Journal du 25/12/2001.

⁶¹ Journal du 10/01/2009.

⁶² Selinsky, 2005, p. 117.

⁶³ Corpus, carte 3, p. 131.

⁶⁴ Voigt *et al.*, 1997, p.12-13.

⁶⁵ Anthropologue de l'université de Pennsylvanie spécialiste de la biologie du squelette et de l'anthropologie moléculaire.

⁶⁶ Selinsky, 2004, 2005.

Jeremiah Dandoy⁶⁷. Ils développent leur théorie dans plusieurs publications, dont la principale est la synthèse publiée par Voigt en 2012. Selon eux :

*Evidence of human sacrifice may also confirm historical records documenting the invasion of central Anatolia by Celtic people*⁶⁸. [...]

*This material represents the first such evidence for celtic ritual practices found in Anatolia*⁶⁹.

Cependant ces articles présentent tous le même schéma et se répètent souvent, hormis la publication principale qui est plus développée⁷⁰. On peut regretter que les données archéologiques, qui sont à l'origine du développement de cette théorie, ne soient au final que très peu présentées, et que les analyses reposent principalement sur de l'interprétation :

*Though the skeletal evidence of trauma is not abundant the correlation of archeological and historical evidence for a galatian presence at Gordion adds to the interpretation*⁷¹.

Un second archéologue s'est intéressé à cette question, Karl Strobel⁷², dans une courte publication où, s'il reprend le contexte de l'arrivée des Galates dans la région, ne propose pas de nouvelle étude de ces dépôts de restes humains et animaux.

b. Le site et son architecture

Les structures architecturales hellénistiques ont été étudiées à travers 2 travaux ; la publication de Voigt de 2012 qui, en parallèle de son analyse des dépôts de restes humains et animaux propose une analyse des structures architecturales qu'elle attribue aux Galates, et une thèse réalisée par Martin Gregory Wells sur l'ensemble des structures architecturales d'époque hellénistique de la *Main Excavation Area*.

Selon Voigt l'arrivée des Galates à Gordion serait marquée par un changement dans l'organisation de l'espace, comme dans l'architecture, les plans de constructions et les matériaux. Au-dessus des ordinaires maisons en mur de briques crues, les Galates auraient construit des bâtiments en torchis et un monumental « bâtiment public » en blocs de pierre de taille, entouré par un mur de fortification massif.

⁶⁷ Archéozoologue du *Gordion project*.

⁶⁸ Selinsky, 2005, p. 117.

⁶⁹ Selinsky, 2005, p. 118.

⁷⁰ Voigt, 2012.

⁷¹ Selinsky, 2005, p. 121.

⁷² Historien et archéologue allemand antiquisant, spécialiste des présences galates en Asie Mineure.

Cependant, le risque de surinterprétation est palpable dans les hypothèses formulées, particulièrement quand on voit à partir de quelles données elles ont été fondées ; par exemple, un seul angle de ce « grand bâtiment public » a été fouillé, et pourtant cela semble suffisant pour formuler de telles hypothèses :

*It is highly significant since it is the first example of monumental and presumably public architecture from the galatian settlement at gordion*⁷³.

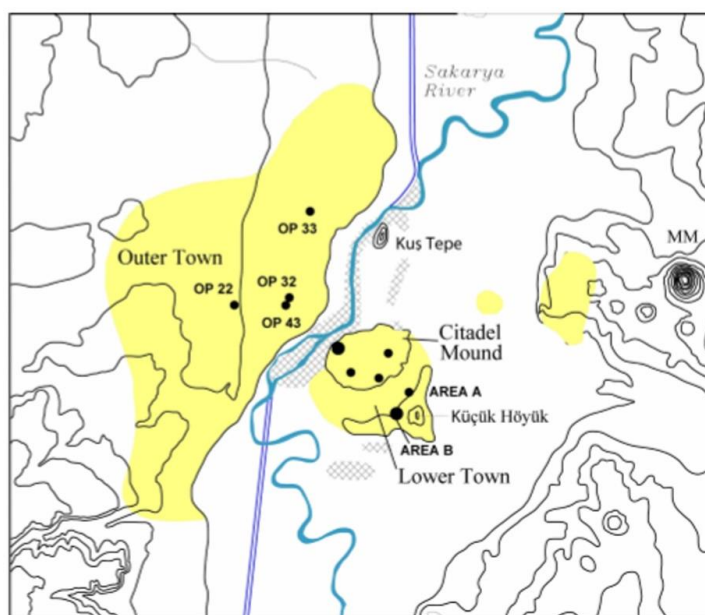
La publication la plus exhaustive réalisée à ce jour est la thèse de Wells de l'université du Minnesota, dont le titre est *the Hellenistic settlement at Gordion*. Cette thèse, dont l'auteur a eu accès aux archives du *Penn Museum*, est une synthèse des fouilles de la *Main Excavation Area*, qui avait été fouillée par Young mais n'avait pas fait l'objet d'aucune publication. Cette recherche a la particularité de présenter une méthodologie radicalement différente des études précédemment citées ; s'appuyant sur les archives de fouille, Wells présente d'abord un travail de synthèse des données archéologiques disponibles, et n'accorde qu'une place limitée aux interprétations de ces structures. Pour autant, ces interprétations reprennent les hypothèses précédemment proposées ; il y aurait une distinction nette entre 2 phases, la phase 3B ou hellénistique ancienne, et la phase 3A ou hellénistique récente, qui correspondrait à la phase d'occupation du site par les Galates, qui serait caractérisée par une nouvelle orientation des bâtiments et un réaménagement du site. La réalisation de notre corpus des structures, pour la *Main Excavation Area*, est grandement redevable de ce travail de compilation des données archéologiques issues des fouilles de Young.

⁷³ Voigt, *et al.*, 1997, p. 12.

Chapitre II

Une présence galate archéologiquement visible en périphérie de l'habitat, dans un espace ritualisé ?

Sur les 2 secteurs de la ville basse (figure 10), c'est en tout 50 individus qui ont été mis au jour. Selon les fouilleurs, on trouve 26 corps de la période romaine (phase 2⁷⁴), 1 de la période médiévale ou moderne (phase 1), 3 qui n'ont pas eu de datations attribuées, et 20 autres qui ont été datés de la période hellénistique tardive (phase 3A). Ce sont ces 20 individus⁷⁵ qui sont à l'origine de la théorie des sacrifices humains perpétrés par les Galates présents à Gordion.



YASSIHÖYÜK/GORDION

■ Niveau d'occupation basé sur des éléments de surface

▨ Niveau d'occupation basé sur des aménagements de berges

● Tranchées de 1995

— Drainage contemporain de la Sakarya

— Ancien cours de la Sakarya avant 1950



0 500 M

Figure 10 Localisation des aires de fouilles sur le site d'Yassihöyük (Voigt, 2005).

⁷⁴ Les phases citées sont celles du *YHSS Phases*, voir *infra* p.27.

⁷⁵ Voir corpus des dépôts des restes humains et animaux, p.134-153.

A. Les données archéologiques d'ensemble

Les études antérieures ont appuyé leur hypothèse sur l'étude isolée des éléments interprétés comme des traces de sacrifice. Pourtant, une vue d'ensemble à l'échelle de toutes les données disponibles offre une autre vision de ces dépôts.

1. Des victimes de violences volontaires ?

Les 2 analyses ostéologiques réalisées par Selinsky ainsi que les observations réalisées aux moments des fouilles ont évoqué des traces de violence, à priori volontaire, visibles sur les squelettes. Ce sont ces traces de violence volontaire qui ont appuyé l'hypothèse de victimes de sacrifice⁷⁶.

Pourtant, si on regarde ces éléments dans leur ensemble, à l'échelle des 2 secteurs, on remarque que ces traces de violences ne concernent qu'une partie restreinte des sujets mis au jour dans la ville basse :

N° de dépôt	Sujet	Secteur	Traumatisme	Interprétation antérieure	Représentation du traumatisme
1	36611	A			
2	37177	A	angle de la colonne vertébrale inhabituel	Strangulation	non
3	38815	A	angle de la colonne vertébrale inhabituel	Strangulation	non
4	41500	A			
5	47397	A	- 3 fractures crâniennes péri mortem. - 1 fracture péri mortem sur une côte droite - surfaces sombres	Mort par choc contondant volontaire Exposition au feu	- Oui - Non - Non
6	47398	A			
7	45050.1	A			
7	45050.2	A			
8	37301	A			
9	45830	A			
10	40860.1	B		Décapitation	
10	40860.2	B			
10	40860.3	B			
11	40816	B	bois dans le <i>foramen magnum</i>	Exposition	Non

⁷⁶ Selinsky, 2004, p. 37.

12	42653.1	B			
12	42653.2	B	os pelvien fortement altéré	Exposition	Oui
12	42653.3	B	fracture péri mortem en spirale le long du fémur	Choc ou chute violente	Oui
13	35741.1	B	une partie de l'arc neural postérieur était manquant sur la première vertèbre cervicale. Les bords étaient relativement aiguisés et l'os spongieux montré des signes d'altérations.	décapitation	Oui
13	35741.2	B	os pelvien gauche partiel fortement altéré	Exposition	Non
14	45563.1	B			
14	45563.2	B			

Donc, avant de discuter la véracité de ces traces de violence, on voit déjà que sur 21 sujets répartis dans les 14 dépôts de notre corpus, 13 ne présentent pas de traces attestées de violence, soit 62% des sujets. Ensuite, on remarque que l'interprétation de décapitation du sujet 40860.1 du dépôt 10 n'est appuyée par aucune trace de traumatisme sur le squelette, et que l'interprétation de strangulation des sujets 37177 et 38815 des dépôts 2 et 3 n'est appuyée que par une observation de l'orientation du crâne (ce qui n'est pas un traumatisme visible sur le squelette).

De plus, on remarque que sur 10 traces de traumatisme, seulement 4 sont accompagnées d'une représentation du traumatisme en question, ce qui donne 60% des traces de violence que l'on ne peut que très difficilement discuter, faute d'élément appuyant concrètement la démonstration.

2. Un profil paléographique inhabituel ?

Selon Selinsky⁷⁷, il faut également prendre en compte les écarts des profils paléodémographiques entre les périodes hellénistiques et romaines. Ces différences seraient aussi une preuve de pratiques sacrificielles, car on verrait à l'époque hellénistique un spectre d'âge inhabituel, alors que les données de l'époque romaine présenteraient le profil classique d'une population dans une nécropole (figure 11).

Selon Selinsky, on observe 2 décalages révélateurs de la particularité du profil de la période hellénistique. Tout d'abord, l'absence majeure de défunts enfants, à une période

⁷⁷ Selinsky, 2004, 2005.

marquée par une forte mortalité infantile, comme on l’observe sur le profil de la période romaine. Autre décalage, la surreprésentation, des sujets entre 20 et 50 ans, « force de l’âge » où l’on devrait observer moins de défunts que sur les autres tranches d’âge, considérées comme plus fragiles⁷⁸. Les sujets de cette tranche d’âge représentent en effet 55% de l’ensemble des sujets de cette période.

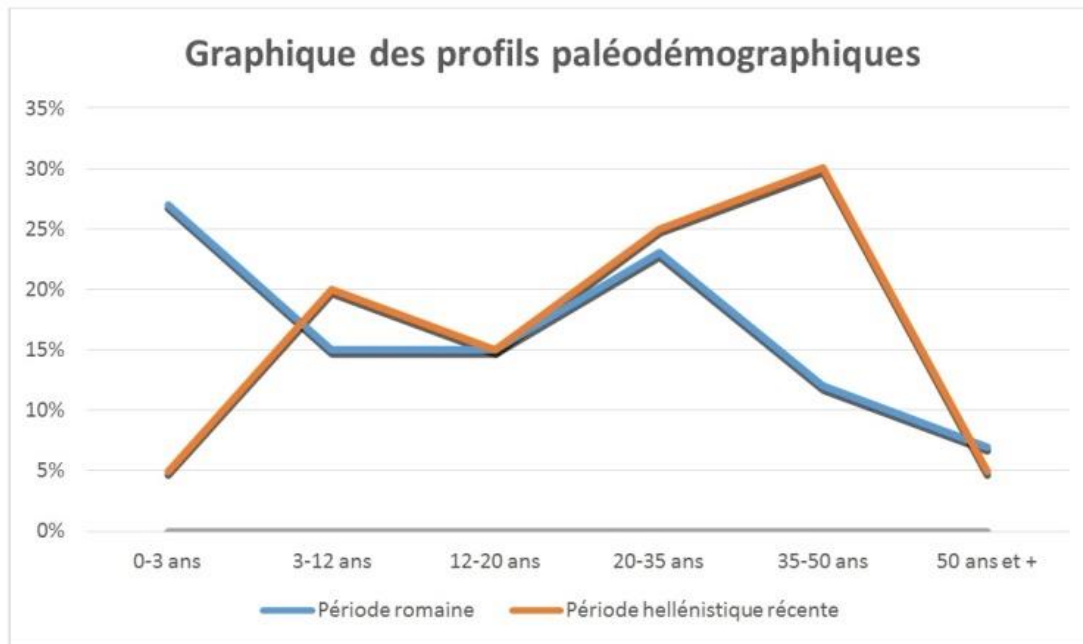


Figure 11 Graphique des profils paléodémographiques des périodes hellénistiques (20 sujets) et romaines (26 sujets) (d’après Selinsky, 2005).

Pour autant, plusieurs éléments viennent nuancer cette analyse. Tout d’abord, les 2 secteurs fouillés ne représentent qu’une part restreinte de la nécropole de la ville basse⁷⁹ ; de fait, une connaissance exhaustive de la population présente dans cette nécropole pourrait amener des résultats différents. Ensuite, la faible représentation des enfants peut également venir d’un traitement différent des sujets en bas âge.

Mais l’élément principal à prendre en compte est le nombre restreint de sujets sur lequel cette vision statistique s’appuie ; le profil de la période hellénistique proposé par Selinsky s’appuyant sur 20 sujets, et celui de la période romaine sur 26, l’ajout de quelques sujets supplémentaires pourrait faire varier de façon significative des résultats exprimés en pourcentage. Cette analyse du profil paléodémographique n’est donc pas un argument en soi pour appuyer l’hypothèse de pratiques de sacrifices humains.

⁷⁸ Selinsky, 2004, p. 50.

⁷⁹ Voigt, 2012, p. 264.

B. Les dépôts du secteur A, des défunts mis à mort et sans sépulture ?

Les dépôts du secteur A (figure 12) ont été considérés comme des "morts rituelles" au regard de l'absence de sépulture et de la présence de traumatismes anatomiques. Nous jugerons tout d'abord de la validité de ces 2 hypothèses, pour ensuite nous demander si ces dépôts ne peuvent pas être interprétés comme des sépultures⁸⁰.

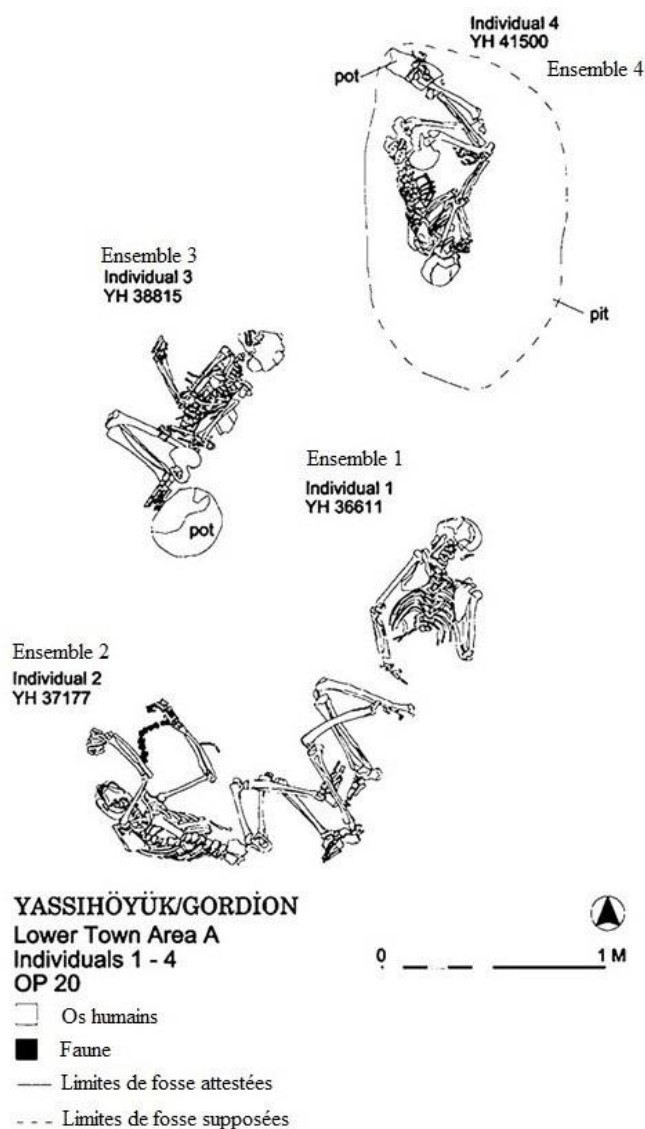


Figure 12 Plan de répartition des dépôts de restes humains et animaux 1, 2, 3 et 4, dans le secteur A (d'après Voigt, 2012).

⁸⁰ Je remercie ici Stéphane Rottier, anthropologue et maître de conférences à l'université de Bordeaux, pour les informations qu'il m'a communiquées au sujet de ces dépôts. L'analyse présentée dans les parties suivantes est tributaire de l'aide qu'il m'a apportée.

1. Des décès dus à des violences volontaires ?

La mort par strangulation est l'hypothèse qui avait été proposée par les études antérieures pour les dépôts 2 et 3⁸¹ du secteur A, tout en admettant qu'aucun élément anatomique n'appuie cette interprétation, hormis l'angle des vertèbres cervicales et l'orientation de la tête, renversée en arrière⁸².

2 traumatismes anatomiques permettent d'identifier une mort par strangulation ; le premier, le plus fiable, est la fracture de l'os hyoïde, situé au-dessus du larynx et qui soutient le cartilage de la pomme d'Adam. Le second est la fracture des vertèbres, bien qu'un tel traumatisme ne désigne pas nécessairement une strangulation. Dans le cas de nos sujets, ces 2 traumatismes anatomiques sont absents, ce qui ne plaide donc pas pour une validation de cette hypothèse.

Si on observe en effet un reversement important de la tête de ces sujets, cet élément n'est pas, seul, un argument permettant d'envisager une strangulation. Il suffit que les sujets aient été déposés une fois la raideur cadavérique passée pour que la tête ne soit plus retenue ; en outre, il est également possible que la tête prenne une telle inclinaison sous l'effet de la pression sédimentaire. Notons tout de même qu'en soi, une mort par strangulation peut ne laisser aucune trace de traumatisme anatomique ; mais cette hypothèse, si elle n'est pas impossible, n'est appuyée par aucun élément, et nous paraît donc à réfuter.

En revanche, une autre forme de mort violente peut être prudemment envisagée pour le sujet du dépôt 1⁸³. Si on regarde la photographie fournie pour ce sujet, on peut entrevoir une déconnexion anatomique au niveau des vertèbres cervicales (figure 13). Un choc



Figure 13 localisation de la possible fracture des vertèbres du sujet du dépôt 1 (échelle non documentée) (d'après Voigt, 2012).

⁸¹ Corpus, p. 135-137.

⁸² Selinsky, 2004, p. 37.

⁸³ Corpus, p. 134.

capable d'entraîner une section des vertèbres est bien plus violent qu'une simple strangulation, et une décapitation peut alors être envisagée. Pour autant, la photographie n'est pas assez précise pour attester assurément cette déconnexion. De plus, même si cette déconnexion était attestée, faute d'une meilleure représentation, il n'est pas possible de faire ici la distinction entre un traumatisme violent, un fait de fouille, ou un effet taphonomique ; on ne peut donc que se limiter à citer la présence de cet élément.

Pour le sujet du dépôt 5⁸⁴, (figures 14-15) l'hypothèse proposée était une mort par impact contondant sur la tête. On voit en effet que le crâne du sujet présente plusieurs fractures sur l'os pariétal droit ; l'analyse ostéologique évoque 2 impacts visibles, mais un seul semble vraiment visible sur la photographie. Ces fractures, considérées péri mortem par Selinsky, sont pourtant étonnantes. Un choc contondant sur un os pariétal frais provoque normalement des fractures de forme conchoïdale autour du centre de l'impact, et des fractures nettes en dehors de cette zone. Or sur ce sujet, on voit des fractures irrégulières en dents de scie ; ce type de fracture est généralement caractéristique d'un choc post mortem. Pour ce cas également, notre analyse est limitée par le nombre restreint d'informations soumises à discussion, car nous ne disposons que d'un seul angle de vue, sur une photographie peu nette.

De plus si on regarde la position du crâne en contexte, la zone d'impact se situe sur la zone de contact entre le crâne et une des meules trouvées dans la fosse. La mort par choc contondant est donc incertaine pour

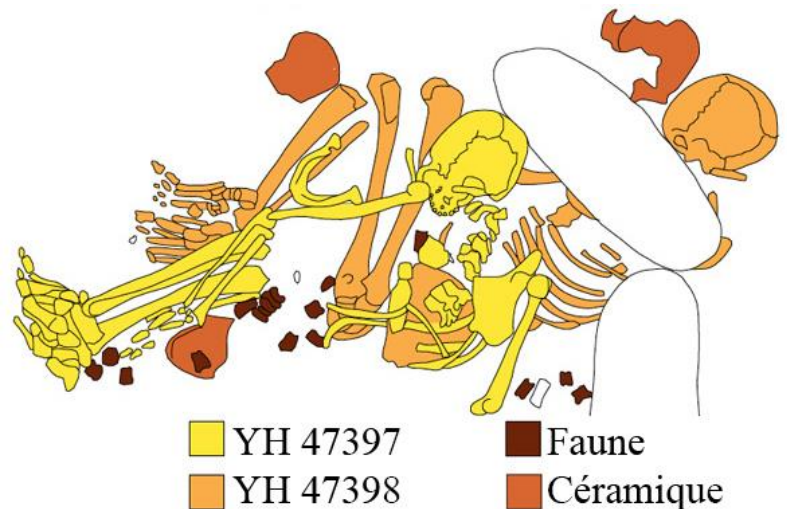


Figure 14 Relevé de la fosse des dépôts 5 (jaune) et 6 (orange) (échelle non documentée) (d'après Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002).



Figure 15 Photographie des dépôts 5 et 6 *in situ* (Voigt, 2012).

⁸⁴ Corpus, p. 140.

ce sujet ; si l'hypothèse n'est pas totalement à rejeter, car nous manquons d'éléments analysables, elle est à prendre avec prudence.

2. Des défunts sans sépulture ?

Avant toute chose, il est nécessaire de définir le concept de sépulture. En effet le sujet du dépôt 4⁸⁵ n'a pas été considéré comme déposé dans une sépulture par les fouilleurs, mais dans une « fosse pratique » (*a convenient pit*)⁸⁶. Cette interprétation nécessite donc de bien préciser ce que, dans notre étude, nous considérons comme des sépultures.

La définition archéologique donne à ce concept le sens de :

Lieu où ont été déposés les restes d'un ou plusieurs défunts, et où il subsiste suffisamment d'indices pour que l'archéologue puisse déceler dans ce dépôt la volonté d'accomplir un geste funéraire⁸⁷.

En accord avec cette définition, nous baserons notre analyse sur la recherche de ces 2 éléments, celui d'un espace dédié, et celui de l'identification d'un geste funéraire.

Le sujet du dépôt 4 bénéficie donc bien d'une sépulture, car il est déposé dans un espace dédié (une fosse), et la volonté d'accomplir un geste funéraire se voit à travers la position arrangée du défunt et le dépôt d'une céramique à ses pieds.

En l'absence de fosse identifiée, les sujets des dépôts 1, 2 et 3⁸⁸ ont été interprétés par les études antérieures comme des défunts déposés à même le sol, dans le cadre d'une pratique d'exposition des corps. Pourtant, plusieurs éléments contredisent cette interprétation.

Tout d'abord, les connexions anatomiques sont toujours en place. Un corps, exposé à l'air libre, est victime des intempéries et des charognards qui en plus de laisser des traces sur le squelette (ce qui n'est pas non plus le cas ici), dispersent certains os et en emportent d'autres. On pourrait cependant proposer l'hypothèse d'une surveillance des corps exposés (dans un cadre défini) ; mais en plus d'être indémontrable, cette hypothèse ne résiste pas à d'autres éléments visibles sur ces sujets.

⁸⁵ Corpus, p. 139.

⁸⁶ Dandoy, Selinsky, Voigt, p. 48.

⁸⁷ Leclerc, Tarrête, 1988.

⁸⁸ Corpus, respectivement p. 134, 135 et 137.

On voit en effet très nettement, sur la photographie du sujet 3 (figure 16), la présence d'un volume conservé de la cage thoracique, rempli de sédiment. Lors d'une décomposition à l'air libre ce volume ne se conserve pas ; les côtes s'affaissent et/ou se dispersent, et se retrouvent posées à plat contre la colonne vertébrale avant que le corps ne soit recouvert de sédiments. Pour qu'un volume comme celui de ce sujet soit conservé, il est nécessaire qu'il soit recouvert de sédiment avant la décomposition, de façon à ce qu'une quantité suffisamment importante de sédiments vienne, à la décomposition, combler ce volume et maintenir les côtes.

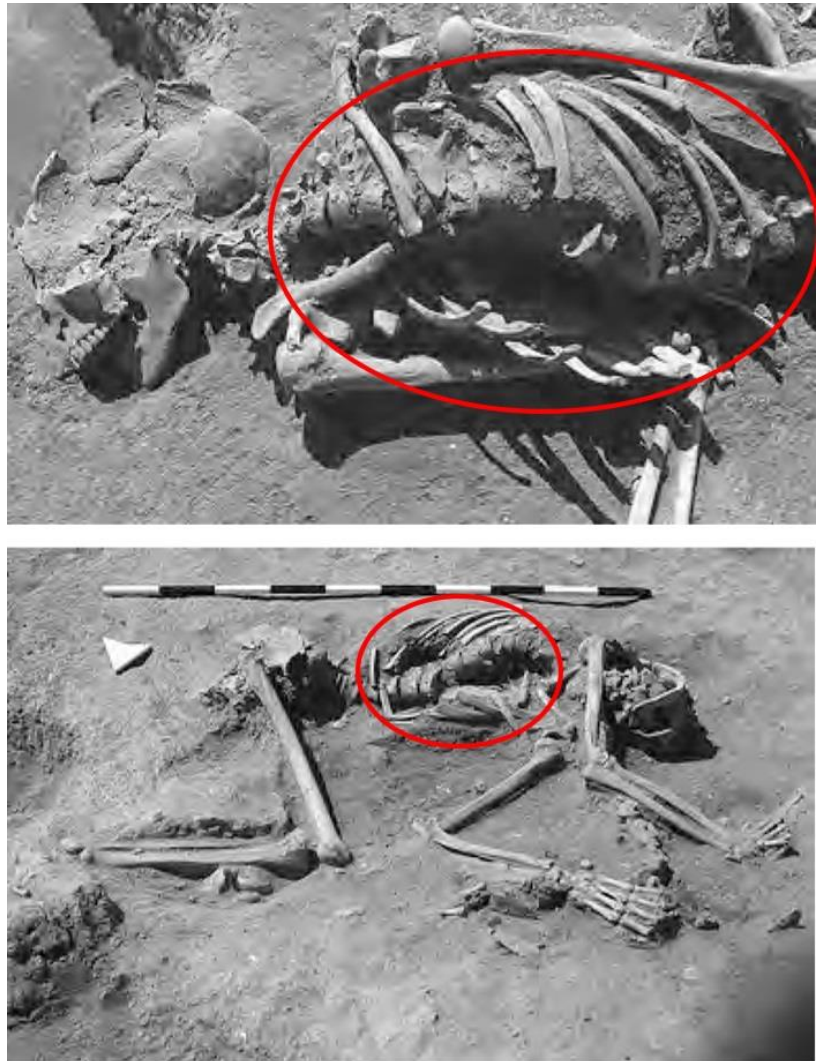


Figure 16 Volume thoracique conservé et comblé par les sédiments des sujets des dépôts 2 et 3 (d'après Voigt, 2012).

Cet élément se voit moins nettement sur le sujet du dépôt 2, qui a une position particulière, mais il est présent, ce qui va dans le même sens que pour le précédent sujet. Nous n'avons aucune représentation du sujet du dépôt 1 ; ce sujet se trouvant néanmoins à proximité immédiate du sujet du dépôt 2 et non loin de celui du dépôt 3, on peut émettre l'hypothèse qu'il en soit de même pour celui-là. Cet élément nous montre que ces sujets étaient recouverts, soit déposés dans une fosse qui a échappé aux fouilleurs, soit déposés au sol et recouverts ensuite. Nous retrouvons donc ici la notion de dépôt dans un lieu défini, première condition à la notion de sépulture.

De plus, un autre élément vient connecter ces sujets entre eux et confirmer l'hypothèse de sépulture ; en prenant également en compte le sujet du dépôt 4, on voit que ces défunts ont été déposés dans une position similaire :

Ces 4 sujets sont en position latérale, sur le flanc droit pour les sujets des dépôts 1, 3 et 4, et sur le flanc gauche pour le sujet du dépôt 2. Ces corps montrent également une position similaire au niveau des jambes, repliées vers l'avant avec un angle plus ou moins fermé (entre 90 et 45° pour les dépôts 1 et 2, et environ à 25° pour les dépôts 3 et 4).

Pour la position du haut du corps en revanche, les similitudes sont moins nettes. Le sujet du dépôt 3 a les bras pliés à environ 45°, les mains et les avant-bras vers l'avant, les bras le long du torse. Le sujet du dépôt 2 semble avoir la même position, mais contrairement au sujet précédent qui est en position latérale parfaite, ce sujet a le haut du corps légèrement basculé en arrière, ce qui provoque un décalage entre les bras. Notons, à propos de ce sujet, que le relevé en plan de l'opération 20 du secteur A révèle la présence d'éléments entre les 2 avant-bras. Si on se réfère à la légende fournie avec ce plan, la couleur correspond au code des os d'animaux (*other bones*). Pourtant, à aucun moment ces éléments ne sont évoqués, on ne sait donc pas de quoi il s'agit.

Sur le sujet du dépôt 1, si les jambes sont en position latérale, le haut du corps est face au sol, un bras de chaque côté du torse, et le bassin est manquant. On remarque également que le sujet du dépôt 1 à la jambe gauche par-dessus les pieds du sujet du dépôt 2. Nous ne disposons pas de présentation en coupe permettant de mieux comprendre la position exacte des 2 sujets (sont-ils en contact direct, il y a-t-il un décalage... ?).

Le sujet du dépôt 4 est en position fœtale, une position assez similaire à celle des sujets des dépôts 2 et 3 mais avec des angles plus fermés. Sur ce sujet aussi, la position des bras est particulière ; le bras droit est plié, la main vers le visage, tandis que le bras gauche est tendu droit, la main au niveau des genoux. Ce sujet est 1 des 3 individus pour lesquels l'étude ostéologique n'a pas proposé de datation⁸⁹. Quant à l'étude archéologique, elle dit de cet individu qu'il est « à peu près contemporain » aux autres individus de l'opération 20, mais sans présenter les éléments qui ont amené cette conclusion. Une céramique est indiquée sur le plan, mais ce mobilier n'est jamais évoqué dans les études antérieures. Nous avons choisi d'intégrer cet individu à notre corpus au regard des similitudes de position entre le sujet de ce dépôt et les autres du même secteur.

Cette position des sujets du secteur A est intéressante ; tout d'abord, des corps ne peuvent pas prendre naturellement cette position, il s'agit donc d'un geste volontaire. Ensuite, cette position est similaire entre les sujets, elle répond donc à une notion codifiée. De plus,

⁸⁹ Selinsky, 2004, p. 63.

dans le cas du sujet du dépôt 3, cette position est associée à un dépôt de céramique, comme pour le dépôt 4. Ces éléments définissent un geste funéraire qui confirme à son tour que ces 4 sujets ont bénéficié d'une sépulture. On note tout de même quelques différences, comme l'angle de fermeture des jambes et des bras. Pour autant, il est nécessaire de rappeler que le niveau de contraction d'un squelette, qui peut influencer sur l'angle pris par des membres repliés, est sujet à un effet de contrainte dû à la pression sédimentaire, et peut donc varier⁹⁰.

Une analyse similaire peut être proposée pour le sujet du dépôt 5⁹¹. Ce sujet a été trouvé dans une fosse, et on retrouve pour ce sujet une position similaire à celle des 4 sujets précédents ; cette similitude n'est visible qu'au niveau des jambes et de la position latérale du corps, la position des bras n'étant pas visible sur les documents dont nous disposons. Au regard de ces éléments, nous proposons donc également pour ce dépôt le statut de sépulture.



Figure 17 Photographie du sujet du dépôt 6 (échelle non documentée) (Voigt, 2012).

Les 2 blocs de pierre ovoïdes visibles sur la photographie (figures 17) sont des meules, dites typiques de l'époque phrygienne ancienne et moyenne (phases 6A et 5), et qui auraient été récupérées et remployées à l'époque hellénistique. Ces meules sont vues par les études antérieures comme liées au premier sujet, celui du dépôt 5, mais sans explication précise :

The body was pinned down securely beneath two heavy grinding stones⁹².

Cette hypothèse nous semble à rejeter. Selon nous, ces meules ne sont pas utilisées pour « plaquer » le sujet du dépôt 6, mais pour aménager le dépôt du sujet du dépôt 5. Nous proposons cette hypothèse au regard de 2 éléments. Tout d'abord, nous ne connaissons pas de précédent avéré d'usage de pierres pour plaquer un défunt à l'intérieur d'une fosse. Ensuite, la disposition des 2 meules, en angle, nous semble mieux fonctionner avec l'orientation du corps du dépôt 5, avec lequel elles sont centrées, que du dépôt 6, avec lequel elles sont décentrées.

⁹⁰ Duday, Courtaud, Crubezy, *et al.*, 1990, p. 39.

⁹¹ Corpus, p. 140.

⁹² Voigt, 2012, p274.

L'analyse de la situation du dépôt 5, en revanche, est plus complexe. La mandibule du sujet est éloignée du crâne, qui lui-même est dans une position qui n'est possible que par une rupture des connexions anatomiques des vertèbres cervicales. Il est possible que ce sujet ait été déposé « en l'état », suite à une décomposition ayant précédé le dépôt ; cependant, une autre hypothèse peut être présentée. Bien que les fémurs soient manquants, on voit que les jambes sont posées dans une position latérale, qui rappelle celle des sujets précédents ; le buste, lui, est face contre le sol. On peut envisager que, suite à la décomposition, le buste au départ en position latérale, ait basculé en avant, amenant le crâne à cogner la meule à l'endroit où l'on voit les fractures post mortem. La mandibule, sous l'effet de ce basculement, aurait pu se retrouver à cet emplacement. Cette hypothèse nécessite cependant 2 choses : que le corps ait été déposé en position surélevée au niveau du buste, et que l'espace ne soit pas comblé par des sédiments, ce qui suppose la présence d'un couvercle (en matière périssable, puisque disparue) recouvrant le corps. Faute d'informations supplémentaires, il est difficile de développer une analyse permettant de valider l'une ou l'autre de ces hypothèses.



Creusement

Vertèbres adultes



Figure 18 Localisation de la fosse du dépôt 7 (d'après Voigt, 2012).

Ce dépôt peut-il donc être qualifié de sépulture ? L'identification d'un geste funéraire est possible, par rapport à la position supposée des jambes, mais peu claire, et l'hypothèse d'un dépôt détritique, au regard de la présence d'éléments de faune dispersés et de céramiques brisées et dispersées (figure 14), peut également être proposée.

Par ailleurs, notons que l'absence du bassin et des fémurs semble être le résultat d'une perturbation due au creusement d'une autre fosse, où ont été mis au jour les sujets du dépôt 7 (figure 18). Cela se voit au regard du creusement visible au niveau du bassin manquant du sujet du dépôt 5, de l'extrémité de l'humérus du même sujet que l'on voit apparaître sur la

photographie du dépôt 7, ainsi que par la présence sur cette même photographie de vertèbre humaine adulte. On voit donc que les sujets des dépôts 5, 6 et 7 ont été déposés dans 2 fosses différentes.

En revanche, proposer une interprétation du rapport entre les dépôts 5 et 6 est difficile car, faute de représentation en coupe, beaucoup d'informations nous échappent. Nous proposons l'hypothèse que le dépôt 6 corresponde à une première sépulture, déposée dans une fosse, qui est recréusée pour une sépulture postérieure aménagée à l'aide d'un parement partiel fait d'anciennes meules récupérées.

Le dépôt 7 est donc aménagé dans une fosse recoupant la fosse des dépôts 5 et 6. Selon l'analyse ostéologique, cette fosse accueillerait 2 sujets, un enfant de 3 ans et un autre de 6 ans⁹³, mais sans fournir de développement. La seule photographie fournie pour ce dépôt montre un certain nombre d'éléments (côtes, fémurs) qui ne peuvent pas appartenir à un sujet de seulement 3 ans, car ils sont trop grands. Ils pourraient convenir en revanche à un sujet de 6 ans. Il a également été indiqué que le crâne et la mandibule n'appartiendraient pas aux mêmes sujets, et qu'on verrait un décalage de taille sur la photographie⁹⁴. Pourtant, là aussi, au regard des éléments à notre disposition, aucun élément ne vient plaider en faveur de cette hypothèse ; aucune différence de taille entre le crâne et la mandibule n'est visible sur le document dont nous disposons, et la connexion anatomique de la mâchoire et la superposition des dents sont cohérentes. Au regard de ce manque d'élément et d'information, la possibilité que ce dépôt n'accueille qu'un seul sujet nous semble envisageable.

Pour le dépôt 9, la présence d'une poignée métallique indiquant que le sujet a été déposé dans un contenant en matière périssable, présente en soi un geste funéraire différent que pour les dépôts précédemment évoqués.

3. Des pratiques funéraires de l'époque hellénistique ?

Si ces corps sont datés de l'époque hellénistique, on remarque cependant que peu d'éléments permettent en réalité de discuter la datation de ces dépôts, et à notre connaissance, aucune datation par ¹⁴C n'a été réalisée.

⁹³ Selinsky, 2004, p. 49.

⁹⁴ Voigt, 2012, p. 275.

Dans le secteur A, selon les fouilleurs, la datation est difficile. Les couches stratigraphiques sont fines et difficiles à identifier. Au regard du mobilier, 2 corps ont été mis au jour, chacun associés à une céramique⁹⁵. Pourtant une seule est citée, celle du dépôt 3, qui est présentée comme une jarre hellénistique, mais aucune autre information supplémentaire n'est apportée. Au final, c'est parce que ces dépôts présentent des caractéristiques particulières assimilées à des traces de sacrifices humains attribués aux Galates qu'ils sont datés de la phase 3A :

In the end, the assignment of a Later Hellenistic/YHSS 3A date for the Area A surface remains is based on the assumption that the unusual forms of bone deposition in Areas A and B are related and roughly contemporary. Support for this assumption comes from the fact that there is nothing in the archaeological or historical record that can account for the bodies found in Area A during the Early Hellenistic/YHSS 3B period, but as we shall see, there is textual evidence from Anatolia and Europe that can place them within the Galatian occupation/YHSS 3A⁹⁶.

Ce problème de datation est encore plus flagrant pour les dépôts 5, 6 et 7⁹⁷. Ici aussi, c'est uniquement au regard de la comparaison supposée entre les données anthropologiques et les pratiques de sacrifices rituels attestées par les textes antiques que ces dépôts se voient datés de la phase 3A :

We do not know the precise date of area A's grimmest deposit, the remains of four people thrown into a deep pit. Even if this burial group were later, their treatment is undoubtedly linked to ritual practices that began in third-century Gordion and would represent continuity of Celtic traditions after the town became part of the Roman province of Galatia⁹⁸.

Donc, le principal élément retenu par les études antérieures pour dater ces dépôts était les pratiques inhabituelles qu'ils pensaient avoir identifiées. Or nous venons de démontrer, concernant les dépôts du secteur A, que ces interprétations étaient erronées. Dès lors, il est nécessaire de rediscuter cette datation.

Nous l'avons dit, aucun des éléments précédemment exposés par les études antérieures ne permet d'attribuer une datation à ces dépôts⁹⁹. En revanche, un des éléments que nous avons développé dans la partie précédente peut nous apporter de nouvelles informations : la pratique d'un geste funéraire consistant à déposer le défunt en position latérale, les membres

⁹⁵ Corpus, dépôts 3 et 4, p. 137-139.

⁹⁶ Voigt, 2012, 266.

⁹⁷ Corpus, respectivement p. 140-143.

⁹⁸ Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002, p. 46.

⁹⁹ Hormis une céramique pour laquelle nous n'avons aucune représentation ou description permettant de valider sa datation.

repliés (dépôts 1, 2, 3, 4, 5, 6) et parfois accompagnés d'une céramique déposée aux pieds du défunt (dépôts 3 et 4).

Pour la période hellénistique, nous ne disposons d'aucun élément de comparaison, puisque les 14 dépôts de notre corpus regroupent l'ensemble des données attribuées à cette période.

Pour la période phrygienne, les études qui se sont intéressées aux pratiques funéraires se sont concentrées sur les tumulus, dont plus de 80 ont été inventoriés au nord-est du site. Nous savons cependant qu'à cette période, les sépultures modestes (à différencier des tombes rupestres et des tumulus) sont soit des inhumations soit des crémations (utilisées à proportions égales et sans distinction chronologique), et aucun geste funéraire particulier n'est connu quant à la position du corps¹⁰⁰. Au final, la période qui livre les meilleurs antécédents avérés est la période hittite.

Une nécropole de la période hittite a en effet été fouillée par Machteld Mellink¹⁰¹, entre 1951 et 1953. Cette nécropole est située à l'extérieur du site, à un endroit par-dessus lequel est par la suite aménagée une nécropole phrygienne avant d'être recouvert par un tumulus (figures 19-20).

Dans cette nécropole, 3 types de sépultures ont été trouvés ; les inhumations en pleine terre, les inhumations en ciste, et les inhumations en *pithos*, ces dernières étant les plus nombreuses (figure 20). Or on voit que les défunts inhumés sont tous en position latérale, sur un flanc ou sur l'autre, et les membres sont repliés (figures 21-22). On constate même sur certaines de ces inhumations (figures 21-22) qu'une céramique est parfois déposée contre le défunt. Ces exemples sont les précédents avérés les plus probants que nous ayons trouvés pour offrir une comparaison aux dépôts 1 à 6 de notre corpus.

¹⁰⁰ Fiedler, 2003, p. 258.

¹⁰¹ Archéologue de l'université de Pennsylvanie, spécialiste du Proche-Orient.

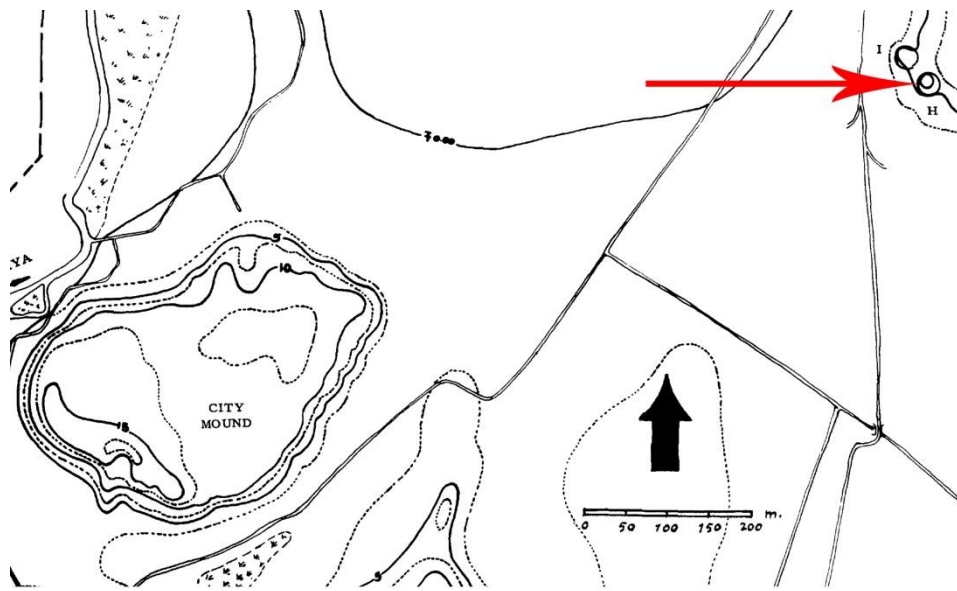


Figure 19 Localisation de la nécropole (flèche rouge) (d'après Mellink, 1956).

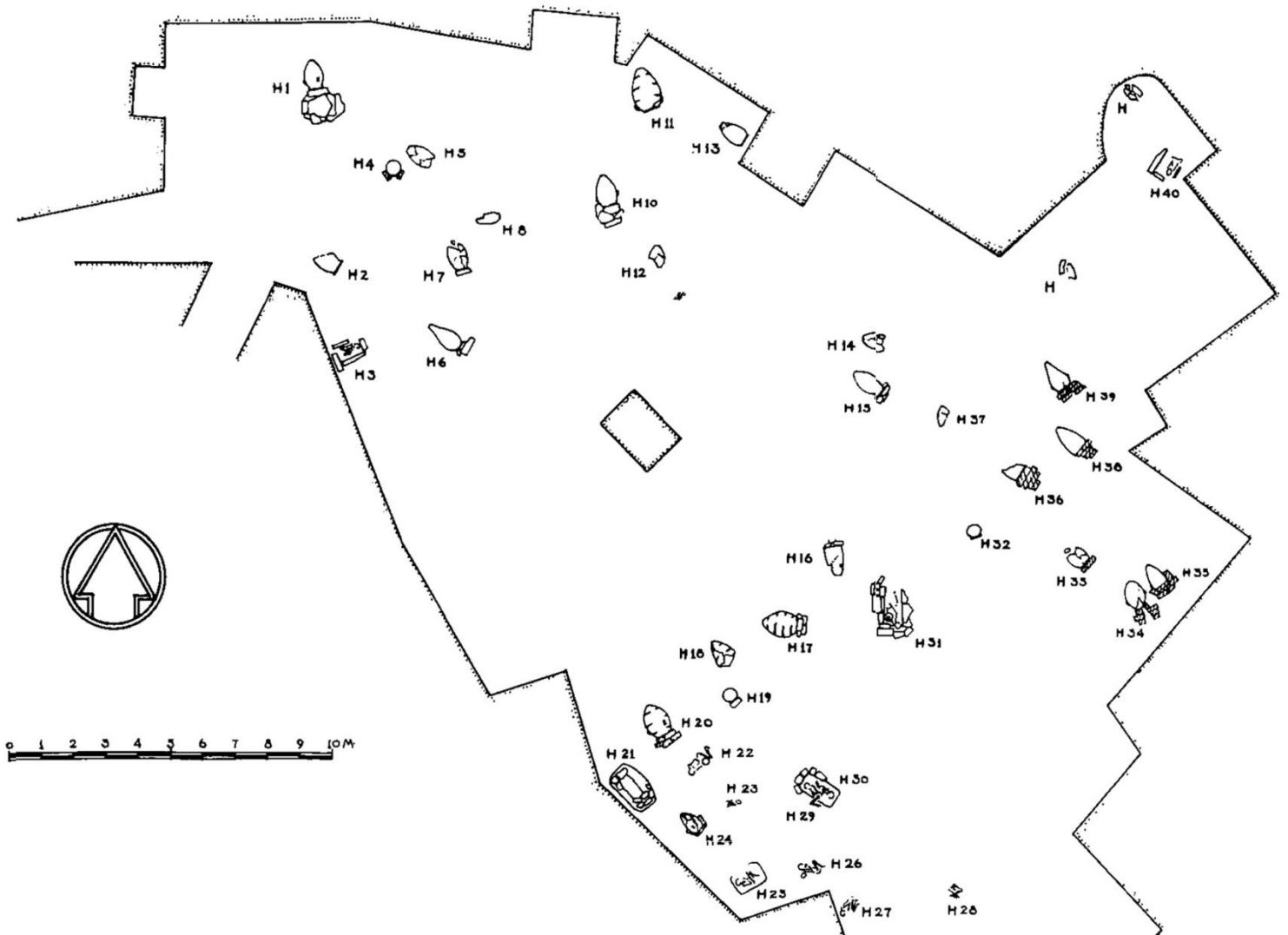


Figure 20 Répartition des sépultures dans la nécropole hittite (d'après Mellink, 1956).



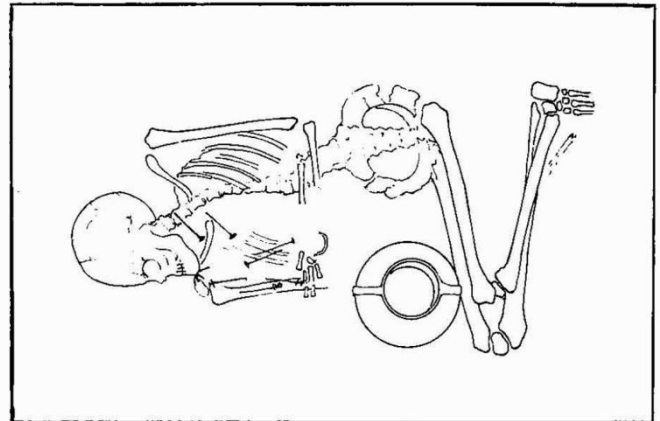
a. H 3, Cist-grave



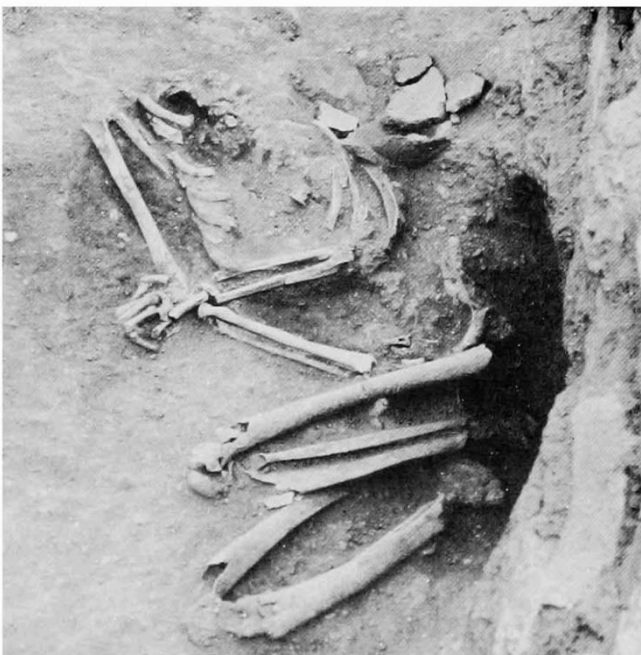
b. H 25, Inhumation



c. H 22, Inhumation



d. H 22, Inhumation,
(Drawing by D. H. Cox.)



e. H 28, Inhumation

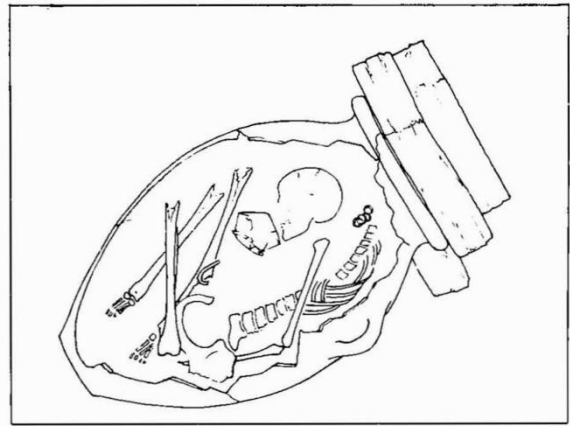


f. H 29, Inhumation

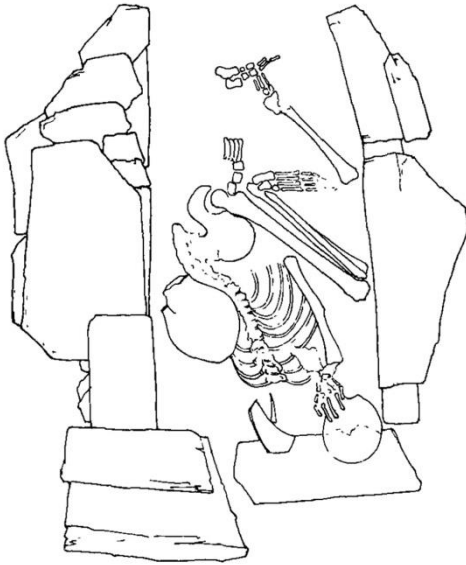
Figure 21 Représentation des sépultures de la nécropole hittite (échelles non documentées) (d'après Mellink, 1956).



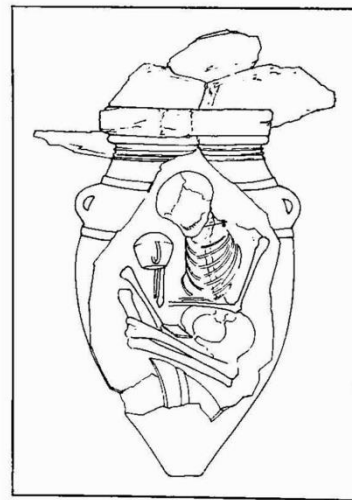
a. H 21, Inhumation



d. H 1, Pithos-burial
(Drawing by D. H. Cox.)



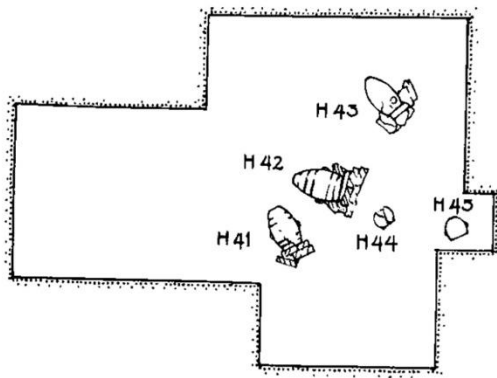
b. Cist Grave H 31. (Drawing by D. H. Cox)



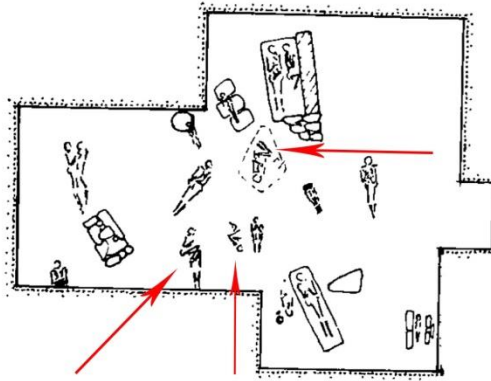
e. H 20, Pithos-burial
(Drawing by D. H. Cox.)

**Figure 22 Représentation des sépultures de la nécropole hittite (échelles non documentées)
(d'après Mellink, 1956).**

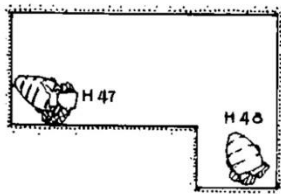
À la fin de la période hittite (entre 1200 et 1100), la nécropole évolue, et des structures d'habitats sont également construites dans ce secteur. De nouvelles pratiques funéraires apparaissent, assimilées à la période phrygienne ; les défunts inhumés sont désormais allongés sur le dos (figures 23-24). Pourtant, la pratique funéraire du dépôt en position latérale et repliée est tout de même encore attestée, mais devient largement minoritaire (figures 23-24, flèches rouges).



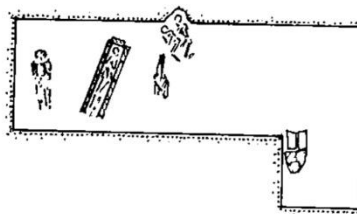
a. Field T, Hittite burials



b. Field T, post-Hittite burials



c. TT 4, Hittite burials



d. TT 4, post-Hittite burials

Figure 23 Représentation des inhumations d'époque phrygienne (échelle non documentée) (d'après Mellink, 1956).

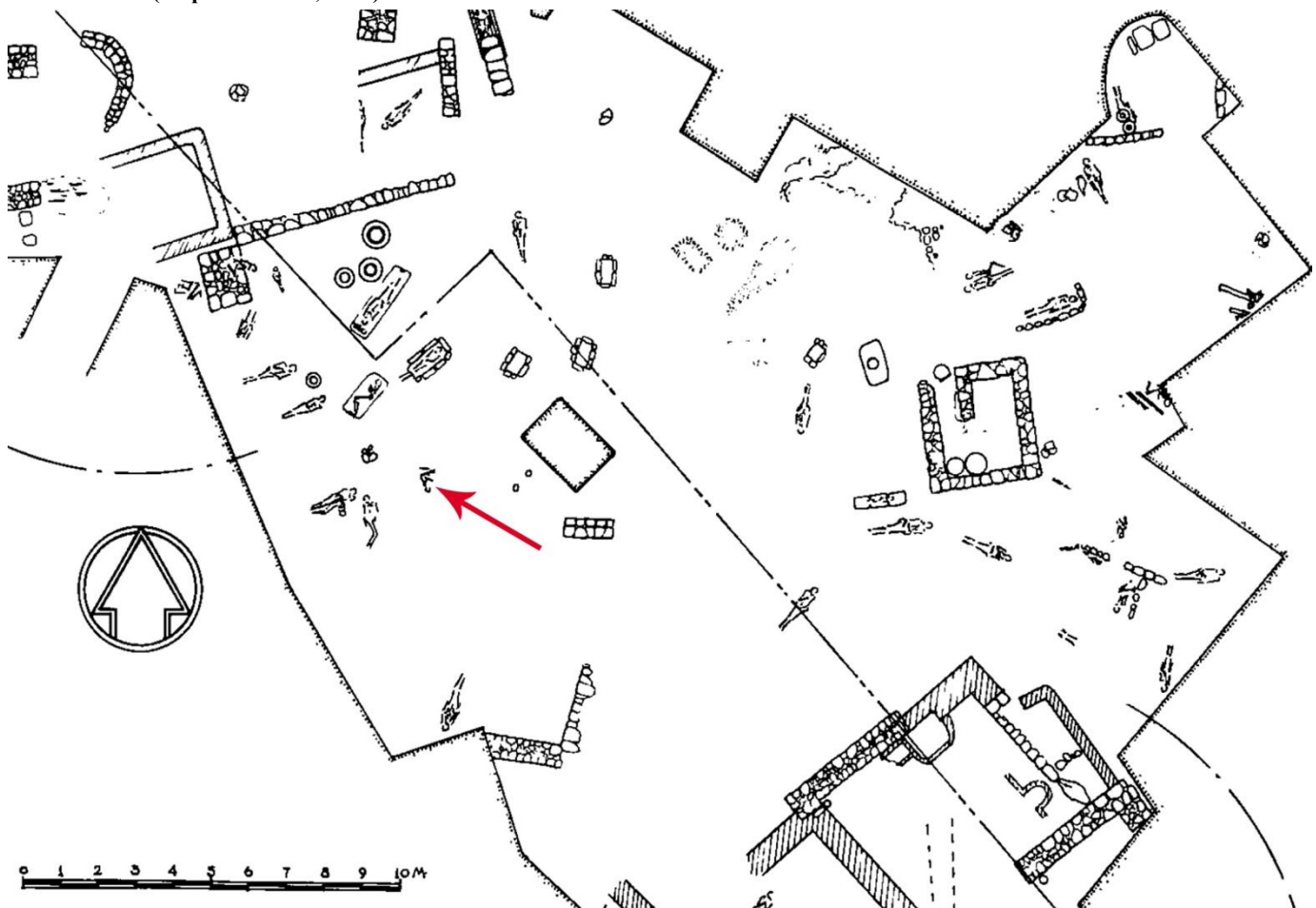


Figure 24 Représentation des inhumations d'époque phrygienne (d'après Mellink, 1956).

Rappelons également que les meules utilisées pour aménager le dépôt 5, sont dites d'époque phrygienne ancienne (phase 6A). Voigt interprétait ces meules comme des pièces récupérées sur des phases anciennes par les Galates, pour être compatibles avec la datation hellénistique de ces dépôts. Au regard de notre démonstration, cette hypothèse n'est plus nécessaire, et il est envisageable que le dépôt 5 et ces meules soient contemporains.

Il y a cependant plusieurs limites à prendre en compte dans cette démonstration. Tout d'abord cette nécropole est éloignée d'environ 900 m de l'endroit où nos dépôts ont été mis au jour. Pour autant, on connaît, à travers toute l'Anatolie du II^e millénaire, des sites aux situations différentes ; 14 sites montrent des nécropoles *intra-muros*, 12 montrent des nécropoles *extra-muros* (c'est dans cette catégorie qu'est classée Gordion), et 3 montrent les 2. La possibilité d'avoir 2 zones de nécropoles, se succédant ou cohabitant, est donc un fait avéré sur d'autres sites.

Ensuite, le caractère sur lequel nous fondons notre comparaison est restreint. En effet cette comparaison n'est proposée qu'au regard de la seule position des défunts. Il peut être risqué de baser l'identification d'une pratique funéraire sur ce seul critère.

Pour finir, rappelons tout de même que la céramique déposée au pied du sujet du dépôt 3 est présentée comme une jarre hellénistique. Pour autant, en l'absence de représentation, de description, et d'analyse, il est tout à fait possible de douter de cette attribution ; par ailleurs, la présence d'une autre céramique au pied du sujet du dépôt 4 n'a pas pour autant permis aux fouilleurs d'en proposer une datation.

Toutefois, au regard de cette démonstration, nous pouvons affirmer que la meilleure comparaison aux dépôts 1 à 6 de notre corpus est offerte par des précédents avérés datés de l'époque hittite. On trouve également des précédents avérés à l'époque phrygienne ancienne, mais ils sont peu nombreux et répondent moins à une norme. Il n'est pas possible de proposer une démonstration absolue de cette hypothèse, néanmoins cette analyse est la plus poussée que nous puissions proposer au regard des données disponibles. Mais cette démonstration doit être prise avec prudence, tant au regard des limites que nous avons énoncées qu'au regard de la non-exhaustivité des données sur lesquelles notre démonstration repose.

C. Les dépôts du secteur B, des assemblages volontaires de restes humains et animaux ?

Les dépôts du secteur B, qui accueillent des mélanges incomplets de restes faunes et d'os humains, ont été eux aussi interprétés comme des traces de sacrifices celtiques. Pour discuter cette hypothèse, nous analyserons d'abord la nature des traumatismes observés sur les sujets, pour ensuite analyser le contexte de ces dépôts et enfin se demander si ces données trouvent ou non des antécédents avérés interprétés comme des pratiques sacrificielles en Europe laténienne.

1. Des traumatismes liés à des actes de violence ?

La décapitation a été envisagée pour les sujets 40860.2 du dépôt 10¹⁰² et 35741.1 du dépôt 13¹⁰³. Dans le premier cas, le sujet ne présente pas de traces traumatiques au niveau des vertèbres, et la décapitation n'est envisagée qu'au regard du dépôt (interprété comme volontaire) de la tête de ce sujet sur le buste d'un autre, le sujet 40860.1. Il est possible, techniquement, de pratiquer minutieusement une décollation qui ne laisse pas de trace sur les vertèbres. Mais pour envisager une telle pratique, complexe, il serait nécessaire de disposer d'éléments attestant d'un contexte culturel ou culturel particulier, ce que nous n'avons pas ici. Envisager une déconnexion anatomique naturelle nous paraît donc être une hypothèse préférable, puisqu'aucun élément n'appuie l'hypothèse de la décapitation.

Sur le second sujet en revanche, celui du dépôt 13, une partie de l'arc neural postérieur est manquant sur la première vertèbre cervicale, dont les bords sont aiguisés. De plus, l'os spongieux (la partie de la vertèbre entre la moelle et l'os compact) présente des signes d'altération. Cette description, si elle est juste, permet en effet de valider l'hypothèse de la décapitation.

¹⁰² Corpus, p. 146.

¹⁰³ Corpus, p. 151.

Cependant, nous n'avons aucune représentation de la vertèbre, nous ne pouvons donc pas discuter la validité des éléments décrits. L'hypothèse de la décapitation de ce sujet peut être admise, mais avec toute la prudence que nécessite cette absence d'élément discutable.

Le dernier traumatisme observé sur un sujet dans le secteur B est visible sur le sujet 42653.3 du dépôt 12¹⁰⁴ (figure 25). Étant donné que cet os a été retrouvé isolé au sein de l'épandage de faune, il a été proposé de voir cette fracture comme le résultat d'un coup tranchant dans le cadre d'un prélèvement sélectif rituel, voir comme le résultat de pratiques anthropophages¹⁰⁵ :

Given that the bone is separated from the rest of the skeleton, a blow seems more likely, and this may be evidence of the offering of marrow to the spirits, a Celtic practice documented by textual evidence from Europe¹⁰⁶.



Figure 25 Localisation des 2 emplacements potentiels de la fracture (flèches rouges) (d'après Selinsky, 2002).

Tout d'abord, l'analyse ostéologique indique sur cet os une « fracture en spirale le long de l'os », sans fournir plus d'information. Or, au regard de la photographie, 2 éléments pourraient représenter une fracture en spirale (figure 25, flèches rouges). Les cassures observées à l'extrémité du fémur sont nettes, elles sont donc probablement péri mortem. Si l'hypothèse du coup tranchant est possible, la nature des traumatismes observés ne suffit pas à en déterminer la cause exacte ; divers chocs violents, dont une chute d'une hauteur

¹⁰⁴ Corpus, p. 149.

¹⁰⁵ Voigt, 2012, p. 283.

¹⁰⁶ Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002, p. 49.

importante, peuvent provoquer des fractures de ce type. On ne peut donc pas confirmer l'hypothèse d'une découpe des membres comme cela avait été proposé.

2. Des assemblages de corps exposés ?

Les dépôts 10, 11¹⁰⁷ et 13 ont été interprétés comme des assemblages volontaires visant à exposer les corps de sujets sacrifiés.

Tout d'abord, notons que l'on ne peut pas proposer d'analyse pour le dépôt 11, puisque nous ne disposons d'aucune représentation tant de l'assemblage en lui-même que des éléments qui le composent.

Le dépôt 10, lui, montre des éléments qui infirment l'hypothèse d'un mélange d'individus exposés à l'air libre et dont les os auraient été mélangés par le passage d'animaux sauvages, ce qui était la théorie proposée par les études antérieures¹⁰⁸. Premièrement, on remarque que l'assemblage prend une forme trapézoïdale sur laquelle on peut identifier 3 alignements de 3 points montrant des effets de paroi (figure 26, haut). Ces alignements semblent correspondre aux limites d'une fosse.

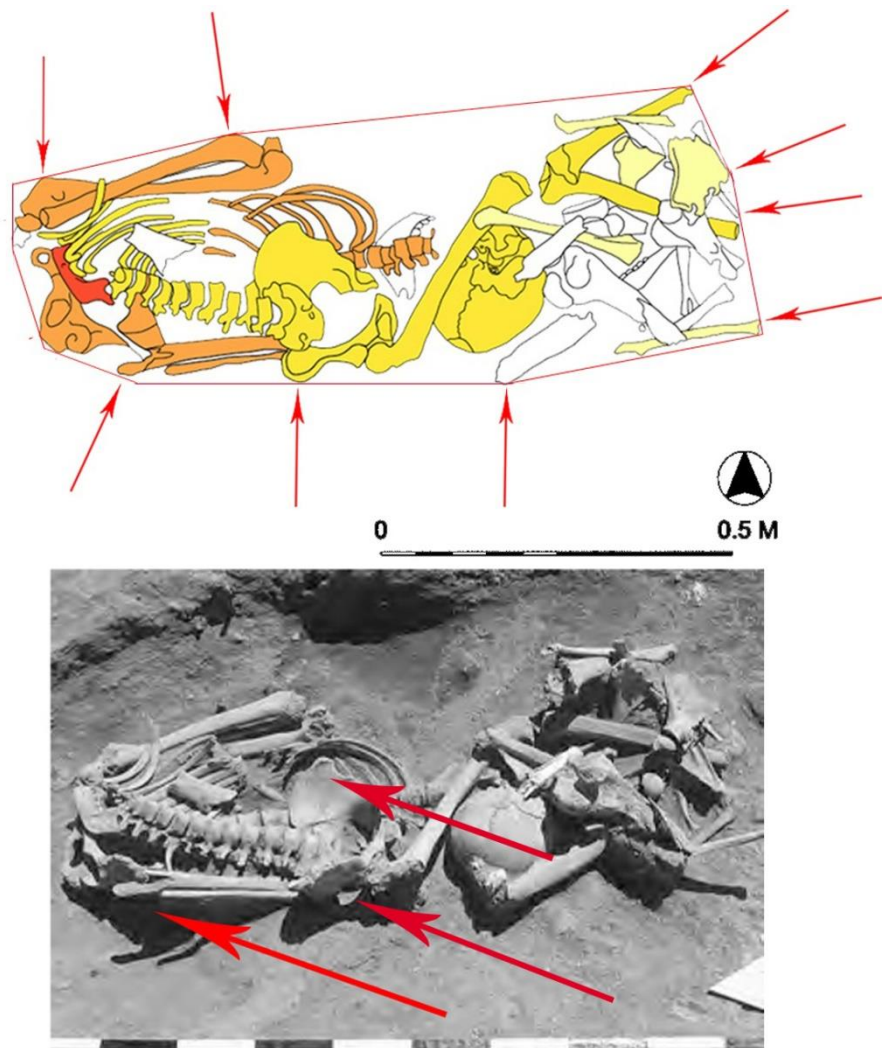


Figure 26 Localisation des limites de fosse et des points de déséquilibres des éléments osseux (flèches rouges) (d'après Voigt, 2012).

¹⁰⁷ Corpus, p. 148.

¹⁰⁸ Selinsky, 2004, p. 49.

Un autre élément soutient l'hypothèse d'une fosse ; on remarque que les 2 os pelviens et principalement l'os pelvien gauche du premier sujet sont en déséquilibre (figure 26 bas). Or, avec la décomposition des ligaments sacro-iliaques, les os pelviens devraient s'affaisser et tomber à plat de chaque côté¹⁰⁹. Ce déséquilibre se voit également sur les os de l'angle sud-ouest du dépôt, qui, si on observe la photographie, semblent être en position plongeante et non pas posés à plat sur le sol (figure 26, bas, flèches rouges). Ces points de déséquilibre, pour se maintenir, nécessitent d'être callés par des limites de fosse.

En revanche, la question du comblement ou non de cette fosse est plus complexe. Ici, nous n'avons pas de volume thoracique conservé, comme nous en avons sur les dépôts 2 et 3. Le déséquilibre de l'os pelvien gauche du premier sujet, au centre de la fausse, ne peut pas être soutenu par un élément de paroi, comme le droit. Cependant, le déséquilibre peut être maintenu par la colonne vertébrale du deuxième sujet située sous l'os (figure 26) ; la représentation

n'est pas assez précise pour confirmer cette hypothèse. En revanche, la colonne vertébrale du premier sujet apporte une information très intéressante. On voit, tant sur la photographie que sur le relevé, que la connexion anatomique est conservée entre le sacrum, les 5 vertèbres lombaires, et les 5 ou 6 dernières vertèbres thoraciques (figure 27). L'asymétrie des forces qui s'exercent sur les vertèbres, du fait du profil sinueux de la colonne, entraîne normalement une rupture des ligaments intervertébraux ; ce fait se retrouve souvent en fouille, où la colonne est fréquemment segmentée en groupes de 2 à 5 vertèbres, suivant l'exercice de ces différentes forces lors de la décomposition du corps¹¹⁰. La présence d'une connexion anatomique aussi longue conservée sur ce sujet, qui par ailleurs repose en déséquilibre sur d'autres éléments

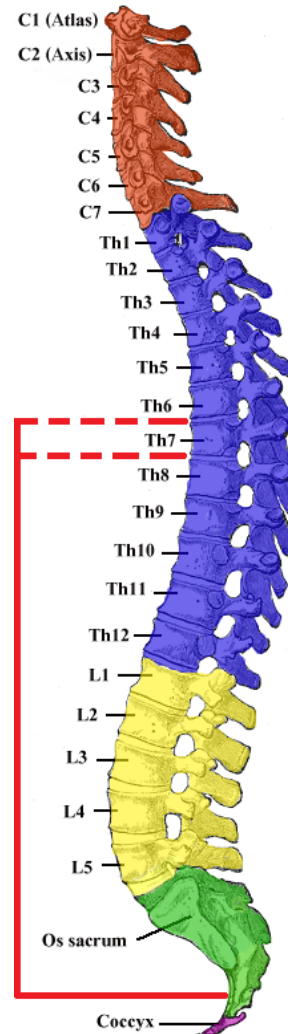


Figure 27 Localisation de la partie conservée de la colonne vertébrale du sujet 40860.1 (schéma issu de physiotherapiepourtous.com).

¹⁰⁹ Duday, Courtaud, Crubezy, *et al.*, 1990, p. 32.

¹¹⁰ Duday, Courtaud, Crubezy, *et al.*, 1990, p. 32.

osseux, est très difficile à envisager sans un maintien provoqué par la pression sédimentaire d'un comblement.

Ensuite, on observe des détériorations sur des os pelviens (sujet non précisé)¹¹¹ présents dans le dépôt (localisation précise non documentée). Ces traces sembleraient indiquer que ces os ont été exposés à l'air libre, où ils ont été victimes des charognards. Cependant, si des traces de ce type sont indiquées sur « *many of the skeletons*¹¹² », les traces sur ces os pelviens sont les seules représentées, et donc les seules attestées. Ces traces confirment cependant que ces sujets, ou au moins une partie, se sont effectivement retrouvés à l'air libre.

L'ensemble de ces éléments nous permet de penser que le dépôt 10 est donc un dépôt secondaire dans une fosse comblée.

Pour le dépôt 13, l'hypothèse d'un dépôt secondaire après décomposition est également envisageable ; l'hypothèse soutenue par les études antérieures voit ce dépôt comme un assemblage volontaire aménagé dans une petite fosse peu profonde, où aurait été disposée consciencieusement une « tête coupée » par-dessus le bassin d'un autre homme, et autour desquels auraient été placés des os de chien. Pourtant, on note un élément paradoxal : l'os pelvien du sujet 35741.2 est décrit comme fortement altéré, par l'exposition aux intempéries et aux charognards. Cependant, cet os est totalement recouvert par le crâne du sujet 37541.1, ce qui aurait dû le protéger des animaux et des intempéries. De plus, ce crâne, lui, ne présente que des traces légères de détérioration, alors qu'il est censé être bien plus exposé. Dès lors, l'hypothèse d'un dépôt secondaire postérieure à la décomposition dans cette petite fosse nous semble à préférer. Il est en revanche difficile de déterminer si cette fosse était comblée.

3. Des pratiques sacrificielles celtiques ?

Aucune démonstration concrète n'a été proposée par les études antérieures pour justifier l'hypothèse de sacrifices humains perpétrés par les Galates. Cette hypothèse proposait uniquement de lier le sujet 35741.1 du dépôt 13¹¹³ à la pratique des « têtes coupées » en Europe laténienne, les sujets 42653 .1, .2 et .3 du dépôt 12¹¹⁴ à des offrandes aux divinités

¹¹¹ Corpus, figure 83, p. 147.

¹¹² Selinsky, 2004, p. 50.

¹¹³ Corpus, p. 151.

¹¹⁴ Corpus, p. 149.

voir à des pratiques anthropophages, et le dépôt 12 en lui-même à des restes de banquets ou de sacrifices de la fête de Samain.

Nous nous heurtons ici à un problème de méthode, car faute de démonstration précise, l'impression est donnée que ces dépôts ont été uniquement interprétés comme rituels, car « inhabituels ». Il est nécessaire de déterminer quelle méthode peut nous permettre de distinguer une pratique rituelle ou sacrificielle, et plus précisément celtique, parmi ces dépôts. Les exemples que nous connaissons en Europe laténienne nous montrent que les dépôts osseux ayant été interprétés comme liés à des pratiques rituelles se distinguent des autres par des critères spécifiques. Nous pouvons donc déterminer quels sont les critères qui, identifiés, peuvent soutenir ce genre d'hypothèse, et les comparer aux dépôts de notre corpus. Nous pouvons retenir comme critère :

- Un contexte culturel, par exemple au sein d'un sanctuaire ou d'un enclos sacré.

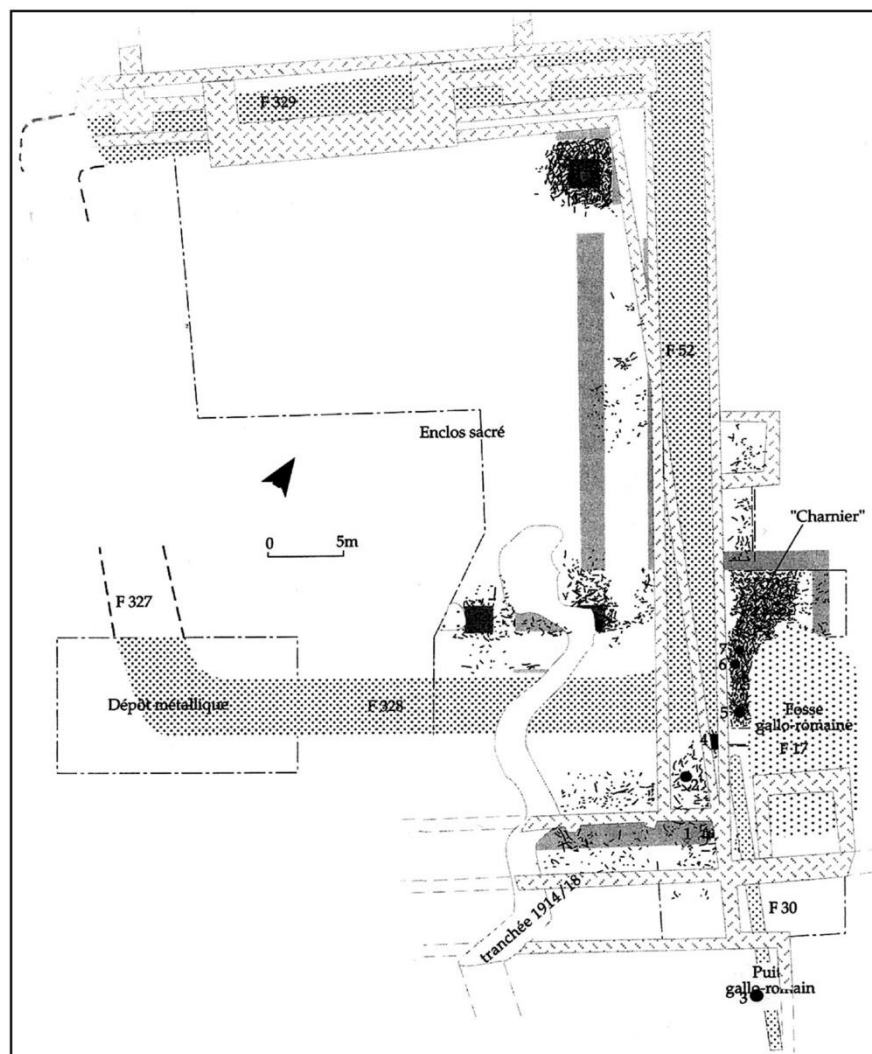


Figure 28 Ribemont-sur-Ancre : plan de l'enclos celtique avec situation des concentrations osseuses. (échelle non documentée) (Rousseau, 2012).

- Une structure dédiée, comme une fosse ou un système d'exposition.

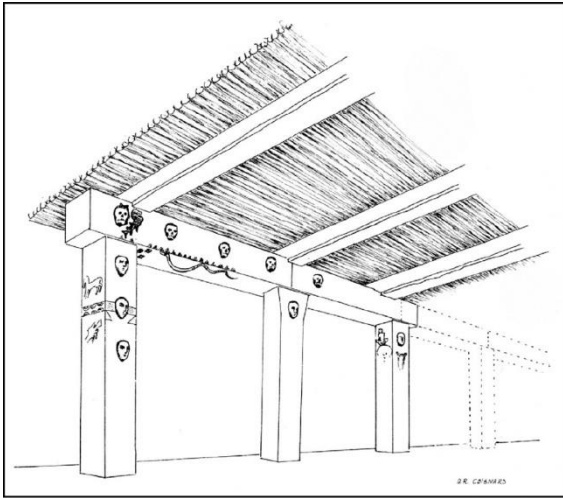


Figure 29 Restitution du portique de Roquepertuse (Rousseau, 2012).



Figure 30 Dépôt secondaire d'ossements de chevaux dans l'un des fossés du sanctuaire de Saint-Just-en-Chaussée (échelle non documentée) (I^{er} siècle) (Méniel, 2008).

- Des récurrences dans la sélection des sujets ou des éléments osseux.

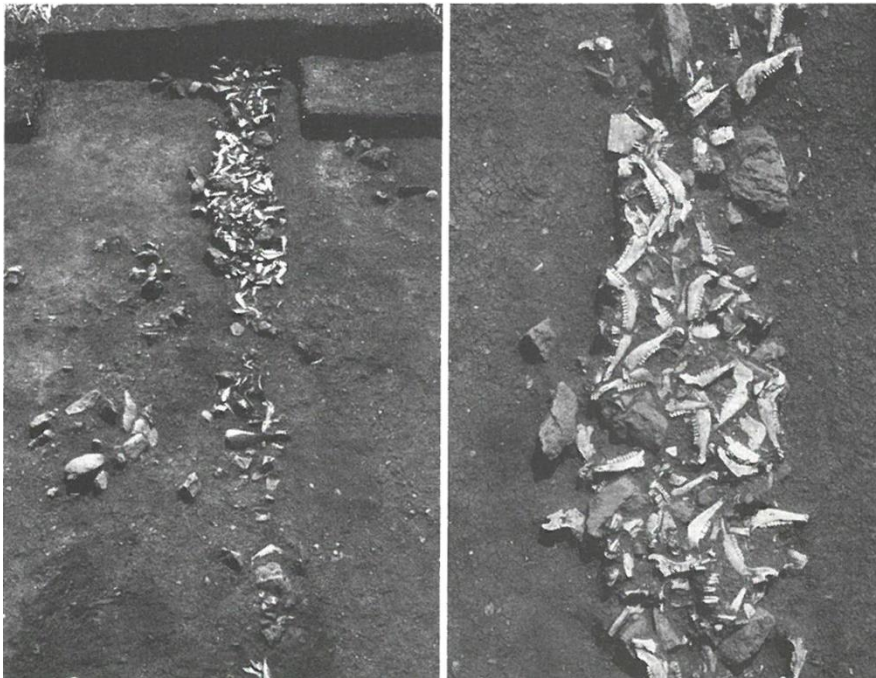


Figure 31 Dépôt de mandibules de caprinés dans l'un des enclos internes du sanctuaire de Corent (II^e siècle) (échelle non documentée) (Méniel, 2008).

- Des récurrences dans les gestes rituels, comme l'orientation des éléments osseux, une forme particulière de disposition.



Figure 32 Assemblage symétrique des quartiers de porcs dans la tombe 6 de Sajopetri (Hongrie) (III^e siècle) (échelle non documentée) (Méniel, 2008).

- Des manipulations post mortem liées à un sens cultuel ou culturel.

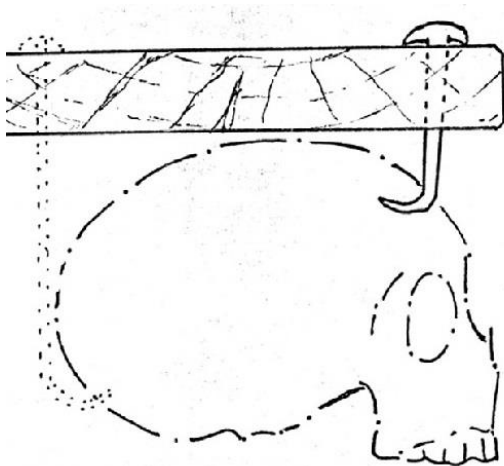


Figure 33 Restitution du mode d'exposition d'une des têtes coupées de l'oppidum de La Cloche (Bouches-du-Rhône) (Rousseau, 2012).

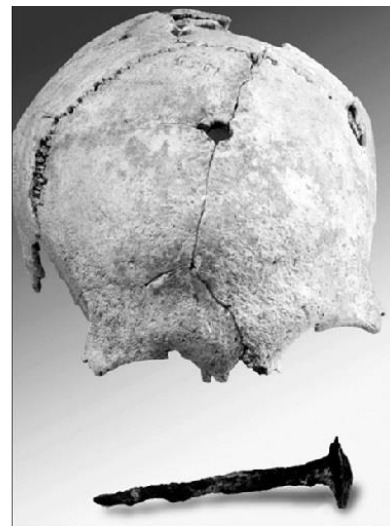


Figure 34 Crâne n°4 d'Entremont avec son clou (échelle non documentée) (Rousseau, 2012).

Concernant le dépôt 13, on ne voit pas de contexte culturel, et quant à la structure, décrite comme « une petite fosse », nous manquons d'éléments plus précis pour en discuter la nature. Il n'y a pas de sélection des sujets, puisque que l'on y trouve 2 humains et un chien. Voigt voyait dans ce dépôt une forme de sélection des éléments osseux, car on y trouve 2 crânes et 2 os pelviens, à chaque fois 1 de chien et 1 d'humain. Cependant, on trouve également dans ce dépôt un fémur de chien ; de plus la notion de sélection est ici très discutable, car selon nous 2 os similaires ne forment pas une sélection.

Nous avons tout de même identifié des éléments, sur le crâne du sujet 35741.1, qui pourraient révéler une décapitation. Mais si décapitation il y a, aucun élément ne révèle une forme particulière de manipulation connaissant des antécédents avérés en Europe laténienne. De plus, d'après la description de l'étude ostéologique, seules les 2 premières vertèbres cervicales, l'atlas et l'axis, sont conservées. L'arc neural postérieur est manquant sur l'atlas, et sur

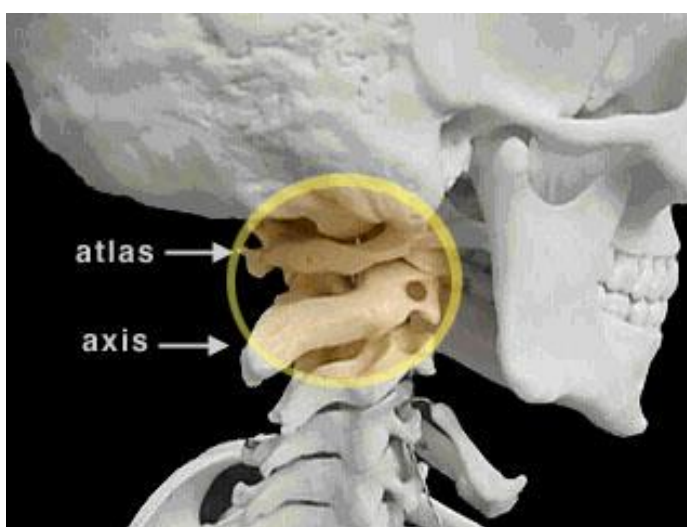


Figure 35 Représentation des 2 premières vertèbres cervicales sur un sujet humain (schéma issu de physiotherapiepour tous.com).

l'axis seules l'apophyse épineuse et les apophyses articulaires supérieures sont conservées. Le reste de la vertèbre est manquant et l'os spongieux présente des signes d'altération. Donc, d'après cette description on voit que les éléments cervicaux endommagés sont situés sur la partie postérieure, ce qui suggère que le ou les coups ont été portés par derrière. De plus, on remarque que de face, l'axis et l'atlas sont protégés par la mâchoire, et qu'il est donc très difficile de les atteindre par l'avant avec un coup tranchant. Or, les observations sur les "têtes coupées" des sites laténiens du Caillar, de Ribemont, de Roquepertuse ou de Glanum présentent majoritairement des coups portés par l'avant¹¹⁵. Porter un coup par l'avant semble moins « logique » pour un coup visant à tuer une personne vivante ; en revanche, il est tout à fait adapté à une décollation pratiquée sur un sujet déjà mort, en imaginant par exemple le sujet tenu par les cheveux et donc avec la tête basculée en arrière, ce qui semble la méthode la plus simple pour réaliser cette opération. On peut donc envisager que des coups portés par

¹¹⁵ Dedet, 2011, p. 287.

l'arrière, au ras du crâne comme on en voit sur le sujet 35741.1, soutiennent plus l'hypothèse d'une décapitation visant à exécuter le sujet (que l'on peut envisager dans divers cadres, comme une condamnation) que d'un geste cultuel ou culturel visant à récupérer le crâne. Aucun élément probant ne vient donc soutenir, pour le dépôt 13, l'hypothèse d'un dépôt rituel, et encore moins lié à des pratiques celtiques.

Le dépôt 12, lui, ne présente ni contexte cultuel, ni structure dédiée, ni sélection des sujets, puisqu'on trouve dans ce dépôt des restes d'humains, de chevaux, d'ânes, de porcs, bovins et ovins. En revanche, il y aurait selon les études antérieures, une sélection des éléments osseux ; les humains, les chevaux et les porcs seraient majoritairement représentés par des fragments crâniens et pelviens, et les autres animaux par des bustes et des membres. Le problème posé par cette hypothèse est que nous ne disposons d'aucune information pour la discuter, puisque nous n'avons aucun répertoire ou représentation des éléments fauniques de ce dépôt. Sur le relevé, on aperçoit seulement qu'absolument aucun geste ou manipulation n'est identifiable. En soi, ce dépôt est très proche des restes détritiques que l'on retrouve sur de nombreux sites de diverses natures (figures 36-37).



Figure 36 Restes fauniques mis aux jours dans des fossés détritiques sur le site de Saint-Just-en-Chaussée dans l'Oise (échelle non documentée) (Méniel, 2010).



Figure 37 Restes fauniques mis aux jours dans des fossés détritiques sur le site de Thaon dans le Calvados (échelle non documentée) (Méniel, 2012).

Concernant les éléments osseux humains mis au jour au sein du dépôt 12, l'aspect rituel a été envisagé tout d'abord au regard d'une sélection des parties humaines autour du crâne et de l'os pelvien¹¹⁶. Pourtant lorsque l'on regarde les éléments osseux du dépôt, on note la présence de 3 fragments de crâne (dont il n'est pas précisé s'il s'agit ou non de fragments de sujets différents), 1 mandibule, 1 sacrum, 5 « os longs » (type fémur humérus tibia péroné ou cubitus), et 3 fragments d'os non identifiés. L'argument d'une sélection des ossements humains dans ce dépôt est donc à réfuter.

L'hypothèse de pratiques anthropophages a été envisagée au regard des traces de violences sur le fémur du sujet 42653.3, et du fait que l'on retrouve des ossements humains au sein d'un épandage faunique. Cependant, nous avons démontré que les traumatismes visibles sur ce sujet ne permettraient pas de conclure assurément à des traces de violences volontaires et encore moins à une section du membre. Ensuite, aucun des ossements humains présents dans ce dépôt ne présente de marque liée à une activité de boucherie ou de cuisine, et aucune trace d'exposition au feu n'est signalée.

Qu'il s'agisse du dépôt 10 ou du dépôt 13, le problème est similaire. Le fait de trouver des éléments humains et fauniques mélangés ne peut pas être, en soi, un marqueur de pratique culturelle. Réfléchir et interpréter le rapport au corps et à la mort selon des critères contemporains n'est pas recevable, car nous sommes ici dans un contexte où le rapport au traitement des défunts est fondamentalement différent, et où l'association d'un défunt à une sépulture n'est pas quelque chose de systématique¹¹⁷. En témoignent, par exemple en Europe laténienne, les nombreux restes humains trouvés dans des contextes « détritiques », comme des fossés (figure 38). Si elle n'est pas associée à d'autres éléments probants, la présence d'un ossement humain hors d'un contexte de sépulture et/ou mélangé à des éléments de mobilier ou des restes fauniques n'est pas en soi porteuse de traces de pratique culturelle.

Cependant pour confirmer l'hypothèse d'un dépôt détritique, nous aurions besoin de présenter des précédents avérés locaux, mais nous nous heurtons ici à une absence de donnée qui nous semble liée à un défaut de recherche ; nous n'avons trouvé aucune publication s'intéressant ou même présentant des éléments de quelque nature que ce soit en contexte détritique. Il semblerait que dans un contexte riche en structure architecturale et en mobilier, les chercheurs n'aient pas trouvé d'intérêt pour ces données. Il serait pourtant nécessaire de les connaître pour présenter une analyse complète des dépôts de notre corpus.

¹¹⁶ Voigt, 2012, p. 272.

¹¹⁷ Rousseau, 2010, p. 181.



Figure 38 Tête osseuse *in situ* parmi le mobilier d'un fossé sur le site du Verbe Incarné à Lyon (photographie du service archéologique municipal de Lyon, Rousseau 2012).

De plus, l'identification de « rituels celtiques » par les études antérieures présente ici aussi un problème que nous avons déjà abordé, celui du raisonnement circulaire quant à la présence galate sur le site. Aucun élément de datation probant n'a été présenté pour, tout d'abord réellement dater ces dépôts de la période hellénistique, mais surtout de la phase 3A, celle où est envisagée cette présence galate ; il est juste indiqué que stratigraphiquement, ces dépôts seraient issus d'un niveau situé entre les strates phrygiennes tardives et le niveau de surface à partir desquelles les tombes romaines ont été creusées¹¹⁸.

Le raisonnement présenté ici présuppose donc la présence de Galate, identifie des dépôts osseux inhabituels à des pratiques celtiques au nom de cette supposition, et donc date sans autre argument ces dépôts de la phase 3A, ce qui vient donc ensuite confirmer la présence de Galate sur le site.

En réalité, ce raisonnement ne fonctionne ni dans un sens, ni dans l'autre ; il n'y a aucun élément concret qui permet de dater ces dépôts de la phase 3A et donc de les lier chronologiquement à une présence galate, ni aucun élément archéologique qui permet de trouver des antécédents avérés en Europe laténienne, et donc de les lier culturellement à des pratiques celtiques.

¹¹⁸ Voigt, 2012, p. 265.

Chapitre III

Le mont de la citadelle et ses structures

L'occupation du mont de la citadelle présenterait, selon les études antérieures¹¹⁹, une rupture nette caractérisée par un réaménagement des structures du site et un changement dans les techniques architecturales. Cette rupture, qui justifie la distinction entre les phases 3B et 3A¹²⁰, serait la manifestation archéologique de l'installation des Galates sur le site. Nous analyserons donc l'évolution chronologique de l'occupation du site, puis nous verrons si un changement dans l'aménagement du site ou l'architecture est identifiable. Il est également nécessaire de se demander, indépendamment de ces résultats, si l'analyse des formes d'occupation d'un site est une méthode efficace pour identifier la présence d'une population particulière.

A. L'occupation du mont de la citadelle et son évolution

Nous présenterons tout d'abord ici la logique avec laquelle nous avons appréhendé l'occupation du mont de la citadelle, dont les structures ont été répertoriées dans notre corpus¹²¹. Nous discuterons ensuite les datations qui ont été données à ces structures, afin de voir si cette évolution montre un changement radical vers le milieu du III^e siècle pouvant être interprété comme l'installation d'une nouvelle population sur le site.

1. Les secteurs et les structures étudiés

Les 5 secteurs étudiés dans notre étude¹²² correspondent aux secteurs de fouilles ; nous avons également repris les noms originaux donnés par les fouilleurs, hormis « l'épandage sud », que

¹¹⁹ Selinsky, 2010, Voigt, 2012, Wells, 2012.

¹²⁰ Voir *infra*, p. 27.

¹²¹ Corpus des structures, p. 23-127.

¹²² Voir corpus, carte 2 p. 26.

nous avons nommés ainsi, car seul un amas important de céramiques hellénistiques y a été signalé¹²³. Nous avons identifié 45 structures sur ces 5 secteurs. Les études antérieures utilisant des nomenclatures assez différentes pour classer les données issues des fouilles (à l'échelle des pièces, à l'échelle des bâtiments, à l'échelle des zones...), nous avons choisi de classer les structures de notre corpus à l'échelle de « l'ensemble » (un bâtiment, une rue pavée, un mur de fortification, etc.), au sens d'un regroupement de « faits ».

Nous présenterons ces 5 secteurs par ordre croissant en termes de nombre de structures et d'intérêt pour notre sujet.

Le secteur de « l'épandage sud » est une petite extension des anciennes tranchées ouvertes au début du XX^e siècle¹²⁴. Sa superficie n'est pas documentée, mais on voit d'après les relevés en plan¹²⁵ qu'elle est d'environ 100m². Les fouilleurs y ont mis au jour des structures romaines, et ne mentionnent pas de potentielles structures sous-jacentes. Pourtant, ils évoquent succinctement la présence de cet amas important de céramiques hellénistiques. Si aucune autre information n'est donnée sur ce niveau, il permet au moins de montrer que l'occupation du site à l'époque hellénistique concerne visiblement l'ensemble du plateau du mont de la citadelle, dont la moitié sud n'a été fouillée que sur ses périphéries ouest, sud et sud-est.

Le secteur sud-est est une zone d'environ 200 m², d'après les plans¹²⁶. Selon les fouilleurs, y ont été mises au jour 3 structures d'habitats mitoyennes formant un îlot orienté nord-ouest/sud-est, avec les portes ouvertes côté nord. Mais selon nous, la structure intermédiaire¹²⁷ n'est pas un habitat, mais un espace ouvert ou une voie de circulation entre les structures ouest¹²⁸ et est¹²⁹, qui elles sont des habitats.

La *Upper Trench Sounding* est une petite extension (environ 130 m² d'après les plans¹³⁰) au sud de la *Main Excavation Area*. Les structures d'habitats mises au jour sur ce secteur sont intéressantes, car c'est au nom d'une « particularité architecturale » visible sur la

¹²³ Burke, Sams, 2006, p. 371.

¹²⁴ Voir *infra*, p. 25.

¹²⁵ Burke, Sams, Goldman, 2005, p. 382.

¹²⁶ Burke, Sams, Goldman, 2005, p. 382.

¹²⁷ Corpus, structure 10, p. 44.

¹²⁸ Corpus, structure 9, p. 43.

¹²⁹ Corpus, structure 11, p. 45.

¹³⁰ Voigt, 2012, p. 256.

structure 7 de ce secteur¹³¹ que Voigt proposait de voir modification des techniques architecturales suite à l'arrivée des Galates.

Le secteur nord-ouest se trouve au bord du plateau, à l'endroit où la pente est la plus forte. Sa superficie, d'après les plans, est d'environ 1400 m². Si ce secteur ne comporte que 5 structures, c'est principalement à partir des structures de ce secteur que des interprétations sur l'occupation galate du site ont été présentées par les études antérieures¹³².

La *Main excavation Area* est le plus grand secteur fouillé sur le mont de la citadelle. Ce secteur a une superficie d'environ 2,5 hectares¹³³, et occupe la moitié nord-est du plateau. Nous avons identifié 33 structures sur ce secteur. Étant donné la superficie importante, nous avons repris également une sous-division dans notre corpus, la « zone », qui correspond aux zones de fouille telles qu'elles sont présentées dans la thèse de Wells consacrée à ce secteur (figure 39).

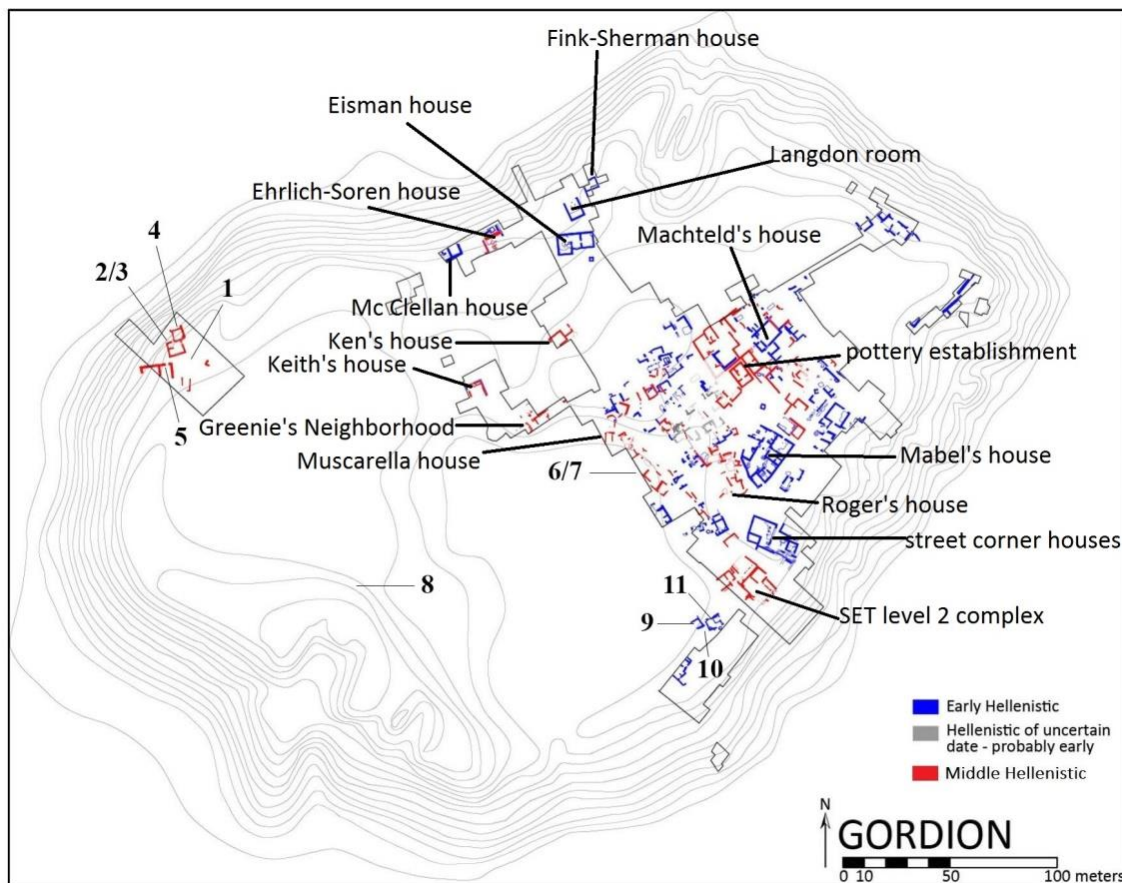


Figure 40 Répartition des « zones » sur la *Main Excavation Area* (d'après Wells, 2012).

¹³¹ Corpus, p. 40-41.

¹³² Voigt, 2012, p. 247-259.

¹³³ Voigt, 2012, p. 240.

2. Les méthodes permettant d'établir la chronologie des structures

Les études antérieures ont proposé des datations pour ces structures intégrées à notre corpus, ce qui leur a permis de distinguer les bâtiments entre les phases 3B et 3A. Nous verrons ici comment ces datations ont été établies, et quels sont les éléments qui nous permettent de les discuter et de revoir certaines d'entre elles.

a. La stratigraphie et la chronologie relative du site

Le séquençage stratigraphique du mont de la citadelle que nous avons déjà présenté¹³⁴ est à l'origine de la distinction en 2 grandes phases de l'occupation à l'époque hellénistique.

Ce séquençage a été établi grâce à 2 tranchées de sondage, la *Upper trench Sounding*, et la *Lower Trench Sounding*, (figures 40-41). Voigt a cherché à identifier les changements identifiables au niveau des artefacts, des vestiges d'activités humaines ou des processus de dépôt, afin de mettre en évidence les différentes phases d'occupation. Elle explique que les datations proposées pour chaque phase ont été établies au regard des estimations de temps nécessaire à l'accumulation de couches, et des typochronologies des artefacts découverts, tout en affirmant vouloir se détacher des sources historiques :

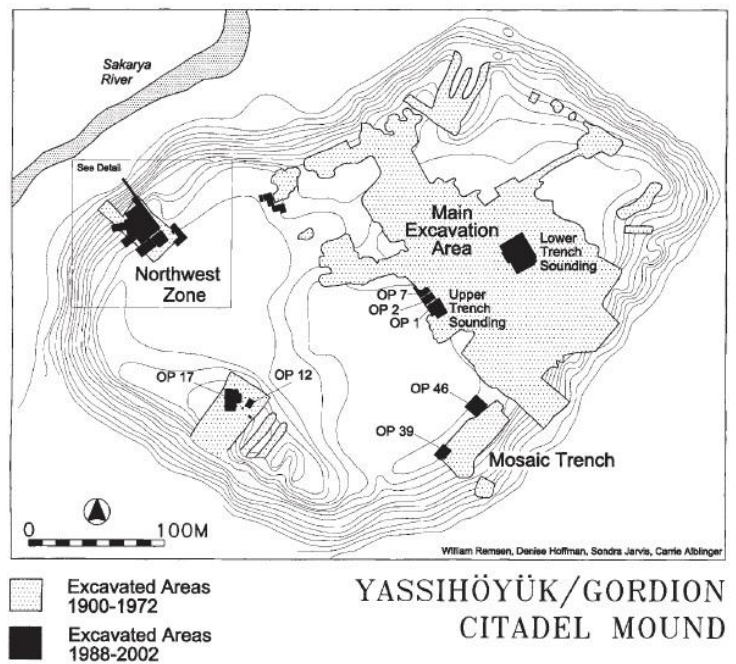


Figure 40 Localisation de la *Lower Trench Sounding* et de la *Upper Trench Sounding* (Voigt, 2012).



Figure 41 Photographie de la *Lower Trench Sounding* et de la *Upper Trench Sounding*, en arrière-plan (Voigt, 2012).

¹³⁴ Voir *infra* p. 27.

*The dates for each phase were based on a suite of methods that included estimates of the time required for different kinds of strata to accumulate, radiocarbon determinations, dendrochronology, and artifact parallels with other sites*¹³⁵.

La distinction entre les deux phases hellénistiques, elle, est faite au regard des changements dans l'aménagement du site et dans les méthodes architecturales :

*Although the evidence is meager, the break between YHSS 3B and 3A is based on changes in construction and orientation of the architecture*¹³⁶.

b. Les éléments de chronologie absolue

Beaucoup d'éléments de mobilier, qui sont pourtant des marqueurs chronologiques, n'ont pas été répertoriés et étudiés, et faute de représentation de ces objets nous ne pouvons pas les prendre en compte. Par exemple, 3 fibules en bronze sont signalées pour la *Main Excavation Area*¹³⁷, et une fibule filiforme en fer de type laténien a été mise au jour en 2001¹³⁸ (localisation précise non documentée). Pourtant aucune de ces fibules n'est décrite ou représentée, alors que ce sont souvent de bons marqueurs chronologiques.

Au final, les seules catégories de mobilier exploitables dans notre étude sont les monnaies, les amphores et les céramiques. Les monnaies se retrouvent dans 2 contextes différents sur le site : isolées et sous forme de dépôts ; on retrouve 38 monnaies isolées, au sein de 12 structures¹³⁹, et 2 dépôts, qui ont été retrouvés au sein des structures 44 et 45¹⁴⁰. Le premier intègre des monnaies datées de la fin du IV^e siècle à 291-284, et le second intègre des monnaies datées de la fin du IV^e siècle à la seconde moitié du III^e siècle.

Les amphores, elles, se retrouvent dans 11 structures différentes¹⁴¹, réparties dans la *Main Excavation Area* et le secteur nord-ouest. Ces amphores ont été étudiées et datées par Mark Lawall¹⁴². 2 types d'amphores sont importés sur le site : celles de Thasos et celles de Rhodes. Les amphores rhodiennes sont de loin les plus nombreuses, avec 32 exemplaires

¹³⁵ Voigt, 2012, p. 241.

¹³⁶ Voigt, 2012, p. 253.

¹³⁷ Corpus, structures 15, 16 et 25, p. 56, 58 et 75.

¹³⁸ Voigt, 2003, p. 17.

¹³⁹ Corpus, structures 12, 13, 15, 16, 25, 27, 30, 31, 32, 39, 42, 43.

¹⁴⁰ Corpus, p. 125-127.

¹⁴¹ Corpus, structure 4, 14, 15, 16, 24, 25, 26, 27, 32, 36 et 39.

¹⁴² Lawall, 2006, 2008.

signalés ; ces amphores rhodiennes sont datées de la fin du III^e siècle à la première moitié du II^e siècle¹⁴³.

Les céramiques, elles, se retrouvent dans toutes les structures. Si ce type de mobilier est fréquemment utilisé comme marqueur chronologique, pour ce site la question est plus complexe ; en effet, les types de céramique bien connus, comme les imitations attiques d'époque hellénistiques, sont très rares sur le site, et il n'existe pas d'étude comparative des céramiques locales pour l'ouest de l'Anatolie hellénistique¹⁴⁴ ; les céramiques mises au jour sur ce site forment le premier corpus pour lequel une typochronologie a été établie.

Nous voyons donc que les seuls éléments dont nous disposons pour discuter les datations des structures proposées par les études antérieures sont ces éléments de mobilier, les monnaies, les amphores et les céramiques.

2. Discussion et interprétation des datations

Nous discuterons ici des structures pour lesquelles nous proposons une datation différente de celle proposée par les études antérieures, ainsi que de l'éventuelle destruction du site en 189 par l'armée du consul Vulso¹⁴⁵. Nous verrons ensuite, au regard de ces datations, si l'on observe effectivement un changement dans l'aménagement du site entre les phases 3B et 3A et si l'on peut lier la phase 3A à l'occupation galate.

a. Discussion de la datation des structures

Les structures mises au jour sur le secteur sud-est¹⁴⁶ ont été classées par Wells, dans sa carte de répartition, dans la catégorie des structures de la phase 3B¹⁴⁷. Nous pensons pourtant que des éléments montrent que ces structures sont également occupées à la phase 3A.

Tout d'abord d'après les fouilleurs, ce secteur connaît une occupation qui est continue, faite de reconstruction et de réaménagements successifs¹⁴⁸. Ensuite l'occupation de ce secteur

¹⁴³ Lawall, 2008, p. 112.

¹⁴⁴ Stewart, 2010, p. 129.

¹⁴⁵ Voir *infra* p. 11 et corpus, texte 3, p. 15.

¹⁴⁶ Corpus, structure 9-11, p. 43-45.

¹⁴⁷ Corpus, carte 1 et 2, p. 25-26.

à la phase 3B est attestée par des éléments de mobilier qui sont extérieurs aux structures ; on trouve en effet deux fosses détritiques (localisation précise non documentée) contenant les fragments d'une amphore éphésienne datée de la première moitié du III^e siècle et d'un canthare peint daté de la fin du IV^e au début du III^e siècle.

Au sein des structures, seule la structure 9 dispose d'un mobilier répertorié avec des marqueurs chronologiques : un fragment de bol daté de la I^{ère} moitié du II^e siècle, des céramiques importées (nombre non documenté) datées du II^e et du I^{er} siècle, dont un *lagynos* daté du milieu du II^e siècle¹⁴⁹. Cette structure est donc occupée à la phase 3A.

La structure 11 n'a pas de mobilier daté répertorié. Mais ce bâtiment présente la même orientation que la structure 9 et des caractéristiques architecturales similaires. Nous pouvons donc envisager que ces 2 structures soient contemporaines.

Nous proposons donc, pour les structures 9 et 11, une datation de la phase 3B à la phase 3A commençant au plus tôt à la fin du IV^e siècle et se terminant au plus tôt au I^{er} siècle.

Sur la *Main Excavation Area*, dans la zone de la *Street Corner Houses*¹⁵⁰, la chronologie est très difficile à établir. Wells, s'il date cette zone de la phase 3B, reconnaît également qu'il est très compliqué de comprendre l'occupation de la zone à la phase 3A.

Autre difficulté, le mobilier est cité à l'échelle de la zone, et non à l'échelle des structures, ce qui empêche d'en discuter individuellement la chronologie. Pour autant, à l'échelle de la zone, on retrouve¹⁵¹ :

Phase 3B	Phase 3A
2 lampes (une en bronze, et une en céramique datée de la phase 3B).	Une lampe
7 monnaies (3 non identifiées, 2 d'Alexandre, et 2 macédoniennes datées de 258-202 et 286-277)	2 monnaies (1 d'Antiochos II, datée de 261-246, et 1 macédonienne)
1 base de colonne « en champignon ».	1 anse estampillée d'amphore rhodienne (240-205)
1 fibule en bronze.	1 fragment de couteau en bronze
1 « sculpture d'oiseau ».	1 fragment de céramique avec graffiti
1 fragment de statuette en terre cuite de Cybèle.	1 fragment de serpe en fer
	1 « tête de cheval » et 1 « masque comique » en terre cuite

¹⁴⁸ Sams, Burke, 2007, p. 330.

¹⁴⁹ Sams, Burke, Goldam 2006, p. 368.

¹⁵⁰ Corpus, structures 16 à 23, p. 58-66.

¹⁵¹ Hormis les monnaies, les amphores et les céramiques, les raisons de l'attribution de ces objets à une phase ou à une autre ne sont pas expliquées.

Il y a donc bien une occupation de la zone à la phase 3A, comme le montre la monnaie d'Antiochos et les amphores. À l'inverse, les indices d'une occupation à la phase 3B sont assez limités, alors même que les monnaies, si elles offrent un bon *terminus post quem*, sont des *terminus ante quem* assez imprécis car elles peuvent circuler sur un temps indéterminé après leur émission (preuve en est, le spectre chronologique assez large des 2 dépôts que nous avons évoqué précédemment).

De plus, on remarque que ces structures sont organisées de façon cohérente, le long d'une voie de circulation pavée ; elles pourraient donc être contemporaines les unes des autres (figure 42). Ensuite, la structure 17, datée, elle, de la phase 3A, est parallèle et très proche du mur sud-ouest de la structure 16, datée de la phase 3B. Il est envisageable qu'il s'agisse d'une extension ou d'une reconstruction d'un même bâtiment, à 2 états différents.

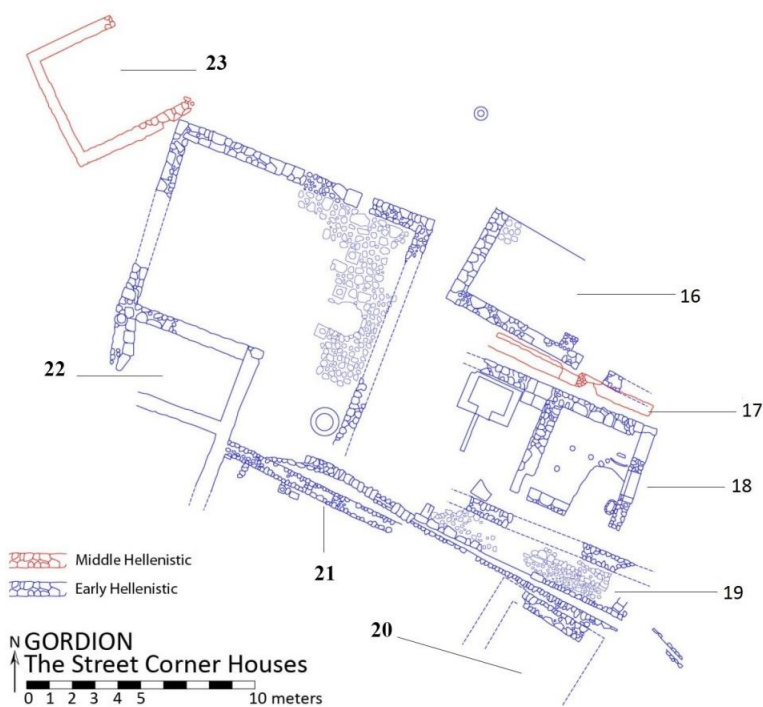


Figure 42 Plan de la zone de la *Street Corner Houses* et localisation des structures, en bleu les structures dites de la phase 3B, en rouge les structures dites de la phase 3A (d'après Wells, 2012).

Au regard de ces éléments, nous proposons l'hypothèse d'une continuité entre les phases 3B et 3A des structures de ce secteur ; il s'agit cependant d'une hypothèse à prendre avec prudence.

La même démonstration peut être faite pour la structure 25¹⁵², dans la zone de la *Mabel's house*. Wells date cette structure de la phase 3B. Pourtant au regard du mobilier, il semble que l'on puisse également dater cette structure de la phase 3A. Les datations données pour les éléments de mobilier indiquent même une continuité entre ces 2 phases, comme les céramiques qui vont du IV^e jusqu'au III^e ou II^e siècle, et les amphores qui sont datées du III^e siècle.

¹⁵² Corpus, p. 75.

Dans la zone de la *Pottery Establishment*¹⁵³, l'ensemble des structures est daté de la phase 3A. Pourtant la structure 26¹⁵⁴, la plus grande de la zone, comporte 19 céramiques datées de 200-189, mais aussi 3 autres qui sont datées de la phase 3B. Surtout, on y trouve 5 amphores dont la séquence chronologique s'échelonne graduellement, de 325 à 207. Cette structure peut donc connaître une occupation régulière depuis la phase 3B jusqu'à la phase 3A. Ensuite, concernant le temple de cette zone¹⁵⁵, on remarque qu'aucun marqueur chronologique n'y a été découvert, dès lors il est possible de douter de cette datation.

On retrouve également le même type de marqueur chronologique au sein de la structure 25¹⁵⁶, dans la zone de la *Mabels's House*. Ces marqueurs les plus anciens sont six éléments de mobilier datés de la fin du IV^e siècle. Mais on retrouve également une monnaie datée du milieu du III^e siècle (et donc de la phase de transition 3B-3A). Une céramique datée du III^e - II^e siècle et 2 amphores rhodiennes datées assez précisément de 216 et 242-236. Au regard de ces marqueurs, certes peu nombreux, on voit tout de même une continuité entre les phases 3B et 3A, avec une occupation marquée de la fin du IV^e siècle jusqu'à la fin du III^e siècle ou au début du II^e siècle.

Dans la zone de la *Machteld's House*, l'analyse est plus complexe. Presque tout le mobilier datable est daté de la phase 3B, comme les structures de la zone, mais ces éléments sont au final peu nombreux. De plus, dans la structure 29, on note la présence d'une amphore de la phase 3A, et surtout d'un graffiti avec un nom gaulois¹⁵⁷. Dans la structure 31, hormis une céramique de la phase 3B, le seul élément datable est une monnaie macédonienne, datée de 286-277, ce qui est très proche de la transition entre les 2 phases. L'hypothèse d'une continuité entre les phases 3B et 3A est envisageable, surtout au regard du graffiti.

De plus, ces éléments viennent soutenir la démonstration selon laquelle la rupture entre les phases 3B et 3A est très loin d'être aussi nette qu'elle a été présentée par les études antérieures.

Si l'on regarde la carte des structures, en intégrant ces nouvelles datations, on ne remarque pas véritablement de différence significative (figure 43).

¹⁵³ Corpus, structures 26-28, p. 79-91.

¹⁵⁴ Corpus, p. 79.

¹⁵⁵ Corpus, structure 28, p. 84-85.

¹⁵⁶ Corpus, p. 75-77.

¹⁵⁷ Voir *supra*, p. 108-109 et corpus, mobilier 13, p. 170.

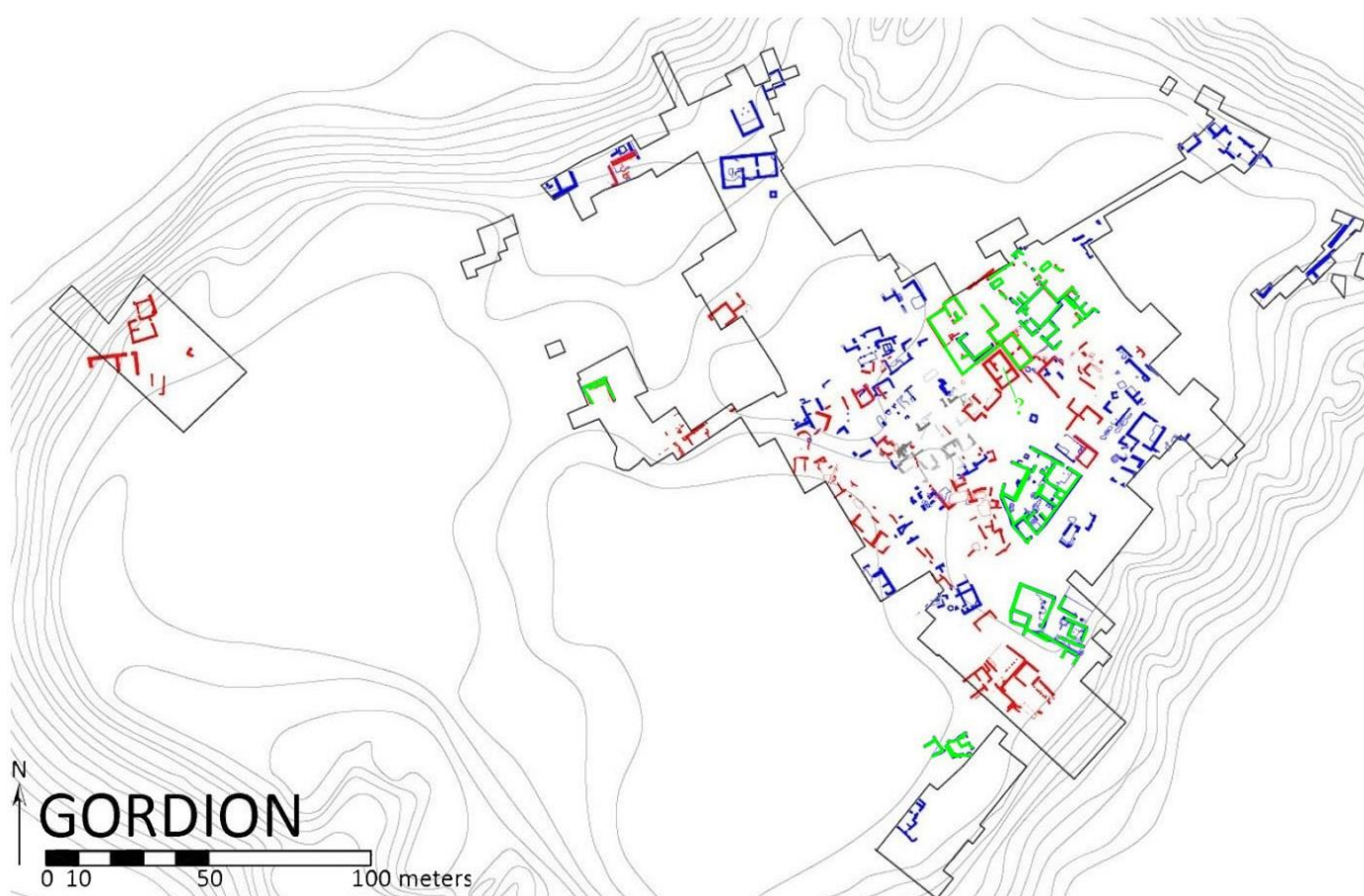


Figure 43 Localisation des structures, en bleu les structures de la phase 3B, en rouge les structures de la phase 3A et en vert les structures que nous pensons datées des phases 3B-3A (d'après Wells, 2012).

Cependant, si l'on regarde à nouveau la carte des zones intégrées par Wells à son étude (figure 40), on remarque qu'un certain nombre de structures de la *Main Excavation Area* qui ont été reportées sur sa carte de répartition n'ont pas été étudiées. Pour ces structures, dont on ignore quels sont les éléments qui ont permis de leur attribuer une datation, nous ne disposons d'aucune information ; elles n'ont pas été publiées et se trouvent encore à l'état de notes de fouilles dans les archives du *Penn Museum*. Or, si l'on ne conserve que les 45 structures de notre étude, celles pour lesquelles une datation est discutable, l'image donnée de l'occupation du mont de la Citadelle est assez différente de ce qui avait été envisagé par les études antérieures (figure 44).

En effet, on remarque qu'une majorité de structures présente une continuité entre la phase 3B et 3A. Au regard de cette présentation, il nous semble préférable d'invalider l'hypothèse d'un changement net dans l'aménagement des structures du mont de la citadelle. Pour autant, il est nécessaire d'être prudent et de rappeler que les datations que nous proposons sont fragiles, car elles ne reposent que sur la présence de marqueurs

chronologiques peu nombreux, non accompagnés d'une représentation, non localisés avec précision, et au sein de structures pour lesquelles nous n'avons pas de relevé stratigraphique.

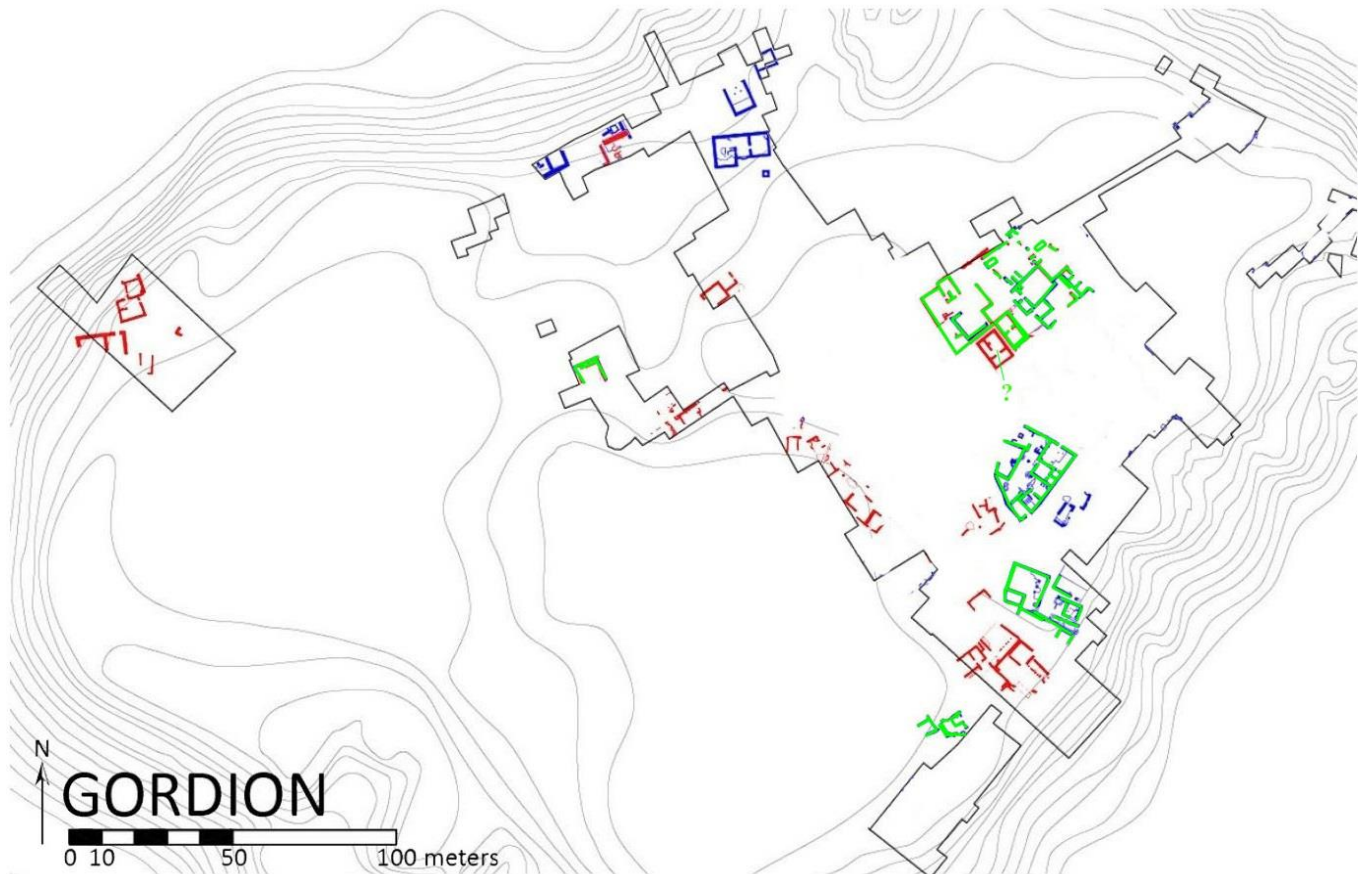


Figure 44 Localisation des structures, en bleu les structures de la phase 3B, en rouge les structures de la phase 3A et en vert les structures que nous pensons datées des phases 3B-3A (d'après Wells, 2012).

b. La destruction du site en 189

Le passage de l'armée romaine du consul Vulso à Gordion, un événement historique rapporté par Tite-Live¹⁵⁸, se manifesterait archéologiquement selon les études antérieures par un niveau de destruction¹⁵⁹.

Pourtant, plusieurs problèmes se posent. Tout d'abord aucun élément avancé ne permet de dater avec certitude cette destruction de l'année 189, et donc de lier cela à cet événement historique. L'endroit où cette destruction est la mieux identifiée est le secteur

¹⁵⁸ Corpus, texte 3, p. 15.

¹⁵⁹ Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002, p. 47, Voigt, 2012, p. 251, Wells, 2012, p. 157.

nord-ouest¹⁶⁰, où elle marquerait la transition entre la possible destruction du site par les Romains, et la phase du retour à Gordion des survivants à la bataille du mont Olympe¹⁶¹. Pourtant, le seul élément présenté pour dater ce niveau de destruction (qui n'est par ailleurs pas le seul, puisque la structure 5¹⁶², montre également un niveau de destruction antérieur) est l'amphore de la structure 4¹⁶³, datée de la fin du III^e siècle au début du II^e siècle¹⁶⁴. Cette seule amphore n'est pas suffisante pour soutenir une datation précise à l'année 189.

L'autre argument présenté est celui qui veut que l'atelier de potier, la structure 4¹⁶⁵, ait été vandalisé (au regard des céramiques brisées au sol), alors que le grand bâtiment aurait, lui, été pillé (comme le montrerait l'absence de mobilier). Cela serait la manifestation archéologique du passage de l'armée de Vulso ; les soldats auraient brisé les céramiques pour trouver des objets de valeur cachés, alors que le grand bâtiment, supposé riche, aurait été vidé de ses biens¹⁶⁶. Mais ce raisonnement ne tient que si l'on présuppose l'existence de cet évènement, qui vient donc s'autoconfirmer ; cet argument est selon nous à rejeter.

La structure 15¹⁶⁷, dans la zone du *SET Level 2 Complex*, serait selon Wells le niveau subjacent (et donc postérieur) au niveau qui aurait connu la destruction de 189. Pourtant le mobilier de la structure 15, qui devrait donc être postérieur à 189, contient 11 amphores rhodiennes dont 1 datée de 195, 1 de 193, 1 de 189 et 1 de 196, et 1 amphore thasienne datée de 234 ainsi que 2 monnaies dont une d'Alexandre datée d'après 328. Ces éléments de mobilier semblent indiquer que cette structure n'est pas postérieure à 189.

La structure 24¹⁶⁸ montre, elle aussi, un niveau de destruction, avec des traces d'incendie, ici aussi interprétées comme la destruction du site par l'armée romaine. Or, quand on regarde le mobilier, on voit que toutes les céramiques sont datées de 189. Il est typologiquement impossible de dater ces céramiques à l'année près, on trouve ici un biais méthodologique ; ce n'est pas la céramique qui a permis de dater le niveau de destruction, mais le niveau de destruction supposée datée de 189 qui a servi de point de départ à la datation de la céramique. Pourtant, on trouve dans cette structure d'autres éléments de mobilier qui sont des marqueurs chronologiques, comme les 4 amphores rhodiennes datées du

¹⁶⁰ Corpus, structures 1-5, p. 27-37.

¹⁶¹ Voigt, 2012, p. 263.

¹⁶² Corpus, p. 37.

¹⁶³ Corpus, p. 34.

¹⁶⁴ Voigt, 2012, p. 251.

¹⁶⁵ Coprus, p. 34.

¹⁶⁶ Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002, p. 46.

¹⁶⁷ Corpus, p. 56.

¹⁶⁸ Corpus, p. 69.

3^e quart du III^e siècle. La même analyse est à porter à la structure 26¹⁶⁹, où l'on retrouve également ces nombreuses céramiques datées de 189.

B. Une présence galate archéologiquement visible dans l'habitat ?

Outre le réaménagement du site, nous avons déjà dit que la transition entre les phases 3B et 3A était également justifiée par un possible changement dans l'architecture et les techniques de construction, ce qui marquerait l'arrivée des Galates sur le site¹⁷⁰. Pourtant il est possible de mettre en avant plusieurs démonstrations allant plutôt dans le sens d'une continuité entre ces phases.

1. Habitats et structures architecturales, rupture ou continuité ?

Nous analyserons ici les éléments présentés par les études antérieures comme pouvant démontrer l'existence d'une rupture, que nous confronterons aux éléments de continuités que nous avons identifiés.

a. La cohérence de l'architecture

Nous présenterons tout d'abord l'ensemble des techniques architecturales que l'on peut relever parmi nos structures, pour ensuite chercher d'éventuels changements. Nous avons identifié :

- Les bâtiments avec élévation en pierre (au moins 1 m d'élévation).
- Les bâtiments avec fondations (inférieure à 1 m) en pierre et élévation en torchis.
- Les bâtiments avec fondation (inférieure à 1 m) en pierre et élévation en briques crues.

¹⁶⁹ Corpus, p. 79.

¹⁷⁰ Voigt, 2012, p. 260-261.

- Les appareils en moellons.
- Les appareils en bloc de pierre.

Concernant les différents appareils, la distinction que nous faisons entre bloc et moellon concerne la taille et la forme. Nous considérons que les blocs sont travaillés, taillés en parallélépipède pour une taille moyenne autour de 30 cm de long ou plus, alors que les moellons sont de formes irrégulières pour un diamètre ou une longueur inférieure à 30 cm. Au regard de nos données, nous pensons que la distinction entre fondations en bloc de pierre et fondations en moellons n'est pas une distinction architecturale à retenir, car les appareils des murs de nos structures sont souvent assez irréguliers, et on voit, à travers les différents relevés de notre corpus, des bâtiments dont les fondations intègrent les deux types d'appareils.

Nous pouvons donc retenir 3 critères architecturaux, relatifs au mode d'élévation, qui pourraient offrir un critère de comparaison valide ; l'élévation haute au moins partiellement en pierre (supérieure à 1m de haut), l'élévation haute en brique crue, et l'élévation haute en torchis. Nous pouvons donc classer ainsi les structures dont nous connaissons le mode d'élévation :

	Pierres	Briques crues	Torchis
3B		36-34	
3A	22, 28	5, 12, 13, 14, 24, 40	2, 7
3B-3A	26, 27	9, 11, 25, 39, 43	

Ce tableau montre qu'il n'y a aucune évolution significative, car pour les structures dont on connaît le mode d'élévation, le type « fondation en pierre et élévation en briques crues » représente 70% des structures, toutes phases confondues.

Ensuite, on voit que l'élévation en torchis, qui était « l'évolution » avancée par Voigt pour parler d'un changement dans les méthodes de constructions¹⁷¹, ne représente que 2 structures, ce qui n'est pas suffisant pour parler d'évolution. Pour l'une d'entre elles, la structure 7¹⁷², Voigt a également parlé d'innovation architecturale au regard de l'élévation supportée par des poteaux verticaux aménagés dans la fondation maçonnée (figure 46).

Tout d'abord, il est difficile de voir, dans la mesure où cette photographie est la seule que nous ayons, s'il s'agit d'un aménagement préalable de la fondation, ou s'il s'agit d'un aménagement secondaire, où des blocs ont été retirés du coffrage pour y installer les poteaux. Si au regard de la photographie il semble préférable de voir un aménagement préalable du coffrage, on ne peut pas totalement l'affirmer. Il s'agit vraisemblablement de poteaux servant à soutenir l'élévation en torchis, voire peut-être d'un aménagement de secours pour renforcer un mur en train de fléchir. Quoiqu'il en soit, 2 structures avec une élévation en torchis, dont une montrant 3 poteaux de renfort, ne sont pas des arguments suffisants ou probants pour caractériser une « culture architecturale » à même de soutenir l'hypothèse de l'arrivée d'une nouvelle population sur le site.



Figure 46 Photographie de la structure 7 et des négatifs des poteaux verticaux (Voigt, 2012).

¹⁷¹ Voigt, 2012, p. 256-257.

¹⁷² Corpus, p. 40.

b. La récurrence de plans architecturaux

Aux côtés des méthodes de construction, on trouve un autre élément architectural qui montre une continuité entre la phase 3B et la phase 3A : la récurrence du plan de 1 ou 2 pièces accolées à une cour murée et partiellement pavée (figures 47 et 48) :

	1 pièce + cour	2 pièces ou plus + cour	Cour pavée
3B	38, 39	29, 30, 31, 32, 34	29, 34, 38, 39
3A	2, 12, 24(?),	6, 7, 13, 14, 33(?), 39	2, 6, 7, 12, 13, 14, 33, 39
3B-3A		16, 18, 22, 25, 26	16, 22, 25, 26

Ces éléments ne sont pas toujours faciles à appréhender. Certaines cours ne sont plus pavées que sur de toutes petites surfaces, du fait de la récupération des matériaux aux phases postérieures, comme pour les cours des structures 43¹⁷³ ou 16¹⁷⁴. Parfois, distinguer le nombre de pièces ou la limite des cours est également impossible, pour les mêmes raisons, comme pour les structures 39¹⁷⁵ ou 38¹⁷⁶. D'autres structures, comme la structure 25¹⁷⁷, intègrent plusieurs cours et plus de 2 pièces. Dans ce cas, il est possible qu'il s'agisse de plusieurs bâtiments organisés chacun autour d'une cour.

On voit donc que la récurrence de bâtiments organisés autour d'une cour murée, et souvent partiellement pavée, est un fait archéologique visible, et qui se retrouve tant aux phases 3B et 3A. Cette récurrence soutient l'idée d'une continuité dans les plans architecturaux du site.

¹⁷³ Corpus, p. 122.

¹⁷⁴ Corpus, p. 58.

¹⁷⁵ Corpus, p. 114.

¹⁷⁶ Corpus, p. 112.

¹⁷⁷ Corpus, p. 75.

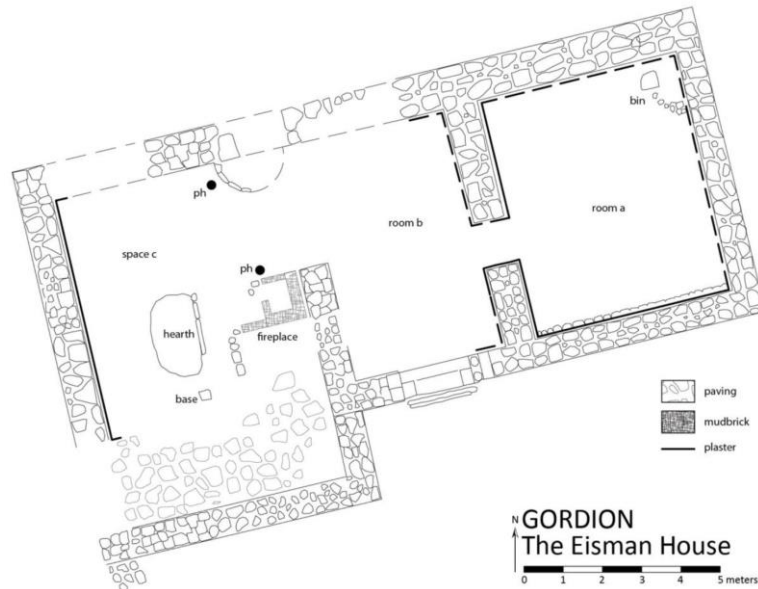


Figure 47 Plan de la structure 34 (d'après Wells, 2012).

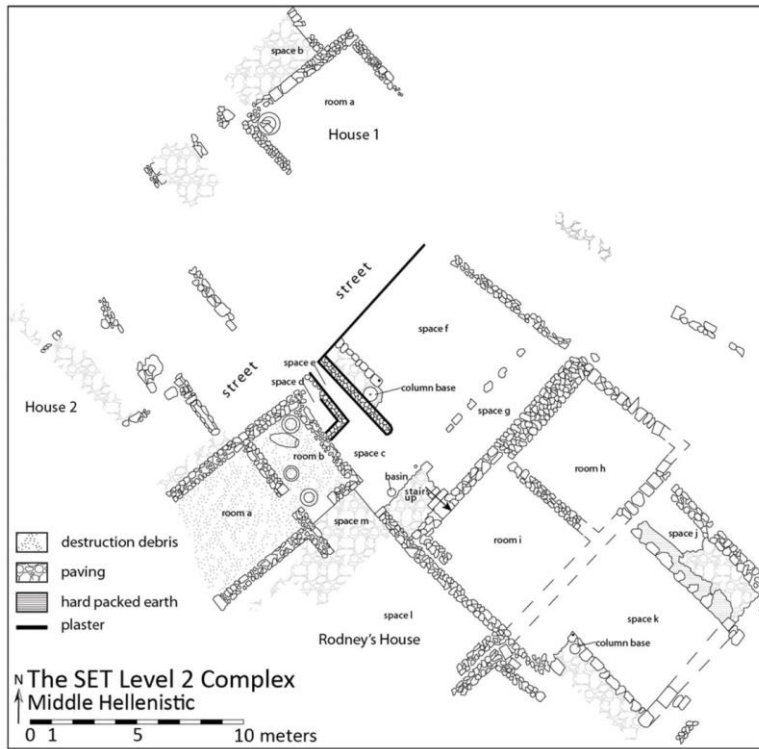


Figure 48 Plan détaillé de la zone du SET Level 2 Complex (Wells, 2012).

c. La récurrence des aménagements intérieurs

Voigt disait voir également une évolution dans l'équipement domestique¹⁷⁸. Pourtant à ce sujet aussi, il nous semble qu'il y ait d'intéressants éléments de continuité. On remarque en effet une récurrence dans l'aménagement des fours et des niches d'angles (figure 49).

En effet, un nombre important de fours sont aménagés, le plus souvent en briques crues, mais parfois aussi en bloc de pierre, en forme de \square . À proximité de ces fours, ou du moins dans la même pièce ou même cour, on trouve l'aménagement d'une niche dans un angle de mur. Ces niches sont de forme circulaire, exception faite d'un exemple en angle droit et d'un autre qui est semi-circulaire, et sont aménagées en briques crues, en moellons ou en bloc de pierre :



Figure 49 Photographie des aménagements de l'angle sud de la structure 11 (Sams, Burke, Goldam, 2006).

	Niche	Four en \square	Les 2
3B	45	18	34
3A	45	2, 39	
3B-3A	29, 30	26,	11, 25(x2)

La fonction exacte de ces niches n'est pas documentée. Quoi qu'il en soit, la récurrence de ces éléments de la phase 3B à la phase 3A est un autre élément allant dans le sens d'une continuité d'une phase à l'autre.

Nous voyons donc, grâce à ces différents éléments, qu'il existe une continuité entre les phases 3B et 3A visible dans l'architecture.

¹⁷⁸ Voigt, 2012, p. 261.

2. Interprétation des structures

Si nous rejetons l'hypothèse que la phase 3A présente des éléments soutenant un changement remarquable pouvant caractériser une arrivée de Galates sur le site, nous pouvons cependant nous poser deux autres questions. Existe-t-il des structures sur le site dont la nature peut être liée à une présence galate ? Mais surtout, est-il possible d'interpréter culturellement des données architecturales de façon efficace ?

a. Le secteur nord-ouest, un secteur élitair galate ?

Voigt a proposé de voir dans le secteur nord-ouest un quartier occupé par l'élite galate¹⁷⁹. L'identification d'une résidence propre à une élite est justifiée par la présence du « grand bâtiment »¹⁸⁰ fait de blocs de pierre, avec un toit de tuiles.

Il y a tout d'abord ici un problème dans l'interprétation des sources historiques ; ce secteur est séparé du reste du site par un mur de fortification¹⁸¹, qui est en effet potentiellement un mur de fortification interne au vu de son orientation, perpendiculaire au plateau du mont de la citadelle. Selon Voigt cette fortification expliquerait le titre d'oppidum donné à Gordion par Tite-Live¹⁸², terme que Voigt comprend comme désignant un habitat muni d'un mur d'enceinte semblable à ceux d'Europe laténienne¹⁸³. Mais c'est, premièrement, mal comprendre le sens du mot *oppidum* en latin, qui est différent du sens d'oppidum tel que l'utilisent les protohistoriens contemporains ; pour Tite-Live ce mot désigne uniquement une ville, quel qu'en soit le statut juridique ou la forme de l'installation. Ensuite, faire un parallèle avec l'Europe laténienne n'est pas pertinent, car l'essor des oppidums est un phénomène postérieur à l'arrivée des Galates en Asie Mineure.

Ensuite, un autre argument soutiendrait l'argument d'un quartier galate : les Galates auraient pris le pouvoir par la force voire même en opprimant les populations locales, et ils se

¹⁷⁹ Sams, Voigt, 1996, p 281.

¹⁸⁰ Corpus, structure 5, p. 37.

¹⁸¹ Corpus, structure 1, p. 27.

¹⁸² Corpus, texte 3, p. 15.

¹⁸³ Voigt, 2003, p. 16.

seraient alors protégés de la population derrière un mur de fortification interne¹⁸⁴. Ensuite, lorsque le mur de fortification est démantelé (à un moment non daté), ce serait, selon Voigt, la preuve d'une amélioration des relations entre Galates et autochtones¹⁸⁵.

Parler d'un quartier élitaires, au vu des dimensions de la structure 5, peut éventuellement être intéressant, bien qu'il serait nécessaire de fouiller intégralement ce bâtiment pour en comprendre la nature. Mais le principal problème posé par les interprétations présentées quant à la présence de Galates dans ce secteur et de leurs relations avec les populations locales est qu'archéologiquement, l'hypothèse de cette présence n'est appuyée que par un seul élément de mobilier, qui est, de plus, selon nous, discutable¹⁸⁶. Quant aux hypothèses des relations entre Galates et autochtones, si elles ne sont pas impossibles en soi, elle ne repose sur aucune démonstration autre que la supposition.

Au sujet de la structure 2¹⁸⁷ (figure 50), Voigt disait être surprise de voir un bâtiment construit contre un mur de fortification, car il s'agissait selon elle d'un cas unique au Proche-Orient dont les meilleurs exemples de comparaisons seraient visibles sur les sites laténiens d'Entremont et de Martigues¹⁸⁸.

Avant toute chose, il semble nécessaire de dire qu'appliquer une interprétation culturelle et même identitaire à un fait architectural isolé (en l'occurrence celui de construire un bâtiment contre un mur de fortification déjà existant) nous semble difficile.

Par ailleurs, un exemple approchant présent sur le site peut être utilisé comme comparaison, celui de la structure 37¹⁸⁹ (figure 51). Cette structure connaît une occupation dès la phase 3B et est réaménagée à la phase 3A. Les différents aménagements de cette structure, dont le creusement d'une cave, s'appuient contre un mur de fortification de la phase 4.

La comparaison n'est pas exactement similaire, car ici la structure et le mur de fortification ne sont pas contemporains. Pour autant, cet exemple provenant du même site nous montre que ce fait n'est pas inédit.

¹⁸⁴ Voigt, 2012, p. 249.

¹⁸⁵ Voigt, 2012, p.263.

¹⁸⁶ Voir *supra* p. 96-98 et corpus, mobilier 14, p. 171.

¹⁸⁷ Corpus, p. 29.

¹⁸⁸ Voigt, 2012, p. 250.

¹⁸⁹ Corpus, p. 110.

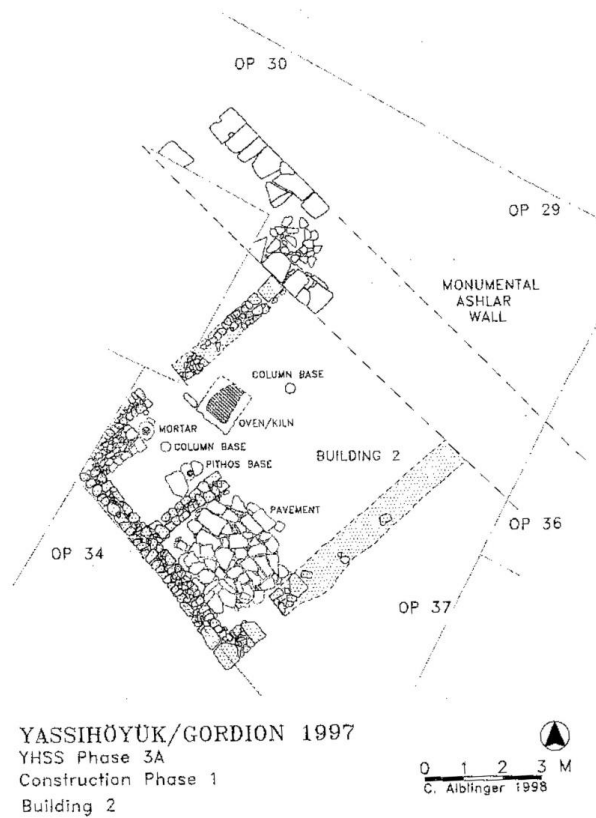


Figure 50 Vu en plan de la structure 2 (Voigt et al., 1997).

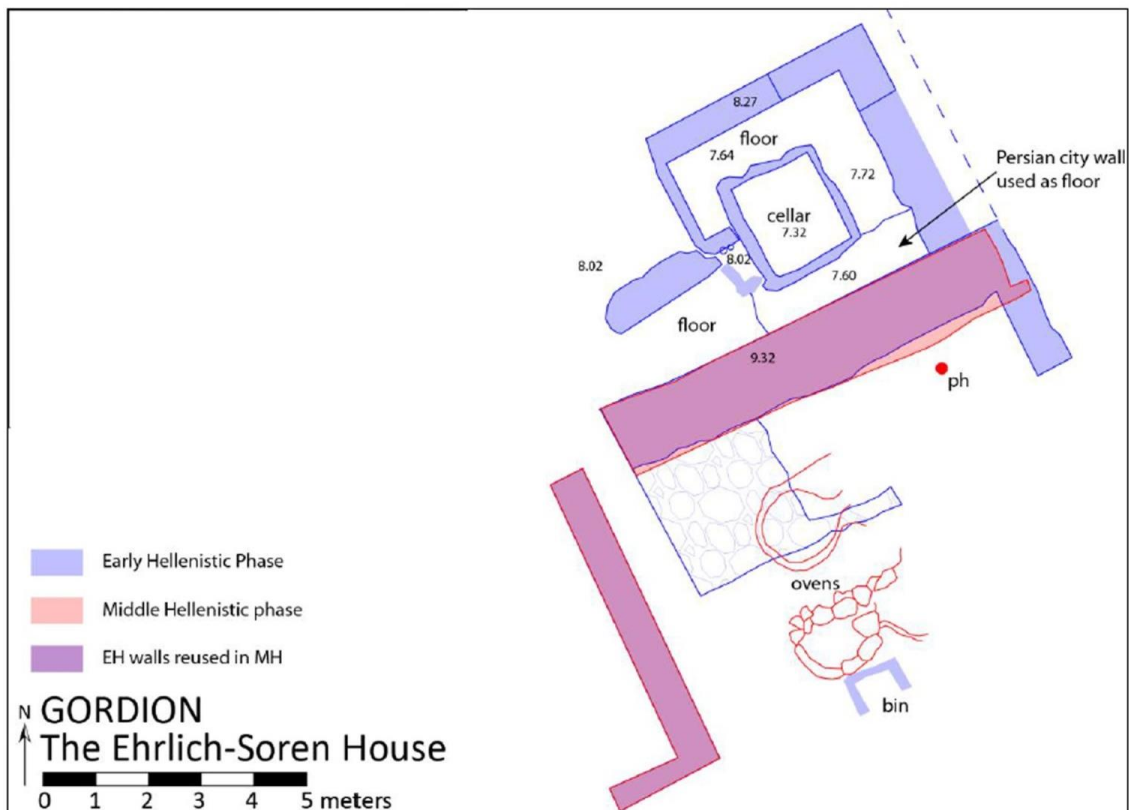


Figure 51 Plan de la zone de la structure 37, en bleu les murs dits de la phase 3B, en rose les murs de la phase 3A, et en violet les murs de la phase 3B réemployés à la phase 3A (d'après Wells, 2012).

De plus, les fouilleurs remarquent que la récupération de matériaux des phases antérieures, voire le emploi de murs déjà existants, est quelque chose d'attesté sur l'ensemble du site. Ces éléments nous montrent qu'il n'y a pas d'analyse culturelle ou identitaire à donner au fait de profiter d'une structure existante pour aménager une autre structure.

b. Les structures cultuelles

Les seules structures du site pour lesquelles une interprétation est possible sont les structures à vocations cultuelles. On en identifie au moins 2 sur le site, la structure 28¹⁹⁰, et la structure 42¹⁹¹, dont la nature n'est pas précise (autel, temple ?).

Si la structure 28 est interprétée comme un temple, c'est au regard de sa structure et de son mobilier. On retrouve un schéma fait d'un vestibule, un possible *pronaos*, et d'une pièce principale, une potentielle *cella*. Dans le *pronaos*, une seule colonne est visible, mais on peut supposer que cette colonne dans l'angle nord pouvait être accompagnée d'une autre, symétriquement placée dans l'angle sud. La pièce principale, la potentielle *cella*, s'éloigne tout de même des schémas classiques, car le tiers sud est isolé par une cloison. Contre cette cloison on trouve un foyer, qui selon Wells n'aurait pas servi à des activités domestiques de cuisson. Son mobilier n'intègre aucun élément d'usage domestique, mais uniquement des éléments culturels, des statuettes en terres cuites, une base de statuette en calcaire, et un fragment d'or. Notons que ce fragment est le seul élément à ne pas avoir été mis au jour dans la pièce principale, mais dans le *pronaos*.

Cette structure, si elle est bien un temple, répond à des caractéristiques culturelles grecques.

La structure 42 est bien plus difficile à interpréter, car les éléments de murs sont presque inexistantes. C'est le mobilier qui amène l'hypothèse d'une nature cultuelle pour cette structure, car on ne note la présence d'1 jarre enterrée contenant 5 monnaies en or (datées de 359 à 223), 1 statuette de femme drapée (peut-être Perséphone) en marbre, 1 statuette de Cybèle trônant en pierre (matière exacte non précisée) et 2 *thymiasterion* en marbre, dont un avec une inscription sur la base. Ces objets peuvent être interprétés comme des *ex-voto*,

¹⁹⁰ Corpus, p. 84.

¹⁹¹ Corpus, p. 119.

déposés dans une structure cultuelle organisée, comme le temple de la structure 28, autour d'un foyer. La statuette de Cybèle mise au jour sur cette structure est 1 des 9 mises au jour sur le site.

c. Un protocole valide ?

À la suite de cette démonstration, nous pouvons dire qu'aucun élément présent dans l'architecture ne permet de démontrer l'hypothèse de l'arrivée d'une nouvelle population sur le site, Galate ou autre. Pour autant, cela nous permet-il de dire que cette analyse démontre l'absence de Galate sur le site ?

Cette question soulève un problème que nous avons déjà évoqué en introduction ; l'absence de preuve n'est pas une preuve de l'absence. Ici l'absence de preuve archéologique dans l'architecture d'une présence galate, n'est pas une preuve de l'absence de Galate sur le site. Nous sommes plutôt ici confrontés à un problème de méthode ; en effet ce que nous montre cette démonstration, c'est que dans le cadre de notre sujet, l'architecture n'est pas un vecteur de marqueur identitaire. Si des Galates se sont installés sur ce site, alors nous pouvons présenter l'hypothèse d'une adoption des techniques architecturales locales ; ceci pourrait être un exemple intéressant, non pas d'acculturation ou d'hellénisation, mais de transfert culturel.

La question du temple en revanche est plus complexe ; s'il est bien de style hellénistique, on ne sait pas en revanche quelle divinité y était adorée, ni sous quelles formes. De plus, on ne sait pas si ce temple était fréquenté par de potentiels Galates, ou s'il n'était utilisé que par les populations locales présentes sur le site.

Chapitre IV

Les éléments de mobilier liés aux présences galates

14 éléments de mobilier mis au jour sur ce site ont été liés aux présences galates. C'est au sein de ce corpus que l'on voit les éléments les plus à même, effectivement, de soutenir l'hypothèse d'une présence galate sur le site de Gordion.

A. Les éléments de mobilier dont le lien avec les présences galates est à rejeter

Nous présenterons ici les objets qui se sont vus attribuer une identification laténienne qui n'est soutenue par aucun élément, ainsi que ceux pour lesquels la démonstration de lien avec les présences galates est invalide.

1. Les objets dits de type laténien

Notre corpus intègre 4 pièces décrites dans les études antérieures comme des pièces laténiennes ; pourtant, il nous semble que pour 3 d'entre elles cette identification soit à invalider.

Le « bouton »¹⁹², bien que décrit comme muni d'un décor laténien, est inanalysable faute d'information, et en l'absence d'élément discutable, il nous semble préférable de rejeter ou du moins suspendre cette identification.

On trouve également dans ce corpus des forces¹⁹³, elles aussi décrites comme laténiennes. Nommées *sheep-shears*, ces forces sont à priori destinées à la tonte d'animaux, et sont donc à distinguer des forces, plus petites, utilisées comme ustensile de toilette. Le

¹⁹² Corpus, mobilier 2, p. 158.

¹⁹³ Corpus, mobilier 3, p. 159.

problème posé par cette pièce, largement renforcé par l'absence de représentation, est qu'il n'existe pas de typologie de forces spécifiques aux cultures matérielles laténiennes, dont on retrouve des exemplaires de formes et de tailles très variées. Il est très difficile, par exemple, de faire la distinction entre des forces de fabrication gauloise et romaine¹⁹⁴.

La même conclusion peut être apportée au « manipule » de bouclier laténien¹⁹⁵. Outre le fait que cet objet ait été retrouvé dans un contexte où il est utilisé comme un outil de modelage de figurine dans un atelier de potier¹⁹⁶, les manipules de bouclier laténien sont des pièces en bois. S'il existe en effet des cas où des renforts métalliques sont apposés¹⁹⁷, établir une typologie des seuls manipules pour identifier des pièces laténiennes nous semble impossible.

En revanche, l'analyse de la paragnathide¹⁹⁸ est plus complexe. Toujours dépourvue de représentation, cette pièce est décrite comme un fragment de paragnathide de casque « galate »¹⁹⁹ ou celto-italique²⁰⁰. Parler de casque « galate » n'a pas de sens archéologique, car « galate » ne désigne pas une culture matérielle. Ensuite, le modèle de casque dit « celto-italique » n'est pas spécifique aux cultures matérielles laténiennes ; ce casque se retrouve également (et en plus grand nombre) dans des contextes étrusque et romain, et il devient même le standard des légions romaines à partir du III^e siècle jusqu'à la fin de la période républicaine²⁰¹. Selon Schaaf, il est possible de faire une distinction entre les modèles d'inspiration laténienne et

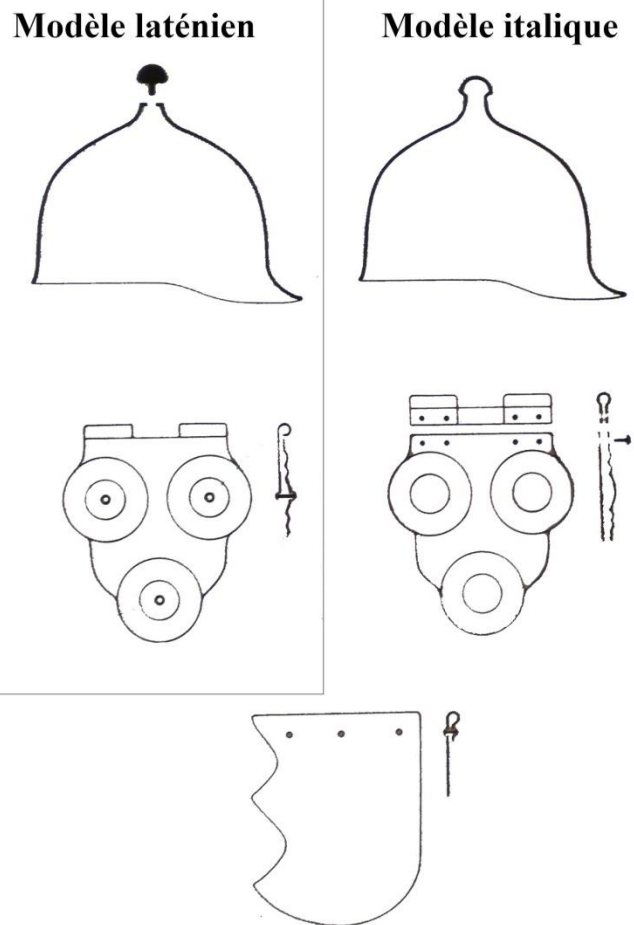


Figure 52 Éléments de distinctions entre les modèles laténiens et italiques de casque celto-italiques à bouton (Schaaf, 1988).

¹⁹⁴ Kaurin, 2011.

¹⁹⁵ Corpus, mobilier 4, p. 160.

¹⁹⁶ Voigt, 2012, p. 260.

¹⁹⁷ Pernet, 2010, p. 200.

¹⁹⁸ Corpus, mobilier 5, p. 161.

¹⁹⁹ Darbyshire, Mitchell, Vardar, 2000, p. 83.

²⁰⁰ Stewart, 2010, p. 101.

²⁰¹ Pernet, 2012, p. 73.

italique (figure 52), principalement au regard du bouton sommital²⁰² ; une telle distinction est donc ici impossible, sur un fragment de paragnathide sans représentation.

2. Les céramiques à décor anthropomorphe

Ces deux pièces sont des représentations de tête d'individu au genre indéterminé. 2 sont visibles sur une anse de cratère²⁰³ et 1 autre sur une anse de céramique²⁰⁴ indéterminée. Ces 3 têtes ont été interprétées comme représentant des Galates au regard d'un seul élément, la chevelure désordonnée, qui correspondrait à une caractéristique des Galates tel que les Grecs les décrivent²⁰⁵.

Pourtant, il n'est pas possible d'identifier la représentation de Galates uniquement au regard de la coiffure, car ce seul élément est insuffisant. À titre d'exemple, le mobilier du tumulus de Bolu a livré une représentation sur un disque d'or (figure 53) d'un personnage masculin à la chevelure « désordonnée ». Au nom de cet élément iconographique ainsi que de de l'analyse d'une partie du mobilier, il avait été proposé de voir ici la représentation d'un Galate²⁰⁶. Pourtant ce personnage porte un diadème sur le front, et une analyse générale du mobilier nous a amené à penser que cette identification était à rejeter ; il s'agit bien plus certainement d'un membre des élites bithynienne ou phrygienne²⁰⁷.

Ensuite, la notion de chevelure « désordonnée », sur les pièces de notre corpus, est discutable. Malgré les représentations de mauvaise qualité, ces chevelures ne semblent pas s'éloigner



Figure 53 Représentation du disque en or de Bolu (d'après Firatli, 1965).

²⁰² Schaaf, 1988, p. 318.

²⁰³ Corpus, mobilier 8, p. 164.

²⁰⁴ Corpus, mobilier 9, p. 165.

²⁰⁵ Stewart, 2010, p. 101.

²⁰⁶ Firatli, 1965, p. 365.

²⁰⁷ Parachaud, 2015, p. 81.

fondamentalement d'autres types de coiffure que l'on voit sur d'autres pièces, hors de Galatie (figure 54).



Figure 54 Comparaison entre les chevelures des objets de notre corpus (en haut) (Stewart, 2010) et des figurines en terre cuite de Myrina (à droite : MYR 1607, à gauche : MYR 1433) (échelles non documentées) (Besques, 1963).

3. La statue zoomorphe

Cette pièce est une petite statue en marbre (dimensions précises non documentées) représentant un quadrupède²⁰⁸, pour lequel beaucoup d'identifications ont été proposées par les fouilleurs (un chien, un porc, un lion, un ours...²⁰⁹). Cet objet a également été interprété par DeVries²¹⁰ comme une variante galate de la « Tarasque de Noves » (figure 55), un monstre de la tradition provençale dont la première attestation, mise au jour dans l'actuel

²⁰⁸ Corpus, mobilier 10, p. 166.

²⁰⁹ Stewart, 2010, p. 102.

²¹⁰ DeVries, 1988, p. 68.

village de Noves, est datée du I^{er} siècle²¹¹ ; cette interprétation est reprise par Voigt²¹², qui propose également d’y voir une représentation de pratiques anthropophages chez les Celtes et les Galates, pratiques qui pourraient être mises en lien avec les os humains mélangés aux éléments de faune du dépôt 12²¹³, analysé dans un chapitre précédent. Le contexte de découverte de cette pièce est présenté comme « daté du III^e siècle »²¹⁴, mais cette datation n’est accompagnée d’aucun élément de démonstration, nous ne pouvons donc pas la discuter.

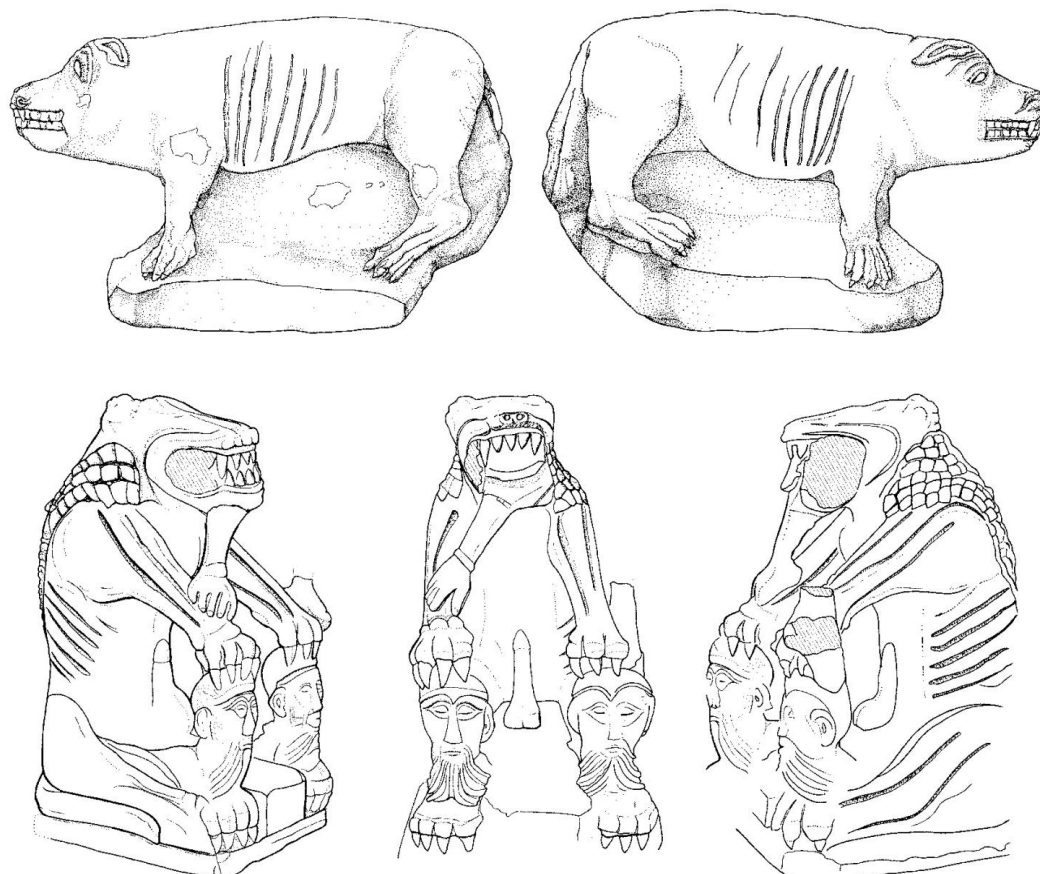


Figure 55 Comparaison entre la statue zoomorphe de notre corpus (en haut) et la Tarasque de Noves (en bas) (échelles non documentées) (Voigt, 2012).

Les différences iconographiques entre ces 2 pièces sont pourtant très nombreuses, et hormis la représentation des côtes, aucun élément n’est commun à ces 2 statues ; toute comparaison nous semble à rejeter.

Pour démontrer toute la prudence qu’il est nécessaire d’adapter lorsque l’on propose de telles comparaisons, il est possible de présenter cet animal issu du bestiaire fantastique

²¹¹ Lionel Moulet, Musée des Beaux-Arts et d’Archéologie d’Avignon.

²¹² Voigt, 2012, p. 280.

²¹³ Corpus, p. 148.

²¹⁴ DeVries 1983, 267–268.

anatolien, qui partage des caractéristiques communes avec la pièce de Gordion, les côtes, les pattes et les dents notamment (figure 56, flèches rouges). Pourtant ce monstre est attesté dans un contexte bien plus ancien, celui du site préhistorique de Göbekli Tepe (figure 56 flèche bleue), daté de la période pré-céramique néolithique A, entre 9600 et 7300. Il est difficile d'imaginer qu'il s'agisse là de la même figure fantastique qui se serait maintenue sur plus de 7000 ans. Il est tout de même possible de se demander prudemment s'il peut s'agir d'un maintien, non pas de la figure et de sons sens, mais de techniques figuratives. Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'un élément probant permettant de réfuter la comparaison entre la statue zoomorphe de Gordion et la Tarrasque de Noves.

Ce qui est problématique, c'est le raisonnement que cette comparaison justifie. Toujours au nom de la présupposition d'une présence galate sur le site, il est proposé une

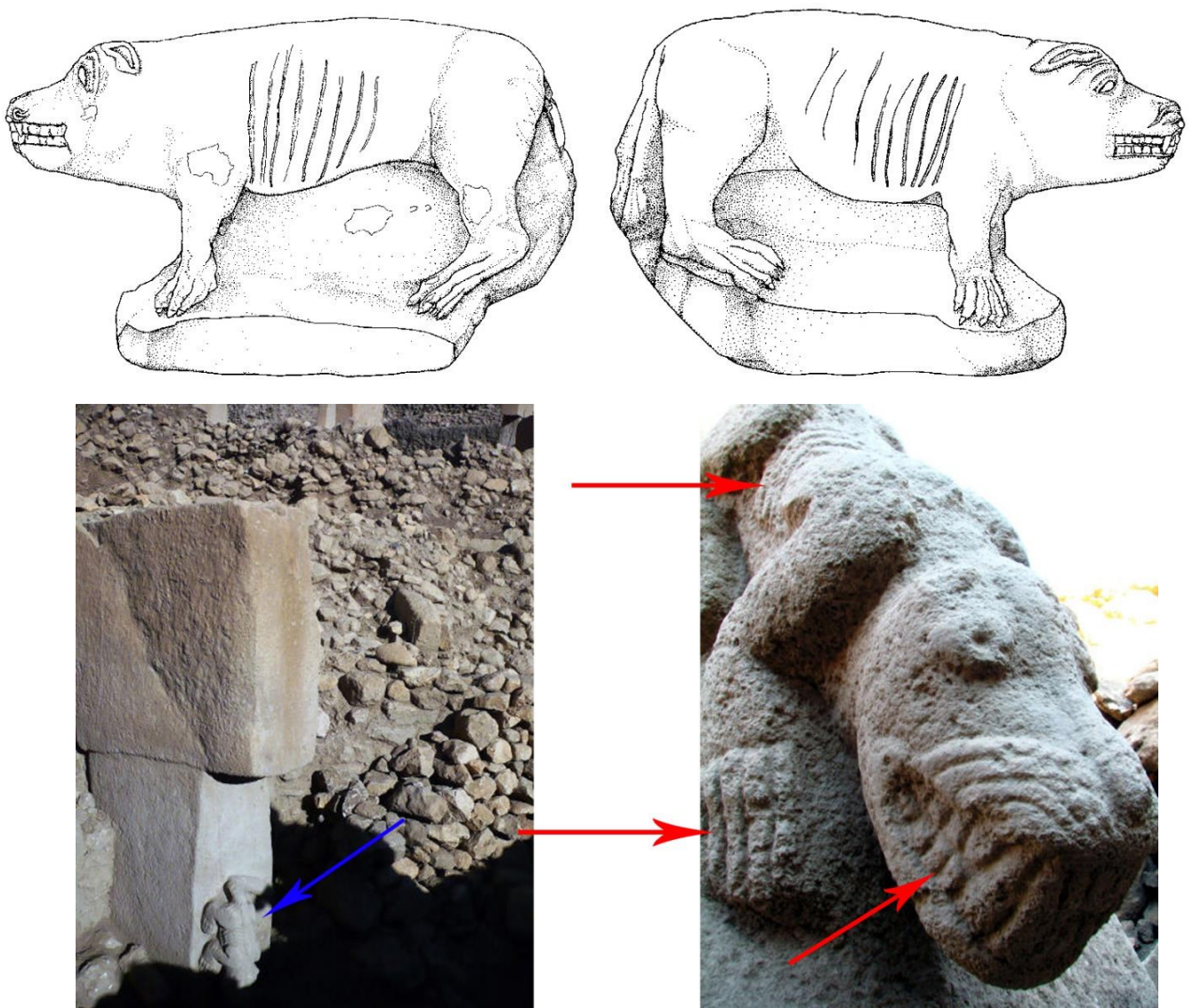


Figure 56 Comparaison entre la statue zoomorphe de notre corpus (en haut) et le monstre de Göbekli Tepe (en bas) (échelles non documentées) (Schmidt, 2004).

comparaison pourtant injustifiée entre ces 2 pièces, puis cette comparaison est utilisée pour identifier certains dépôts osseux de la ville basse comme des sacrifices celtiques, qui viennent à leur tour soutenir l'hypothèse d'une présence galate sur le site. Ce genre de raisonnement et de méthode, surtout soutenue par si peu d'éléments, est à rejeter.

B. Les éléments de mobilier dont le lien avec les présences galates est envisageable

Les éléments de mobilier ici présentés ne relèvent pas tous du même degré de probabilité de lien avec les présences galates. Nous présenterons ces objets par ordre croissant, de celui pour lequel ce lien est peu probable à celui pour lequel cette possibilité est tout de même soutenue par des éléments probants.

1. Les données épigraphiques

Les données épigraphiques découvertes sur le site de Gordion, pour la période hellénistique, ne sont pas connues de façon exhaustive ; la dernière synthèse pour cette période a été réalisée en 1987 par Lynn Roller²¹⁵. Sur les 36 graffitis répertoriés dans cette étude²¹⁶, 3 noms inscrits en lettres grecques ont été interprétés comme des noms galates, retranscrits *Kantuix*, *Felix* et *Gioulis*²¹⁷. Il s'agit des seules données épigraphiques liées aux présences celtiques connues à ce jour sur le site.

Nous savons, grâce à des documents historiques comme *l'Épître aux Galates* de Saint Paul, et des recherches contemporaines comme celle de Freeman, que la langue galate est une langue celtique, de la branche du celtique continental²¹⁸. Nous savons également que les noms en langue celtique ont une nature descriptive et qualifiante²¹⁹ ; si l'on veut identifier la nature

²¹⁵ Roller, 1987.

²¹⁶ Roller, 1987, p. 105.

²¹⁷ Corpus, mobiliers 11, 12, 13, p 167, 168, 169.

²¹⁸ Freeman, 2001, p. 21.

²¹⁹ Delamarre, 2007, p. 3.

celtique de ces 3 noms décrits comme galate, il donc est nécessaire de chercher des occurrences des radicaux de ces noms.

Que ce soit dans le *dictionnaire de la langue gauloise*²²⁰, le corpus des *Nomina Celtica Antiqua Selecta Inscriptionum*²²¹, ou dans l'étude des *Gaulish Personal Names*²²², on ne trouve aucune occurrence de radicaux en *FEL* ou *FELI*, ni commençant par *GIO* ou *JIO*, que ce soit en lettres grecques ou latines. Donc, hormis le suffixe en *-ix*, rien ne vient identifier les noms retranscrits en *Felix* et *Gioulix* à des noms galates.

Par ailleurs, on trouve un *Felix* en grec, orthographié $\Phi\eta\lambda\iota\xi$, dans une liste pergaménienne de la confrérie des *boukoloï* (qui célèbrent les mystères de Dionysos Kathégémon)²²³. Donc, on voit d'une part que ce nom trouvé à Gordion semble être un nom autochtone, et d'autre part que ce seul suffixe n'est pas un argument probant permettant d'identifier un nom galate.

En revanche, on ne trouve aucune occurrence comparable pour *Gioulix*, ni dans l'étude des *noms indigènes dans l'Asie Mineure gréco-romaine* de Louis Robert²²⁴ ni dans celle des *Kleinasiastische Personennamen* de Ladislav Zgusta²²⁵.

De plus, contrairement aux 2 autres graffitis de notre corpus, la lettre utilisée pour le suffixe de ce nom est la lettre *X-x*, que l'on transcrit en *ch* ou *kh*, contrairement à la lettre $\Xi-\zeta$, qui, elle, est transcrite en *X* ; c'est cette lettre là que l'on retrouve sur les 2 autres graffitis de notre corpus.

Nous n'avons pas d'autre hypothèse à proposer si ce n'est celle envisagée par Roller, qui voyait dans ce nom une forme altérée du nom latin *Julius*. Par ailleurs, remarquons que le suffixe en *-ix*, en plus de pouvoir se trouver sur un nom autochtone, est assez proche du suffixe grec en *-ις*, pour lequel on connaît plusieurs dizaines d'occurrences différentes²²⁶ parmi les noms autochtones anatoliens.

On voit, suite à cette démonstration, qu'il n'existe aucun élément probant permettant de lier ces noms à des Galates. Néanmoins l'utilisation de ce suffixe reste tout de même étonnante, raison pour laquelle nous proposons de ne pas rejeter totalement cette hypothèse.

²²⁰ Delamarre, 2003.

²²¹ Delamarre, 2003.

²²² Evans, 1967.

²²³ Robert, 1963, p. 277-278.

²²⁴ Robert, 1963.

²²⁵ Zgusta, 1964.

²²⁶ Zgusta, 1964, p. 669-670.

2. La statue biface

Il s'agirait d'une statue en granite anthropomorphe (dimensions précises non documentées), représentant deux visages humains de façon très schématique²²⁷.

Cette statue a été mise au jour dans le secteur nord-ouest, à l'extérieur de la structure 2, contre son mur sud-ouest²²⁸ ; c'est au regard de ce contexte de découverte qu'il a été proposé de dater cette pièce du III^e siècle. Outre ce contexte et cette datation, si cette statue a été mise en lien avec les présences galates, c'est parce qu'elle a été présentée comme comparable au « Janus gaulois » mis au jour à Roquepertuse²²⁹.

Notons tout d'abord que si la description indique la présence de 2 visages opposés, la seule représentation connue de cette pièce est de profil ; on peut envisager en effet une représentation s'apparentant à 2 visages opposés, néanmoins on ne peut pas totalement l'affirmer. Pour proposer une analyse complète de cette statue, il serait intéressant de bénéficier d'autres angles de vue attestant de la présence de cette représentation figurée. En leur absence, l'hypothèse d'une paréidolie ne nous semble pas à exclure.

Ensuite, remarquons qu'il n'y a que très peu d'éléments iconographiques communs entre les pièces de Gordion et de Roquepertuse (figure 57). Pour autant, la comparaison avec



Figure 57 Comparaison entre la statue dite à 2 visages opposés de notre corpus (à gauche) (Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002) et le « Janus gaulois » de Roquepertuse (à droite) (© Musées de Marseille).

²²⁷ Corpus, mobilier 14, p. 171.

²²⁸ Corpus, carte 2, p. 26, figure 4, p. 30.

²²⁹ Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002, p. 47.

les productions lapidaires laténiennes est intéressante. Au sein de ces productions, les 3 groupes principaux sont²³⁰ :

- Les stèles armoricaines à décor géométriques et curvilignes.
- Le groupe rhénan des représentations anthropomorphes et décors végétaux.
- Le groupe languedocien et provençal des personnages assis en tailleur.
- Le groupe ibérique des *verracos* et des Guerriers.

Au sein de ces 3 derniers groupes, on trouve plusieurs exemples, minoritaires mais non négligeables, de représentations polycéphales²³¹ :

- Candelario (Salamanque), pierre ronde sur laquelle sont gravés deux visages opposés.
- Puente deume (La Coruña), sculpture quadricéphale.
- Arnac-La-Poste, La Croix du Buis (Haute-Vienne), sculpture quadricéphale.
- Cahors (Lot), buste tricéphale.
- Lennon (Finistère), stèle anthropomorphe, très abîmée, bicéphale.
- Roquepertuse (Bouches-du-Rhône), sculpture bicéphale.
- Holzgerlingen (Bade-Wurtemberg), statue bicéphale.

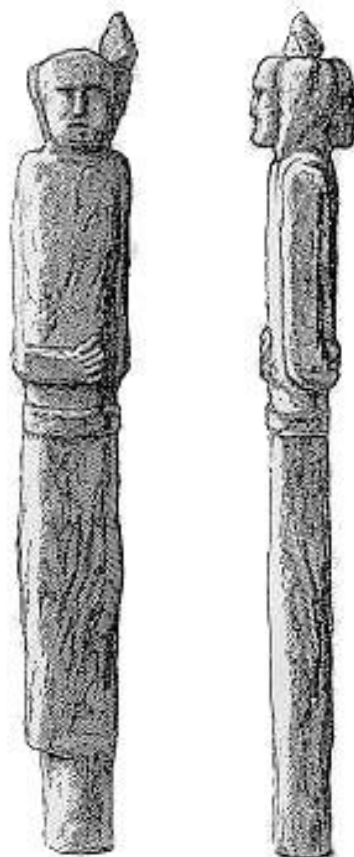


Figure 58 Statue bicéphale de Holzgerlingen (échelle non documentée) (Zürn, 1970).

Il s'agit donc d'un thème récurrent de la figuration laténienne, attesté depuis le V^e siècle (Roquepertuse, Holzgerlingen) jusqu'à la Tène finale (Arnac-La-Poste). De plus, il s'agit d'une figuration dont le sens symbolique, s'il est difficile à totalement saisir, semble important et lié au monde religieux.

²³⁰ Duceppe-Lamarre, 2002, p. 288-297.

²³¹ Cuceppe-Lamarre, 2002, p. 298-318.

Si on ne trouve en effet presque aucun élément iconographique commun entre cette statue de Gordion et les productions laténiennes européennes, la remarque est également valable pour les productions hellénistiques, au sein desquelles nous n'avons trouvé aucun élément plus approchant²³². Les pièces anatoliennes pouvant éventuellement présenter des éléments iconographiques comparables sont toutes bien trop anciennes, car datant du néolithique (figure 59).

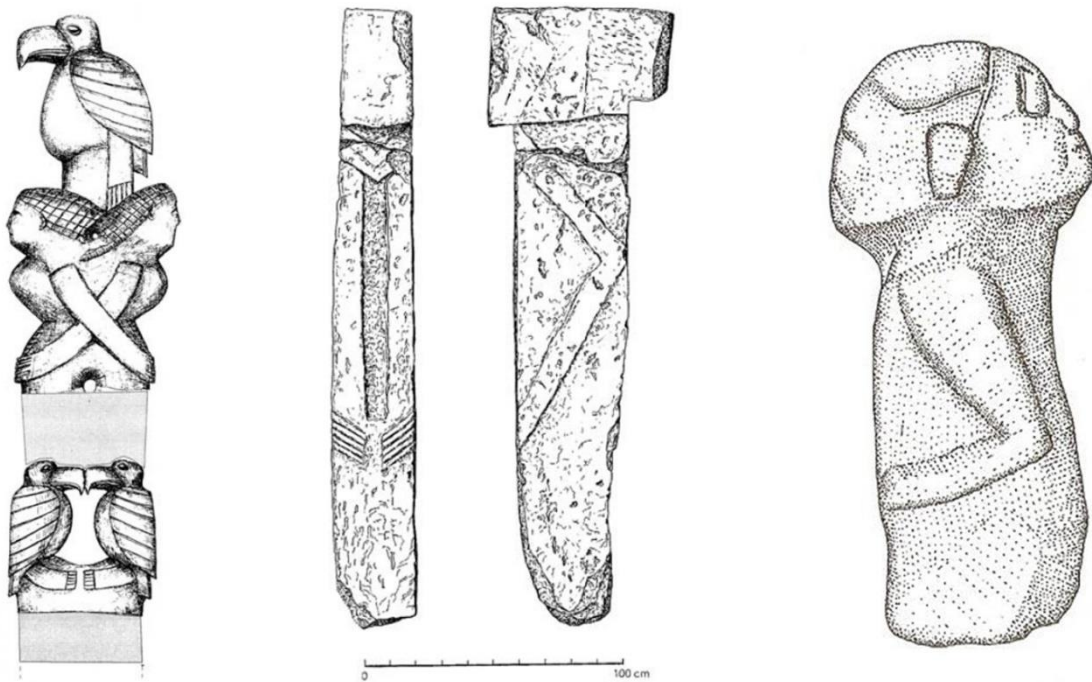


Figure 59 À gauche : restitution du totem de Nevalı Çori (échelle non documentée) (Schmidt, 2010).

Au centre : pilier en forme de « T » de Nevalı Çori (Schmidt, 2010).

À droite : statue anthropomorphe de Göbekli Tepe (échelle non documentée) (Schmidt, 2004).

Il convient, comme nous l'avons dit, de rester prudent quant à l'interprétation de cette pièce, car nous manquons d'informations et de représentations pour en saisir correctement la nature. Toutefois, l'hypothèse d'une représentation bicéphale, comparable à ces figures de l'art laténien que nous avons présentées, est à prendre en compte. De plus, étant donné le poids symbolique d'une telle représentation, la découverte d'une potentielle figure divine ou héroïque au sein d'un quartier d'habitat de la citadelle permettrait d'envisager une présence

²³² Une remarque, toutefois : les études s'intéressant à la sculpture hellénistique, face à la richesse du sujet, se sont concentrées sur les productions les plus « sophistiquées » ou les plus emblématiques de l'art hellénistique. Il est possible que les productions les plus modestes ou les moins figurées n'aient pas été prises en compte par les recherches antérieures.

pérenne des Galates, voire de membres de l'élite galate, et/ou un transfert culturel important sous l'influence de la culture galate.

3. Les figurines en terres cuites

Un fragment de figurine en terre cuite dont il ne reste que le cou et une partie des épaules²³³, ainsi qu'un protomé représentant un buste de femme²³⁴, ont été liés aux présences galates au regard du torque que ces 2 individus portent autour du cou.

a. Le torque, un ornement présent dans de nombreuses cultures matérielles antiques

Le torque est en effet, dans l'iconographie hellénistique, 1 des 2 éléments les plus utilisés pour l'identification culturelle de personnages celtes. Pourtant, d'autres cultures matérielles ont connu ce type de parure, comme les Thraces, les Grecs, les Perses, les Étrusques, les Parthes ou les Scythes²³⁵ (figures 60-61). On trouve également ces bijoux au sein des cultures matérielles hellénistiques ; citons comme exemple les 2 torques en or du tumulus de Bolu (figure 62), que nous avons évoqué précédemment²³⁶.



Figure 60 Sarcophage étrusque mis au jour à Chiusi, daté du II^e siècle (échelle non documentée) (© musée de Karlsruhe).

²³³ Corpus, mobilier 6, p. 162.

²³⁴ Corpus, mobilier 7, p. 163.

²³⁵ Lewuillon, 1999, p. 357.

²³⁶ Parachaud, 2015, p. 84.



Figure 61 À gauche : balsamarium en bronze mis au jour à Lasa (Italie), daté du III^e siècle (échelle non documentée) (© George Ortiz collection).

À droite : statue d'un prince parthe mise au jour à Iser (Khouzistan), datée de 150 (échelle non documentée) (© musée national d'Iran).

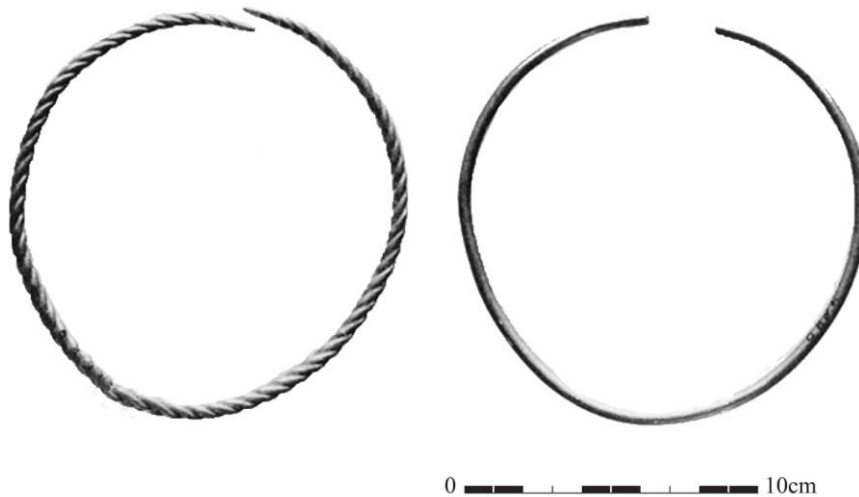


Figure 62 Représentation des 2 torques en or de Bolu (d'après Firatli, 1965)

Il convient donc d'être prudent, et de juger l'identification de ces pièces en prenant en compte le fait que l'assimilation d'un torque à un Celte ou un Galate n'est pas systématique.

b. Le buste au torque, une représentation semblable aux autres représentations hellénistiques de Galates

Le premier élément à relever, concernant cette pièce, est que le torque représenté est assez similaire à cette forme archétypale du torque celte dans l'art hellénistique, comme celui du

célèbre « Galate mourant » de Pergame, avec ses 2 extrémités prononcées caractéristiques, soit sphériques, soit en tampon. Ce type de torse peut donc en effet soutenir l'hypothèse de la représentation d'un Galate.

Pour autant, trouver une telle figurine en terre cuite n'est pas un fait inédit, et on connaît d'autres figurines de ce type en Asie Mineure hors de Galatie²³⁷. On peut citer par exemple la figurine de Smyrne conservée au Musée du Louvre (figure 63). On retrouve avec cette pièce une nudité et une position particulière comparable productions lapidaires de Pergame représentant des Galates blessés.



Figure 63 Figurine en terre cuite mise au jour à Smyrne, datée du III^e siècle (échelle non documentée) (Besques, 1963).

²³⁷ Communication personnelle d'Estelle Galbois, maître de conférence en histoire de l'art grec à l'université de Toulouse – Jean Jaurès, spécialiste des figurines en terre cuite hellénistique.



Figure 64 Exemples de figurines en terre cuite de Myrina représentant des Galates (à droite : MYR 918, à gauche : MYR 283) (échelles non documentées) (Besques, 1963).

Outre le torque, on connaît également des représentations de Galates munis d'un *thyreos*, le bouclier ovoïde qui est lui aussi un attribut caractéristique²³⁸. On peut à ce titre citer les figurines Myrina (figure 64) représentant des Galates en armes, ou se faisant écraser par des éléphants.

Ces figurines nous montrent plusieurs choses : on voit que ces productions existent hors de la Galatie, qu'elles ne sont pas motivées par une présence galate permanente, et qu'elles représentent également des Galates en position de vaincus. Cette pièce de Gordion n'est pas en soi un élément probant pour appuyer l'hypothèse d'une présence galate sur le site.

c. La figurine féminine, une statuette liée aux cultes domestiques ?

La seconde pièce de notre corpus, un buste de femme, est en revanche bien plus étonnante. Tout d'abord, on ne sait pas exactement qu'elle est la nature cette pièce ; elle n'est évoquée que dans 2 publications, la thèse de Stewart qui la décrit comme une *vessel attachment*²³⁹, et la thèse de Wells qui la décrit un *protome*²⁴⁰. On voit en effet, au niveau du

²³⁸ Notons, que comme pour le torque, ce bouclier n'est pas l'apanage des Celtes ou des Galates et qu'il convient d'être très prudent quant à l'identification que l'on fait de ces personnages.

²³⁹ Stewart, 2010, p. 421.

dos et des bras, que cette pièce est fracturée (figure 65) ; de plus le bas de la pièce n'est pas photographié. Il n'est donc pas facile de déterminer de quel type d'objet céramique il s'agit, ce qui pourrait pourtant avoir un impact sur l'interprétation proposée.

Cette pièce a été mise au jour au sein de la structure 24²⁴¹. Cette structure est une structure d'habitat, comme le montre l'important stock de céramiques domestiques, des céramiques de table, des bols et des canthares à boire, et des pots de cuisson, qui y a été découvert²⁴². Mais si l'on regarde l'emplacement de cette pièce au sein de la structure (figure 66), il est indiqué qu'elle a été découverte à proximité de 2 figurines en terre cuite de Cybèle²⁴³.



Figure 65 Photographie de l'objet 7 et localisation des points de cassures (flèches rouges) (échelle non documentée) (d'après Stewart, 2010).

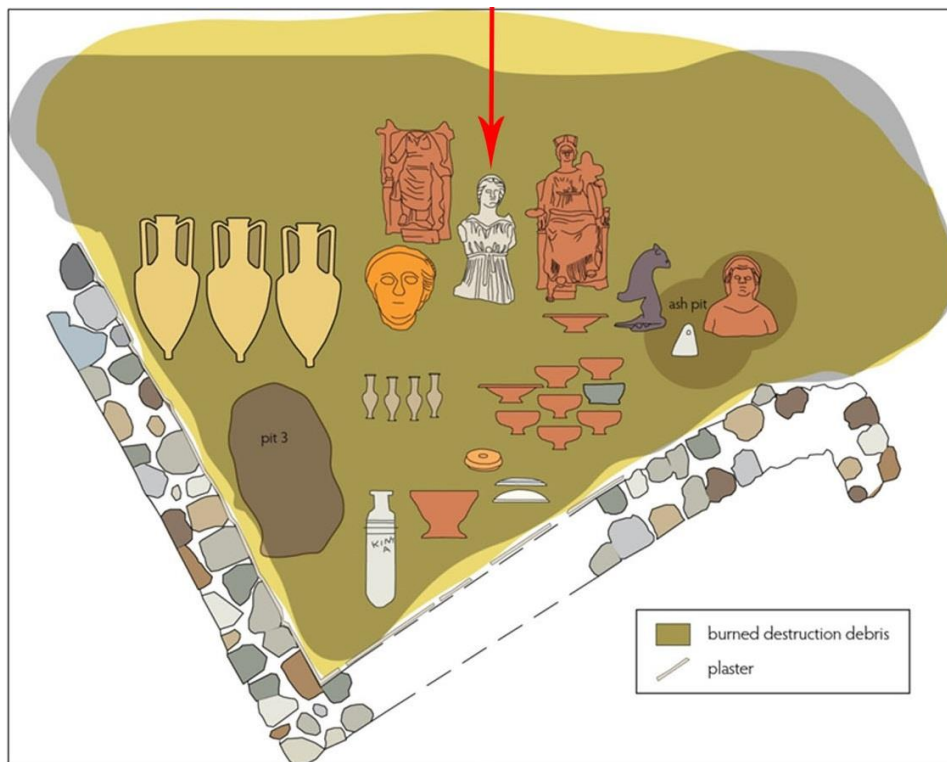


Figure 66 Schéma de localisation de l'objet 7 (flèche rouge) au sein de la structure 24 (d'après Wells, 2012).

²⁴⁰ Wells, 2012, p. 142.

²⁴¹ Corpus, p. 69.

²⁴² Stewart, 2010, p. 223.

²⁴³ Pour autant il est nécessaire d'être prudent, car il s'agit d'une représentation très schématique ; les échelles n'étant pas respectées, il est difficile de réellement appréhender la proximité entre ces pièces de mobilier.

On connaît pour l'heure 8 figurines en terre cuite de la déesse Cybèle sur le site pour la période hellénistique, ce qui en fait la seule représentation religieuse identifiée à Gordion, hormis une représentation d'Artémis mise au jour dans la structure 27. La prédominance de la représentation de Cybèle n'est pas étonnante ; le site se trouve à 60 km de Pessinonte, cité centrale du culte de cette déesse.

La pratique de cultes domestiques est archéologiquement attestée à l'époque hellénistique, à travers la découverte d'autels au sein des structures d'habitat. Concernant l'usage des figurines en terre cuite, la distinction entre ornement et culte domestique est plus difficile à faire, notamment en l'absence de contexte de découverte précis²⁴⁴. Les protomés, eux aussi, se retrouvent dans les habitats, et s'ils peuvent refléter un usage ornemental, ils sont également utilisés dans le cadre des cultes domestiques²⁴⁵. Il est très envisageable que la présence fréquente de figurines de Cybèle, dont le culte est très important dans la région, soit liée à cette pratique des cultes domestiques.



Figure 67 À gauche : buste d'Hermès mis au jour à Hauran (Syrie), I^{er}-II^e siècle de notre ère (échelle non documentée) (© Musée du Louvre)

À droite : buste de Déméter du sanctuaire d'Ariccia (Italie), daté du III^e siècle (échelle non documentée) (© musée national de Rome).

²⁴⁴ Festugière, 1951, p. 319.

²⁴⁵ Chryssanthaki-Nagle, 2006, p. 24.

Dès lors, comment interpréter une figurine en terre cuite, représentant une femme, peut-être une déesse, portant un torque, et dans un potentiel contexte de culte domestique ?

Tout d'abord, rappelons que le port d'un torque par une divinité n'est pas quelque chose d'exceptionnel à l'époque hellénistique et à l'époque romaine (figure 67).

Par ailleurs dans l'Anatolie hellénistique, le port de cette parure est directement lié au culte de Cybèle, car il est un attribut de son parèdre, Attis (figure 68), et des Galles, les prêtres de Cybèle²⁴⁶.



Figure 68 Figure d'applique en bronze représentant un buste d'Attis, époque romaine, localisation inconnue (© Bibliothèque nationale de France).



Figure 69 À gauche : Divinité au torque et au poignard, dite dieu de Bozouls (Midi-Pyrénées), daté du I^{er} siècle (échelle non documentée) (© Musée Fenaille -Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron).

À droite : ex-voto en bois de Chamalières (Puy-de-Dôme), daté du I^{er} siècle de notre ère (échelle non documentée) (Romeuf, 1986).

²⁴⁶ Rose, 2013, p. 215.

Toutefois ces exemples, même les plus rapprochés, ne sont pas des parallèles exacts ; de plus même si la représentation n'est pas nette, on semble remarquer que la pièce de Gordion porte cette forme de torques dont on a déjà dit qu'elle était caractéristique des attributs de personnages celtiques dans l'art hellénistique.

Le port du torque par une femme, d'autant plus dans un contexte cultuel, trouve des parallèles probants en Europe laténienne, dont les 2 principaux sont la statue de Bozouls et l'*ex-voto* en bois trouvé dans une source à Chamalières (figure 69).

Proposer une interprétation assurée à partir d'une seule pièce, comme celle de Gordion, est difficile. Il est cependant nécessaire de tenir compte de ces parallèles, tant ceux mis au jour en Europe laténienne que ceux présents dans les cultures matérielles hellénistique et romaine. Si la pièce de Gordion ne suffit pas à prouver à elle seule que la structure 24 était la résidence de Galates ou encore qu'il y avait une présence galate permanente sur le site, elle permet néanmoins d'envisager sérieusement cette hypothèse. Il est également intéressant de prendre en compte les possibles transferts culturels ayant pu s'opérer, tant dans un sens que dans un autre, surtout entre des cultures ayant toutes deux des divinités représentées, au moins occasionnellement, avec ce type de parure.

C. Les éléments de mobilier dont le lien avec les présences galates est envisageable

Nous présenterons dans cette partie les 2 derniers objets de ce corpus, une fibule très certainement laténienne et un graffiti sur un fragment de céramique portant un nom assurément celtique. Il s'agit des 2 éléments les plus probants pour discuter de la présence de Galates sur le site de Gordion.

1. La fibule laténienne

La fibule²⁴⁷ est le seul élément de mobilier pour lequel l'identification laténienne est réellement envisageable, au regard de la description qui en est donnée. En effet, cette fibule est dite dotée d'un ornement « typiquement laténien », qui serait fait « en fil de fer » :

The ornament is made of iron wire²⁴⁸.

Lors de notre travail de recherche de master 1²⁴⁹, nous avons identifié 30 fibules laténiennes sur l'ensemble de la Méditerranée orientale, dont 24 concentrées sur le territoire de la Turquie actuelle. Toutes ces fibules

sont des pièces de schéma La Tène moyenne, faites d'une seule pièce de métal effilé. Or sur ces fibules laténiennes de Méditerranée orientale, nous avons identifié 3 types d'attache du pied sur l'arc fait d'épissures (simples, en « 8 », en faux ressorts), ainsi qu'un type d'ornement du pied fait de boucles successives, qui peuvent correspondre à la définition d'ornement « en fil de fer » donnée pour cette pièce de Gordion (figure 70).

Pour autant, si la justesse de cette identification est envisageable, faute d'une représentation ou d'une description plus précise, on ne peut bien entendu pas la confirmer absolument.

La présence d'une fibule ne permet pas en soi de soutenir l'hypothèse d'une présence galate sur le site ; nous avons démontré que ces fibules connaissent une aire de diffusion











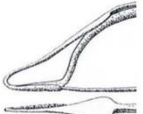


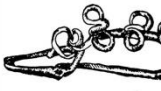
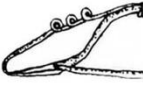

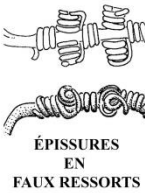

	1 FORME DE L'ARC	2 ATTACHE DU PIED	3 ORNEMENT DU PIED	4 CORDE
A	 SEMI CIRCULAIRE	 BAGUE PERLÉE	 RECTILIGNE	 BASSE
B	 EN ÉTRIER	 BAGUE SIMPLE	 TORSADÉ	 HAUTE
C	 SUBTRAPÉZOÏDAL	 ÉPISURES SIMPLES	 EN LAMELLE	 HAUTE HYPERTROPHIÉE
D	 TRAPÉZOÏDAL OUVERT	 ÉPISURES EN «8»	 BOUCLÉ	
E	 TRAPÉZOÏDAL FERMÉ	 ÉPISURES EN FAUX RESSORTS	 PERLÉ	

Figure 70 Tableau de classification typologique des fibules laténiennes de Méditerranée orientale

²⁴⁷ Corpus, mobilier 1, p. 157.

²⁴⁸ Voigt, 2002, p. 18.

²⁴⁹ Parachaud, 2015, p. 90.

largement supérieure à la seule Galatie²⁵⁰. Pour pouvoir proposer une interprétation de cette fibule, il serait nécessaire de connaître la forme de la corde ; savoir s'il s'agit ou non d'une fibule à corde externe hypertrophiée, et donc d'une production anatolienne de fibule laténienne, serait par exemple un élément permettant une interprétation plus intéressante de cette pièce. Pour autant, la présence d'une fibule laténienne sur le site est un élément à prendre en compte ; qu'elle indique la présence, ponctuelle ou pérenne, de Galates sur le site, ou qu'elle marque l'adoption par les populations locales d'éléments issus des cultures matérielles laténiennes, il s'agit dans tous les cas d'un exemple de manifestation archéologique de l'impact des présences celtiques dans la région.

2. Le graffiti de *KANT/OJYE*

Ce graffiti sur un fragment de céramique²⁵¹ est le seul élément épigraphique que l'on peut assurément lier à un nom d'origine celtique. Contrairement aux 2 noms présentés dans la partie précédente, on trouve plusieurs occurrences du radical *KANT* en langue celtique : *Cantiorix* et *Cantorix* en lettres latines²⁵², et *Καντυ(ρ)ιξ* en lettres grecques²⁵³. Ces noms viennent du mot gaulois *canti(-)*, *canto-*, qui signifie « avec, ensemble » et qui désigne également l'assemblée ; *Cantio-rix*, par exemple, signifie « le roi des assemblées »²⁵⁴. De plus, il y a peu de chance que ce radical soit hérité d'une autre langue, car nous n'avons trouvé aucune occurrence de ce radical dans les études des noms grecs et indigènes en Asie Mineure²⁵⁵.

Ce graffiti est 1 des 59 inscriptions d'Asie Mineure portant un nom galate que nous connaissons aujourd'hui²⁵⁶. On trouve tout d'abord des inscriptions de noms galates en Galatie ; citons par exemple *Επατοριξ* (*Epatorix*) inscrit sur un monument funéraire trouvé dans le nord de la Galatie²⁵⁷ comparable aux noms gaulois *Epatō*, *Epatatextorix*, ou

²⁵⁰ Parachaud, 2015, II, p. 90.

²⁵¹ Corpus, mobilier 13, p. 170.

²⁵² Delamarre, 2003, p. 359.

²⁵³ Delamarre, 2003, p. 260.

²⁵⁴ Delamare, 2003, p. 141.

²⁵⁵ Robert, 1963, Zgusta, 1964.

²⁵⁶ Freeman, 2001, p. 23-64.

²⁵⁷ Freeman, 2001, p. 54.

Epaticcus, ou encore *Βρογορις* (*Brogoris*) trouvé sur une plaque funéraire dans le nord-ouest de la Galatie²⁵⁸.

Mais ce qui est plus surprenant, c'est que ces noms se retrouvent tout autant hors de la Galatie, comme on le voit par exemple avec le nom *Βρογιμααρος* (*Brogimaaros*), comparable aux noms gaulois *Brogimarus* et *Brogimara*, retrouvé sous forme de graffiti sur un mur du Gymnase de Priène²⁵⁹, *Βρογιλλαρως* ou *Βρογιμαρως* (*Brogillaros* ou *Brogimarus*) retrouvé sur une inscription funéraire à Éphèse²⁶⁰, ou encore *Σκιγγοριως* (*Skiggorios*), comparable aux noms gaulois *Εσκιγγοριως* (*Eskiggorios*) ou *Εσκινομαριως* (*Eskingomarios*)²⁶¹.

Ces inscriptions montrent que les Galates, ou du moins une partie d'entre eux sont lettrés, qu'ils circulent en Asie Mineure hors de la Galatie, et qu'ils connaissent une forme d'intégration dans la société hellénistique, au point de fréquenter les gymnases ; la présence, en soi, de ce graffiti à Gordion, n'est donc pas étonnante.

Ce qui est plus surprenant en revanche, c'est la précocité de cette inscription ; si l'on s'accorde avec l'analyse proposée par Roller, ce fragment de bol serait daté entre la seconde moitié du III^e siècle et le premier quart du II^e siècle, ce qui en fait peut-être²⁶² la plus ancienne occurrence de nom galate connu en Asie Mineure.

Le support lui aussi est original ; là où les autres inscriptions connues se retrouvent majoritairement sur des monuments funéraires ou des graffitis sur des murs, celui-là est inscrit sur un fragment de céramique trouvé dans la cour d'une structure d'habitat²⁶³. La présence de ce fragment de bol nous permet de proposer l'hypothèse que cette structure d'habitat soit la résidence de Galates, voire de Galates lettrés et d'un certain statut social, au regard du sens étymologique de ce nom. Il s'agit là de l'argument le plus probant pour soutenir l'hypothèse d'une présence galate sur le site, bien que l'on ne puisse pas confirmer une telle hypothèse à partir d'un seul élément.

²⁵⁸ Freeman, 2001, p. 34.

²⁵⁹ Freeman, 2001, p. 32.

²⁶⁰ Freeman, 2001, p. 33.

²⁶¹ Freeman, 2001, p. 62.

²⁶² Car moins de la moitié des inscriptions répertoriées par Freeman bénéficient d'une datation.

²⁶³ Corpus, structure 29, p. 92-93.

3. Le lien complexe entre identité et culture matérielle

Nous avons déjà évoqué, en introduction, le problème que pose l'identification de l'identité des individus à travers des éléments archéologiques.

En introduction de son étude publiée en 2012, Voigt expliquait qu'il est possible d'identifier un groupe ethnique au regard d'éléments de la culture matérielle. Pour elle, certaines valeurs ou croyances propres à un groupe peuvent se matérialiser, par exemple, à travers des éléments stylistiques et ainsi définir une culture matérielle « identitaire »²⁶⁴. À l'inverse, d'autres chercheurs comme John Collis, expliquent qu'il est très difficile d'identifier une ethnie à une culture matérielle, au nom du fait que l'identité et l'ethnicité sont des concepts mouvants, et que les individus peuvent orienter ou modifier l'expression matérielle de ces concepts. Ces 2 points de vue sont très intéressants, et soulèvent un problème central posé à l'étude des présences celtiques en Méditerranée orientale.

On voit, à travers le tesson de céramique portant le graffiti avec un nom galate, que ce bol echinus est un élément classique des productions céramiques hellénistiques²⁶⁵. Si l'on regarde le protomé représentant une femme portant un torque, nous sommes là aussi face à une production caractéristique des terres cuites hellénistiques. Ces éléments pourraient-ils donc soutenir l'hypothèse d'une acculturation, d'une hellénisation des Galates ? Nous pensons que non. L'adoption et l'usage d'objet typiquement hellénistique par des Galates, sont selon nous caractéristiques d'un phénomène de transfert culturel, car s'il y a en effet passage d'un objet et de ces caractéristiques, il n'y a pas pour autant obligatoirement passage de son sens culturel. Le sens culturel, et même identitaire, est lui représenté ici par la conservation d'un nom de langue celtique, ou par le possible port d'un torque par une représentation d'une divinité. L'identité n'est donc pas nécessairement à chercher dans les caractéristiques techniques des objets, mais dans les éléments pouvant définir le sens accordé à ces éléments de culture matérielle.

²⁶⁴ Voigt, 2012, p. 242-243.

²⁶⁵ Roller, 1987, p. 129.

Conclusion

Au regard de l'étude que nous venons de présenter, il semble nécessaire de proposer une nouvelle vision des présences galates sur le site de Gordion.

L'hypothèse qui faisait des dépôts de restes humains et animaux mis au jour dans la ville basse des traces de sacrifices humains perpétrés par les Galates nous semble désormais à rejeter.

En effet, les dépôts du secteur A sont selon nous des sépultures ; les gestes funéraires que l'on peut identifier ici trouvent des antécédents avérés depuis la période hittite, de 1600 à 1200. Quant aux dépôts du secteur B, aucun des critères que nous avons définis comme permettant d'identifier des traces de pratiques rituelles n'a permis d'établir une comparaison entre ces dépôts et des traces de sacrifice ou de manipulation post mortem de restes humains comme on en connaît en Europe laténienne. S'il est difficile de proposer une interprétation assurée pour ces dépôts, nous pouvons dire que les 2 hypothèses les plus fiables sont de voir dans ces dépôts, soit des éléments détritiques, soit des traces d'attention et de manipulation différente des défunts, pour lesquels la notion de sépulture est discutable ou à préciser.

Nous avons pu rappeler, à travers cette analyse, qu'il est nécessaire d'être très prudent lorsque l'on propose des interprétations rituelles ou sacrificielles pour des dépôts de restes humains ou animaux ; le seul fait qu'un dépôt soit inhabituel n'est pas un argument probant pour identifier une pratique culturelle, et il est nécessaire de définir une méthodologie précise, et des critères stricts s'appuyant sur des antécédents avérés fiables pour proposer de telles hypothèses.

Néanmoins, il est nécessaire de rappeler que seule une partie de cette zone de la ville basse a été fouillée ; il est envisageable que de nouvelles fouilles nous apportent de nouveaux éléments à propos des pratiques funéraires à l'époque hellénistique sur le site de Gordion.

En prenant en compte l'ensemble des données architecturales de la période hellénistique à notre disposition, nous n'avons relevé aucun élément, que ce soit dans l'aménagement du site, les plans des bâtiments, les techniques architecturales ou les aménagements domestiques, qui pourrait permettre d'envisager une rupture entre les phases 3B et 3A. Au contraire, nous avons démontré, à travers ces éléments, mais également à travers

la chronologie de l'occupation de ces structures, qu'il existe une continuité remettant en cause la pertinence de la distinction entre ces deux phases.

Toutefois, nous avons également expliqué que notre étude des structures souffre d'un problème d'un manque d'information disponible. Le mobilier notamment, qui pourrait offrir de nouveaux marqueurs chronologiques pour ces structures, n'est pas publié de manière exhaustive. De plus, un nombre non négligeable de structures n'a pas encore été publié et se trouve encore dans les archives du *Penn Museum*. Il est tout à fait envisageable que la diffusion de ces données, lors de l'aboutissement du *Digital Gordion Project* dont la réalisation est en cours, offre la possibilité d'une nouvelle analyse de cette question.

L'analyse proposée pour le mobilier, elle, est plus complexe. Nous avons tout d'abord démontré que des éléments qui avaient été présentés comme laténiens ou comme liés aux présences galates ne semblent en réalité pas relever d'un tel cas de figure. Cependant, nous avons identifié des éléments, un tesson de céramiques portant un nom celtique, une fibule laténienne, et possiblement un protomé représentant une femme portant un torque, voire peut-être une statue bicéphale, pour lesquels ce lien peut être attesté avec une certaine sécurité.

Néanmoins nous remarquons ici un fait que nous avons déjà soulevé lors de notre travail de master 1 ; une part conséquente du mobilier n'est pas publiée, et n'est pas prise en compte par les études antérieures qui se sont intéressées à la question des présences celtiques, à Gordion ou en Méditerranée orientale d'une manière générale. De plus, la principale catégorie souffrant de ce problème est le mobilier en fer ; pourtant ces objets représentent une part conséquente des cultures matérielles laténienne, et la présence d'une fibule laténienne en fer sur le site nous rappelle à quel point il serait nécessaire de pouvoir prendre en compte ces objets dans le cadre d'une étude des cultures matérielles liées aux présences celtiques dans cette région. Toutefois, principalement au regard du tesson, car la présence d'un nom est un argument probant, il nous est permis de présenter des éléments de mobilier soutenant l'hypothèse d'une présence celtique sur le site de Gordion.

Ces différents résultats nous permettent de proposer une réflexion intéressante à propos du lien archéologique entre culture matérielle et identité. Nous pensons en effet que l'absence d'éléments architecturaux n'est pas une indication de l'absence de Galates sur le site, mais une indication de l'absence d'élément identitaire visible à travers les structures de notre étude. Cela nous permet de nous demander quels sont alors ces éléments qui permettent d'identifier le possible sens culturel ou identitaire porté par la culture matérielle.

En ce sens, les indices les plus intéressants sont offerts par les éléments de mobilier de notre corpus. On voit à travers ces pièces que ce n'est pas la typologie ou le style de l'objet qui porte le sens, mais son utilisation : dans le cas du fragment de bol, le sens est porté par l'affirmation d'une identité, au sens strict, un nom, qui est un nom de langue celtique. Dans le cas du protomé, le sens est porté par la possible utilisation dans le cadre d'un culte domestique, d'une figure pouvant représenter une divinité celtique, comme on en voit en Europe laténienne sur les sites de Bozouls ou de Chamalières. L'adoption d'éléments matériels issue d'autres cultures nous montre que la manifestation de l'identité, à travers la culture matérielle, n'est pas figée ; elle évolue, à travers des mécanismes qui ne sont pas des mécanismes d'acculturation, mais de transfert culturel. Cette analyse des éléments de mobilier nous montre à quel point il est nécessaire d'avoir une approche subtile et attentive du lien complexe existant entre identité et culture matérielle. Toutefois, dans le cas de notre étude, il est également nécessaire de rappeler que les hypothèses avancées doivent être prise avec d'autant de plus de prudence qu'elles s'appuient sur un petit nombre d'éléments.

Il reste néanmoins toujours très difficile, à travers notre étude, d'identifier la nature de cette présence galate à Gordion. Aucun élément ne plaide en faveur de l'identification d'une présence galate massive et pérenne. L'hypothèse que nous proposons est donc que cette présence se limite à un petit nombre d'individus, une élite dirigeante et/ou une petite garnison militaire. Il est également envisageable qu'une installation plus importante de Galates ait eu lieu, mais que cette présence n'ait alors pas laissé de traces archéologiques significatives.

SOURCES LITTÉRAIRES

ARRIEN, *Les expéditions d'Alexandre le Grand*, texte traduit par Jean-Alexandre Buchon, Sources de l'histoire antique, Paris, Paleo, 1981.

ARRIEN, *Anabasis Alexandri*, texte traduit par Iliff Robson, Harvard University Press, 1929, 1967⁴.

JUSTIN, *Histoires philippiques*, texte traduit par Émile Chambry et Lucienne Thély-Chambry, Paris, librairie Garnier frères, 1936.

PLUTARQUE, *Vies parallèles*, traduction d'Anne-Marie Ozanam, Quarto Gallimard, 2001.

POLYBE, *The histories*, V, texte traduit par Paton, William, Roger, London, William Heinemann LTD, 1926, 1968/2

POLYBE, *Histoire*, texte traduit, présenté et annoté par Denis Roussel, Gallimard, 1970.

STRABON, *Géographie*, livre XII, texte établi et traduit par François Lasserre, collection des universités de France, Paris, Les Belles Lettres, 1981.

TITE-LIVE, *Histoire Romaine*, livre XXXVIII, texte établi et traduit par Richard Adam, collection des universités de France, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

QUINTE-CURCE, *Histoires*, livres III-VI, texte établi et traduit par Henri Bardon, collection des universités de France, Paris, Les Belles Lettres, 1961.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM, Anne-Marie, FICHTL, Stephan, 2011, « Les Celtes dans les guerres hellénistiques : le cas de la Méditerranée orientale » in Couvenhes, J.-C., Crouzet, S., Péré-Noguès, S. (dir.), *Pratiques et identités culturelles des armées hellénistiques du monde méditerranéen*, Actes du colloque de Tours, 23-24 mars 2007 (IIIe Hellenistic Warfare). Bordeaux, Ausonius, p. 117-128.
- Amselle Jean-Loup, 1985, « Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique », in : J.L. Amselle, E. M' Bokolo (dir), *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et état en Afrique*, Paris, La Découverte, 225 p.
- ANDERSON, John, George, Clark, 1899, « Galatian Civilisation » in *journal of hellenic studies*, 19, p. 312-318.
- ARCELIN Patrice, 2008, « La tête humaine dans les pratiques culturelles des Gaulois méditerranéens », in Brochier, J.-E., Guilcher, A., Pagni, M. (dir.), *Archéologies de Provence et d'ailleurs. Mélanges offerts à Gâetan Congès et Gérard Sauzade*, Aix-en-Provence, Éditions de l'APA (*Bulletin archéologique de Provence*, supplément 5), p. 257-284.
- ARCELIN Patrice, DEDET, Bernard, SCHWALLER Martine, 1992 « Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule Méridionale », in *Documents d'archéologie méridionale*, 15, p. 181-242.
- ARNAUD-LINDET, Marie-Pierre, 2003, *Marcus Junianus Justinus, abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*, forumromanum.org/literature/justin/introduction.html.
- ASSMANN, Jan, 1988, « Kollektives Gedächtnis und kulturelle Identität », in Assmann, J., Hölscher T. (eds.), *Kultur und Gedächtnis*, Frankfurt am Main, p. 9-19.
- BACQUE, Marie-Frédérique, 2006, « Du cadavre traumatogène au corps mort symboligène », in *Études sur la mort*, 129, p. 59-68.

- BARAY Luc, 2003, *Pratiques funéraires et sociétés de l'âge du Fer dans le Bassin parisien (fin du VIIIe s. – troisième quart du IIe s. avant J.-C.)*, Paris, CNRS, Gallia, supplément 56, 454 p.
- BARAY, Luc, 2014, *Les mercenaires celtes et la culture de La Tène, critères archéologiques et positions sociologiques*, collection art archéologie et patrimoine, Dijon, éditions universitaires de Dijon, p. 228.
- BATS, Michel, 2006, « L'acculturation et autres modèles de contacts en archéologie protohistorique européenne », in Bibracte (éd.), *Celtes et Gaulois l'Archéologie face à l'Histoire*, vol. 3. *Les Civilisés et les Barbares du V^e au II^e siècle avant J.-C.*, collection Bibracte, Glux-en-Glenne, p. 29-41.
- BATS, Michel, 2007, « Entre Grecs et Celtes en Gaule méridionale : de la culture matérielle à l'identité ethnique », in J.M. Luce (éd.), *Identités ethniques dans le monde grec antique*, acte du colloque internationale de Toulouse (9-11 mars 2006), *Pallas*, 73, p. 235-242.
- BERTRAND, Jean-Marie, 1992, *L'hellénisme 323-31 av. J.C. Rois, cités et peuples*, Armand Collin, Paris, 255 p.
- BINFORD, Lewis, Robert, 1962, « archaeology as Anthropology », in *American Antiquity*, 28, p. 217-225.
- BONNABEL, Lola, 2010, « Dépôt de corps humains en structures réutilisées (ou détournées ?) durant la protohistoire en Champagne-Ardenne : approche comparative avec les sépultures et éléments d'interprétation », in Baray, L., Boulestin, B., (dir.), *Morts anormaux et sépultures bizarres. Les dépôts humains en fosses circulaires et en silos du Néolithique à l'âge du Fer*, Dijon, Éd. Universitaire de Dijon (Collection Art, Archéologie et Patrimoine), p. 99-112.
- BRUNAUX, Jean-Louis, 1986, *Les gaulois, sanctuaires et rites*, collection des Hesperides, Paris, Errance, 153 p.
- BRUNAUX, Jean-Louis, 2000, *Les religions gauloises (V^e-I^{er} siècles av. J.-C.)*. *Nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, Paris, Errance, 271 p.

- BRUNAU, Jean-Louis, 2006, « religion et sanctuaires », in Goudineau, C. (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, Errance, p. 95-116.
- CASTRA, Michel, 2012, « Identité », *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, , <http://sociologie.revues.org/1593>.
- CHAZELLES (DE), Claire-Anne, 1990, « Histoire de l'îlot 3. Stratigraphie, architecture et aménagements (III^e av. n. è. – I^{er} s. de n. è.) », in *Lattara*, 3, p. 114-150.
- CHRYSSANTHAKI-NAGLE, Katerina, 2006, « Les protomés et les protomés-bustes féminines de Macédoine et de Thrace revisités : l'exemple des protomés-bustes de la maison A de Tragilos », in *Revue archéologique*, 41, p. 3-31.
- COLLIS, John, 2003, *The Celts. Origins, Myths and Inventions*, British Library, Wiltshire, Tempus, 256 p.
- COŞKUN, Altay, 2006, *Intercultural Onomastics and Some Patterns of Socio-Political Inclusion in the Graeco-Roman World The Example of Galatia in Asia Minor*, Gallo-Roman Series, NIO Publications, 14 p.
- COŞKUN, Altay, 2011, « Belonging and Isolation in Central Anatolia: the Galatians in the Graeco-Roman World », in Sheila, A., Riemer, F. (eds.), *Belonging and Isolation in the Hellenistic World*, Wiesbaden, Harrassowitz, p. 85-106.
- COUVENHES, Jean-christophe, HELLER, Anna, 2006, « Les transferts culturels dans le monde institutionnel des cités et des royaumes à l'époque hellénistiques », in Couvenhes, J.-C., Legras, B., (dir.), *Transferts culturels et politique dans le monde hellénistique*, Publications de la Sorbonne, Paris, p. 15-52.
- COX, Dorothy, 1966, « Gordion Hoards III, IV, V and VII », in *American Numismatic Society*, 12, p. 19-55.
- DANDOY, Jérémie, SELINSKY, Page, VOIGT, Mary, 2002, « Celtic Sacrifice », in *Archaeology*, 55, p. 44-49.
- DARBYSHIRE, Gareth, MITCHELL, Stephen, VARDAR, Levent, 2000, « the Galatian Settlement in Asia Minor », in *Anatolian Studies*, 50, p.75-97.

- DARBYSHIRE, Gareth, ROSE, Charles, Brian (eds.), 2011, *The New Chronology of Iron Age Gordion*, Gordion Special Studies 6, Museum Monograph 133, Philadelphia: University Museum of Archaeology and Anthropology, 181 p.
- DARBYSHIRE, Gareth, PIZZORNOL, Gabriel, 2009, « Building Digital Gordion », *Expedition*, 51.2, p. 23–30.
- DEDET, Bernard, 2011, « La tête coupée, symbole de mise à mort suprême en Gaule méridionale ? Des textes anciens aux données de l'archéologie », in *Documents d'Archéologie Méridionale*, 34, p. 281-289.
- DEDET, Bernard, SCHWALLER Martine, 1990, « Pratiques cultuelles et funéraires en milieu domestique sur les oppidums languedociens », in *Documents d'archéologie méridionale*, 13, p. 137-161.
- DELAMARRE, Xavier, 2003, *Dictionnaire de la langue gauloise*, collection des Hespérides, Paris, éditions Errances, 440 p.
- DELAMARRE, Xavier, 2007, *Nomina Celtica Antiqua Selecta Inscriptionum (Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique)*, Paris, éditions Errances, 237 p.
- DEVRIES, Keith, 1990, « The Gordion Excavation Seasons of 1969-1973 and Subsequent Research », in *American Journal of Archeology*, 94-3, p. 371-406.
- DEVRIES, Keith, 1993 « Greek Pottery from Gordion in Light of the New Excavations », in *AJA*, 97, p. 303.
- DIETRICH, Eduard, KAENEL, Gilbert, WEIMANN, Denis, 2007 « Le sanctuaire helvète du Mormont », in *Archéologie suisse*, 30, 2007-1, p. 2-14.
- DIETRICH Eduard, MENIEL, Patrice, MOINAT, Patrick, 2009, « Le site helvète du Mormant (Canton de Vaud, Suisse) : résultats de la campagne de 2008 », in *Annuaire d'Archéologie Suisse*, 92, p. 247, 251.
- DIETRICH Eduard, NITU Claudia, 2009, « Le Mormont, haut lieu de culte de la fin de l'âge du Fer », in Honegger, M., Ramseyer, D., Kaenel, G., Arnold, B., Kaeser, M.-A. (dir.), *Le site de La Tène : bilan des connaissances – état de la question*, Hauterive, Office et musée cantonal d'archéologie de Neuchâtel (Archéologie neuchâteloise, 43), p. 219-225.

- DIETRICH Eduard, NITU Claudia, BRUNETTI, Caroline, *Le Mormont Un sanctuaire des Helvètes en terre vaudoise vers 100 avant J.-C.*, Lausanne, 20 p.
- DJINDJIAN, François, 2011, *manuel d'archéologie*, U. Histoire, Paris, A Collin, 891 p.
- DOBZANSKA, Halina, MEGAW, John, Vincent, Stanley, POLESKA, Paulina, 2005, *Celts on the Margin: Studies in European Cultural Interaction, 7th Century BC - 1st Century AD*, Institute of Archaeology and Ethnology of the Polish Academy of Sciences, Kraków, 211 p.
- DUDAY Henry, 2005, « L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort », in Dutour, O., Hublin, J.-J., Vandermeersch, B. (dir.), *Objets et méthodes en paléanthropologie*, Paris, CTHS, Orientations et méthodes, 7, p. 153-215.
- DUDAY Henry, COURTAUD Patrice, CRUBEZY Eric, SELLIER Pascal, TILLIER Anne-Marie, 1990 « L'anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », in *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 2(3-4) N. S., p. 29-49.
- DUCEPPE-LAMARRE, Armelle, 2002, « Unité ou pluralité de la sculpture celtique hallstattienne et laténienne en pierre en Europe continentale du VII^e au I^{er} s. av. J.-C. », in *Documents d'archéologie méridionale*, mis en ligne le 18 octobre 2006, URL : <http://dam.revues.org/395>.
- DUSINBERRE, Elspeth, 2005, *Gordion Seals and Sealings : Individuals and Society*, Museum monographs (Philadelphia), University of Pennsylvania Museum, 179 p.
- ESPAGNE, Michel, NOIRIEL, Gérard, 1992, « Transferts culturels : l'exemple franco-allemand. Entretien avec Michel Espagne » in *Genèses*, 8, p. 146-154.
- ESPAGNE, Michel, 2013, « La notion de transfert culturel », in *Revue Sciences/Lettres* <http://rsl.revues.org/219>, 21 p.
- EVANS, Ellis, 1967, *Gaulish Personal Names. A Study of some Continental Celtic Formations*, Oxford, Oxford university press, 492.

- FABRE, Véronique, 1996, « L'inhumation des enfants en milieu domestique comme critère d'identification culturelle », in Collectif, *L'identité des populations archéologiques*, Sophia-Antipolis, APDCA, p. 403-414.
- FABRE, Véronique, GARDEISEN, Armelle, 1996 « Dépôts animaliers et inhumations d'enfants au cours du IV^e siècle avant notre ère à Lattes », in *Lattara*, 12, p. 255-284.
- FEREMBACH, Denise, SCHWIDETZKY, Ilse, STLOUKAL, Milan, 1979, « Recommandations pour déterminer l'âge et le sexe sur le squelette », in *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 6, p. 7-45.
- FERNANDEZ-GÖTZ, Manuel, 2009, « Ethnische Interpretationen in der Eisenzeitarchäologie: Grenzen und Möglichkeiten », in *Bonner Jahrbücher*, 58/1, p. 13-23.
- FERNANDEZ-GÖTZ, Manuel, 2012, « Die Rolle der Heiligtümer bei der Konstruktion kollektiver Identitäten: das Beispiel der treverischen Oppida », in *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 42, p. 509-524.
- FERNANDEZ-GÖTZ, Manuel, 2013, « Ethnische Interpretation und archäologische Forschung: Entwicklung, Probleme, Lösungsansätze », in *Tüva Mitteilungen*, 14, p. 59-76.
- FICHTL, Stephan, 2013, « Les agglomérations gauloises de la fin de l'âge du Fer en Europe celtique (III^e – I^{er} siècles av. J. C.) » in Garcia D. (dir.), *L'habitat en Europe celtique et en Méditerranée préclassique*, Domaines urbains, arles, Paris, Errance, p. 9-18.
- FIEDLER, Garance, 2003, *Le monde phrygien du X^e siècle. au IV^e siècle avant notre ère : Culture matérielle, territoires et structures sociales*, thèse pour obtenir le grade de docteur de l'Université Aix-Marseill, 425 p.
- FONDRILLON, Mélanie, GERMINET, David, LAURENT, Amélie (et all.), 2005, « aborder la question de l'identité en archéologie : bilan bibliographique et réflexions dans des thèses en cours », *les petits cahiers d'Anatole*, 18, 14 p.
- FREEMAN, Philip, 2001, *The Galatian Language. A Comprehensive Survey of the Language of the Ancient Celts in Greco-Roman Asia Minor*, Ancient Near Eastern Texts and Studies, Lewiston, Edwin Mellen Press, 104 p.

- FREEMAN, Philip, 2002, *War, Women, and Druids : Eyewitness Reports and Early Accounts of the Ancient Celts*, University of Texas Press. Austin, Texas, p. 91.
- FESTUGIERE, André-Jean, 1951, « La religion grecque à l'âge hellénistique », in *Revue des Études Grecques*, tome 64, fascicule 299-301, p. 314-324.
- GAENG, Catherine, MENIEL, Patrice, METZLER, Jeannot, 2006, « *Oppida* et espaces publics », in Haselgrove, C. (dir.), *Celtes et Gaulois, l'archéologie face à l'histoire. Les mutations de la fin de l'âge du Fer*, Acte de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005, Bibracte 12/4, p. 201-224.
- GRECO, Joan Sanmarti, CARME BELARTE, 2013, « La matérialisation du pouvoir dans l'organisation de l'espace : modèles hétérarchiques et modèles centralisés en Ibérie du Nord » in Garcia D. (dir.), *L'habitat en Europe celtique et en Méditerranée préclassique*, Domaines urbains, arles, Paris, Errance, p. 9-18.
- GREEN, Miranda, Aldhouse, 2001, *Dying for the Gods. Human Sacrifice in Iron Age and Roman Europe*, Tempus, p. 223.
- HANNICK, Jean-Marie, 2006, *Tite-Live (59 a.C. ? - 17 p.C.)*, <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/ENCYC-1/Livius.htm>.
- HANNICK, Jean-Marie, 2006, *Quinte-Curce (1er siècle p.C.)*, <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/ENCYC-1/Curtius.htm>.
- HANNICK, Jean-Marie, 2012, *Plutarque (c. 45 - 125 p.C.)*, <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/ENCYC-1/Plutarque.htm>.
- HANNICK, Jean-Marie, 2013, *Arrien de Nicomédie (c. 90 - 170)*, <http://bcs.fltr.ucl.ac.be/ENCYC-1/Arrien.htm>
- HENRICKSON, Robert, BLACKMAN, James, 1999, « Hellenistic Production of Terracotta Roof Tiles among the Ceramic Industries at Gordion », *Oxford Journal of Archaeology*, 18/3, p. 307–326.
- HODDER, Ian, 1986, 2003³, *Reading the Past: Current Approaches to Interpretation in Archaeology*, Cambridge, Cambridge University Press, 293 p.

- JULIEN, Marie-Pierre, ROSSELIN, Céline, 2005, *La culture matérielle*, Repère, La Découverte, 128 p.
- KAURIN, Jenny, 2011, « Approche fonctionnelle des forces de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine », in *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 41-2, p. 231-247.
- KEALHOFER, Lisa (dir.), 2005, *The Archaeology of Midas and The Phrygians. Recent Work at Gordion*, Philadelphie, University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, 272 p.
- KÖRTE, Alfred, 1897, « Kleinasiatische Studien II.: Gordion und der Zug des Manlius gegen die Galater », in *Mitteilungen des Kaiserlich-Deutschen Archäologischen Instituts*, 22, p. 1-51.
- KÖRTE, Alfred, KÖRTE, Gustav, 1904, *Gordion Ergebnisse der Ausgrabung im Jahre 1900*, Jahrbuch des kaiserlich deutschen archÄologischen Instituts, Berlin, 308.
- LANGE, Günter, 1983, « Die menschlichen Skelettreste aus dem Oppidum von Manching », in *Die Ausgrabungen in Manching*, 7, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag GMBH.
- LAMBOT, Bernard, MENIEL, Patrice, 2000, « Le centre communautaire et culturel du village gaulois d'Acy-Romance dans son contexte régional, in Verger, S. (dir.), *Rites et espaces en pays celte et méditerranéen. Étude comparée à partir du sanctuaire d'Acy-Romance*, Rome, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome, 276), p. 7-139.
- LAMBOT, Bernard, 2006, « religion et habitat, les fouilles d'Acy-Romance », in Goudineau, C. (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, Errance, p. 95-116.
- LAWALL, Mark, 2006, « Pontic, Aegean and Levantine amphorae at Gordion », in Patabs, I. (dir.), *Production and trade of Amphorae in the Black Sea*, actes de la table ronde internationale de Batoumi et Trabzon, 27-29 avril 2006, p. 159-165.
- LAWALL, Mark, 2008, « Rhodian Amphora Stamps from Gordion », in Avram, A., Lungu, V., Neagu N. (eds.), *Philiat Charin: Mélanges à la mémoire de Nicolae Conovici*, Călăși, Romania, 111-120.
- LEROI-GOURHAN, André, 1988, *Dictionnaire de la préhistoire*, Paris, Presse Universitaire de France, 1222 p.

- LEVEAU, Philippe, 2013, « Du bon usage de l'anachronisme dans la recherche sur les agglomérations protohistoriques et gallo-romaines » in Garcia D. (dir.), *L'habitat en Europe celtique et en Méditerranée préclassique*, Domaines urbains, arles, Paris, Errance, p. 9-18.
- LLOYD, Jonnes, MARIJANA, Ricl, 1997, *Épigraphia Anatolica*, 29, p. 2-29, [SEG, XLVII, 1745].
- MELLINK, Machteld, 1956, *A Hittite Cemetery at Gordion*, Philadelphie, University of Pennsylvania, p. 140.
- MENIEL, Patrice, 1989 « Des restes humains dans les habitats gaulois », in *Les Nouvelles de l'archéologie*, 35, p. 17-19.
- MENIEL, Patrice, 2008, *Manuel d'archéozoologie funéraire et sacrificielle*, collection Vestigia, Paris, éditions Errance, p. 147.
- MENIEL, Patrice, 2006, « religion et sacrifices d'animaux », in Goudineau, C. (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, Errance, p. 165-176.
- MENIEL, Patrice, 2001, *Les Gaulois et les animaux*, collection des Hespérides, Paris, éditions Infolio, p. 188.
- MINEO, Bernard, 2006, *Tite-Live et l'histoire de Rome*, Paris, Klincksieck, 380 p.
- MITCHELL, Stephen, 1995, 2001², *Anatolia. Land, Men and Gods in Asia Minor*, vol. 1, *The Celts in Anatolia and the Impact of Roman Rule*, Oxford, Clarendon press, 266 p.
- MUCCHIELLI, Alex; 2013, *L'identité*, Que sais-je ?, Presse Universitaire de France, 128 p.
- MORAU, Paul, 1957, « L'établissement des Galates en Asie Mineure », *Istanbul Mitteilungen*, 7, p. 56-75.
- NIXON, Lucia, Frances, 1977, *the Archeological Record of the Galatians in Anatolia, 278-63 B.C.*, the University of British Columbia, Vancouver, 109 p.
- PAGNON, Bruno, 1982, « Le récit de l'expédition de Cn. Manlius Vulso contre les gallo-grecs et de ses prolongements dans le livre 38 de Tite-Live », *Les Études Classiques*, 50, p. 115-28.

- PARACHAUD, Kevin, 2015, *Présences celtiques en Méditerranée orientale au regard des cultures matérielles de La Tène*, vol. I et II, mémoire de master 1 – Sciences de l’Antiquité, université Toulouse II Jean Jaurès, 284 p.
- PERNET, Lionel, 2010, *Armement et auxiliaires gaulois (IIe et Ier siècles avant notre ère)*, Protohistoire européenne, Montagnac, édition monique mergoil, 550 p.
- POUX, Matthieu, 2006, « religion et société. Le sanctuaire arverne de Corent », in Goudineau, C. (dir.), *Religion et société en Gaule*, Paris, Errance, p. 117-135.
- ROLLER, Lynn, 1987, « Hellenistic Epigraphic Texts from Gordion » in *Anatolian Studies*, 37, p. 103-133.
- ROMANO, Irene, Bald, 1995, *Gordion Special Studies II: The Terracotta Figurines and Related Vessels*, University Museum monograph, Philadelphia, University of Pennsylvania Museum, 118 p.
- ROSE, Charles, Brian, 2013, *The Archeology of Greek and Roman Troy*, Cambridge University Press, p. 395 p.
- ROUSSEAU, Élisabeth, 2011, « Les restes humains en Gaule continentale » in Pernet, l., Roure, R. (dir.), *Des rites et des hommes*, éditions Errances, p. 122-145.
- SALMON, Pierre, 1984, « « racisme » ou refus de la différence dans le monde gréco-romain », in *Dialogues d’histoire ancienne*, 10, p. 75-97.
- SAMS, Kenneth, 1995, « « Gordion », in *Kazı Sonuçları Toplantıları*, 11-2, p. 433-452.
- SAMS, Kenneth, BURKE, Brendan, 2007, « « Gordion », in *Kazı Sonuçları Toplantıları*, 29-2, p. 329-342.
- SAMS, Kenneth, BURKE, Brendan, GOLDMAN, Andrew, 2006, « « Gordion », in *Kazı Sonuçları Toplantıları*, 28-2, p. 361-385.
- SAMS, Kenneth, VOIGT, Mary, 1989, « « Gordion », in *Kazı Sonuçları Toplantıları*, 11-2, p. 77-105.
- SAMS, Kenneth, VOIGT, Mary, 1996, « « Gordion », in *Kazı Sonuçları Toplantıları*, 18-1, p. 475-497.

- SAMS, Kenneth, VOIGT, Mary, 1997, « « Gordion », in *Kazı Sonuçları Toplantıları*, 19-1, p. 681-701.
- SAMS, Kenneth, VOIGT, Mary, 1998, « « Gordion », in *Kazı Sonuçları Toplantıları*, 20-1, p. 559-576.
- SAMS, Kenneth, VOIGT, Mary, 2003, « « Gordion », in *Kazı Sonuçları Toplantıları*, 25-1, p. 195-206.
- SCHAAF, Ulrich, 1988, « Keltische Helme », in Verlag des Römisch-Germanischennak Zentralmuseum (éd.) *Antike Helme : Sammlung Lipperheide und andere Bestände des Antikenmuseums Berlin, Römisch-Germanisches Zentralmuseum* p. 293-317.
- SCHMIDT, Karl Horst, 1994, « Galatische Sprachreste », in Habelt, Rudolf (éd.), *Asia Minor Studien*, Band 12. *Forschungen in Galatien* Bonn, p. 15-28.
- SCHMIDT, Klaus, 2004, « The 2003 Campaign at Göbekli Tepe », in *The Newsletter of Southwest Asian Neolithic Research*, 2/03, p. 2-8.
- SCHMIDT, Klaus, 2010, « Göbekli Tepe – the Stone Age Sanctuaries. New results of ongoing excavations with a special focus on sculptures and high reliefs », in *Documenta Praehistorica*, 37, p. 239-256.
- SELINSKY, Page, 2004, *An Osteological analysis of Human Material from Gordion, Turkey*, MA thesis, Department of Anthropology University of Pennsylvania.
- SELINSKY, Page, 2005, « A Preliminary Report on the Human Skeletal Material from Gordion's Lower Town », in Kealhofer, L. (éd.), *The Archaeology of Midas and the Phrygians : Recent Work at Gordion*, University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, Philadelphia, p. 117-123.
- STEWART, Shannan, 2010, *Gordion After the Knot: Hellenistic Pottery and Culture*, a dissertation submitted to the Graduate School of the University of Cincinnati, 567 p.
- STROBEL, Karl, GERBER, Christoph, 2003, « Tavium (Büyüknefes, Provinz Yozgat). Bericht über die Kampagnen 2000–2002 », in *Istanbuler Mitteilungen*, 42, p. 131-195.

- STROBEL, Karl, 1994, « Galatien und seine Grenzregionen », in Habelt, Rudolf (éd.), *Asia Minor Studien*, Band 12. *Forschungen in Galatien*, Bonn, p. 29-66.
- STROBEL, Karl, 1994, « Keltensieg und Galatersieger », in Habelt, Rudolf (éd.), *Asia Minor Studien*, Band 12. *Forschungen in Galatien*, Bonn, p. 67-96.
- STROBEL, Karl, 1996, *Die Galater :Geschichte und Eigenart der Keltischen Staatenbildung auf dem Boden des Hellenistischen Kleinasien*, Band 1, *Untersuchungen zur Geschichte und Historischen Geographie des Hellenistischen und Römischen Kleinasien*, Berlin Akademie Verlag, Berlin, 269 p.
- STROBEL, KARL, 1998, «Galatia,Galatien », in *Der Neue Pauly*, 4 ,p. 742-745.
- STROBEL, KARL, 1999 « Kelten im Osten », in *Der Neue Pauly*, 6, p. 393-400.
- STROBEL, Karl, 2002, « Die Staatenbildung bei den kleinasiatischen Galatern. Politisch-Historische und kulturelle Prozesse im Hellenistischen Zentralanatolien », in Blum H. (éd.), *Brückenland Anatolien? Ursachen, Extensität und Modi des Kulturaustausches zwischen Anatolien und seinen Nachbarn*, Tübingen, p. 231-293.
- STROBEL, Karl, 2002, « Menschenopfer und Kannibalismus. Neue Erkenntnisse zur Kultpraxis und Kultur der Keltenvölker in Kleinasien », in *Antike Welt*, 33, p. 487–491.
- STROBEL, Karl, 2002, « State Formation by the Galatians of Asia Minor. Politico-Historical and Cultural Processes in Hellenistic Central Anatolia », in *Anatolica*, 28, p. 1-44.
- STROBEL, Karl, 2006, « Galatien, die Galater und die Poleis der Galterhistorische Identität und Ethnische Tradition », in *Eirene: studia graeca et latina*, 53, p. 89-123.
- STROBEL, Karl, 2007, « Die Galater und Galatien: Historische Identität und ethnische Tradition im Imperium Romanum », in *Klio*, 89, p. 356-402.
- TAPPERT, Marc-Adélar, 1962 « Le transfert culturel : Fondement et extension dans le processus d'acculturation », *Anthropologica*, New Series, 4, pp. 293-320.
- TREMBLAY, Marc-Adélar, 1962 « Le transfert culturel : Fondement et extension dans le processus d'acculturation », *Anthropologica*, New Series, 4, pp. 293-320.

- VERGNAUD, Baptiste, 2012, *recherches sur les fortifications d'Anatolie occidentale et centrale au début du premier millénaire av. J.-C. (X^e-VI^e s.)*, Archéologie et Préhistoire, Université Michel Montaigne - Bordeaux III, 419 p.
- VERGNAUD, Baptiste, 2013, « a Phrygian Identity in Fortification ? », in *Carrefours de l'éducation*, 14, p. 2-20.
- VINSONNEAU, Geneviève, 2002, « Le développement des notions de culture et d'identité : un itinéraire ambigu », in Bombardieri L., D'Agostino A., Guarducci G., Orsi V., Valentini S. (éd.), *Identity and Connectivity*, Proceedings of the 16th Symposium on Mediterranean Archaeology, Florence, Italy, 1–3 March 2012, p. 233-241.
- VOIGT, Mary, DE VRIES, Keith, HENRICKSON, Robert, LAWALL, Mark, MARSH, Ben, GÜRSAN-SALZAM, Ayşe, YOUNG, Cuyler Jr., 1997, « Fieldwork at Gordion: 1993-1995 », in *Anatolica*, 23, p. 1-59.
- VOIGT, Mary, 1999, « Galatian Gordion », in *American Journal of Archaeology*, 103, p. 282-283.
- VOIGT, Mary, 2002, « Celts at Gordion : The Late Hellenistic Settlement », in *Expedition*, 45-1, p. 15-19.
- VOIGT, Mary, 2005, « Old Problems and New Solutions, Recent Excavations at Gordion » in Kealhofer, L. (éd.), *The Archaeology of Midas and the Phrygians : Recent Work at Gordion*, University of Pennsylvania Museum of Archaeology and Anthropology, Philadelphia, p. 22-36.
- VOIGT, Mary, 2012, « Human and Animal Sacrifice at Galatian Gordion: the Uses of Ritual in a Multiethnic Community », in Anne M. Porter, A.M., Schwartz, G.M. (éd.), *Sacred Killing, the Archaeology of Sacrifice in the Ancient Near East*, Winona Lake, Indiana Einsenbrauns, p. 237-290.
- VOIGT, Mary, *Galatian Gordion: A Celtic Town in Central Anatolia*, people.virginia.edu/~fn9r/abbw/Voigt.pdf.
- WALSH, Patrick, Gerard, 1970, *Livy, his Historical Aims and Methods*, Cambridge, Cambridge University press, 301 p.

WELLS, Gregory, Martin, 2012, *A Cosmopolitan Village: The Hellenistic Settlement at Gordion*, dissertation submitted to the faculty of the graduate school of the University of Minnesota, 312 p.

WINTER, Frederick, 1988, « Phrygian Gordion in the Hellenistic Period », in *Notes in the History of Art*, 7, p. 60-71.

YÖRÜKAN, Günes, 2009, *A study on Celtic/Galatian impacts on the settlement pattern in Anatolia before the Roman era*, thesis at Middle Eastern University, 241 p.

Sommaire

Introduction.....	p. 7
Chapitre I Gordion, de l'histoire antique à l'historiographie contemporaine.....	p. 17
A. Gordion dans les sources antiques.....	p. 17
1. Les auteurs mineurs.....	p. 18
2. Les auteurs majeurs.....	p. 19
3. Les données de la littérature antique.....	p. 20
a. La localisation du site.....	p. 21
b. Le type d'établissement de Gordion d'après les auteurs antiques.....	p. 22
B. Historiographie des recherches contemporaines.....	p. 24
1. Les fouilles du site.....	p. 24
a. Des fouilles longtemps orientées vers l'époque phrygienne.....	p. 24
b. Un renouveau d'intérêt pour l'époque hellénistique.....	p. 26
c. Les données archéologiques disponibles.....	p. 28
2. Les recherches consacrées au site de Gordion pour l'époque hellénistique.....	p. 30
a. Les études des supposées « sacrifices humains de Gordion ».....	p. 30
b. Le site et son architecture.....	p. 31
Chapitre II Une présence galate archéologiquement visible en périphérie de l'habitat, dans un espace ritualisé ?	p. 33
A. Les données archéologiques d'ensemble.....	p. 34
1. Des victimes de violences volontaires ?.....	p. 34
2. Un profil paléographique inhabituel ?.....	p. 35
B. Les dépôts du secteur A, des défunts mis à mort et sans sépulture ?.....	p. 37
1. Des décès dus à des violences volontaires ?.....	p. 38
2. Des défunts sans sépulture ?.....	p. 40
3. Des pratiques funéraires de l'époque hellénistique ?.....	p. 45
C. Les dépôts du secteur B, des assemblages volontaires de restes humains et animaux ?..	p. 53
1. Des traumatismes liés à des actes de violence ?.....	p. 53

2. Des assemblages de corps exposés ?.....	p. 55
3. Des pratiques sacrificielles celtiques ?.....	p. 57
Chapitre III Le mont de la citadelle et ses structures.....	p. 65
A. L'occupation du mont de la citadelle et son évolution.....	p. 65
1. Les secteurs et les structures étudiés.....	p. 65
2. Les méthodes permettant d'établir la chronologie des structures.....	p. 68
a. La stratigraphie et la chronologie relative du site.....	p. 68
b. Les éléments de chronologie absolue.....	p. 69
2. Discussion et interprétation des datations.....	p. 70
a. Discussion de la datation des structures.....	p. 70
b. La destruction du site en 189.....	p. 75
B. Une présence galate archéologiquement visible dans l'habitat ?.....	p. 77
1. Habitats et structures architecturales, rupture ou continuité ?.....	p. 77
a. La cohérence de l'architecture.....	p. 77
b. La récurrence de plans architecturaux.....	p. 80
c. La récurrence des aménagements intérieurs.....	p. 82
2. Interprétation des structures.....	p. 83
a. Le secteur nord-ouest, un secteur élitaires galates ?.....	p. 83
b. Les structures cultuelles.....	p. 86
c. Un protocole valide ?.....	p. 87
Chapitre IV Les éléments de mobilier liés aux présences galates.....	p. 88
A. Les éléments de mobilier dont le lien avec les présences galates est à rejeter.....	p. 88
1. Les objets dits de type laténien.....	p. 88
2. Les céramiques à décor anthropomorphe.....	p. 90
3. La statue zoomorphe.....	p. 91
B. Les éléments de mobilier dont le lien avec les présences galates est envisageable.....	p. 94
1. Les données épigraphiques.....	p. 94
2. La statue biface.....	p. 96
3. Les figurines en terres cuites.....	p. 99

a. Le torque, un ornement présent dans de nombreuses cultures matérielles antiques.....	p. 99
b. Le buste au torque, une représentation semblable aux autres représentations hellénistiques de Galates.....	p. 100
c. La figurine féminine, une statuette liée aux cultes domestiques ?.....	p. 102
C. Les éléments de mobilier dont le lien avec les présences galates est envisageable.....	p. 106
1. La fibule laténienne.....	p. 107
2. Le graffiti de <i>KANT[O]YIE</i>	p. 108
3. Le lien complexe entre identité et culture matérielle.....	p. 110
Conclusion.....	p. 111
Sources littéraires.....	p. 115
Bibliographie.....	p. 116

UNIVERSITÉ TOULOUSE - JEAN JAURÈS
UFR D'HISTOIRE, HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

**LE SITE DE GORDION (YASSIHÖYÜK) ET LES PRÉSENCES
GALATES**

IDENTITÉS D'UN SITE ARCHÉOLOGIQUE

Mémoire de Master 2
Sciences de l'Antiquité

Volume II
CORPUS



Présenté par :

M. Kevin PARACHAUD

Sous la direction de :

M. Pierre-Yves MILCENT

Maître de Conférences

Université Toulouse - Jean Jaurès

Mme SANDRA PÉRÉ-NOGUÈS

Maître de Conférences

Université Toulouse - Jean Jaurès

2015-2016

Images de couverture :

En haut : photographie du *Bone Cluster 1* dans la ville basse du site de Gordion (Mary M. Voigt / Gordion Project).

En bas : photographie aérienne du mont de la citadelle du site de Gordion (Penn Museum / Gordion Project).

TABLE DU CORPUS

Répertoire des textes, structures, dépôts de restes humains et animaux et éléments de mobilier.....	p. 5
Liste des figures et des cartes.....	p. 8
Corpus des textes.....	p. 11
Corpus des structures.....	p. 23
Corpus des dépôts de restes humains et animaux.....	p. 129
Corpus des éléments de mobilier mis en lien avec une présence galate.....	p. 155

RÉPERTOIRE DES TEXTES

N° de texte	Auteur et œuvre	N° de page
1	Polybe, <i>Histoires</i> , XXI, 6, 37	13
2	Strabon, <i>Géographie</i> , XII, 5,3	14
3	Tite-Live, <i>Histoire romaine</i> , XXXVIII, 18, 8	15
4	Quinte-Curce, <i>Histoires</i> , III, 11-12	16
5	Quinte-Curce, <i>Histoires</i> , III, 14-18	17
6	Plutarque, <i>Vie d'Alexandre</i> , 18	18
7	Arrien <i>Anabase</i> , II, 2	19
8	Justin, <i>Histoires philippiques</i> , XI, 7.	21

RÉPERTOIRE DES STRUCTURES

N° de structure	Type	Localisation	N° de page(s)	N° de figure(s)
1	Mur massif	Secteur nord-ouest	27	1/2/3
2	Habitat/atelier de potier	Secteur nord-ouest	29	4/5/6/7
3	Cour extérieure/habitat	Secteur nord-ouest	32	8/9
4	Habitat/atelier de potier	Secteur nord-ouest	34	10/11/12/13
5	Habitat	Secteur nord-ouest	37	14/15/16
6	Habitat	<i>Upper Trench Sounding</i>	39	
7	Habitat	<i>Upper Trench Sounding</i>	40	17/18
8	Inconnu	Secteur sud-ouest	42	
9	Habitat	Secteur sud-est	43	19/20
10	Voie de communication ?	Secteur sud-est	44	19/20
11	Habitat	Secteur sud-est	45	19/20/21
12	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	48	22/23
13	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	49	22/23
14	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	50	22/23/24/25/ 26/27/28
15	Habitat(s)	<i>Main Excavation Area</i>	56	29/30
16	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	58	31/32/33
17	Mur	<i>Main Excavation Area</i>	60	31/32/33
18	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	61	31/32/33
19	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	62	31/32/33
20	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	63	31/32/33
21	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	64	31/32/33

		<i>Area</i>		
22	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	65	31/32/33
23	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	66	31/32/33
24	Habitat ?	<i>Main Excavation Area</i>	67	34/35/36/37
25	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	75	38/39/40/41
26	Habitat/atelier de potier	<i>Main Excavation Area</i>	79	42/44/45/46/47/48
27	Habitat/sous-sol de stockage ?	<i>Main Excavation Area</i>	82	42/49/50
28	Temple ?	<i>Main Excavation Area</i>	84	42/43
29	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	92	51/52/53/54
30	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	94	51/52/53/55
31	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	96	51/52/53/56
32	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	97	51/52/53
33	Habitat(s)	<i>Main Excavation Area</i>	101	57/58
34	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	103	59/60/61
35	Inconnu	<i>Main Excavation Area</i>	106	62
36	Habitat ?	<i>Main Excavation Area</i>	108	63
37	Habitat/atelier de production ?	<i>Main Excavation Area</i>	110	64
38	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	112	65
39	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	114	66/67
40	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	117	68
41	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	118	68
42	Structure culturelle ?	<i>Main Excavation Area</i>	119	68/69/70
43	Habitat/atelier de potier ?	<i>Main Excavation Area</i>	122	71/72
44	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	125	73
45	Habitat	<i>Main Excavation Area</i>	126	73

RÉPERTOIRE DES DÉPÔTS DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX

N° de dépôt	Localisation	N° de page(s)	N° de figure(s)
dépôt 1	Secteur A	134	74
dépôt 2	Secteur A	135	74/76
dépôt 3	Secteur A	137	74/77
dépôt 4	Secteur A	139	74
dépôt 5	Secteur A	140	78/79
dépôt 6	Secteur A	142	80
dépôt 7	Secteur A	143	81
dépôt 8	Secteur A	144	82
dépôt 9	Secteur A	145	
dépôt 10	Secteur B	146	75/83/84
dépôt 11	Secteur B	148	75
dépôt 12	Secteur B	149	75/85/86
dépôt 13	Secteur B	151	75/87
dépôt 14	Non documentée	153	

RÉPERTOIRE DES ÉLÉMENTS DE MOBILIER MIS EN LIEN AVEC UNE PRÉSENCE GALATE

N° d'élément de mobilier	Type	N° de page(s)	N° de figure(s)
Mobilier 1	Fibule	157	
Mobilier 2	« Bouton »	158	
Mobilier 3	Forces	159	
Mobilier 4	Manipule de bouclier	160	
Mobilier 5	Paragnathide	161	
Mobilier 6	Fragment de figurine	162	88
Mobilier 7	Fragment de protomé	163	89
Mobilier 8	Anse de cratère	164	90
Mobilier 9	Anse de céramique	165	91
Mobilier 10	Statuette en marbre	166	92/93
Mobilier 11	Graffiti sur céramique	168	94
Mobilier 12	Graffiti sur céramique	169	95
Mobilier 13	Graffiti sur céramique	170	96
Mobilier 14	Statut en granite	171	97

Liste des figures et des cartes

Carte 1 Présentation des structures hellénistiques mises au jour sur le site de Gordion (Wells, 2012).	25
Carte 2 Répartition des structures de notre corpus mises au jour sur le site de Gordion (d'après Wells, 2012).	26
Carte 3 Localisation des aires de fouilles sur le site de Gordion, et des deux secteurs A et B ayant livré des dépôts de restes humains et animaux (Voigt, 2005).	131

Figure 1 vue en plan de l'état 1 du mur massif à la phase 3A : 1.	28
Figure 2 vue en plan du mur massif à la phase 3A : 2, lorsqu'il est partiellement détruit par une tranchée de récupération (Voigt, 2012).	28
Figure 3 vue en coupe du mur massif à la phase ancienne 3B.	28
Figure 4 vue en plan de la structure 2.	30
Figure 5 Localisation de la structure 2 (<i>building 2</i>) dans le secteur nord-ouest	30
Figure 6 Photographie avec vue, au premier plan, sur l'air pavée de la structure 2.	31
Figure 7 Photographie du niveau de sol de la phase 3A :1 de la structure 2, avec <i>in situ</i> le mobilier mis au jour.	31
Figure 8 Localisation au sein du secteur nord-ouest de la structure 3 (<i>building 3</i>).	33
Figure 9 Détail de la structure 3 (<i>building 3</i>).	33
Figure 10 Détail de la structure 4 (<i>building 4</i>).	35
Figure 11 Localisation au sein du secteur nord-ouest de la structure 4 (<i>building 4</i>).	36
Figure 12 Structure sous-jacente à la structure 4, à la phase 3A : 1.	36
Figure 13 Photographie du niveau de sol de la phase 3A :2 de la structure 4, avec <i>in situ</i> le mobilier mis au jour.	36
Figure 14 vue en plan de la structure 5 (<i>building 1</i>) à la phase 3A : 1.	38
Figure 15 vue en plan de la structure 5 (<i>building 1</i>) à la phase 3A : 2.	38
Figure 16 vue en plan de la structure 5 (<i>building 1</i>) à la phase 3A : 3.	38
Figure 17 Relevé en plan de la structure 7.	41
Figure 18 Photographie de la structure 7.	41
Figure 19 Relevé du secteur sud-est avec vue en plan de la structure 9 (<i>room A</i>), 10 (<i>room B</i>) et 11 (<i>room C</i> et <i>D</i>).	46
Figure 20 Photographie du secteur sud-est avec vue de la structure 9 (<i>room A</i>), 10 (<i>room B</i>) et 11 (<i>room C</i> et <i>D</i>).	47
Figure 21 Photographie des foyers de l'angle sud de la structure 11.	47
Figure 22 Plan de la zone du <i>SET Level 2 Complex</i> , en rouge les structures de la phase 3A, en noir les structures postérieures à 189.	52
Figure 23 Plan détaillé de la zone du <i>SET Level 2 Complex</i> , à la phase 3A.	52
Figure 24 Photographie de la cour nord (<i>space f</i>) et de l'alignement de bases de poteaux.	53
Figure 25 Photographie du pavage et de la base de colonne de la cour nord (<i>space f</i>).	53
Figure 26 Photographie de l'angle sud de la cour nord (<i>space f</i>).	54
Figure 27 Photographie du pavage de la cour sud-est (<i>space k</i>).	54
Figure 28 Photographie des terres cuites mises au jour dans la structure 14.	55
Figure 29 Plan détaillé de la zone du <i>SET Level 2 Complex</i> , à la phase considérée postérieure à 189.	57
Figure 30 Photographie du pavage au sud de la zone.	57
Figure 31 Plan de la zone de la <i>Street Corner Houses</i> et localisation des structures, en bleu les structures dites de la phase 3B, en rouge les structures de la phase 3A.	67
Figure 32 Plan détaillé de la zone de la <i>Street Corner Houses</i> , à la phase dite 3B.	67
Figure 33 Photographies : A et B : du four de la structure 18 (<i>space b</i>).C, D et E : structure 21	68

(<i>space c</i>), le four, la zone pavée et les bases de poteau. F : le niveau de sol de la structure 22.	
Figure 34 Plan et schéma de répartition du mobilier de la structure 24.	71
Figure 35 Représentations d'éléments du mobilier de la structure 24 : I : tôle de fer. II : encrier et son inscription. III : l'alabastré et son inscription.	72
Figure 36 Photographies d'éléments du mobilier de la structure 24 : I : plaque de fer et rivets en bronze. II : agrafes de bronze.	73
Figure 37 Photographie des terres cuites mises au jour dans la structure 24.	74
Figure 38 Plan de la structure 25.	77
Figure 39 Photographie de la cour nord-est (<i>space a</i> et <i>c</i>).	78
Figure 40 Photographie du foyer de l'espace central (<i>space k</i>).	78
Figure 41 Photographie de la fosse (<i>incinerator</i>) de l'extension sud (<i>room f</i>).	78
Figure 42 Plan des structures de la zone du <i>Pottery Establishment</i> .	86
Figure 43 Photographie de l'angle nord du <i>pronaos</i> de la structure 28.	86
Figure 44 Photographie du four ancien de la structure 26 (<i>space c</i>).	87
Figure 45 Photographie de la structure creuse rectangulaire dite « fire box », de la structure 26 (<i>space c</i>).	87
Figure 46 Photographies I : du four récent de la structure 26 (<i>space c</i>). II : du four récent, du mur bas et de la plateforme de la structure 26 (<i>space c</i>).	88
Figure 47 Photographie du foyer de la structure 26 (<i>room a</i>).	89
Figure 48 Photographie de la niche installée dans le comblement de la porte entre les deux pièces de la structure 27.	89
Figure 49 Photographies des terres cuites mises au jour dans la structure 27. I: a, b, c: <i>Room e</i> . d, e, f, g: <i>Room f</i> . II a, b, c: <i>space c</i> .	90
Figure 50 Photographies des terres cuites mises au jour dans la structure 28.	91
Figure 51 Plan de la zone de la <i>Machteld's House</i> , en bleu les structures dites de la phase 3B, en rouge les structures de la phase 3A.	98
Figure 52 Plan détaillé de la zone de la <i>Machteld's House</i> , à la phase dite 3B.	98
Figure 53 Distinction potentielle des 4 structures de la zone de la <i>Machteld's House</i> , en violet la structure 29, en bleu la structure 30, en blanc la structure 31 et en rose la structure 32.	99
Figure 54 Photographie de la fosse maçonnée dans l'angle de la structure 29 (<i>room g</i>).	99
Figure 55 Photographie de la fosse maçonnée dans l'angle de la structure 30 (<i>space p</i>).	100
Figure 56 Photographie de la fosse rectangulaire de la cour (<i>space a</i>) de la structure 31.	100
Figure 57 Plan de la zone de la <i>Machteld's House</i> à la phase 3A.	102
Figure 58 Photographie de la zone pavée de la structure 33 (<i>room a</i>).	102
Figure 59 Plan de la structure 34.	104
Figure 60 Schéma de l'évolution de la structure 34.	105
Figure 61 Schéma du seuil de la structure 33 (<i>room b</i>).	105
Figure 62 Plan de la structure 35.	107
Figure 63 Plan de la structure 36.	109
Figure 64 Plan de la zone de la structure 37, en bleu les murs dits de la phase 3B, en rose les murs de la phase 3A, et en violet les murs de la phase 3B réemployés à la phase 3A.	111
Figure 65 Plan de la structure 38.	113
Figure 66 Plan de la structure 39, en haut à la phase 3A, en bas à la phase 3B.	115
Figure 67 Photographie du nord de la structure 39 à la phase 3A.	116
Figure 68 Plan des structures de la zone du <i>Greenies's Neighborhood</i> .	120
Figure 69 Photographie du <i>thymiaterion</i> de la structure 42 et de son inscription.	121
Figure 70 Photographie des 2 statuettes de la structure 42.	121
Figure 71 Plan des structures de la zone du <i>Greenies's Neighborhood</i> .	124
Figure 72 Photographie de l'épandage de céramiques de la pièce nord (<i>room a</i>).	124
Figure 73 Plan des structures de la zone de la <i>Muscarella House</i> , en haute à la phase 3B, en bas à la phase 3A	127
Figure 74 Plan de répartition des dépôts de restes humains et animaux 1, 2, 3 et 4, dans le secteur A (Voigt, 2012).	132
Figure 75 Plan de répartition des dépôts de restes humains et animaux du secteur B (Voigt, 2012).	133
Figure 76 Photographie <i>in situ</i> du dépôt 3 (Voigt, 2012)	136
Figure 77 Photographie du sujet du dépôt 2 (Voigt, 2012).	138
Figure 78 Photographie du sujet YH 47397 <i>in situ</i> (Voigt, 2012).	141

Figure 79 Photographie du crâne du sujet YH 47397 (Selinsky, 2004).	141
Figure 80 Photographie du sujet YH 47398 (Voigt, 2012).	142
Figure 81 Photographie du sujet YH 45050.1 et 45050.2 (Voigt, 2012).	143
Figure 82 Photographie de la boucle d'oreille mise au jour dans une structure indéterminée de la <i>Main Excavation Area</i> et qui est dite semblable à celles trouvées avec le sujet YH 45830 (DeVries, 1990).	145
Figure 83 Photographie d'un os pelvien du dépôt 10, montrant des traces de dent de carnivores (Selinsky 2004).	147
Figure 84 Plan et photographie du dépôt 10 (Voigt, 2012).	147
Figure 85 Photographie du fémur du sujet YH 42653.3 (Selinsky 2004).	149
Figure 86 Plan et photographie du dépôt 12 (Voigt, 2012).	150
Figure 87 Photographie du dépôt 13 (Voigt, 2012).	152
Figure 88 Photographie de l'élément de mobilier 6 (Wells, 2012).	162
Figure 89 Photographie de l'élément de mobilier 7 (Stewart, 2010).	163
Figure 90 Photographie et dessin de l'élément de mobilier 8 (Stewart, 2010).	164
Figure 91 Photographie de l'élément de mobilier 9 (Stewart, 2010).	165
Figure 92 Dessin de l'élément de mobilier 10 (Wells, 2012).	166
Figure 93 Photographie de l'élément de mobilier 10 (Stewart, 2010).	167
Figure 94 Dessin du graffiti de l'élément de mobilier 11 (Roller, 1987).	168
Figure 95 Dessin du graffiti de l'élément de mobilier 12 (Roller, 1987).	169
Figure 96 Dessin du graffiti de l'élément de mobilier 13 (Roller, 1987).	170
Figure 97 Photographie de l'élément de mobilier 14 (Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002).	171

CORPUS DE TEXTES

Œuvre : *Histoires*, XXI, 6, 37

Chronologie de l'auteur : 210-126

Traducteur : Denis Roussel

Date de traduction : 1970

Alors que Vulso se trouvait près de Gordion, des émissaires envoyés par Éposognatos arrivèrent pour l'informer que leur maître était allé trouver les chefs galates, mais que ceux-ci se refusaient absolument à faire le moindre geste de conciliation. Ils avaient, dit-il, rassemblé leurs femmes, leurs enfants et tous leurs biens sur le mont Olympos et se tenaient prêts à combattre.

Ὅντος δὲ τοῦ Γναΐου πρὸς τὸ πολισμάτιον τὸ καλούμενον Γορδίειον, ἦκον παρ' Ἐποσογνάτου πρέσβεις ἀποδηλοῦντες ὅτι πορευθεὶς διαλεχθείη τοῖς τῶν Γαλατῶν βασιλεῦσιν, οἱ δ' ἀπλῶς εἰς οὐδὲν συγκαταβαίνοιεν φιλόανθρωπον, ἀλλ' ἠθροικότες ὁμοῦ τέκνα καὶ γυναῖκας καὶ τὴν ἄλλην κτῆσιν ἅπασαν εἰς τὸ καλούμενον ὄρος Ὀλυμπον ἔτοιμοι πρὸς μάχην εἰσίν.

Œuvre : *Géographie*, XII, 5,3

Chronologie de l'auteur : 64 av. – 25 ap. n.è.

Traducteur : François Lasserre

Date de traduction : 1981

Non loin de là passe aussi le Sangarios, sur les bords duquel se trouvaient les anciens habitats des Phrygiens de l'époque de Midas et déjà des époques antérieures de Gordios et d'autres rois. Ils n'ont pas laissé de traces en tant que villes : ce sont plutôt des bourgs un peu plus grands que les autres, par exemple Gordion et Gorbéonte, la résidence royale de Castor Saocondarios, où celui-ci fut égorgé par Déjotarus avec la jeune fille de ce dernier, duquel il était le gendre. Déjotarus démantela la place forte et détruisit la plus grande partie des quartiers d'habitation.

Πλησίον δὲ καὶ ὁ Σαγγάριος ποταμὸς ποιεῖται τὴν ῥύσιν· ἐπὶ δὲ τούτῳ τὰ παλαιὰ τῶν Φρυγῶν οἰκητήρια Μίδου καὶ ἔτι πρότερον Γορδίου καὶ ἄλλων τινῶν, οὐδ' ἔχνη σώζοντα πόλεων, ἀλλὰ κῶμαι μικρῶ μείζους τῶν ἄλλων, οἷόν ἐστι τὸ Γόρδιον καὶ Γορβεοῦς, τὸ τοῦ Κάστορος βασίλειον τοῦ Σαωκονδάρου, ἐν ᾧ γαμβρὸν ὄντα τοῦτον ἀπέσφαξε Δηϊόταρος καὶ τὴν θυγατέρα τὴν ἑαυτοῦ· τὸ δὲ φρούριον κατέσπασε καὶ διελυμήνατο τὸ πλεῖστον τῆς κατοικίας.

Œuvre : *Histoire romaine*,
XXXVIII, 18, 8

Chronologie de l'auteur : 59 av. – 17 ap. n.è.

Traducteur : Richard Adam

Date de traduction : 1982

Le lendemain, il [le consul Vulso] arriva à Gordion. Ce n'est pas une place importante, mais un marché très fréquenté et achalandé pour un bourg continental : il est situé à distance presque égale de trois mers, l'Hellespont, la côte de Sinope et la côte opposée, où habitent les Ciliciens du littoral ; il est de plus voisin des territoires de plusieurs grandes nations, dont les échanges commerciaux se sont surtout concentrés en ce point. L'armée trouva alors la place abandonnée par les habitants en fuite, et pleine de toutes sortes de biens en abondance. Comme elle y avait pris ses quartiers, des envoyés d'Éposognatus vinrent annoncer qu'ayant rendu visite aux petits rois gaulois, ils n'avaient rien obtenu d'intéressant : les Gaulois émigraient en masse des villages et des champs, trainant avec eux-mêmes, leurs femmes et leurs enfants tout ce qu'ils pouvaient porter et pousser ; ils se dirigeaient vers le mont Olympe pour s'y retrancher, protégés par leurs armes et par le site.

Postero die ad Gordium peruenit. ¹¹Id haud magnum quidem oppidum est, sed plus quam mediterraneum celebre et frequens emporium ; ¹²tria maria pari ferme distantia interuallo habet, Hellespontum, ad Sinopen, et alterius orae litora, qua Cilices maritimi colunt ; multarum magnarumque praeterea gentium fines contingit, quarum commercium in eum maxime locum mutui usus contraxere. ¹³Id tum desertum fuga incolarum oppidum, refertum idem copia rerum omnium inuenerunt. ¹⁴Ibi statiuia habentibus legati ab Eposognato uenerunt nuntiantes profectum eum ad regulos Gallorum nihil aequi impetrasse ; ¹⁵ex campestribus uicis agrisque frequentes demigrare et cum coniugibus ac liberis quae ferre atque agere possint prae se agentes portantesque Olympum montem petere, ut inde armis locorumque situ sese tueantur.

Œuvre : *Histoires*, III, 11-12

Chronologie de l'auteur : 1-51 ap. n. è.

Traducteur : Henri Bardon

Date de traduction : 1961

La Phrygie, qu'il [Alexandre le Grand] faisait traverser à son armée, était plus peuplée de bourgs que de villes. Il y subsistait alors la résidence autrefois célèbre du roi Midas. C'est la ville de Gordium, que longe le cours du Sangarius, à égale distance du Pont-Euxin et de la mer de Cilicie.

¹¹Phrygia erat, per quam ducebatur exercitus, pluribus uicis quam urbanus frequens ; tunc habebat nobilem quondam Midae regiam. ¹²Gordium nomen est urbi, quam Sangarius amnis preterfluit pari interuallo Pontico et Cilicio mari distantem.

Œuvre : *Histoires*, III, 14-18

Chronologie de l'auteur : 1-51 ap. n. è.

Traducteur : Henri Bardon

Date de traduction : 1961

Une fois la ville soumise, Alexandre entre dans le temple de Jupiter. Ce qui était remarquable, c'était un char qui, assurait-on, avait transporté le père de Midas, Gordius : l'aspect n'en était pas sans rapport avec ceux d'usage commun et de moindre prix ; le joug était une curiosité, car bien des nœuds s'y mêlaient les uns aux autres, dans un confus enchevêtrement. Puis, comme les indigènes affirmaient que, d'après la prédiction d'un oracle, celui qui dénouerait le lien inextricable serait le maître de l'Asie, le désir vint au cœur d'Alexandre de réaliser cette prédiction. La foule des Phrygiens et des Macédoniens entourait le roi ; ceux-là tenus en suspens par l'opération même, et les autres inquiets de l'assurance si risquée du roi ; car la série de nœuds était si compacte que ni la réflexion ni la vue ne permettaient de saisir d'où partait cet entrelacement et où il se dérobait. Et, en entreprenant de la défaire, Alexandre avait inspiré aux siens la crainte que l'échec de sa tentative ne prît valeur de présage. Sans résultat, Alexandre lutta longuement contre le secret de ces nœuds. « Peu importe, dit-il alors, la façon de les défaire », et de son épée il rompit toutes les courroies, éludant ainsi la prédiction de l'oracle – ou la réalisant.

¹⁴Alexander, urbe in dicionem suam redacta, Iouis templum intrat. Vehiculum quo Gordium, Midae patrem, uectum esse constabat, aspexit, cultu haud sane a uilioribus uulgatique usu abhorrens. ¹⁵Notabile erat iugum adstrictum conpluribus nodis in semetipsos implicatis et celantibus nexus. ¹⁶Incolis deinde adfirmantibus editam esse oraculo sortem, Asiae potiturum, qui inexplicabile uinculum soluisset, cupido incessit animo sortis eius explendae. ¹⁷Circa regem erat et Phrygum turba et Macedonum, illa explicatione suspensa, haec sollicita ex temeraria regis fiducia, quippe series uinculorum ita adstricta, ut unde nexus inciperet quoue se conderet nec ratione nec uisu perspicere posset ; soluere adgressus iniecerat, curam ei ne in omen uerteretur irritum inceptum. ¹⁸Ille nequaquam diu luctatus cum latentibus nodis : « nihil » inquit, « interest quomodo soluantur », gladioque ruptis omnibus loris oraculi sortem uel elusit uel impleuit.

Œuvre : *Vie d'Alexandre*, 18

Chronologie de l'auteur : 46-125 ap. n. è.

Traducteur : Anne-Marie Ozaman

Date de traduction : 2001

¹Après quoi il soumit aussi ceux des Pisidiens qui lui résistaient et s'empara de la Phrygie. ²Il prit la cité de Gordion, qui avait été, disait-on, le séjour de l'antique Midas. Il vit le fameux chariot, dont le timon était attaché par une écorce de cornouiller et écouta, à ce propos, un récit auquel les Barbares ajoutaient foi, selon lequel celui qui déferait le lien deviendrait roi du monde habité. ³Selon beaucoup d'auteurs, comme on ne voyait pas les extrémités des liens qui repassaient plusieurs fois les uns dans les autres, en torsades confuses, Alexandre, ne parvenant pas à le dénouer, trancha le nœud avec son épée : une fois qu'il fut coupé, on vit qu'il avait de nombreuses extrémités. ⁴Mais selon Aristobule, il lui fut très facile de détacher le char : il ôta d'abord ce qu'on appelle la cheville du timon, qui maintenait la courroie du joug, puis, cela fait tira à lui le joug.

Μετὰ ταῦτα Πισιδῶν τε τοὺς ἀντιστάντας ἤρει καὶ Φρυγίαν ἐχειροῦτο· καὶ Γόρδιον πόλιν, ἐστίαν Μίδου τοῦ παλαιοῦ γενέσθαι λεγομένην, παραλαβὼν, τὴν θρυλουμένην ἄμαξαν εἶδε, φλοιῶ κρανείας ἐνδεδεμένην, καὶ λόγον ἐπ' αὐτῇ πιστευόμενον ὑπὸ τῶν βαρβάρων ἤκουσεν, ὡς τῷ λύσαντι τὸν δεσμὸν εἴμαρται βασιλεῖ γενέσθαι τῆς οἰκουμένης. Οἱ μὲν οὖν πολλοὶ φασί, τῶν δεσμῶν τυφλὰς ἐχόντων τὰς ἀρχὰς καὶ δι' ἀλλήλων πολλακίς σκολιοῖς ἐλιγμοῖς ὑποφερομένων, τὸν Ἀλέξανδρον ἀμηχανοῦντα λῦσαι, διατεμεῖν τῇ μαχαίρᾳ τὸ σύναμμα, καὶ πολλὰς ἐξ αὐτοῦ κοπέντος ἀρχὰς φανῆναι. Ἀριστόβουλος δὲ καὶ πάνυ λέγει ῥαδίαν αὐτῷ γενέσθαι τὴν λύσιν, ἐξελόντι τοῦ ῥυμοῦ τὸν ἔστορα καλούμενον, ᾧ συνείχετο τὸ ζυγόδεσμον, εἴθ' οὕτως ὑφελκύσαντι τὸν ζυγόν.

Œuvre : *Anabase*, II, 2

Chronologie de l'auteur : 92-175 ap. n. è.

Traducteur : Jean-Alexandre Buchon

Date de traduction : 1981

Arrivé à Gordes, Alexandre monte dans la citadelle, au palais de Gordius et de son fils Midas ; curieux de voir le char de ce roi, et le noeud qui en retenait le joug : on faisait un grand récit de ce noeud dans les contrées voisines. Gordius était, disait-on, un homme peu fortuné de l'ancienne Phrygie, propriétaire d'un petit champ qu'il cultivait, et de deux paires de boeufs, dont l'une lui servait à traîner le char, et l'autre à labourer. Un jour qu'il conduisait la charrue, un aigle vint se percher sur le joug, et y demeura jusqu'à la dételée. Étonné de ce prodige, Gordius fut consulter les devins de Telmisse, qui passaient pour les plus habiles, et qui, dès leur plus tendre jeunesse, avaient, ainsi que leurs femmes et leurs enfants, le don de prophétiser. Il approchait d'un hameau quand il fit rencontre d'une, jeune fille qui allait puiser à la fontaine ; il lui raconta son aventure. Cette fille était de race prophétique : elle lui ordonne d'aller dans leur ville, et d'y sacrifier à Jupiter Basiléus. Gordius la pria de l'accompagner, et de lui enseigner le mode du sacrifice ; la jeune fille y consentit. Gordius la prit pour femme, et en eut un fils du nom de Midas. Parvenu à l'adolescence, celui-ci se distinguait autant par sa beauté que par son courage, lorsque des troubles domestiques et graves éclatèrent en Phrygie. On consulta l'oracle : il répondit que la sédition s'apaiserait, lorsque l'on verrait arriver sur un char celui qui était destiné au trône. L'assemblée des habitants délibérait sur cette réponse, lorsque Midas parut au milieu d'elle, accompagné de ses parents, et monté sur un char ; on lui applique la prédiction ; voilà celui dont le Dieu avait annoncé l'arrivée : on l'élit roi. Il termine les divisions, et consacre en action de grâces, au souverain des Dieux, le char sur lequel l'aigle messager s'était abattu. On ajoutait que celui qui délierait le nœud qui attachait le joug, obtiendrait l'empire souverain de l'Asie. Ce nœud était formé d'écorce de cornouiller, tissu avec un art tel que l'œil ne pouvait en démêler le commencement ni la fin. Alexandre ne voyant aucun moyen d'en venir à bout, et ne voulant point renoncer à une entreprise dont le mauvais succès aurait ébranlé les esprits, tira, dit-on, son épée, et tranchant le nœud, s'écria : Il est défait ! Selon Aristobule, le roi ayant enlevé la clef du timon, (la cheville de bois qui le réunissait au joug et que le nœud attache) sépara le joug du timon. Je ne puis déclarer laquelle de ces deux versions est la vraie ; mais le prince et ceux qui l'entouraient abandonnèrent le

char, comme si les conditions de l'oracle eussent été remplies. Les foudres, qui éclatèrent pendant la nuit, semblèrent le confirmer. Le lendemain Alexandre sacrifie aux Dieux, pour les remercier de l'inspiration et des prodiges qu'ils lui ont envoyés.

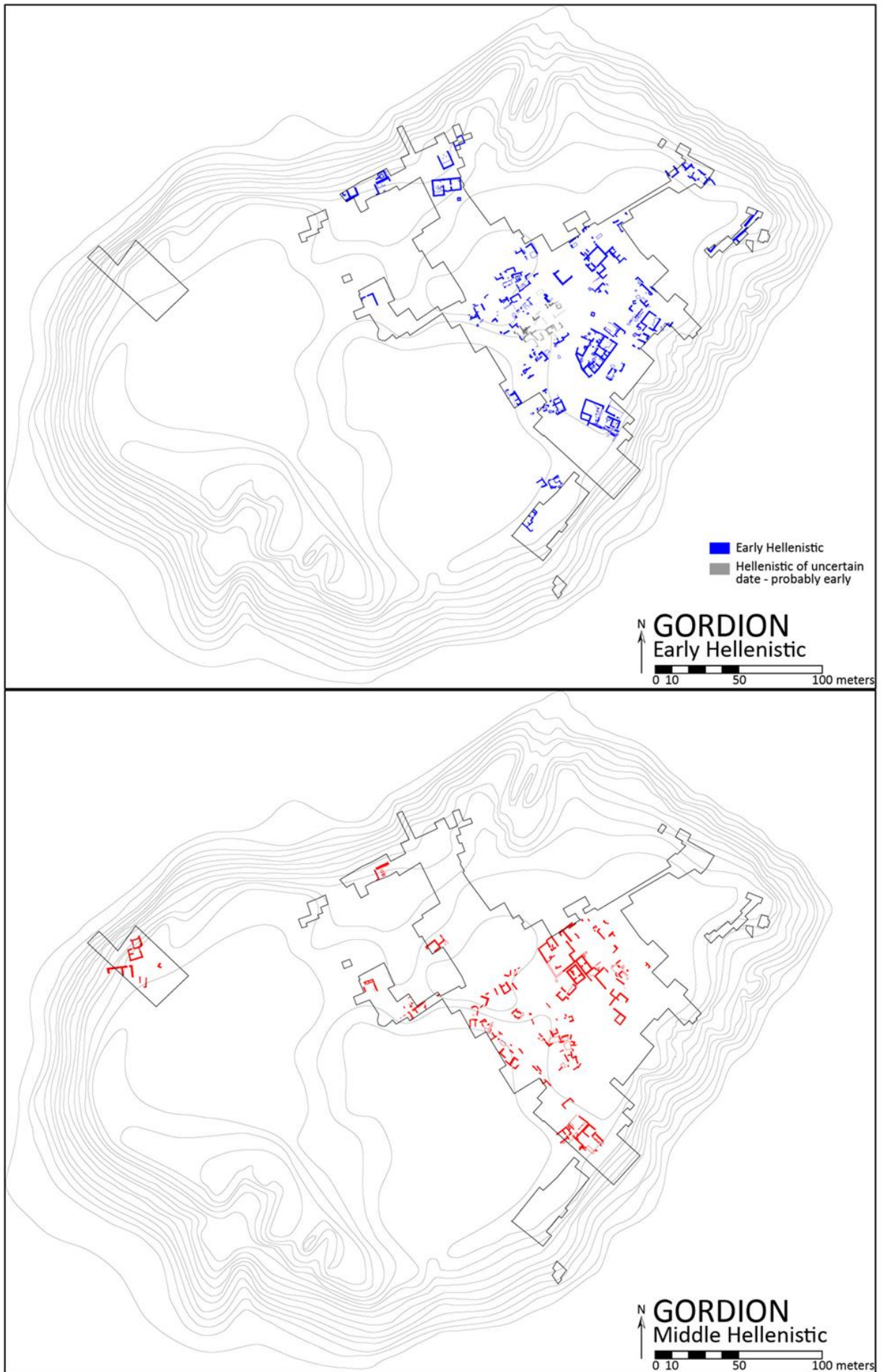
Ἀλέξανδρος δὲ ὡς ἐς Γόρδιον παρήλθε, πόθος λαμβάνει αὐτὸν ἀνελθόντα ἐς τὴν ἄκραν, ἵνα καὶ τὰ βασίλεια ἦν τὰ Γορδίου καὶ τοῦ παιδὸς αὐτοῦ Μίδου, τὴν ²ἄμαξαν ἰδεῖν τὴν Γορδίου καὶ τοῦ ζυγοῦ τῆς ἀμάξης τὸν δεσμόν. λόγος δὲ περὶ τῆς ἀμάξης ἐκείνης παρὰ τοῖς προσχώροις πολὺς κατεῖχε, Γόρδιον εἶναι τῶν πάλαι Φρυγῶν ἄνδρα πένητα καὶ ὀλίγην εἶναι αὐτῷ γῆν ἐργάζεσθαι καὶ ³ζεύγη βοῶν δύο· καὶ τῷ μὲν ἀροτριᾶν, τῷ δὲ ἀμαξεύειν τὸν Γόρδιον. καὶ ποτε ἀροῦντος αὐτοῦ ἐπιστῆναι ἐπὶ τὸν ζυγὸν ἀετὸν καὶ ἐπιμεῖναι ἔστε ἐπὶ βουλυτὸν καθήμενον· τὸν δὲ ἐκπλαγέντα τῇ ὄψει ἰέναι κοινώσοντα ὑπὲρ τοῦ θεοῦ παρὰ τοὺς Τελμισσέας τοὺς μάντις· εἶναι γὰρ τοὺς Τελμισσέας σοφοὺς τὰ θεῖα ἐξηγεῖσθαι καὶ σφισιν ἀπὸ γένους δεδόσθαι ⁴αὐτοῖς καὶ γυναιξίν καὶ παισὶ τὴν μαντείαν. προσάγοντα δὲ κώμη τινὶ τῶν Τελμισσέων ἐντυχεῖν παρθένῳ ὑδρευομένη καὶ πρὸς ταύτην εἰπεῖν ὅπως οἱ τὸ τοῦ ἀετοῦ ἔσχε· τὴν δέ, εἶναι γὰρ καὶ αὐτὴν τοῦ μαντικοῦ γένους, θύειν κελεῦσαι τῷ Διὶ τῷ βασιλεῖ, ἐπανελθόντα ἐς τὸν τόπον αὐτόν. καὶ, δεηθῆναι γὰρ αὐτῆς Γόρδιον τὴν θυσίαν ξυνεπισπομένην οἱ αὐτὴν ἐξηγήσασθαι, θῦσαί τε ὅπως ἐκείνη ὑπετίθετο τὸν Γόρδιον καὶ ξυγγενέσθαι ἐπὶ γάμφῳ τῇ παιδί καὶ γενέσθαι αὐτοῖν ⁵παῖδα Μίδαν ὄνομα. ἤδη τε ἄνδρα εἶναι τὸν Μίδαν καλὸν καὶ γενναῖον καὶ ἐν τούτῳ στάσει πιέζεσθαι ἐν σφίσι τοὺς Φρύγας, καὶ γενέσθαι αὐτοῖς χρησμὸν, ὅτι ἄμαξα ἄξει αὐτοῖς βασιλέα καὶ ὅτι οὗτος αὐτοῖς καταπαύσει τὴν στάσιν. ἔτι δὲ περὶ αὐτῶν τούτων βουλευομένοις ἐλθεῖν τὸν Μίδαν ὁμοῦ τῷ πατρὶ καὶ τῇ μητρὶ καὶ ἐπιστῆναι τῇ ⁶ἐκκλησίᾳ αὐτῇ ἀμάξει. τοὺς δὲ ξυμβalόντας τὸ μαντεῖον τοῦτον ἐκεῖνον γινῶναι ὄντα, ὄντινα ὁ θεὸς αὐτοῖς ἔφραζεν, ὅτι ἄξει ἢ ἄμαξα· καὶ καταστῆσαι μὲν αὐτοὺς βασιλέα τὸν Μίδαν, Μίδαν δὲ αὐτοῖς τὴν στάσιν καταπαῦσαι, καὶ τὴν ἄμαξαν τοῦ πατρὸς ἐν τῇ ἄκρᾳ ἀναθεῖναι χαριστήρια τῷ Διὶ τῷ βασιλεῖ ἐπὶ τοῦ ἀετοῦ τῇ πομπῇ. πρὸς δὲ δὴ τούτοις καὶ τότε περὶ τῆς ⁷ἀμάξης ἐμυθεύετο, ὅστις λύσειε τοῦ ζυγοῦ τῆς ἀμάξης τὸν δεσμόν, τοῦτον χρῆναι ἄρξαι τῆς Ἀσίας. ἦν δὲ ὁ δεσμὸς ἐκ φλοιοῦ κρανίας καὶ τούτου οὔτε τέλος οὔτε ἀρχὴ ἐφαίνετο. Ἀλέξανδρος δὲ ὡς ἀπόρως μὲν εἶχεν ἐξευρεῖν λύσιν τοῦ δεσμοῦ, ἄλυτον δὲ περιδεῖν οὐκ ἠθέλε, μὴ τινα καὶ τοῦτο ἐς τοὺς πολλοὺς κίνησιν ἐργάσῃται, οἱ μὲν λέγουσιν, ὅτι παίσας τῷ ξίφει διέκοψε τὸν δεσμόν καὶ λελύσθαι ἔφη· Ἀριστόβουλος δὲ λέγει ἐξελόντα τὸν ἔστορα τοῦ ῥυμοῦ, ὃς ἦν τύλος διαβεβλημένος διὰ τοῦ ῥυμοῦ διαμπάζ, ξυνέχων ⁸τὸν δεσμόν, ἐξελκύσαι ἔξω τοῦ ῥυμοῦ τὸ ζυγόν. ὅπως μὲν δὴ ἐπράχθη τὰ ἀμφὶ τῷ δεσμῷ τούτῳ Ἀλεξάνδρῳ οὐκ ἔχω ἰσχυρίσασθαι.

Œuvre :	<i>Histoires philippiques,</i> XI, 7	Chronologie de l'auteur :	III ^e siècle
Traducteur :	Émile Chambry et Lucienne Thély- Chambry	Date de traduction :	1936

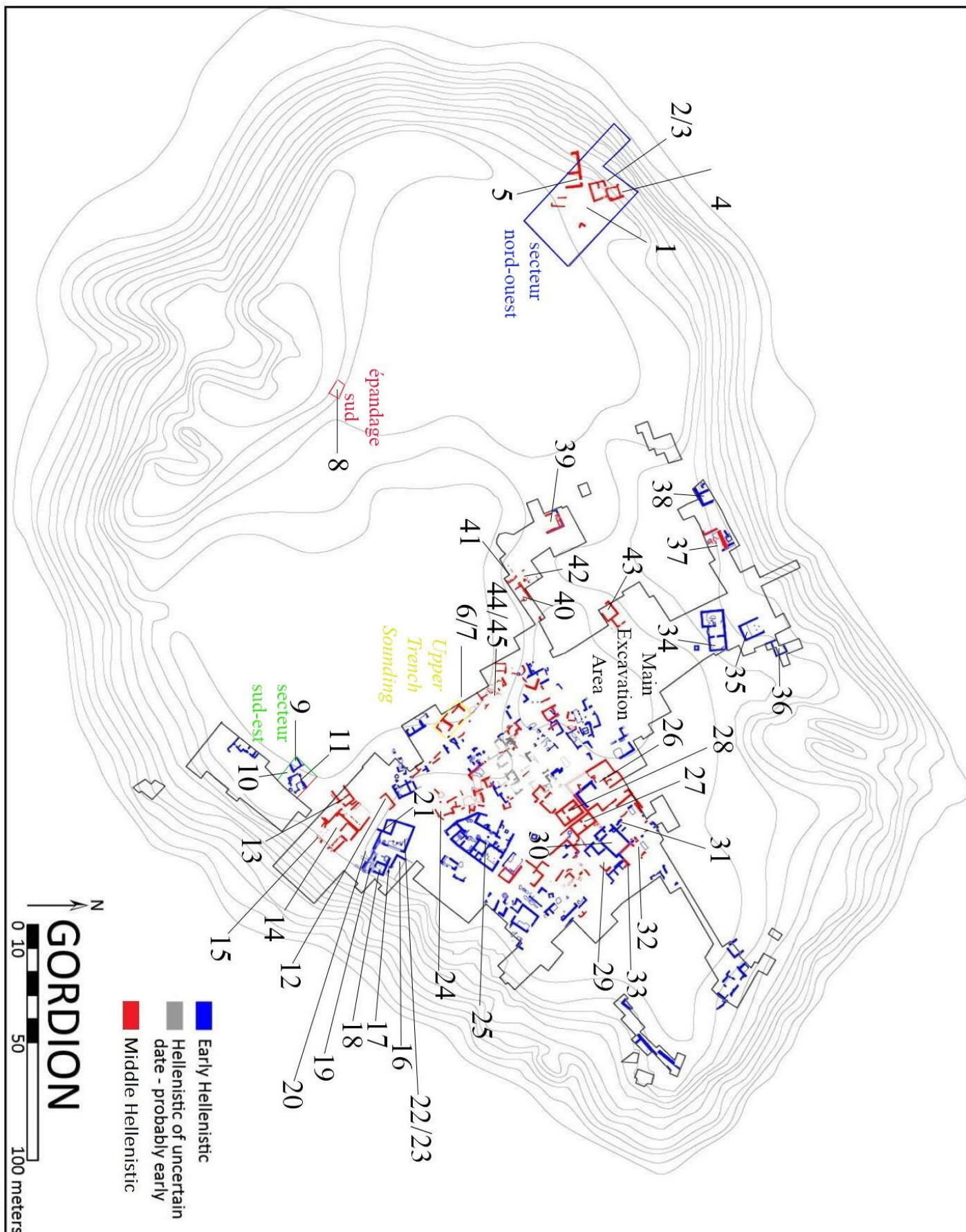
Il marcha ensuite vers la ville de Gordium, située entre les deux Phrygies : il aspirait à s'en rendre maître, non pour la piller, mais parce qu'on y gardait en dépôt, dans le temple de Jupiter, le joug du chariot de Gordius, et que d'anciens oracles promettaient "l'empire de l'Asie à celui qui saurait en délier les noeuds." Voici l'origine de cette tradition. Gordius labourait dans ce pays avec des boeufs de louage, lorsque des oiseaux de toute espèce vinrent voltiger à ses côtés. Il se rendit à la ville voisine, pour consulter les augures : en y arrivant, il rencontra une jeune fille d'une rare beauté, et lui demanda quel augure il devait interroger : cette fille, initiée par ses parents à l'art de la divination, s'instruit du prodige dont il veut connaître le sens, lui annonce qu'il sera roi, et promet de s'unir à celui qu'attendent de si hautes destinées. Gordius regarde une offre si belle comme un heureux prélude de son règne. Après son mariage, des troubles éclatèrent en Phrygie, et l'oracle, consulté sur le moyen de calmer ces discordes, répondit "qu'elles finiraient quand le pays aurait un roi." Interrogé de nouveau sur le choix du prince, le dieu ordonna aux habitants de couronner le premier qu'ils trouveraient, à leur retour, se dirigeant sur un chariot vers le temple de Jupiter. Gordius parut le premier, et fut aussitôt proclamé roi. Ce prince déposa dans le temple de Jupiter, et consacra à ce dieu, en mémoire de son élévation ; le chariot qui le portait lorsqu'il avait reçu la couronne. Midas, son fils et son successeur, initié par Orphée aux mystères et aux rites sacrés, répandit dans toute la Phrygie le culte des dieux, et dut à leur protection, plus qu'à la force des armes, une vie paisible et fortunée. Alexandre, maître de la ville, entra dans le temple de Jupiter, et se fit montrer le joug du char de Gordius : ne pouvant trouver l'extrémité des courroies, cachée dans l'épaisseur du noeud, il éluda brusquement l'oracle, en tranchant ces liens d'un coup d'épée ; et, ayant ainsi divisé le noeud, il découvrit les bouts qui y étaient enfoncés.

³Post haec Gordien urbem petit quae posita est inter Phrygiam maiorem et minorem ; ⁴cuius urbis potiundae non tam propter praedam cupido eum cepit, sed quod audierat in ea urbe in templo Iouis iugum Gordii positum, cuius nexum si quis soluisset, eum tota Asia regnaturum antiqua oracula cecinisse. ⁵Huius rei causa et origo illa fuit. Gordius cum in his regionibus bubus conductis araret, aues eum omnis generis circumuolare coeperunt. ⁶Profectus ad consulendos augures uicinae urbis obuiam in porta habuit uirginem eximias pulchritudinis, percontatusque eam quem potissimum augurem consuleret ; ⁷illa audita causa consulendi, gnara artis ex disciplina parentum, regnum ei portendi respondit polliceturque se et matrimonii et spei sociam. ⁸Tam pulchra condicio prima regni felicitas uidebatur. ⁹Post nuptias inter Phrygas orta seditio est. ¹⁰Consulentibus de fine discordiarum oracula responderunt regem discordiis opus esse. ¹¹Iterato quaerentibus de persona regis, iubentur eum regem obseruare, quem reuersi primum in templum Iouis euntem plaustro repperissent. ¹²Obuius illis Gordius fuit, statimque eum regem consalutant.

CORPUS DES STRUCTURES



Carte 1 Présentation des structures hellénistiques mises au jour sur le site d' Gordion, et de la distinction chronologique proposée par les études antérieures (Wells, 2012).



Carte 2 Répartition des structures de notre étude mises au jour sur le site d' Gordion (d'après Wells, 2012).

Type : mur massif (fortification ?).

Localisation : mont de la citadelle, secteur « nord-ouest », opérations 29, 30, et 36.

Première publication : Sams, 1995, p 435-438.

Publication de référence : Sams, Voigt., 1998, p.561-571.

Année de découverte : 1994

Situation : orienté nord-ouest sud-est, le long de la limite nord-est de la zone de fouille du « secteur nord-ouest ». La zone se trouve au bord de la partie ouest du plateau au bord de l'endroit où la pente est la plus abrupte.

Description : ce mur, de 2,5 à 2,8 m de large, repose sur une fondation placée dans une tranchée d'environ 60-70 cm de profondeur. Le coffrage est composé d'une alternance aléatoire de moellons et de blocs de pierre plus ou moins taillés. En élévation, l'appareil est plus ordonné, mais reste irrégulier. Il est formé de blocs de pierre mieux taillés et de dimensions globalement supérieures. L'élévation est encore visible sur environ 90 cm ce qui représente 4 voire 5 rangées par endroits. Ce coffrage retient un massif de remplissage composé de moellons grossiers de petit volume dit « de décombres » dans les rapports.

Le mobilier : la datation proposée est faite au regard d'éléments céramiques, mais les rapports ne précisent pas où ils ont été trouvés. Donc en soi, la présence de fragments de céramique dans le massif de remplissage composé d'élément « de décombres » n'est pas à exclure.

Commentaire : ce mur est restitué dans les rapports de fouilles dans son état 1, de la phase 3A : 1, alors que les mêmes rapports indiquent qu'à la phase 3A : 2, il est en grande partie remplacé par une tranchée de récupération. Il est très difficile de comprendre comment une restitution de la phase 1 peut être proposée dans ces conditions.

Chronologie : phase 3A.

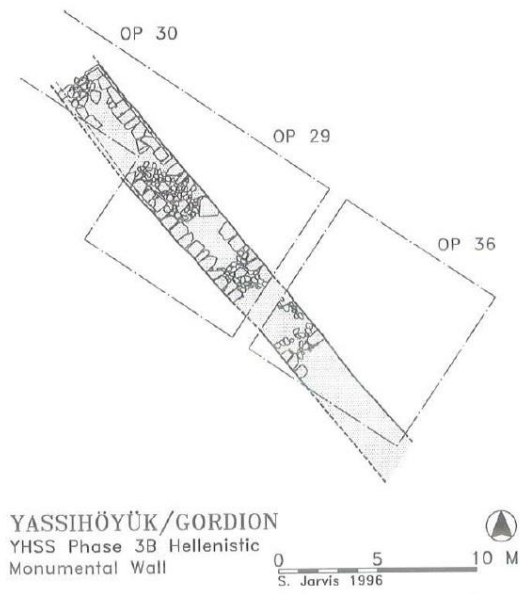


Fig. 15. Early Hellenistic/YHSS 3B monumental wall on the Northwest Quadrant of the Citadel Mound.

Figure 1 vue en plan de l'état 1 du mur massif à la phase 3A : 1 (Voigt et al., 1997).

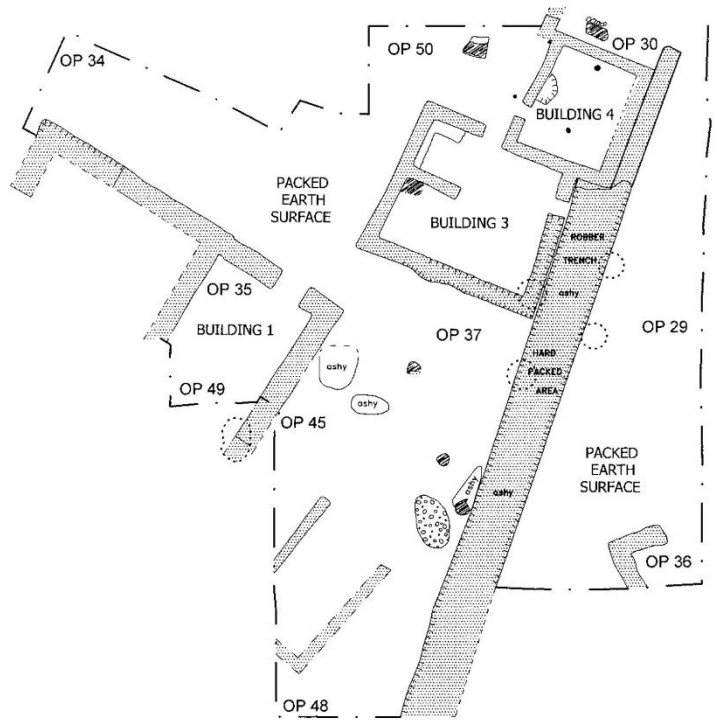


Figure 2 vue en plan du mur massif à la phase 3A : 2, lorsqu'il est partiellement détruit par une tranchée de récupération (Voigt, 2012).

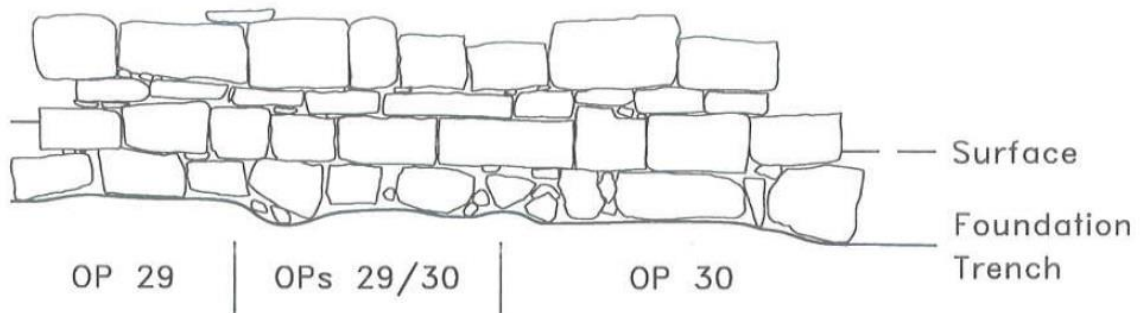


Figure 3 vue en coupe du mur massif à la phase 3A (Voigt et al., 1997).

Type : habitat / atelier de potier.

Localisation : mont de la citadelle, secteur « nord-ouest », opération 29.

Première publication : Sams, Voigt, 1996, p 475-497.

Publication de référence : Voigt, 2012, p 237-290.

Année de découverte : 1995.

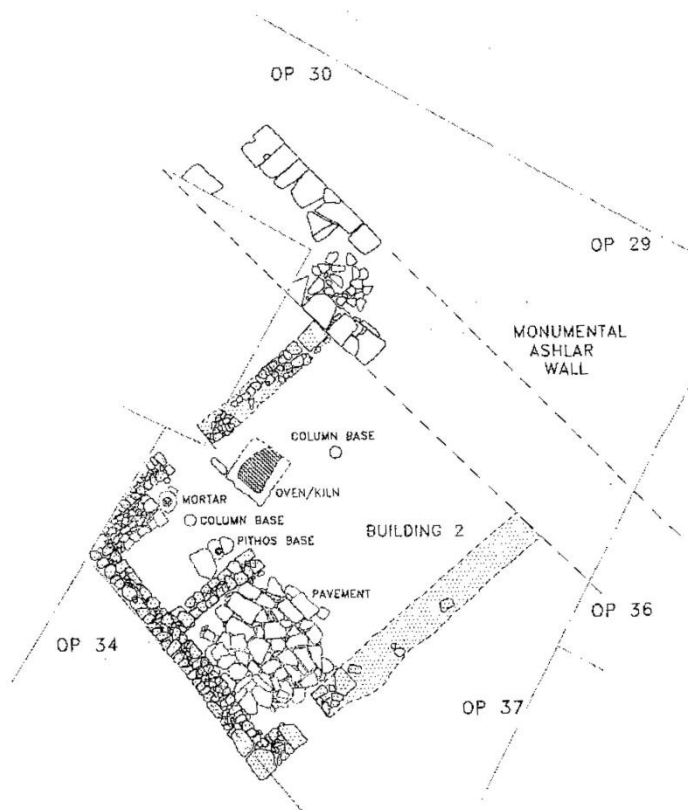
Situation : appuyé sur son côté nord-est contre le mur massif de la structure 1.

Description : bâtiment quadrilatéral approximativement carré (8 x 7m, environ 70 cm d'épaisseur de mur) avec un mur interne indiquant la séparation du bâtiment en 2 pièces. La structure repose sur une fondation de moellons de 10 à 20 cm de diamètre en moyenne. L'élévation est en torchis. L'espace entre l'angle sud et le mur de séparation interne délimite une zone pavée de blocs de pierre taillés (20 x 50 cm en moyenne). On trouve 2 ouvertures vers l'extérieure sur ce bâtiment, une sur le mur nord-ouest et une autre sur le mur sud-est. L'agencement interne comprend un foyer, une fosse aménagée avec un parement en pierre servant à contenir une jarre (*pithos* ?) de stockage, et un four. De plus, le relevé du bâtiment indique la présence de 2 bases de colonne et d'un mortier, qui ne sont pas relevés dans le rapport.

Le mobilier : le mobilier retrouvé dans ce bâtiment n'est pas présenté dans son ensemble. D'après les rapports il contiendrait divers poteries, fusaïoles et objets brisés au sol et éparpillés (dont un contenant plein de pigments) ce qui suggérerait qu'il s'agit d'un atelier d'artisan potier.

Commentaire : Voigt remarque que, bien qu'il n'y ait pas de grand four à l'intérieur du bâtiment, des déchets de cuisson (petits pots, fragments de figurines) ont été retrouvés dans « *the area immediately to the northeast of Building 2* » (Voigt 2012, p 250).

Chronologie : phase 3A.



YASSIHÖYÜK/GORDION 1997
 YHSS Phase 3A
 Construction Phase 1
 Building 2

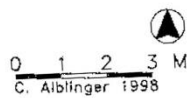
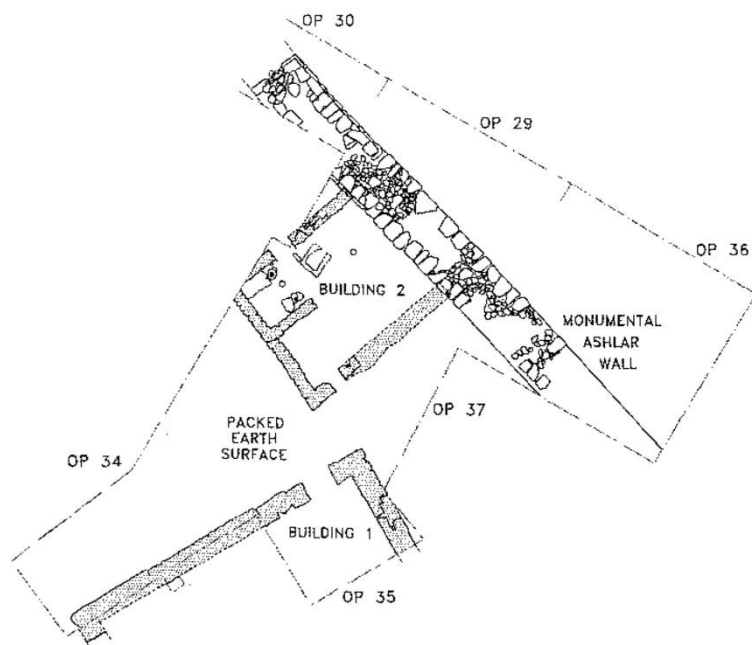


Figure 4 Vu en plan de la structure 2 (Voigt et al., 1997).



YASSIHÖYÜK/GORDION 1997
 YHSS Phase 3A
 Construction Phase 1

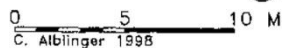


Figure 5 Localisation de la structure 2 (*building 2*) dans le secteur nord-ouest (Voigt et al., 1997).



Figure 6 Photographie avec vue, au premier plan, sur l'air pavée de la structure 2 (Voigt 2012).



Figure 7 Photographie du niveau de sol de la phase 3A :1 de la structure 2, avec *in situ* le mobilier mis au jour (Voigt 2012).

Type : cour extérieure / habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur « nord-ouest », opération 29.

Première publication : Sams, Voigt, 1997, p 681-701.

Publication de référence : Sams, Voigt, 1998, p. 559-576.

Année de découverte : 1996.

Situation : remploi les anciennes fondations de la structure 2, avec ajout d'un mur suite au démontage du mur massif de la structure 1.

Description : identique à la structure 2. L'ancienne ouverture nord-ouest se maintient, alors que celle au sud-est est fermée et qu'une nouvelle est ouverte sur le mur nord-est, là où se trouvait l'ancien mur massif de la structure 1.

Le mobilier : selon les rapports, aucun mobilier n'est indiqué. La structure accueillerait un four, mais qui n'est pas indiqué par les plans. En revanche, ces plans montrent la présence d'un banc en pierre taillée. Les plans et les rapports indiquent la présence de scories de fer, sans indication de quantité ou de détail de composition.

Commentaire : ce bâtiment a été interprété, suite aux fouilles, comme une cour extérieure au regard du fait qu'elle n'aurait pas de toiture. Pour autant, aucune explication du cheminement ayant amené cette hypothèse n'est fournie. Cette interprétation est surprenante, d'autant plus que cette « cour » n'a aucune connexion directe avec le bâtiment auquel elle est censée être rattachée.

Chronologie : phase 3A.

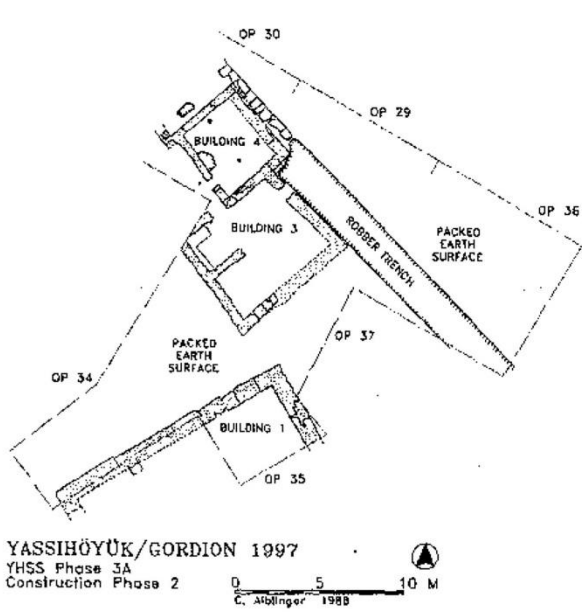
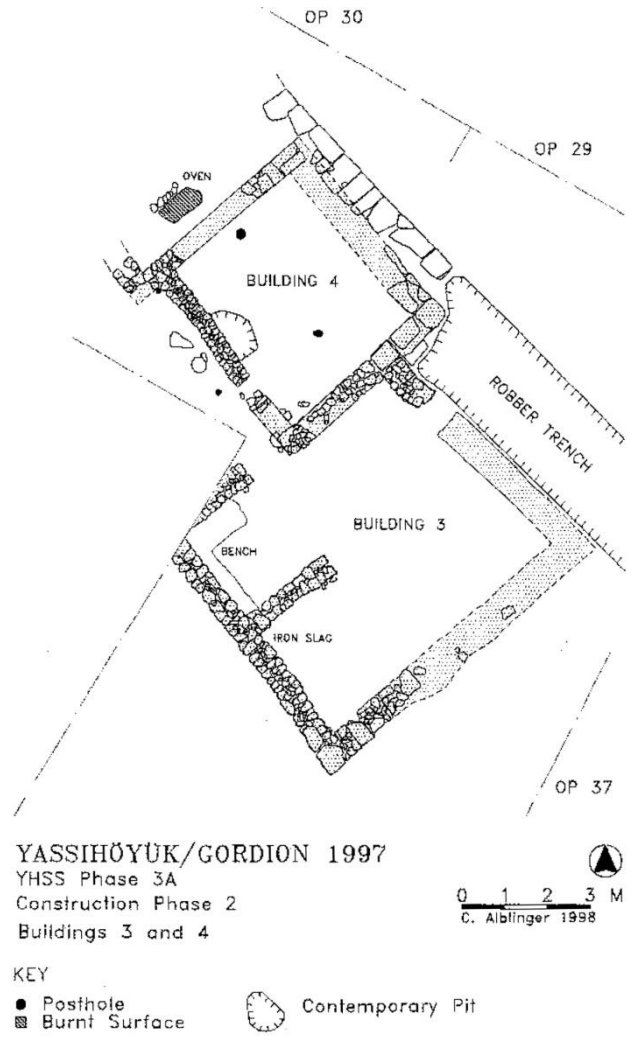


Figure 8 Localisation au sein du secteur nord-ouest de la structure 3 (*building 3*), (Sams, Voigt, 1998).



Plan 5: Late Hellenistic/YHSS 3A Building 2

Figure 9 Détail de la structure 3 (*building 3*) (Sams, Voigt, 1998).

Type : habitat / atelier de potier.

Localisation : mont de la citadelle, secteur « nord-ouest », opération 30.

Première publication : Sams, Voigt, 1997, p 681-701.

Publication de référence : Sams, Voigt, 1998, p 565-576.

Année de découverte : 1996.

Situation : appuyé sur son côté nord-est contre le mur massif de la structure 1, et partageant son mur sud-est avec le bâtiment de la structure 3. Ce bâtiment est interprété par les fouilleurs comme connecté à la structure 3, qui lui servirait de « cour extérieure ».

Des traces pyrotechniques se trouvaient dans une zone extérieure au nord-ouest de la structure 4 (interprété comme un four, marqué « *oven* » sur le relevé en plan), mais la zone a été érodée par le Sakarya.

Description : bâtiment quadrilatère approximativement carré (5 x 5,5m, environ 60 cm d'épaisseur, 80-90 cm pour le mur nord-est) ne formant qu'une seule pièce. Le bâtiment et les méthodes de construction ne sont pas présentés dans les rapports de fouilles. La seule précision apportée est une remarque dans une publication ultérieure (Voigt 2012), où il est dit que ce bâtiment aurait une technique de construction similaire avec le bâtiment de l'*Upper Trench Sounding* (structure 6).

Si on envisage de se fier aux indications des relevés en plan, on distingue 2 types d'appareils. Un premier appareil, semblable à celui du bâtiment de la structure 3, est fait d'un assemblage peu ordonné de moellons de taille réduite. Il se voit sur le mur sud-ouest et sur la partie commune avec le bâtiment de la structure 3 du mur sud-est. Un second appareil, que l'on peut envisager pour le mur nord-est et partiellement pour le départ des murs nord-ouest et sud-est, est formé de blocs de pierre taillés, peut être semblable à ceux du mur massif de la structure 1 (récupération ?).

Le mobilier : le mobilier retrouvé dans ce bâtiment est abondant selon les rapports, mais il n'est présenté dans son ensemble et aucune planche n'est fournie. Le sol été jonché de céramiques dont des petits bols peints et des petits récipients. Fait intéressant, y a été trouvée une amphore dont le col a été cassé et dont les bords du haut de la panse auraient été taillés pour la remployer en une sorte de conteneur ouvert. Les assemblages de céramiques trouvés dans ce bâtiment présentent une gamme de différentes formes, types et couleurs. Dans ce bâtiment il y aurait aussi été mis au jour une série de fusaïoles pyramidales. Les fouilleurs ont également trouvé des fragments de terre cuite, un fragment de moule de tête de lion, un petit os ou morceau d'ivoire avec un lion en bas-relief, ainsi que des conteneurs pleins de traces peintures et pigments bleu, jaune, blanc et rose, ainsi qu'un lot d'outils en os et en fer sous forme de tiges dont les extrémités sont façonnées, ce qui suggérerait qu'il s'agit d'un atelier d'artisan potier.

Commentaire : cette structure, interprétée comme le bâtiment de la cour extérieure de la structure 3, connaît elle aussi des états antérieurs (comme la structure 2 par rapport à la 3). On voit dans un nouveau relevé publié ultérieurement (Voigt 2012) la présence d'éléments de murs qui n'apparaissent pas dans les rapports.

Chronologie : phase 3A.

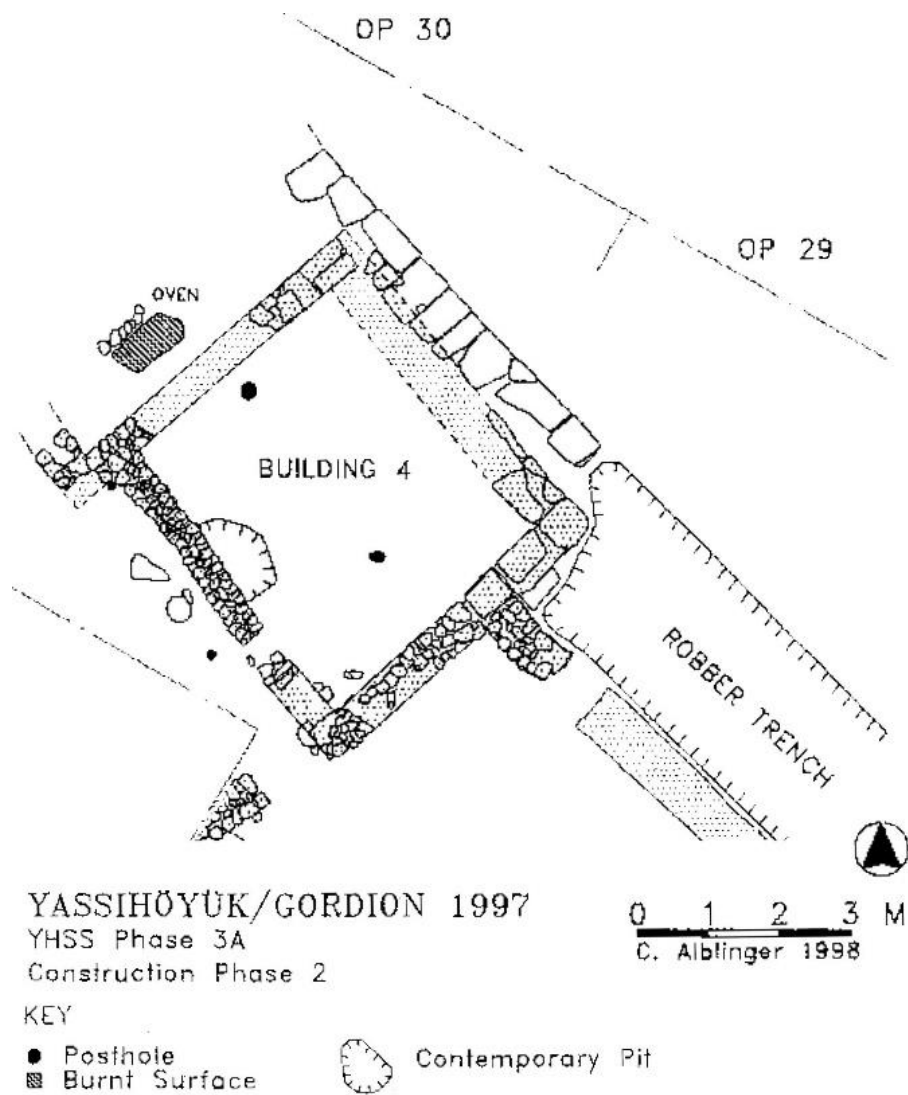
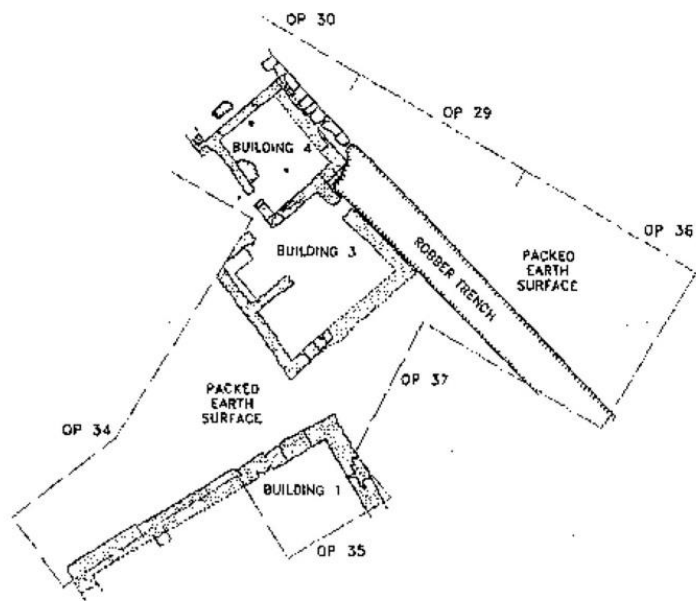
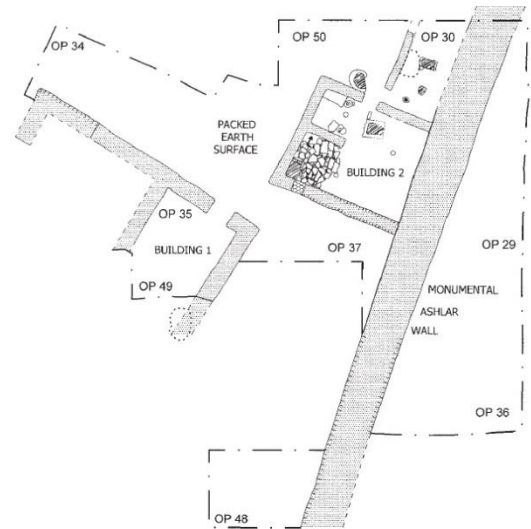


Figure 10 Détail de la structure 4 (building 4) (Sams, Voigt, 1998).



YASSIHÖYÜK/GORDION 1997
 YHSS Phase 3A
 Construction Phase 2
 0 5 10 M
 C. Atblinger 1988

Figure 11 Localisation au sein du secteur nord-ouest de la structure 4 (building 4), (Sams, Voigt, 1998).



YASSIHÖYÜK/GORDION
 YHSS Phase 3A:1
 0 5 10 M

Figure 12 Structure sous-jacente à la structure 4, à la phase 3A : 1 (Voigt, 2012).



Figure 13 Photographie du niveau de sol de la phase 3A :2 de la structure 4, avec *in situ* le mobilier mis au jour (Voigt 2012).

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur « nord-ouest », opération 34, 35 et 49.

Première publication : Sams, Voigt, 1996, p 475-497.

Publication de référence : Sams, Voigt, 1998, p 565-576.

Année de découverte : 1995.

Situation : situé à l'extrémité ouest de la zone de fouille du secteur nord-ouest, à proximité des structures 2 puis 3 et 4.

Description : seul le pan de mur nord a été excavé complètement. De part et d'autre, perpendiculairement à ce mur, partent les angles, dont on ne fait que deviner le départ sur l'angle ouest et que l'on suit sur environ 6,5 m sur l'angle est. Un mur interne parallèle au mur est isole une partie interne du bâtiment, au niveau de l'entrée située à l'extrémité est du mur nord.

À la phase 3A : 1, il s'agit d'un bâtiment massif avec une fondation en blocs de pierre taillés et élévation en briques crues. D'après les fouilleurs, les blocs utilisés ont été récupérés sur des structures de la période phrygienne moyenne (phase 5).

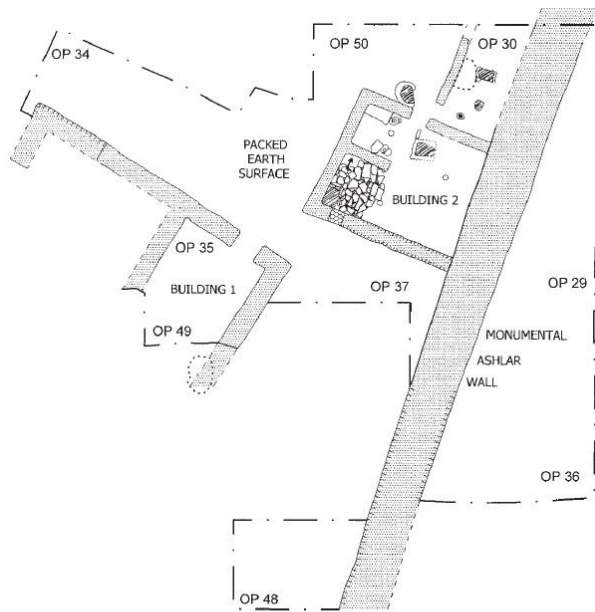
À la phase 3A : 2, le bâtiment est rénové, avec un nouveau niveau de sol aménagé au-dessus du premier. Seul un petit fragment d'ivoire gravé retrouvé dans le comblement entre ces 2 niveaux peut être associé à l'état ancien du bâtiment. Un toit en tuile est également aménagé.

À la phase 3A : 3, un nouveau niveau de sol en terre battue se retrouve à l'intérieur du bâtiment, au-dessus d'un niveau assez épais de briques crues effondrées. L'ancienne porte est condamnée et une nouvelle est percée dans le mur est. Des couches épaisses de boue issue de l'effondrement du bâtiment se retrouvent à l'est.

Le mobilier : le mobilier n'est pas présenté en détail et aucune planche n'est fournie. Les seules indications fournies précises la présence d'un petit fragment d'ivoire gravé à la phase 3A : 1, une céramique brisée et 2 morceaux de métal (sans plus de précision) pour la phase 3A : 2, et un nombre important de bols hellénistiques à relief pour la phase 3A : 3.

Commentaire : cette structure est interprétée par Voigt comme une résidence élitaires, auquel seraient rattachées au sein d'un même quartier des dépendances artisanales (structure 2 puis 3 et 4), mais rien ne semble confirmer cette théorie.

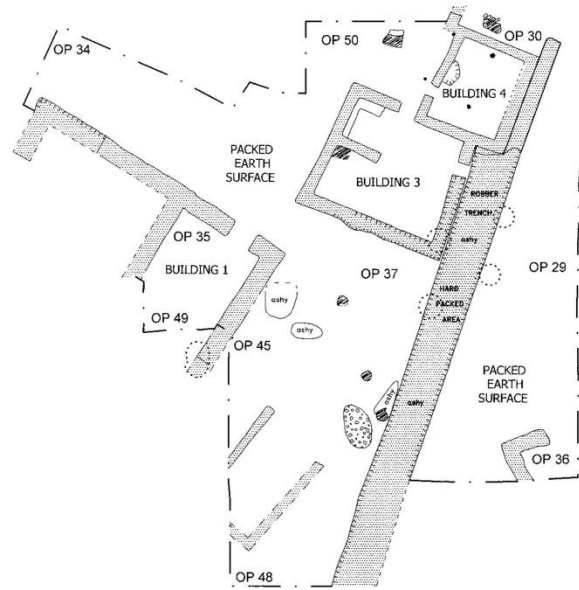
Chronologie : phases 3A.



YASSIHÖYÜK/GORDION
YHSS Phase 3A:1



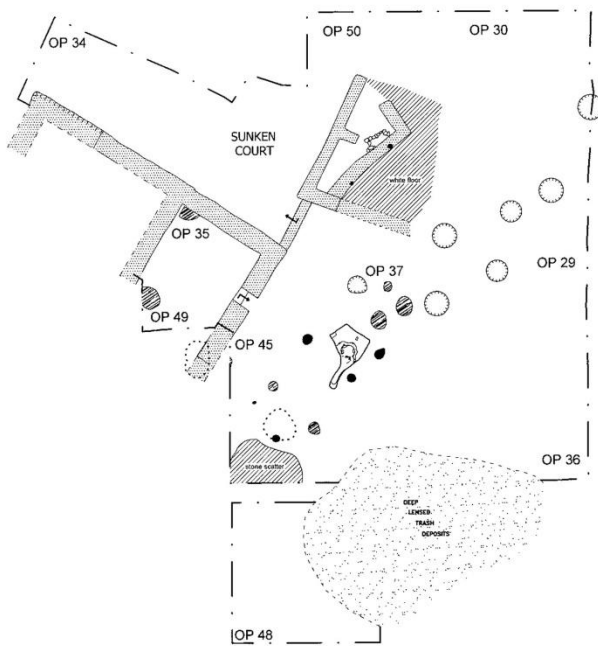
Figure 14 vue en plan de la structure 5 (building 1) à la phase 3A : 1 (Voigt, 2012).



YASSIHÖYÜK/GORDION
YHSS Phase 3A:2



Figure 15 vue en plan de la structure 5 (building 1) à la phase 3A : 2 (Voigt, 2012).



YASSIHÖYÜK/GORDION
YHSS Phase 3A:3



Figure 16 vue en plan de la structure 5 (building 1) à la phase 3A : 3 (Voigt, 2012).

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, « *Upper Trench Sounding* », opérations 1, 2 et 7.

Première publication : Sams, Voigt, 1989, p. 77-105.

Publication de référence : Voigt, 2012, p 237-290.

Année de découverte : 1988.

Situation : situé à la limite sud-ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone ayant livré d'autres vestiges d'époque hellénistique, mais qui dont l'organisation et la nature reste difficile à appréhender.

Description : bâtiment à plan simple avec une cour associée, qui borde une surface extérieure où on retrouverait un foyer peu profond contenant encore les restes calcinés d'un os de cheval, une fosse contenant des dépôts verdâtres interprétés comme une latrine, et une surface pavée de pierre. Au centre de cette surface pavée se trouvait bloc renversé au revers duquel on trouve 2 lions sculptés de part et d'autre d'un trou central.

Le mobilier : non documenté.

Commentaire : aucun plan ou relevé n'est présenté pour cette structure.

Chronologie : phase estimée équivalente à 3A : 1.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, « *Upper Trench Sounding* », opérations 1, 2 et 7.

Première publication : Sams, Voigt, 1989, p. 77-105.

Publication de référence : Voigt, 2012, p 237-290.

Année de découverte : 1988.

Situation : situé à la limite sud-ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone ayant livré d'autres vestiges d'époque hellénistique, mais qui dont l'organisation et la nature reste difficile à appréhender.

Description : le bâtiment initial de l'opération 7 (structure 6) aurait été rénové, et un nouveau bâtiment est construit au niveau de l'opération 2 (sur ce qui était la cour extérieure de la structure 6). Ce nouveau bâtiment se compose de murs en torchis reposant sur une fondation en pierre. On remarque la présence de 3 trous de poteau à moitié engagés (creusés ou aménagés ?) dans la paroi extérieure de la fondation en pierre. Ce niveau de sol était recouvert par un niveau incendié, composé de charbon de bois et de roseaux brûlés, probablement des éléments de toiture.

Le mobilier : le mobilier n'est pas présenté en détail. Le sol de ce bâtiment aurait livré un nombre assez important de mobiliers, dont des céramiques.

Commentaire :

Chronologie : phase estimée équivalente à 3A : 2 et 3A : 3.

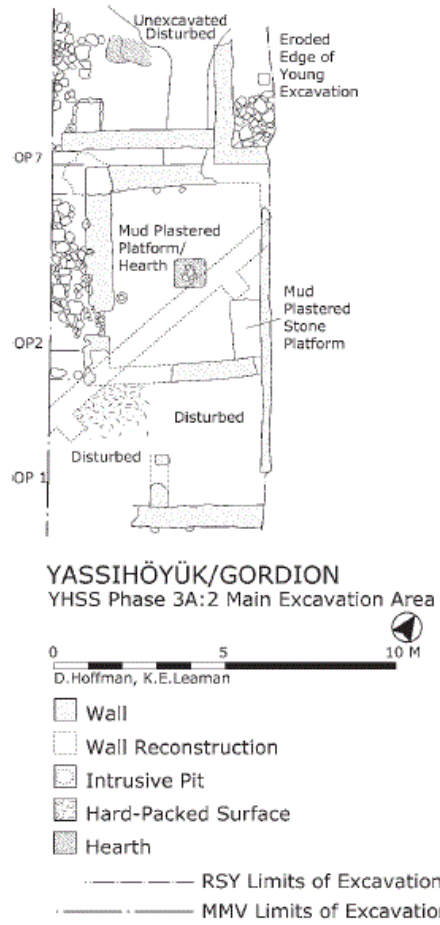


Figure 17 Relevé en plan de la structure 7 (Voigt, 2012).



Figure 18 Photographie de la structure 7 (Voigt, 2012).

Type : inconnu.

Localisation : mont de la citadelle, secteur sud-ouest, opération 53.

Première publication : Sams, Burke, Goldam 2006, p. 361-385.

Publication de référence : *idem*.

Année de découverte : 2005.

Situation : niveau situé sous un niveau de sol en terre battue associé à un mur, tous 2 datés de la période romaine (phase 2).

Description : niveau découvert en fouille lors de l'excavation des structures romaines

Le mobilier : le mobilier n'est pas présenté en détail. Le rapport de fouille indique juste la présence d' « un grand nombre de céramiques de la période hellénistique tardive ».

Commentaire : si presque aucune information ne peut être apportée par cette structure, elle reste un élément qui permet d'appréhender l'extension de l'occupation du site à l'époque hellénistique.

Chronologie : période hellénistique.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur sud-est, opération 46.

Première publication : Sams, Burke, Goldam 2006, p. 361-385.

Publication de référence : Sams, Burke, 2007, p. 329-342.

Année de découverte : 2005.

Situation : à proximité d'une autre structure contemporaine de celle-ci. L'ensemble forme un îlot, orienté est-ouest.

Description : bâtiment (nommé *room A* dans les rapports et les plans) dont le pan sud-ouest est manquant, mais dont on devine la forme globale de trapèze-rectangle. Le seul pan de mur complet mesure pour environ 5 m de long, pour 60-80 cm d'épaisseur. Des traces de plâtrage ou d'enduit ont été partiellement retrouvées sur l'extérieure d'un mur. Un potentiel trou de poteau est signalé à l'intérieur du bâtiment, et on note la présence d'un foyer extérieur contre le mur à l'angle est.

Le mobilier : le mobilier n'est pas présenté en détail. Le rapport mentionne uniquement la présence d'un fragment de bol (daté de la I^{ère} moitié du II^e siècle, des céramiques importées (nombre non documenté, datées du II^e et du I^{er} siècle), dont un *lagynos* daté du milieu du II^e siècle.

Commentaire : bien que les structures 9, 10 et 11 soient nommées *room* et non *building* dans les rapports, il ne s'agit pas de pièces internes d'un même bâtiment, mais bien de structures indépendantes.

Chronologie : 3B-3A.

Type : voie de communication ?

Localisation : Mont de la citadelle, secteur sud-est, opération 46.

Première publication : Sams, Burke, Goldam 2006, p. 361-385.

Publication de référence : Sams, Burke, 2007, p. 329-342.

Année de découverte : 2005.

Situation : entre de 2 structures d'habitats. L'ensemble forme un îlot, orienté est-ouest.

Description : il s'agit de l'espace intermédiaire entre les structures 9 et 11. Aucune information n'est donnée dans les rapports sur cette structure, nommée « *room B* », qui est considérée dans les rapports comme une structure à part entière.

Le mobilier : inconnu.

Commentaire : Il semblerait qu'il ne s'agisse pas d'une structure d'habitat mitoyenne des structures 9 et 11, mais plutôt de l'espace de circulation entre celles-ci.

Bien que les structures 9, 10 et 11 soient nommées *room* et non *building* dans les rapports, il ne s'agit pas de pièces internes d'un même bâtiment, mais bien de structures indépendantes.

Chronologie : 3B-3A.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur sud-est, opération 46.

Première publication : Sams, Burke, Goldam 2006, p. 361-385.

Publication de référence : Sams, Burke, 2007, p. 329-342.

Année de découverte : 2005.

Situation : à proximité d'une autre structure contemporaine de celle-ci. L'ensemble forme un îlot, orienté est-ouest.

Description : bâtiment globalement carré (environ 5m de côté pour 40-60 cm d'épaisseur), dont les pans nord-ouest et nord-est sont assez perturbés. On distingue néanmoins 2 murs formant une cloison interne qui isolent le quart de l'angle nord du bâtiment pour en faire une pièce interne (*room D*). L'angle sud de la pièce principale (*room C*) accueille 2 foyers aménagés avec des parements latéraux en pierre.

Le mobilier : le mobilier n'est pas présenté en détail. Les rapports notent juste la présence de céramique de cuisine au niveau des foyers.

Commentaire : bien que les structures 9, 10 et 11 soient nommées *room* et non *building* dans les rapports, il ne s'agit pas de pièces internes d'un même bâtiment, mais bien de structures indépendantes.

Chronologie : 3B-3A.

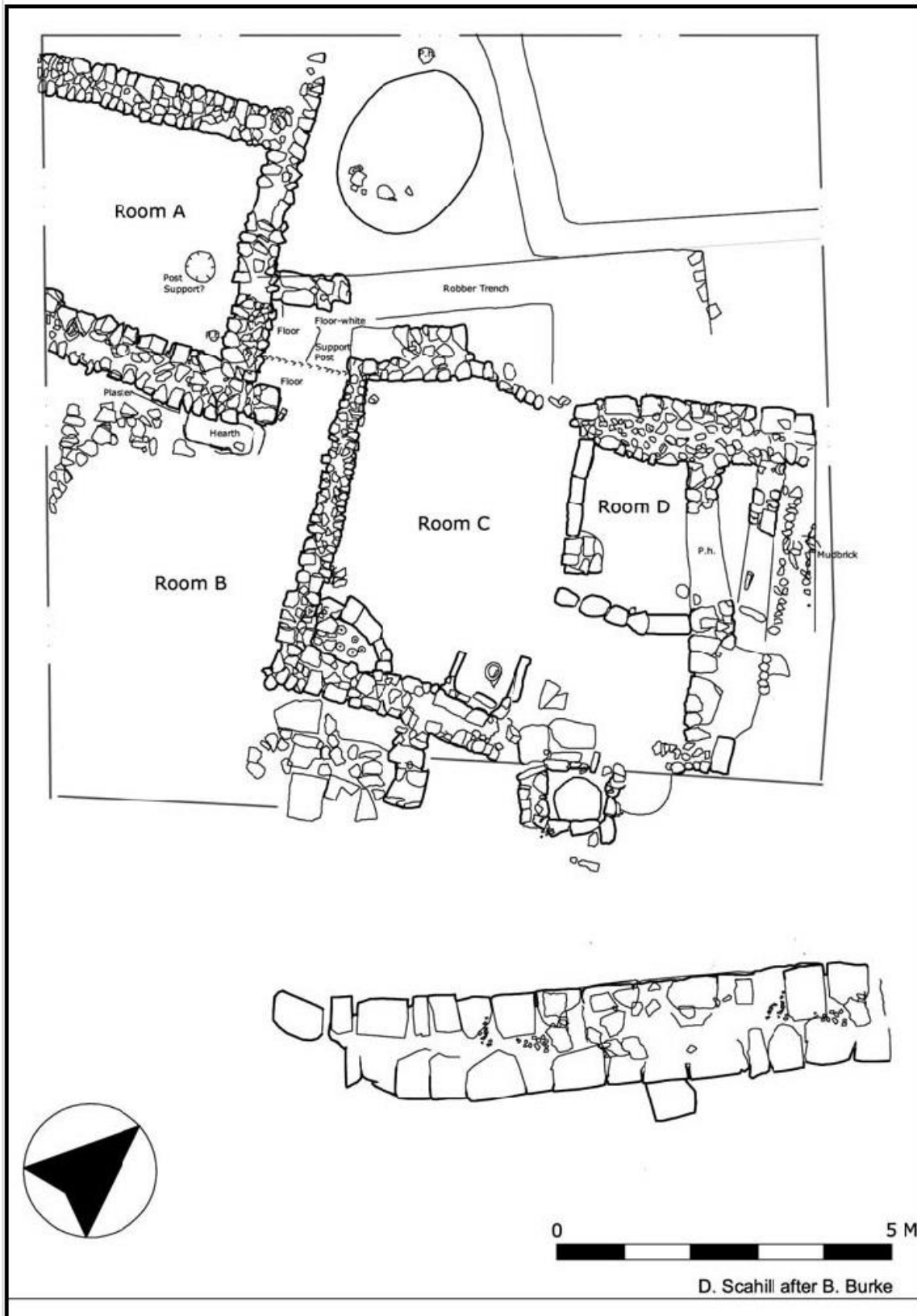


Figure 19 Relevé du secteur sud-est avec vue en plan de la structure 9 (room A), 10 (room B) et 11 (room C et D) (Sams, Burke, Goldam, 2006).

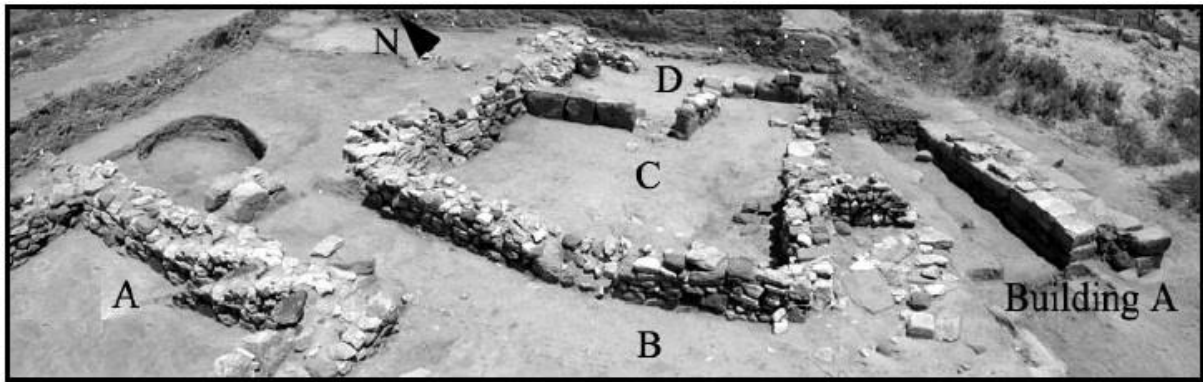


Figure 20 Photographie du secteur sud-est avec vue de la structure 9 (*room A*), 10 (*room B*) et 11 (*room C* et *D*) (Sams, Burke, Goldam, 2006).



Figure 21 Photographie des foyers de l'angle sud de la structure 11 (Sams, Burke, Goldam, 2006).

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *SET Level 2 Complex*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 179-194.

Année de découverte : 1950.

Situation : situé au sud-est de la *Main Excavation Area*, à proximité de 2 autres structures indépendantes, et séparées par un axe de communication.

Description : bâtiment (*house 1*) formé d'une pièce (*room a*) et d'un espace pavé (*space b*) qui semble être une cour extérieure. L'élévation est en briques crues. La pièce a un sol en terre battue, et on y retrouve un *pithos* de stockage enterré dans l'angle ouest, avec des blocs de pierre plats servant de couvercle, trouvés encore en place. Les 2 blocs de pierre de grande taille dans le mur nord-ouest peuvent marquer un seuil de porte, entre la pièce et la cour. Ces blocs se distinguent en effet de l'appareil des autres murs restants, fait de 2 rangées de moellons irréguliers.

Le mobilier : Wells précise que le sol de la pièce était parsemé de morceaux de fer, sans autre forme de précision. Il indique également la présence d'un anneau de bronze, d'un fragment d'objet en os et d'une tête de femme en terre cuite, trouvés dans le comblement de la fosse d'installation du *pithos*. Sont également signalés pour cette structure une perle, un fragment de bronze, et 3 monnaies (une macédonienne datée d'après 311, une de Lysimaque datée entre 306 et 281, et une d'Alexandre datée de 320). Aucune représentation n'est fournie.

Commentaire : cette zone se distinguerait stratigraphiquement par la présence d'une couche de cendre et de débris de bois calcinés, interprétée comme un niveau de destruction. La datation est établie au regard d'assemblages céramiques cohérents sur l'ensemble de la zone.

Chronologie : 3A.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *SET Level 2 Complex*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 179-194.

Année de découverte : 1950.

Situation : situé au sud-est de la *Main Excavation Area*, à proximité de 2 autres structures indépendantes, et séparées par un axe de communication.

Description : structure très mal conservée (*house 2*) dont il ne reste que 2 sections de sols pavés associés à quelques moignons de murs et les restes d'un foyer.

Le mobilier : une monnaie macédonienne (datée d'après 311) une tête de femme en terre cuite, et 2 pointes de flèche en bronze. Aucune représentation n'est fournie.

Commentaire : cette zone se distinguerait stratigraphiquement par la présence d'une couche de cendre et de débris de bois calcinés, interprétée comme un niveau de destruction. La datation est établie au regard d'assemblages céramiques cohérents sur l'ensemble de la zone.

Chronologie : 3A.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *SET Level 2 Complex*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 179-194.

Année de découverte : 1950.

Situation : situé au sud-est de la *Main Excavation Area*, à proximité de 2 autres structures indépendantes, et séparées par un axe de communication.

Description : structure complexe composée d'au moins 4 pièces et 3 espaces interprétés comme des cours extérieures, pour une superficie totale estimée à 358m². L'élévation des murs est en briques crues. La pièce dite « *room B* » intègre 4 *pithoi*, 3 enterrés et un déterré et couché sur le flanc. Ces *pithoi* portent des graffitis indiquant des unités de mesure, en système pergaménien et en système ionien. La cour nord (*space f*) intègre un alignement de socles de poteau en pierre alignés parallèlement au mur sud-est, formant ainsi probablement une partie couverte, sous forme de portique. On trouve également dans cette cour un petit bassin en pierre et une base de colonne. Les murs de cette structure connaissent différents appareils : on trouve des appareils faits de 2, 3 voire 4 alignements de moellons de petit volume (environ 10 cm), et des appareils fait d'un alignement voir de 2 alignements de blocs de pierre taillés de volume plus important (entre 20 et 30 cm).

Le mobilier : de l'ensemble du mobilier signalé, seules les terres cuites sont accompagnées d'une représentation :

- En céramique : 17 bols fermés, 1 pot de cuisson, 1 bol triangulaire, 1 gobelet, 2 bols évasés, 12 assiettes à bords redressés, 7 assiettes à bords évasés, 5 « *fishplates* » (?), 1 *askos*, 1 bol hémisphérique, 3 *unguentaria*, 3 tablettes et 7 non documentés.
- 10 amphores rhodiennes (milieu du IIIe – milieu du IIe siècle).
- En terre cuite : 1 figurine de femme avec une couronne, 1 figurine de Cybèle trônant, 1 figurine de Cybèle chevauchant un lion, 3 figurines de femmes debout.
- Autres : 1 anse en bronze, 1 objet en os et des fusaïoles circulaires (nombre non précisé) 3 plateaux.

Commentaire : Wells considère que cette structure est un seul et même bâtiment. Pourtant, tant au regard de sa superficie totale que de la répétition du schéma « 2 pièces accolées à une cour » que l'on voit ailleurs sur le site, il nous semble envisageable que cette structure intègre plusieurs bâtiments regroupés en îlot, mais dont l'organisation est difficile à saisir. De plus, au regard de la présence des *pithoi* et des tablettes trouvées dans la « *room B* », au moins une partie du bâtiment peut potentiellement être lié à des activités commerciales.

Cette zone se distinguerait stratigraphiquement par la présence d'une couche de cendre et de débris de bois calcinés, interprétée comme un niveau de destruction. La datation est établie au regard d'assemblages céramiques cohérents sur l'ensemble de la zone.

Chronologie : 3A.

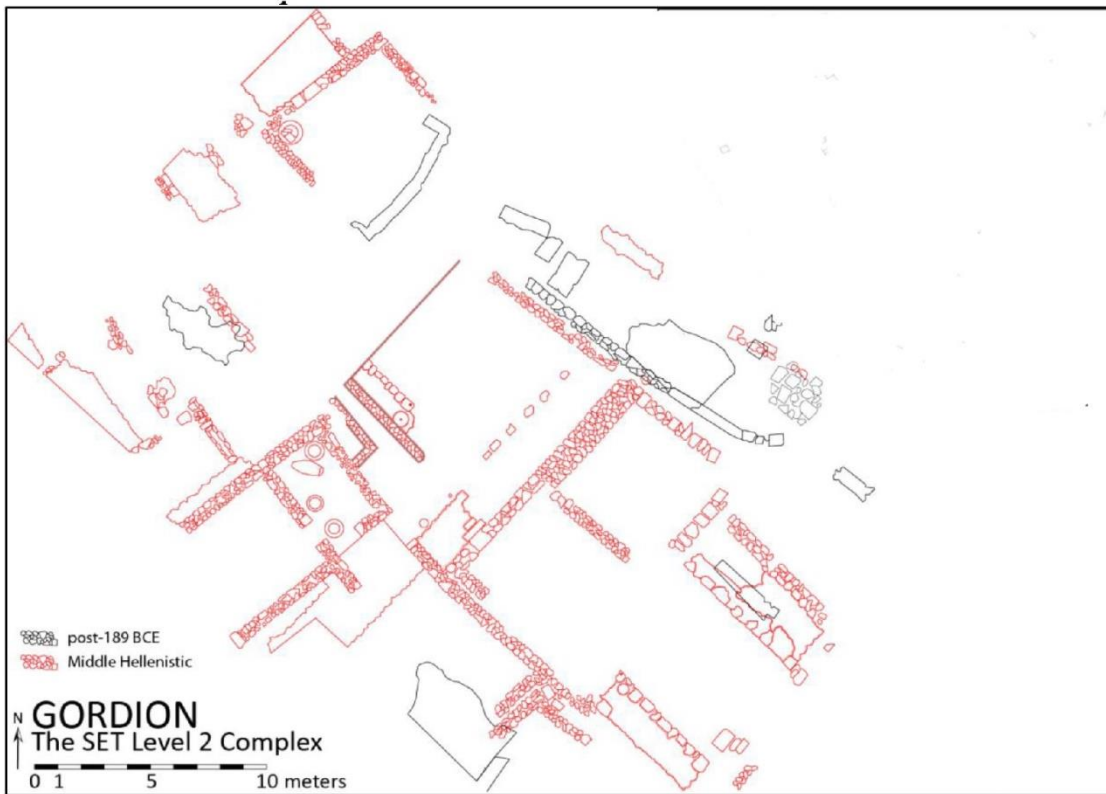


Figure 22 Plan de la zone du *SET Level 2 Complex*, en rouge les structures de la phase 3A, en noir les structures postérieures à 189 (d'après Wells, 2012).

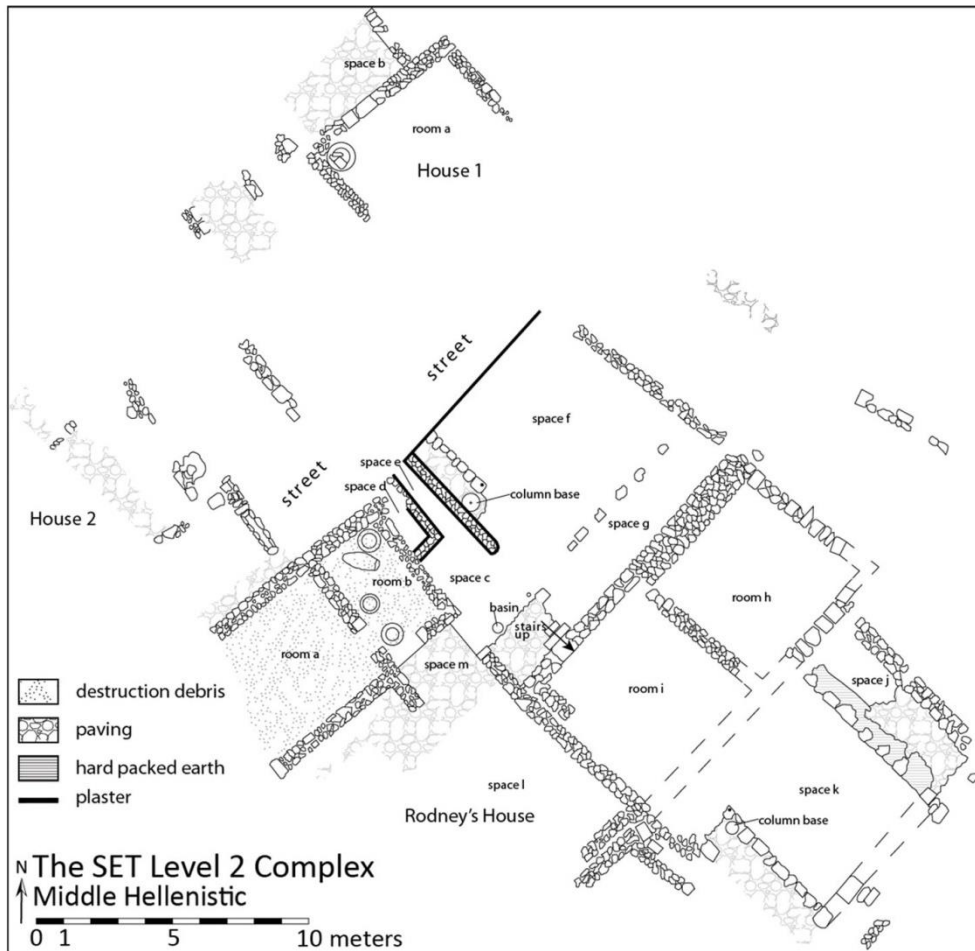


Figure 23 Plan détaillé de la zone du *SET Level 2 Complex*, à la phase 3A (Wells, 2012).



Figure 24 Photographie de la cour nord (*space f*) et de l'alignement de bases de poteaux (Wells, 2012).



Figure 25 Photographie du pavage et de la base de colonne de la cour nord (*space f*) (Wells, 2012).



Figure 26 Photographie de l'angle sud de la cour nord (*space f*) (Wells, 2012).



Figure 27 Photographie du pavage de la cour sud-est (*space k*) (Wells, 2012).



Figure 28 Photographie des terres cuites mises au jour dans la structure 14 (Wells, 2012).

Type : habitat(s).

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *SET Level 2 Complex*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 50-59.

Année de découverte : 1950.

Situation : niveau considéré comme subjaçant au niveau des précédentes structures de la zone.

Description : éléments très mal conservés et indéterminés de structures considérés comme postérieurs aux structures 12, 13 et 14. Aucune autre information n'est fournie.

Le mobilier : aucune représentation n'est fournie. Sont signalés :

- 1 lampe en céramique.
- 11 amphores rhodiennes (1 datée de 195, 1 de 193, 1 de 189, 1 de 196) et 1 amphore thasienne (datée de 234).
- 2 monnaies (1 d'Alexandre datée d'après 328, et une non identifiée).
- Autres : 1 fibule en bronze, 1 louche en bronze, un objet en os, des cisailles en fer.

Commentaire : au regard tant des structures que du mobilier, rien ne permet de véritablement considérer ce niveau comme « postérieur à 189 ». Cette hypothèse semble être une surinterprétation conditionnée par les données historiques sans autre forme de confirmation archéologique.

Chronologie : considérée 3A : 3 mais sans confirmation probante.

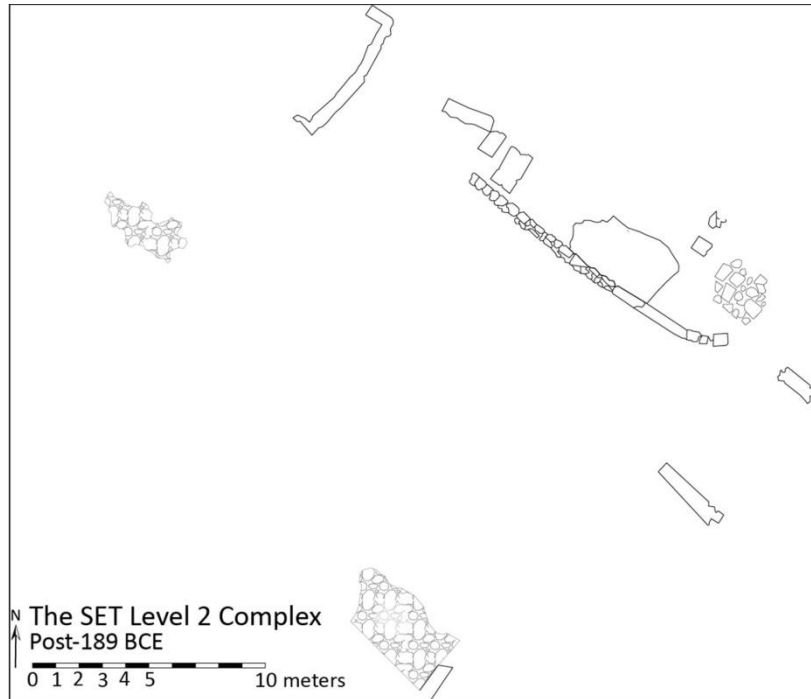


Figure 29 Plan détaillé de la zone du *SET Level 2 Complex*, à la phase considérée postérieure à 189 (Wells, 2012).



Figure 30 Photographie du pavage au sud de la zone (Wells, 2012).

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *EH street Corner Houses*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 50-59.

Année de découverte : 1951.

Situation : situé au sud-est de la *Main Excavation Area*, à proximité de 5 autres structures d'habitat indépendantes, séparées par plusieurs axes de circulation, des petites ruelles et une rue pavée.

Description : bâtiment à une pièce (*house 1*), dont on peut estimer la superficie à 28 m² bien que les pans nord et est soient manquants. On remarque la présence d'une porte sur le mur sud, et d'un bout de surface pavée de pierre au nord de la pièce. On peut distinguer 2 types d'appareils sur les 2 pans encore visibles : le plan ouest-est formé d'un appareil de 2 rangés irréguliers de blocs de pierre irréguliers, mais de taille importante (environ 30 cm), alors que le pan sud-est formé d'une alternance de bloc de pierre similaire et de moellons de petite dimension (environ 10 cm).

Le mobilier : ici le mobilier n'est pas localisé par structure, mais par zone. De plus il est cité, mais n'est pas accompagné de représentation. Pour la *EH Street Corner Houses* sont signalés :

Phase 3B	Phase 3A
2 lampes (une en bronze, et une en céramique datée de la phase 3B).	Une lampe
7 monnaies (3 non identifiées, 2 d'Alexandre, et 2 macédoniennes datées de 258-202 et 286-277)	2 monnaies (1 d'Antiochos II, datée de 261-246, et 1 macédonienne)
1 base de colonne « en champignon ».	1 anse estampillée d'amphore rhodienne (240-205)
1 fibule en bronze.	1 fragment de couteau en bronze
1 « sculpture d'oiseau ».	1 fragment de céramique avec graffiti
1 fragment de statuette en terre cuite de Cybèle.	1 fragment de serpe en fer
	1 « tête de cheval » et 1 « masque comique » en terre cuite

Commentaire : Wells considère les structures de cette zone, hormis 2 (17 et 23), comme étant occupées à la phase 3B. Cependant il reconnaît que :

It is unclear whether or not the EH houses were still in use at this time (3A).

Pour autant au regard du mobilier mis au jour sur la zone et en l'absence de toute démonstration, il n'y a pas de raison de penser que cette zone n'a pas également connue une occupation à la phase 3A.

Chronologie : 3B-3A.

Type : mur.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *EH street Corner Houses*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 50-59.

Année de découverte : 1951.

Situation : situé au sud-est de la *Main Excavation Area*, à proximité de 6 structures d'habitat indépendantes, séparées par plusieurs axes de circulation, des petites ruelles et une rue pavée.

Description : mur de nature indéterminée. Parallèle au mur sud-est de la structure 16. En grande partie manquant, il n'est presque visible qu'en négatif.

Le mobilier : voir structure 16.

Commentaire :

Chronologie : 3B-3A.

Type : rue pavée.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *EH street Corner Houses*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 50-59.

Année de découverte : 1951.

Situation : situé au sud-est de la *Main Excavation Area*, à proximité de 6 autres structures d'habitat indépendantes, séparées par plusieurs axes de circulation, des petites ruelles et une rue pavée.

Description : rue pavée équipée d'un système de gouttière et de drain d'un côté, et d'une bordure pavée de l'autre. La rue est orientée nord-ouest sud-est, entre les structures 18 et 20. La structure est préservée sur environ 8 m de longueur, et mesure 2,6 m à son extrémité est et 1,8 m à son extrémité ouest.

Le mobilier : voir structure 16.

Commentaire : Wells considère les structures de cette zone, hormis 2 (17 et 23), comme étant occupées à la phase 3B. Cependant il reconnaît que :

It is unclear whether or not the EH houses were still in use at this time (3A).

Pour autant au regard du mobilier mis au jour sur la zone et en l'absence de toute démonstration, il n'y a pas de raison de penser que cette zone n'a pas également connue une occupation à la phase 3A.

Chronologie : 3B-3A.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *EH street Corner Houses*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 50-59.

Année de découverte : 1951.

Situation : situé au sud-est de la *Main Excavation Area*, à proximité de 5 structures d'habitat indépendantes, séparées par plusieurs axes de circulation.

Description : bâtiment à 2 pièces (*house 2*), pour un ensemble estimé à 30 m². Un seuil de porte est marqué par un bloc de pierre sur le mur sud-est de la pièce est (*room a*), à l'intérieure de laquelle on retrouve un petit bassin paré de pierre, un petit foyer, et 3 potentiels trous de poteaux disposés en triangle rectangle (ou en carré, avec un trou de poteau manquant sur un angle).

La seconde pièce (*space b*), potentiellement une cour, intègre un grand four (1,53 x 1,24 m de dimension interne, pour une épaisseur des parois de 20 à 40 cm) prêt duquel une fosse avec des dépôts de cendre a été retrouvée.

Le mobilier : voir structure 16.

Commentaire : au regard des dimensions du four de la potentielle cour, cette structure pourrait être un atelier de production artisanale, bien qu'aucun rejet de production (céramique, métallique...) ne soit signalé.

Wells considère les structures de cette zone, hormis 2 (17 et 23), comme étant occupées à la phase 3B. Cependant il reconnaît que :

It is unclear whether or not the EH houses were still in use at this time (3A).

Pour autant au regard du mobilier mis au jour sur la zone et en l'absence de toute démonstration, il n'y a pas de raison de penser que cette zone n'a pas également connue une occupation à la phase 3A.

Chronologie : 3B-3A.

Type : habitat.

Localisation : Mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *EH street Corner Houses*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 50-59.

Année de découverte : 1951.

Situation : situé au sud-est de la *Main Excavation Area*, à proximité de 5 autres structures d'habitat indépendantes, séparées par plusieurs axes de circulation, des petites ruelles et une rue pavée.

Description : bâtiment (*house 3*) dont seul un pan est conservé, à priori d'une seule pièce. Le mur encore visible se compose d'un double coffrage fait de blocs de pierre très irréguliers.

Le mobilier : voir structure 16.

Commentaire : les structures 20, 21 et 22 ont été interprétées par Wells comme des structures indépendantes. Pourtant, au regard des relevés en plan de la zone, il n'est pas à exclure que ces structures ne forment que 2, voire un seul et même bâtiment.

Wells considère les structures de cette zone, hormis 2 (17 et 23), comme étant occupées à la phase 3B. Cependant il reconnaît que :

It is unclear whether or not the EH houses were still in use at this time (3A).

Pour autant au regard du mobilier mis au jour sur la zone et en l'absence de toute démonstration, il n'y a pas de raison de penser que cette zone n'a pas également connue une occupation à la phase 3A.

Chronologie : 3B-3A.

Type : habitat.

Localisation : Mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *EH street Corner Houses*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 50-59.

Année de découverte : 1951.

Situation : situé au sud-est de la *Main Excavation Area*, à proximité de 5 autres structures d'habitat indépendantes, séparées par plusieurs axes de circulation, des petites ruelles et une rue pavée.

Description : bâtiment (*house 4*) dont seul le mur nord-est est conservé. Son appareil est fait d'un double coffrage de petits moellons irréguliers (environ 10 cm). Les rares blocs visibles à l'intérieur du bâtiment forment les derniers vestiges encore en place d'un pavage en pierre.

Le mobilier : voir structure 16.

Commentaire : les structures 20, 21 et 22 ont été interprétées par Wells comme des structures indépendantes. Pourtant, au regard des relevés en plan de la zone, il n'est pas à exclure que ces structures ne forment que 2, voire un seul et même bâtiment.

Wells considère les structures de cette zone, hormis 2 (17 et 23), comme étant occupées à la phase 3B. Cependant il reconnaît que :

It is unclear whether or not the EH houses were still in use at this time (3A).

Pour autant au regard du mobilier mis au jour sur la zone et en l'absence de toute démonstration, il n'y a pas de raison de penser que cette zone n'a pas également connue une occupation à la phase 3A.

Chronologie : 3B-3A.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *EH street Corner Houses*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 50-59.

Année de découverte : 1951.

Situation : situé au sud-est de la *Main Excavation Area*, à proximité de 5 autres structures d'habitat indépendantes, séparées par plusieurs axes de circulation, des petites ruelles et une rue pavée.

Description : cette structure (*house 5*) se compose de 2 pièces et d'une cour interne, l'ensemble formant un espace d'environ 123 m². La pièce nord (*room b*) avait dans un premier état une porte donnant sur la cour, mais elle est condamnée dans un état suivant.

La cour (*space c*) forme un espace d'environ 93m², elle est enclose de tous côtés par des murs formés d'un appareillage fait d'un double alignement de blocs de pierre plus réguliers que sur les autres structures de la zone. On note la présence de 3 bases de poteau en pierre alignées et parallèles au mur est, ce qui pourrait suggérer que cette cour était au moins partiellement couverte. La toiture devait à minima couvrir la zone pavée, où l'on retrouve un foyer circulaire et un *pithos* de stockage.

Le mobilier : voir structure 16.

Commentaire : les structures 20, 21 et 22 ont été interprétées par Wells comme des structures indépendantes. Pourtant, au regard des relevés en plan de la zone, il n'est pas à exclure que ces structures ne forment que 2, voire un seul et même bâtiment.

Wells considère les structures de cette zone, hormis 2 (17 et 23), comme étant occupées à la phase 3B. Cependant il reconnaît que :

It is unclear whether or not the EH houses were still in use at this time (3A).

Pour autant au regard du mobilier mis au jour sur la zone et en l'absence de toute démonstration, il n'y a pas de raison de penser que cette zone n'a pas également connue une occupation à la phase 3A.

Chronologie : 3B-3A.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *EH street Corner Houses*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 50-59.

Année de découverte : 1951.

Situation : situé au sud-est de la *Main Excavation Area*, à proximité de 5 autres structures d'habitat indépendantes, séparées par plusieurs axes de circulation, des petites ruelles et une rue pavée.

Description : structure rectangulaire où le pan nord-est est manquant, et où les 3 pans restants sont presque exclusivement visibles en négatif (ce qui a valu à cette structure le nom de *floating room*). Les rares restes de mur montrent un appareil fait de blocs de pierre irréguliers.

Le mobilier : voir structure 16.

Commentaire : cette structure est difficile à interpréter, mais au regard de sa proximité avec l'angle nord de la structure 22, il semble peu probable qu'elles aient cohabité.

Chronologie : 3A.

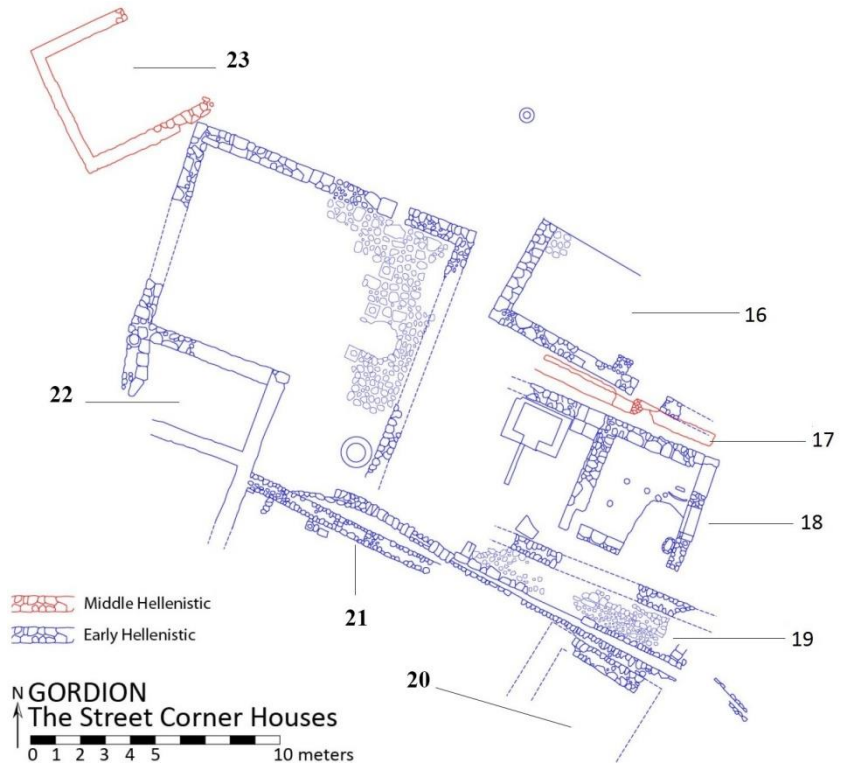


Figure 31 Plan de la zone de la *Street Corner Houses* et localisation des structures, en bleu les structures dites de la phase 3B, en rouge les structures de la phase 3A (d'après Wells, 2012).

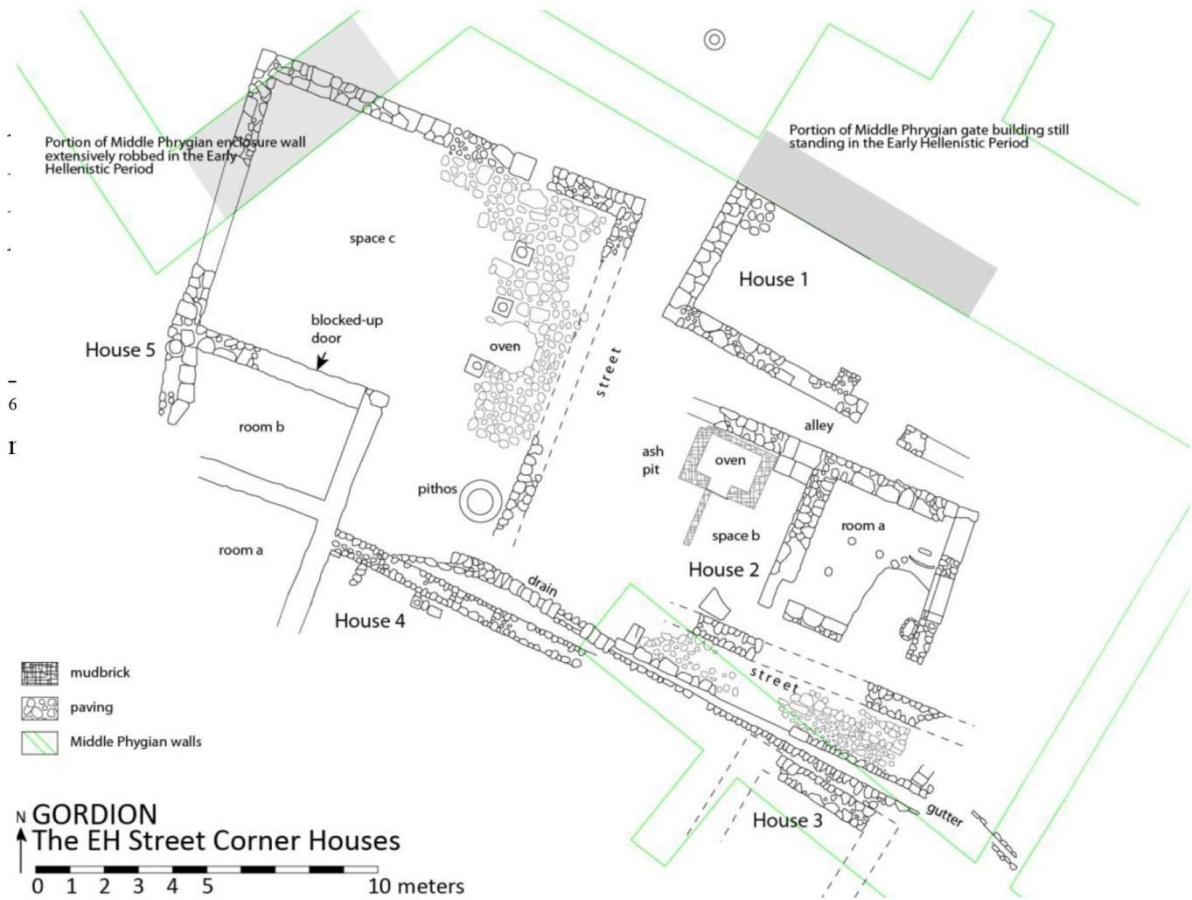


Figure 32 Plan détaillé de la zone de la *Street Corner Houses*, à la phase dite 3B (d'après Wells, 2012).



A



B



C



D



E



F

Figure 33 Photographies :

A et B : du four de la structure 18 (*space b*).

C, D et E : structure 21 (*space c*), le four, la zone pavée et les bases de poteau.

F : le niveau de sol de la structure 22.

(Wells, 2012).

Type : habitat ?

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Roger's house*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 163-173.

Année de découverte : 1951.

Situation : au sud du centre de la *Main Excavation Area*, à proximité d'autres structures datées de la phase 3A mais globalement très mal conservées, pour lesquelles nous ne disposons à ce jour d'aucune étude ou publication.

Description : cette structure est faite de 2 pans de murs en angle droit, dont l'extrémité nord-est repart en angle ouvert vers l'est. L'appareil de ces murs est fait d'un double alignement de blocs de pierre taillés d'environ 20-30 cm. Ils sont conservés sur environ 5m, mais le centre du mur sud-est est manquant. L'intérieur du bâtiment est couvert d'une couche stratigraphique de cendre et de bois calciné et de briques crues détruites, épaisse de 10 à 20 cm. Au sud de cet angle de mur, on aperçoit une zone pavée, mais dont on ne peut savoir si elle appartient au même bâtiment.

Le mobilier : sont signalés :

- En céramique : 4 pots de cuissons, 8 bols à lèvres fermées, 1 bol triangulaire, 3 assiettes à lèvres redressées, 2 « *fishplates* » (?), 1 coupe avec anse, 2 *canthares*, 4 *unguentaria*, 1 *rhyton* en forme de tête de bélier, tous datés de 189.
- 1 tablette, 1 anse avec *protomé*, 2 alabastres et 1 encrier (inscription)
- 4 amphores rhodiennes (3^e quart du III^e siècle).
- En terre cuite : 1 buste de satyre, 1 buste de femme, 1 figurine de Cybèle trônant, 1 figurine de Cybèle debout.
- Autres : 1 osselet en bronze, 1 pointe de flèche en bronze, 1 fragment d'anse en bronze, 4 agrafes de porte ou de coffre en bronze, 1 perle noire et blanche en verre, 1 perle rose en verre, 1 fragment de bol en faïence jaune et bleu vert, des fragments (nombre exact inconnu) de verre verts, 1 bol en verre, 2 fuseaux, 1 pilon et un mortier en pierre.
- Dans la fosse : 1 bol à lèvres évasées, 1 bol hémisphérique, 3 « *fishplates* » (?), 2 pichets.

Commentaire : cette structure a été intégrée à l'étude de Wells uniquement au regard de la richesse de son mobilier, considéré comme un des 2 plus riches de la « phase d'abandon » de la période hellénistique.

Une grande partie du mobilier est daté, sans autre forme de démonstration, de l'année 189. Si le bâtiment présente en effet la caractéristique stratigraphique d'un bâtiment ayant connu une phase de destruction, lier cette destruction au contexte historique de l'année 189 comme le font Wells et Voigt tient en l'état de la surinterprétation, d'autant plus que la typo-chronologie des amphores ne donne pas la même datation.

De plus, concernant les figurines en terre cuite, il est à noter que la composition des représentations de la planche ne correspond pas exactement à la liste donnée pour cette structure.

Chronologie : 3A.

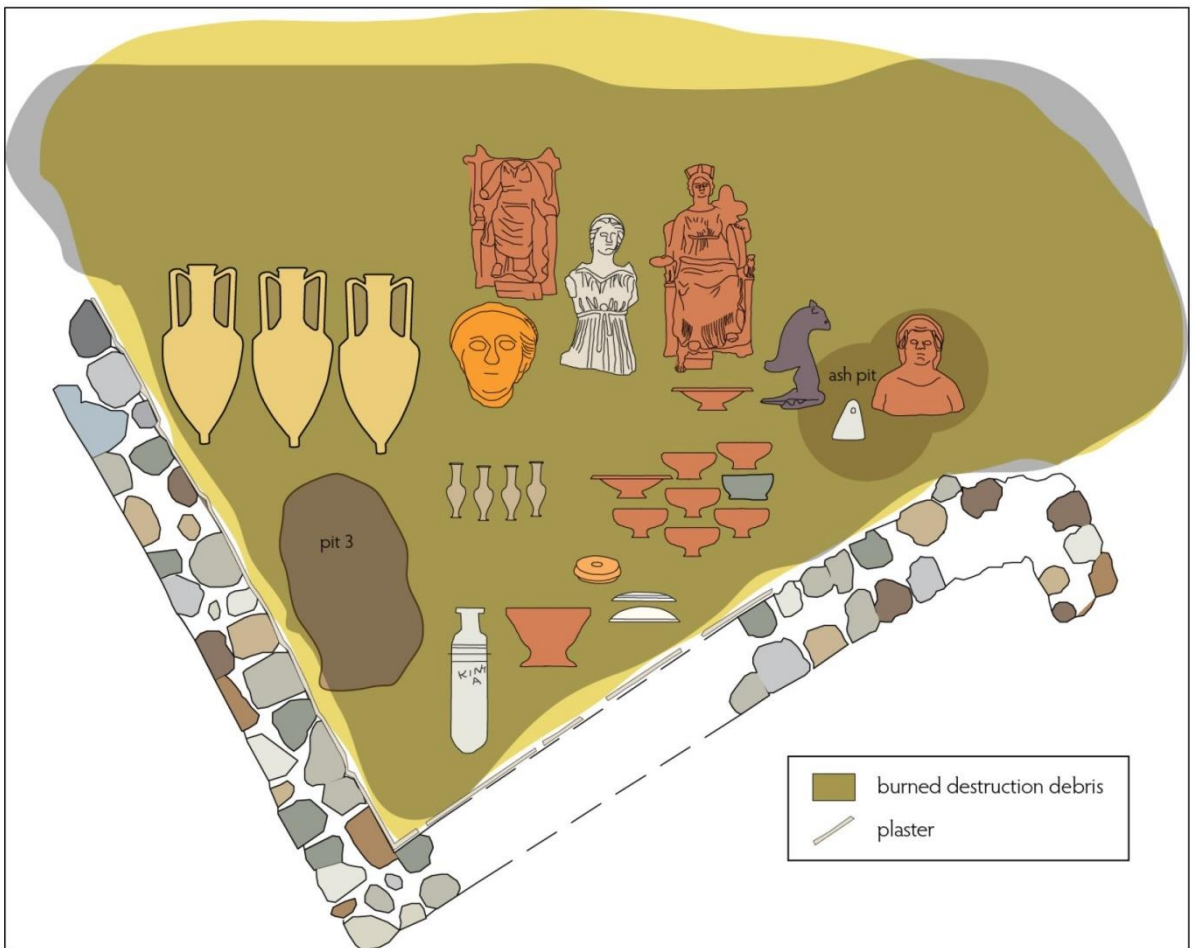
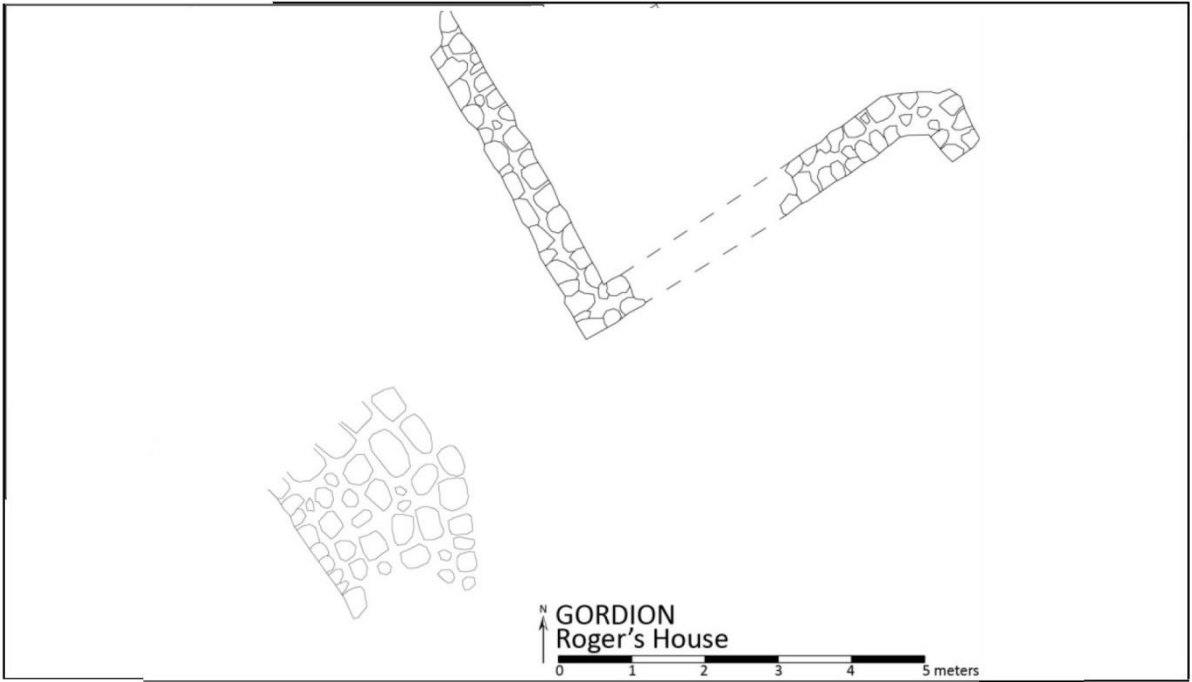
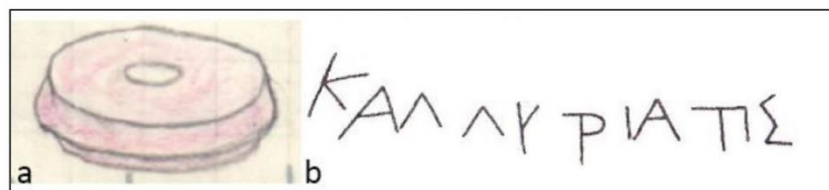


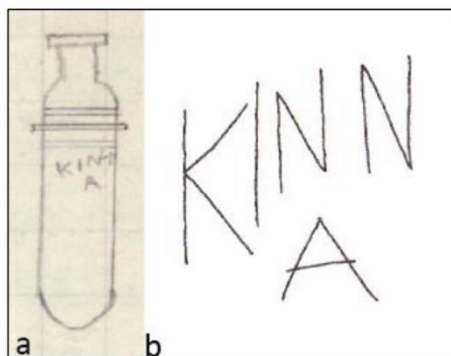
Figure 34 Plan et schéma de répartition du mobilier de la structure 24 (d'après Wells, 2012).



I



II



III

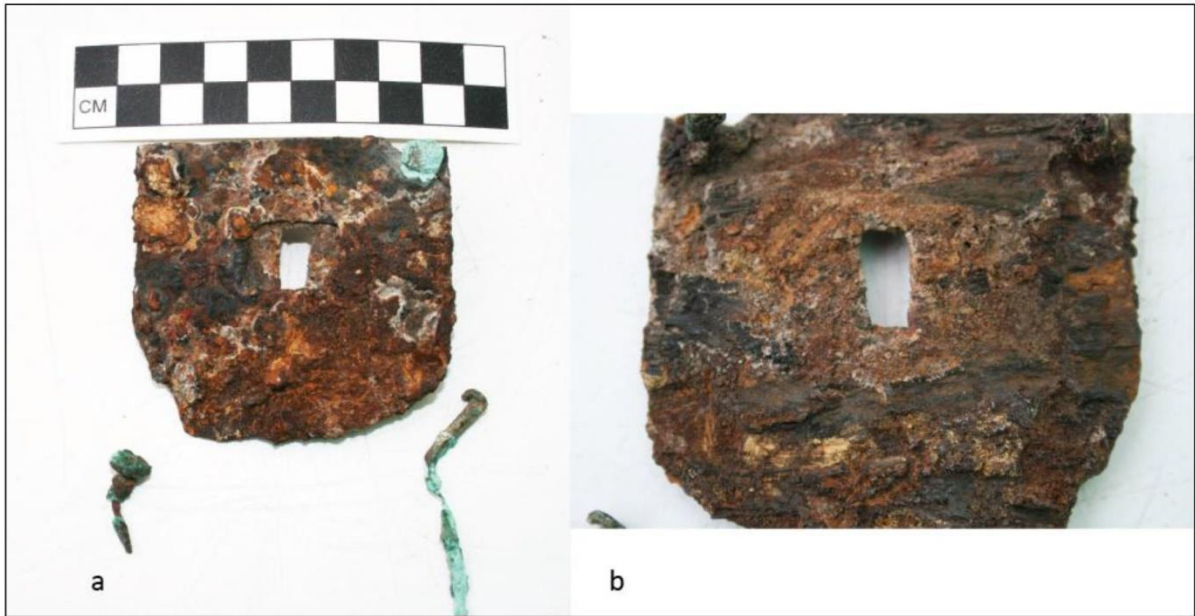
Figure 35 Représentations d'éléments du mobilier de la structure 24 :

I : tôle de fer.

II : encrier et son inscription.

III : l'alabastre et son inscription.

(Wells, 2012).



I



II

Figure 36 Photographies d'éléments du mobilier de la structure 24 :

I : plaque de fer et rivets en bronze.

II : agrafes de bronze.

(Wells, 2012).

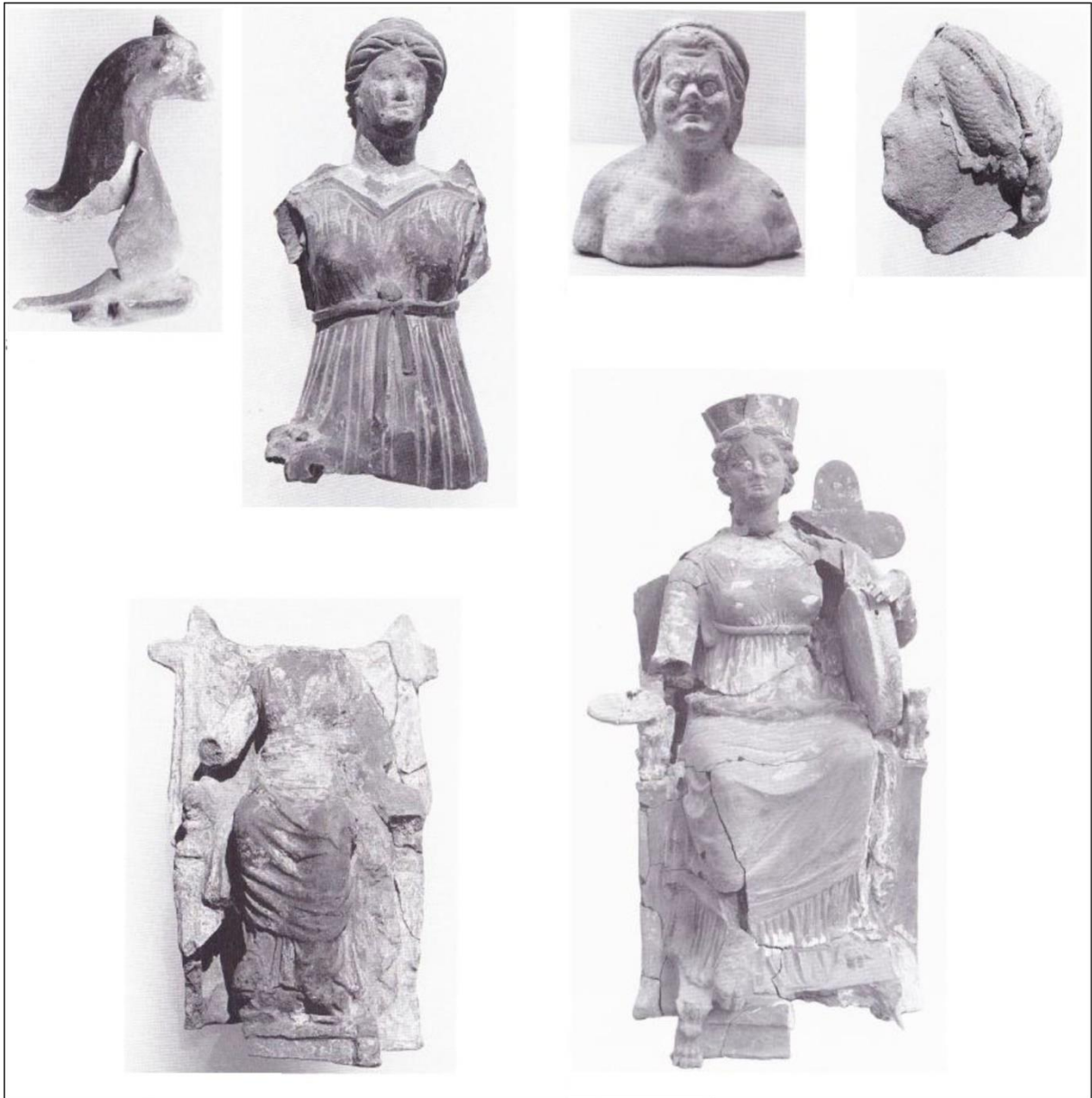


Figure 37 Photographie des terres cuites mises au jour dans la structure 24 (Wells, 2012).

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Mabel's house*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 79-88.

Année de découverte : 1951-1953.

Situation : structure à l'est de la *Main Excavation Area*, à proximité d'autres structures globalement très mal conservées, pour lesquelles nous ne disposons à ce jour d'aucune étude ou publication.

Description : structure complexe, ouverte au centre de son pan nord-est sur un axe de communication extérieure. Cette ouverture donne sur un espace ouvert (*space k/j/h*), globalement rectangulaire, bordé à l'ouest par 2 pièces ouvertes sur cet espace (*room i* et *l*), et à l'est sur 2 pièces communiquant elles aussi avec cet espace (*room b/d* et *e*), et une cour ne communiquant à priori pas avec l'espace central (*space a*), mais avec la pièce du milieu. L'élévation est en briques crues.

Dans un second état, cette structure connaît une extension à son extrémité sud, avec l'ajout de 2 pièces sur le côté est (*room f* et *g*).

Dans son premier état, l'espace central (*space k/j/h*) intègre, du nord vers le sud, un foyer, une fosse interprétée comme une latrine, et un grand four (3m de diamètre environ). À l'état 2, un autre four est construit dans l'extension sud de l'espace central.

Sur le flanc ouest, la pièce nord (*room l*) est globalement carrée, et accueille un foyer central. La pièce sud (*room i*) est rectangulaire, et on voit un départ de mur interne matérialisant probablement une cloison interne.

Le flanc est intègre au nord une cour globalement carrée (*space a*), cloisonnée sur tous ces côtés. Le tiers est de la cour est pavé, 2 trous de poteau marquent peut-être la présence d'un auvent. Cette partie pavée de la cour s'ouvre au sud sur une petite pièce carrée (*space c*), elle aussi pavée, dont les murs présentent des traces de plâtrage ou d'enduit. La pièce du milieu (*room b*), s'ouvre, elle aussi, à l'est sur une petite extension (*room d*) qui dans un premier état communiquait avec l'extension de la cour. La pièce sud (*room e*) intègre un foyer à côté d'une niche maçonnée en arc de cercle autour de l'angle est. La séparation entre cette pièce et l'espace central n'est pas claire. Cette pièce communique avec la première pièce sud de l'extension de l'état 2 (*room f*), où l'on trouve une fosse circulaire (*incinerator*) maçonnée en pierre, plâtre et brique crue (65 cm de profondeur, 1,50 à 1,80 m de diamètre) qui était remplie de cendres et de déchets.

Le mobilier : aucune représentation n'est donnée. Sont signalés :

TYPE	DATATION	LOCALISATION
Céramique non documentée		<i>Room b</i>
Céramique non documentée		<i>Room b</i>
Céramique non documentée	III ^e – II ^e siècle	Sous le sol de la <i>room f</i>
Céramique non documentée	Fin IV ^e siècle	Sur les sols des <i>rooms b, d</i>
Céramique non documentée	Fin IV ^e siècle	Sous les sols des <i>rooms b, d</i>
Céramique non documentée	IV ^e siècle	Sous le sol du <i>space a</i>
Céramique non documentée	Fin IV ^e – début III ^e siècle	Sur le sol du <i>space k</i>
Céramique non documentée	Fin IV ^e siècle	Sur le sol du <i>space k</i>
Tablette	3A	<i>Space k (?)</i>
Monnaie non documentée		Sur le sol de la <i>room h</i>
Monnaie d'Antiochos II/Sardes	I ^{ère} moitié du III ^e siècle	Sur le sol de la <i>room b</i>
Monnaie non documentée		Sous le sol du <i>space a</i>
Monnaie de Lysimaque	Fin IV ^e – début III ^e siècle	Sous le sol de la <i>room b</i>
Monnaie d'Iolla, Mysia	IV ^e siècle	Sous le sol de la <i>room b</i>
Monnaie de Seleukos II	seconde moitié du III ^e siècle	Sur le sol du <i>space k</i>
Amphore rhodienne		
Amphore rhodienne	216	
Amphore rhodienne	242-236	
Amphore thasienne	III ^e siècle	
Fragment de fibule en bronze		Sur le sol de la <i>room h</i>
Boucle de ceinture en bronze		Sur le sol du <i>space a</i>
Styler en os ou ivoire		Sur le sol de la <i>room h</i>
Perle en os ou ivoire		Sur le sol du <i>space k</i>
Couteau en fer avec manche en os		Sur le sol du <i>space h</i>
Couteau en fer		Sur le sol du <i>space h</i>
		Sur le sol du <i>space h</i>
Anse d'alabastré en pierre		Sur le sol du <i>space h</i>
Anse d'alabastré en pierre		Sur le sol du <i>space k</i>
Panneau peint en terre cuite		Sur le sol de la <i>room c</i>

Commentaire : Wells date cette structure de la phase 3B. Pourtant au regard du mobilier, Il semble que l'on puisse également dater cette structure de la phase 3A, à minima de la phase 3A :1.

De plus, il est à noter que cette structure peut ne pas représenter un bâtiment, mais un îlot.

Chronologie : 3B-3A.

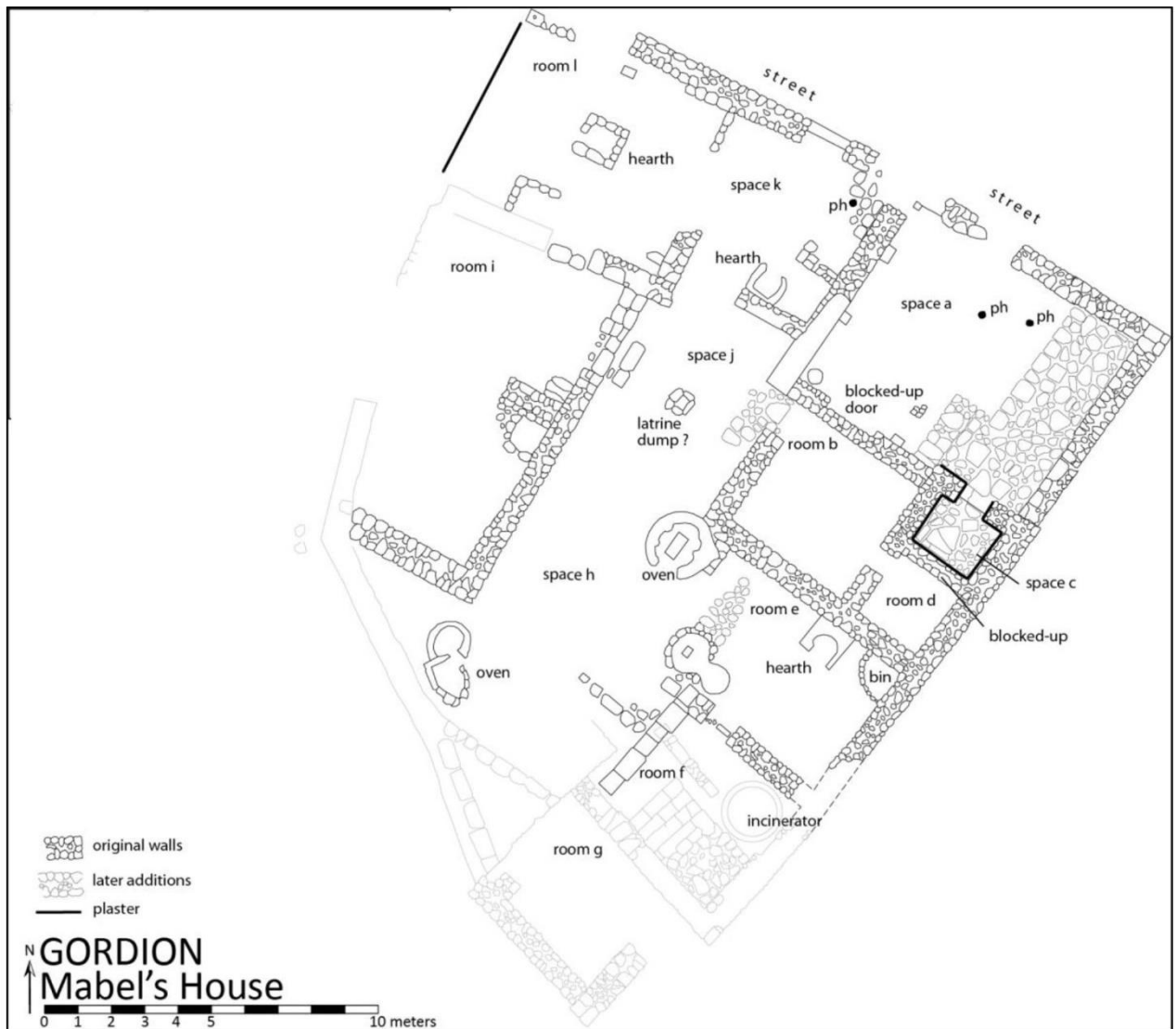


Figure 38 Plan de la structure 25 (d'après Wells, 2012).



Figure 39 Photographie de la cour nord-est (*space a et c*) (Wells, 2012).

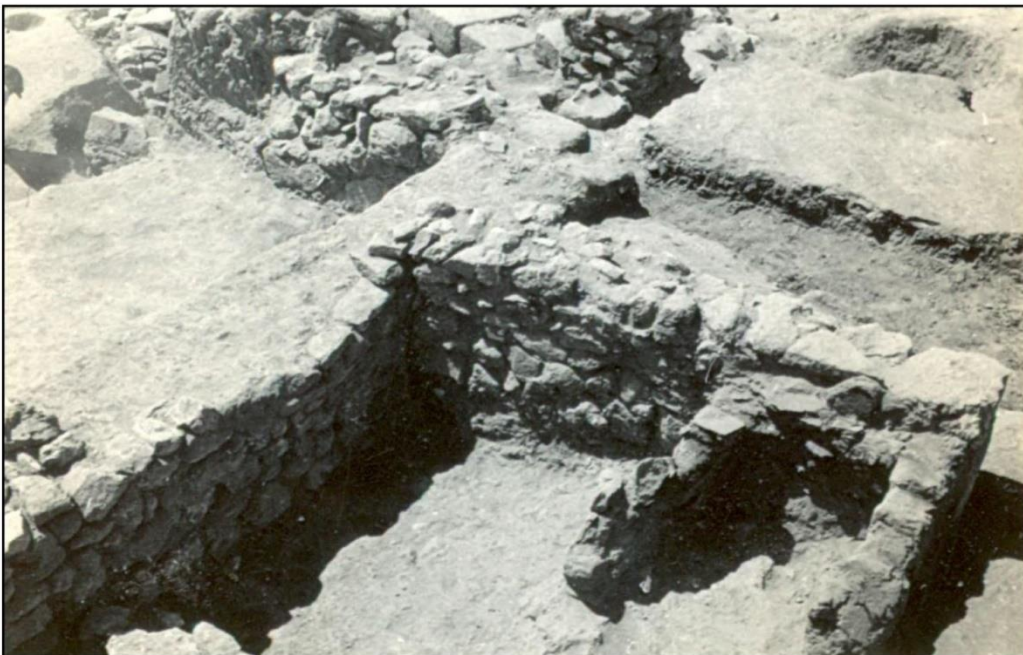


Figure 40 Photographie du foyer de l'espace central (*space k*) (Wells, 2012).



Figure 41 Photographie de la fosse (*incinerator*) de l'extension sud (*room f*) (Wells, 2012).

Type : habitat / atelier de potier.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Pottery Establishment*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 135-162.

Année de découverte : 1951-1955-1957-1959-1961.

Situation : structure au centre de la *Main Excavation Area*, à proximité de 2 autres structures de la phase 3A, dont l'une est accolée au mur sud-est, et l'autre, parallèle à la première, est séparée par une potentielle voie de communication.

Description : cette structure est formée de 3 pièces organisées autour d'une cour, pour un ensemble d'environ 336 m². Cette cour (*space c*), d'environ 171 m², est emmurée, même si certains murs sont partiellement manquants. Prêt de l'angle sud, on trouve un premier four massif de forme ovoïde et d'au moins 3m de diamètre. Sa dimension d'origine n'est pas connue, car à l'état postérieur, ce four est détruit, comblé, et un mur d'appui vient faire disparaître une partie. Un autre four est construit, de dimension inférieure (0.90 x 1 m), plus près de l'angle qui devient un coin plus confiné avec le rajout d'un mur bas. De l'autre côté de ce mur, à côté de l'ancien four, on trouve une structure creuse rectangulaire dite « *fire box* », mais dont l'utilité exacte reste inconnue, tout comme la plateforme à l'est du mur.

L'angle ouest de cet espace clos est occupé par 2 premières pièces. La pièce sud (*room a*) est divisée en 2 parties. La moitié nord de la pièce devait être séparée de la moitié sud et couverte, comme le suggère l'alignement de 2 trous de poteaux avec la limite d'une zone de débris de construction. On y trouve un *pithos* enterré dans l'angle ouest. La moitié sud est, elle, partiellement pavée et intègre un foyer. Cette pièce communique avec la cour par un escalier, et avec la pièce nord par une porte sur le mur est.

La pièce nord (*room b*) est interprétée comme un cellier avec un second étage, car la cloison interne aurait pu servir à soutenir un escalier. Pour autant aucun débris témoignant de la présence d'un second étage n'a été trouvé, et cette hypothèse est sans démonstration.

La dernière pièce (*space d*) serait une pièce murée sur 3 pans et ouverte, le long d'une rue, sur son pan nord-est. Cette pièce communique par une porte avec la cour, et on trouve un foyer à l'angle ouest de la pièce.

Les structures de cette zone (26, 27 et 28) présentent les mêmes traces de destruction par le feu. Un niveau composé de cendre, de bois calciné et de briques crues détruites et calcinées se retrouve sur une épaisseur variable, atteignant par endroits entre 40 et 80 cm.

Le mobilier : aucune représentation n'est donnée. Sont signalés :

TYPE	DATATION	LOCALISATION
Lampe moulée	Broneer type X ?	Room c
Pot de cuisine	EH	Room a
Pichet	EH	Space c
Krater	EH	Room a
Coupe avec une anse recourbée	200	Space d, below floor
Bol avec rebord incurvé	189	Room a
Bol avec rebord incurvé	189	Room a
Bol avec rebord incurvé	200	Space c, below floor
Bol avec rebord incurvé	200	Room b
Bol avec rebord incurvé	200	Room b
Bol avec rebord incurvé	200	Room b
Bol avec rebord incurvé	200	Room b
Bol avec rebord vertical	189	Room a
Bol avec rebord vertical	189	Room a
Bol avec rebord conique	189	Room a
Bol avec rebord conique	189	Room a
Bol avec rebord conique	200	Room b
Plat avec rebord	189	Room a
Plat avec rebord	189	Room a
Plat avec rebord	189	Room a
Plat avec rebord	200	Room b
Plat avec rebord	200	Room b
Pichet	200	Room a
Unguentarium	3A	Space c, kiln 1
Céramique non documentée	Non documenté	Space c, below floor
Céramique non documentée	Non documenté	Space c, below floor
Céramique non documentée	Non documenté	Room b
Céramique non documentée	Non documenté	Room b, below spurwall
Céramique non documentée	Non documenté	Space c, below floor
Céramique non documentée	Non documenté	Space c, below floor
Céramique non documentée	Non documenté	Room a
Céramique non documentée	Non documenté	Room a
Céramique non documentée	Non documenté	Room a
Céramique non documentée	Non documenté	Room a
Céramique non documentée	Non documenté	Room b
Céramique non documentée	Non documenté	Space c, below floor
Céramique non documentée	Non documenté	Room b
Amphore thasienne	325-310	Room c
Amphore thasienne	Première moitié du III ^e siècle.	Room c
Amphore thasienne	3B	Room a
Amphore thasienne	335-325	Room b
Amphore rhodienne	207	Room c
Fragments de verre soufflé	Non documenté	Space c,
Fragments de verre soufflé	Non documenté	Space c,
Fragment de bol en verre moulé	Non documenté	Space c,
Fragments de verre à noyau de sable	Non documenté	Space c,
Pendentif en or	Non documenté	Room a
Base de pot en albâtre	Non documenté	Sous le sol de la room d
Mortier en calcaire	Non documenté	Room a
Fragment de terre cuite	Non documenté	Sous le sol de la space c, zone des fours
Moule de buste de femme en terre cuite	Non documenté	Dans le premier four de la space c

Coupe à décor floral de <i>thymiaterion</i> en terre cuite	Non documenté	Dans le premier four de la <i>space c</i>
Fragment de buste portant un torse en terre cuite	Non documenté	Sur le sol de la <i>space c</i> , zone des fours
Terre cuite non documentée	Non documenté	<i>Space c</i> , dans le four récent
Corps à décor floral de <i>thymiaterion</i>	Non documenté	<i>Room a</i>
Corps à décor floral de <i>thymiaterion</i>	Non documenté	<i>Room a</i>
Corps à décor floral de <i>thymiaterion</i>	Non documenté	<i>Room a</i>

Commentaire : Wells date cette structure de la phase 3A. Pourtant au regard du mobilier, Il semble que l'on puisse également dater cette structure de la phase 3B.

Chronologie : 3B-3A.

Type : habitat / sous-sol de stockage ?

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Pottery Establishment*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 135-162.

Année de découverte : 1951-1955-1957-1959-1961.

Situation : structure au centre de la *Main Excavation Area*, accolée au mur sud-est de la structure 26 et en contre bas de celle-ci. Cette structure est également parallèle à une voie de communication au nord et à un autre bâtiment au sud.

Description : cette structure rectangulaire (11 x 5,5 m environ) est formée de 2 pièces (*room e* et *f*) internes carrées de tailles similaires (4 x 4 m). Les murs, épais d'environ 1 m, sont formés d'un même appareil fait d'un assemblage de moellons irrégulier. En élévation, ils sont conservés sur environ 1,50 m.

À l'état 1 le bâtiment communique avec la voie de communication par une porte visible au nord du mur nord-est. Une porte au centre du mur interne permet la communication entre les 2 pièces.

À l'état 2 ces 2 portes sont condamnées, l'accès à ces 2 pièces semble donc ne pouvoir se faire que par le haut, d'où l'interprétation de « sous-sol de stockage ». On note la présence d'une niche couverte de plâtre ou d'enduit, aménagée sur le haut du comblement condamnant l'ancienne porte interne de la structure.

Les structures de cette zone (26, 27 et 28) présentent les mêmes traces de destruction par le feu. Un niveau composé de cendre, de bois calciné et de briques crues détruites et calcinées se retrouve sur une épaisseur variable, atteignant par endroits entre 40 et 80 cm.

Le mobilier : sont signalés :

TYPE	DATATION	LOCALISATION
<i>Pithos</i>	Non documenté	<i>Room e</i>
<i>Pithos</i>	Non documenté	<i>Room e</i>
Pot de cuisine	3B	<i>Room a</i>
Anse d'amphore estampillée	II ^e siècle	<i>Room e</i>
Anse d'amphore estampillée	207	<i>Room e</i>
Anse d'amphore estampillée	III ^e - II ^e siècle	<i>Room f</i>
Monnaie d'Antiochos II	261-246	Non documenté
Enduit peint	Non documenté	<i>Room e</i>
« <i>Boss</i> » (bossette, mamelon ?) en	Non documenté	<i>Room e</i>

bronze		
« astragale » en bronze	Non documenté	Non documenté
Fragment de bol en verre	Non documenté	<i>Room f</i>
Base de statue en calcaire gravée (inscription)	Non documenté	<i>Room f</i>
Cisaille en fer	Non documenté	<i>Room e</i>
Rosette en or	Non documenté	<i>Room e</i>
Feuille en or	Non documenté	<i>Room f</i>
Tête de femme en calcaire	Non documenté	<i>Room f</i>
Fragment de sculpture en calcaire	Non documenté	<i>Room f</i>
Fragment de statue (étouffé) en calcaire	Non documenté	<i>Room f</i>
Fragment de statue (étouffé) en calcaire	Non documenté	<i>Room f</i>
Fragment de statue (étouffé) en calcaire	Non documenté	<i>Room f</i>
Jambe d'homme en calcaire et sandale	Non documenté	<i>Room f</i>
Alabastre en albâtre	Non documenté	<i>Room a</i>
<i>Thymiaterion</i> représentant Artémis	Non documenté	<i>Room e</i>
Statuette de femme debout en terre cuite	Non documenté	<i>Room e</i>
Statuette de Cybèle (?) en terre cuite	Non documenté	<i>Room e</i>
Tête de femme en terre cuite	Non documenté	<i>Room f</i>
Tête de femme en terre cuite	Non documenté	<i>Room f</i>
Statuette de femme debout en terre cuite	Non documenté	<i>Room f</i>
Statuette de Cybèle intronisée	Non documenté	<i>Room f</i>

Commentaire : bien que les structures 26 et 27 partagent un mur commun, il n'y a pas à l'état 1 de communication directe, et à l'état 2 cela est possible, mais rien ne l'indique. Un lien entre ces 2 structures est envisageable, mais rien ne l'appuie concrètement.

Wells date ce bâtiment de la phase 3A. Pourtant quelques éléments de mobilier sont datés de la phase 3B.

Chronologie : 3B-3A.

Type : temple (?)

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Pottery Establishment*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 135-162.

Année de découverte : 1951-1955-1957-1959-1961.

Situation : structure au centre de la *Main Excavation Area*, parallèle à la structure 26 au nord-ouest et à la structure 27 au nord-est. La séparation avec ces 2 autres structures forme un couloir de 0,86 à 1 m de large.

Description : cette structure rectangulaire (10 x 7 m environ) est formée de 2 pièces internes. La pièce sud-est (*room i*), de 12,95 m², communique avec la pièce principale (*room g*) par une porte dont le seuil est marqué par un bloc massif de 1,33 sur 0,55 m. Une base de colonne est encore en place dans l'angle nord.

La pièce nord-ouest est la pièce principale, avec 31,32 m². L'intérieur des murs est couvert d'enduit peint, et le tiers sud-ouest de la pièce est séparé par un mur interne (*space h*). Les murs, épais d'environ 1 m, sont formés d'un même appareil fait d'un assemblage de moellons irrégulier. En élévation, ils sont conservés sur environ 1,50 m. À l'état 1 la cloison de la pièce nord-ouest intègre une porte vers le centre du mur. À l'état 2 cette porte est condamnée, et un foyer est installé contre le comblement.

Les structures de cette zone (26, 27 et 28) présentent les mêmes traces de destruction par le feu. Un niveau composé de cendre, de bois calciné et de briques crues détruites et calcinées se retrouve sur une épaisseur variable, atteignant par endroits entre 40 et 80 cm.

Le mobilier : sont signalés :

TYPE	DATATION	LOCALISATION
Base de statuette en calcaire gravée (inscription)	Non documenté	<i>Room g</i>
Feuille d'or	Non documenté	<i>Room i</i>
Fragment d'arme en calcaire	Non documenté	<i>Room g</i>
Buste de femme en calcaire	Non documenté	<i>Room g</i>
Statuette de femme debout en terre cuite	Non documenté	<i>Room g</i>
Jambes arrière d'un quadrupède en terre cuite	Non documenté	<i>Room g</i>

Commentaire : ce bâtiment a été interprété comme un temple, au regard du mobilier mis au jour et de l'organisation de la structure. En effet, la pièce sud-est est comparable à un *pronaos*. Cependant, il est étrange de voir la pièce principale (*naos* ?) séparée en 2 parties par un mur interne. Selon Wells, rien n'indique que le foyer installé à l'état 2 ait eu une utilisation de cuisson.

Wells date ce bâtiment de la phase 3A. Mais, en l'absence de signalement d'élément datant, il n'est pas à exclure que cette structure ait la même chronologie que les 2 autres structures de la zone, et qu'elle soit également datable de la phase 3B.

Chronologie : 3A.

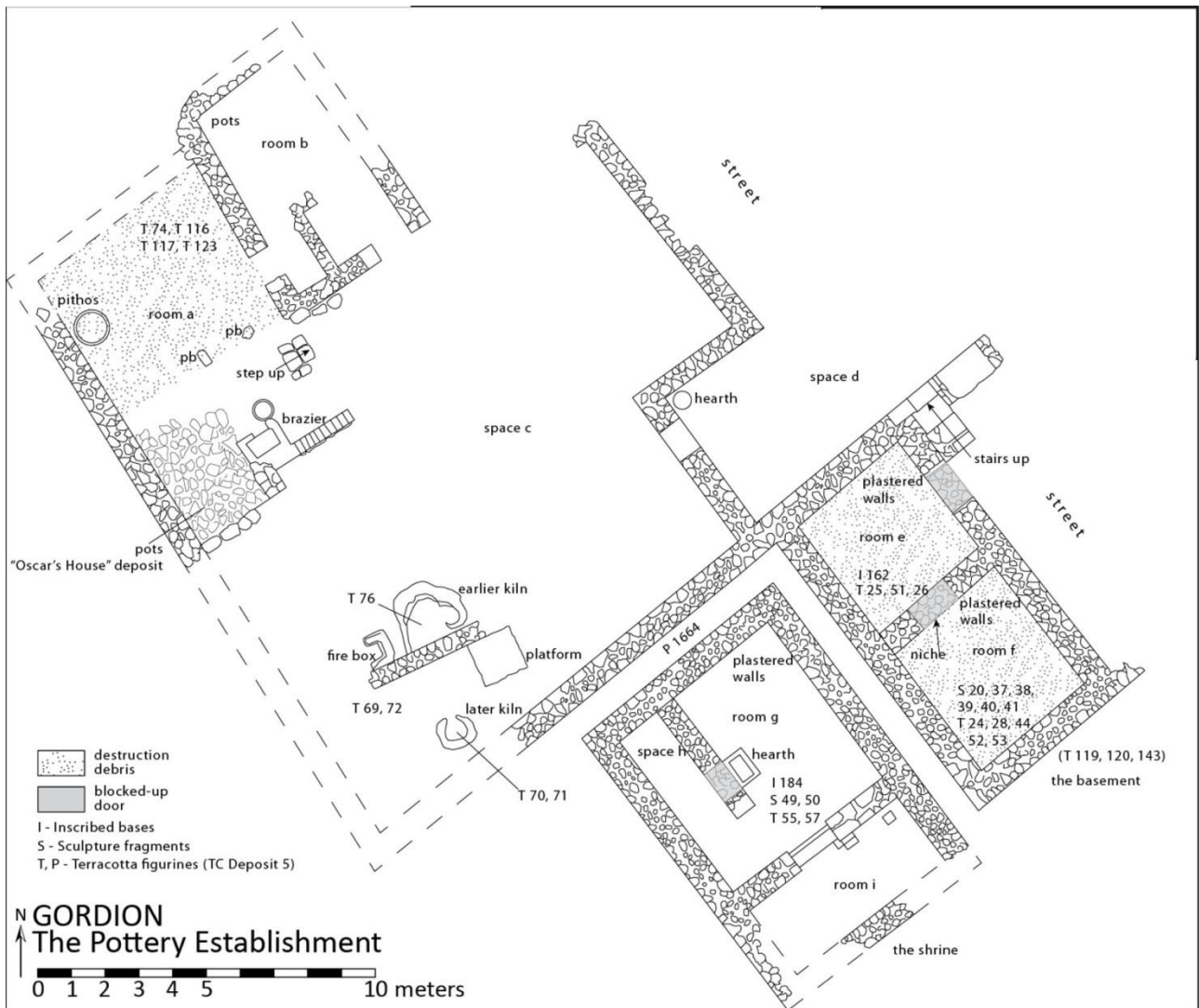


Figure 42 Plan des structures de la zone du *Pottery Establishment* (d'après Wells, 2012).



Figure 43 Photographie de l'angle nord du *pronaos* de la structure 28 (Wells, 2012).



Figure 44 Photographie du four ancien de la structure 26 (*space c*) (Wells, 2012).



Figure 45 Photographie de la structure creuse rectangulaire dite « fire box », de la structure 26 (*space c*) (Wells, 2012).



I



II

Figure 46 Photographies

I : du four récent de la structure 26 (*space c*).

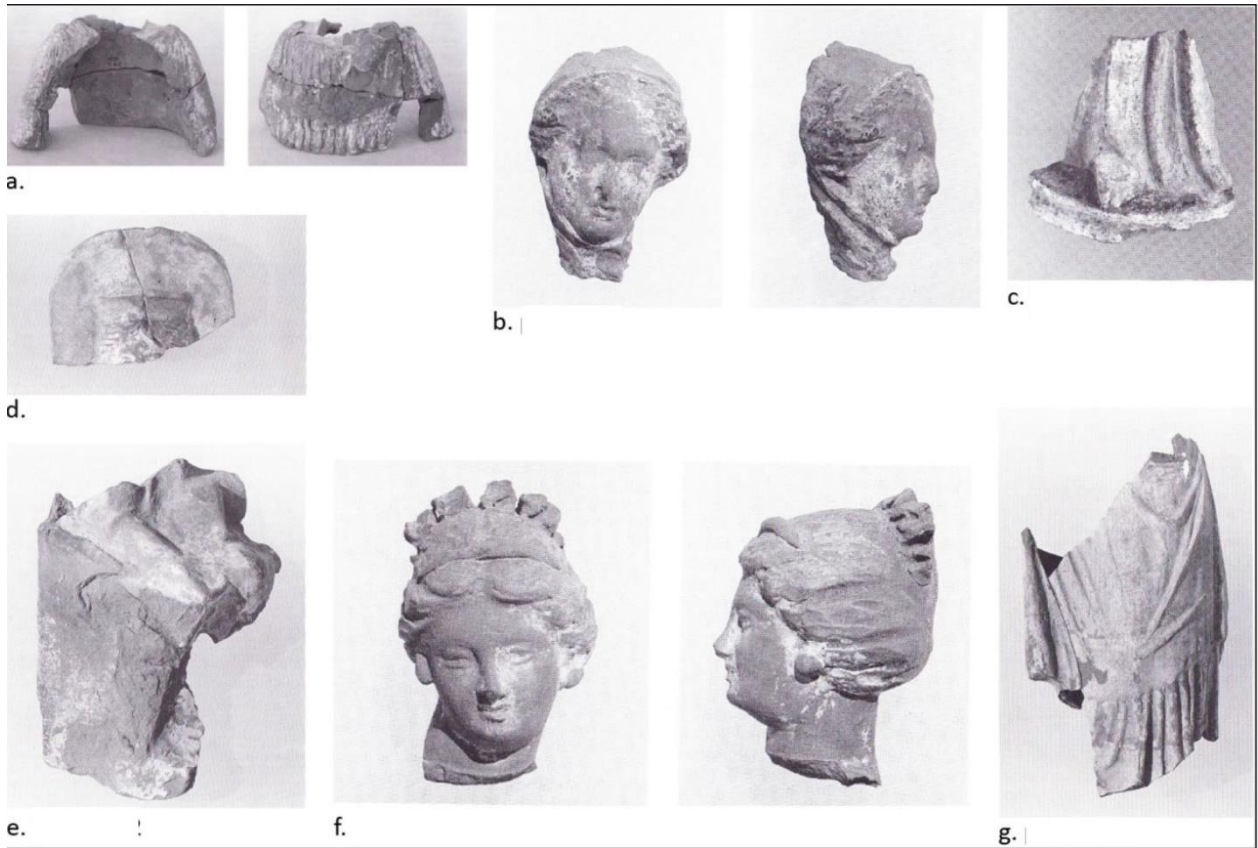
II : du four récent, du mur bas et de la plateforme de la structure 26 (*space c*).
(Wells, 2012).



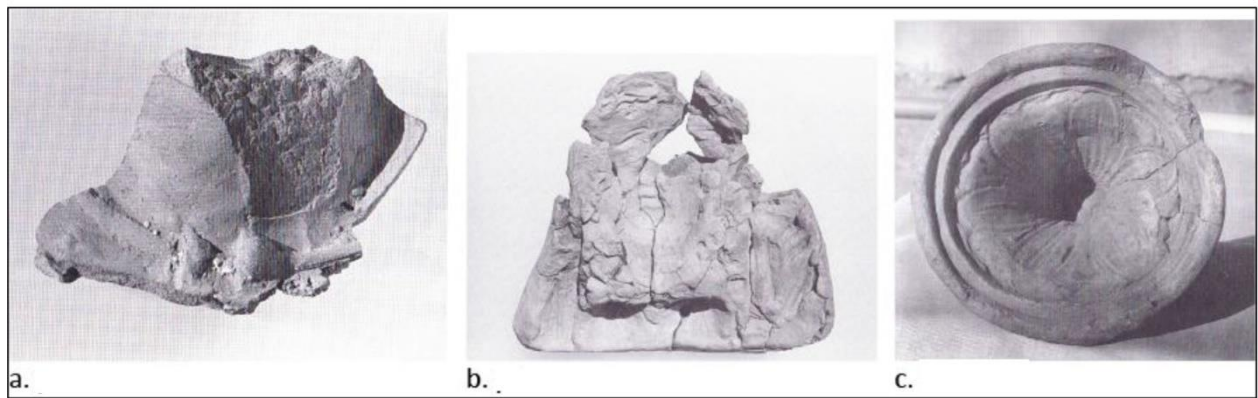
Figure 47 Photographie du foyer de la structure 26 (*room a*) (Wells, 2012).



Figure 48 Photographie de la niche installée dans le comblement de la porte entre les deux pièces de la structure 27 (Wells, 2012).



I



II

Figure 49 Photographies des terres cuites mises au jour dans la structure 27 (d'après Wells, 2012).

I: a, b, c: *Room e.*

d, e, f, g: *Room f.*

II a, b, c: *space c.*

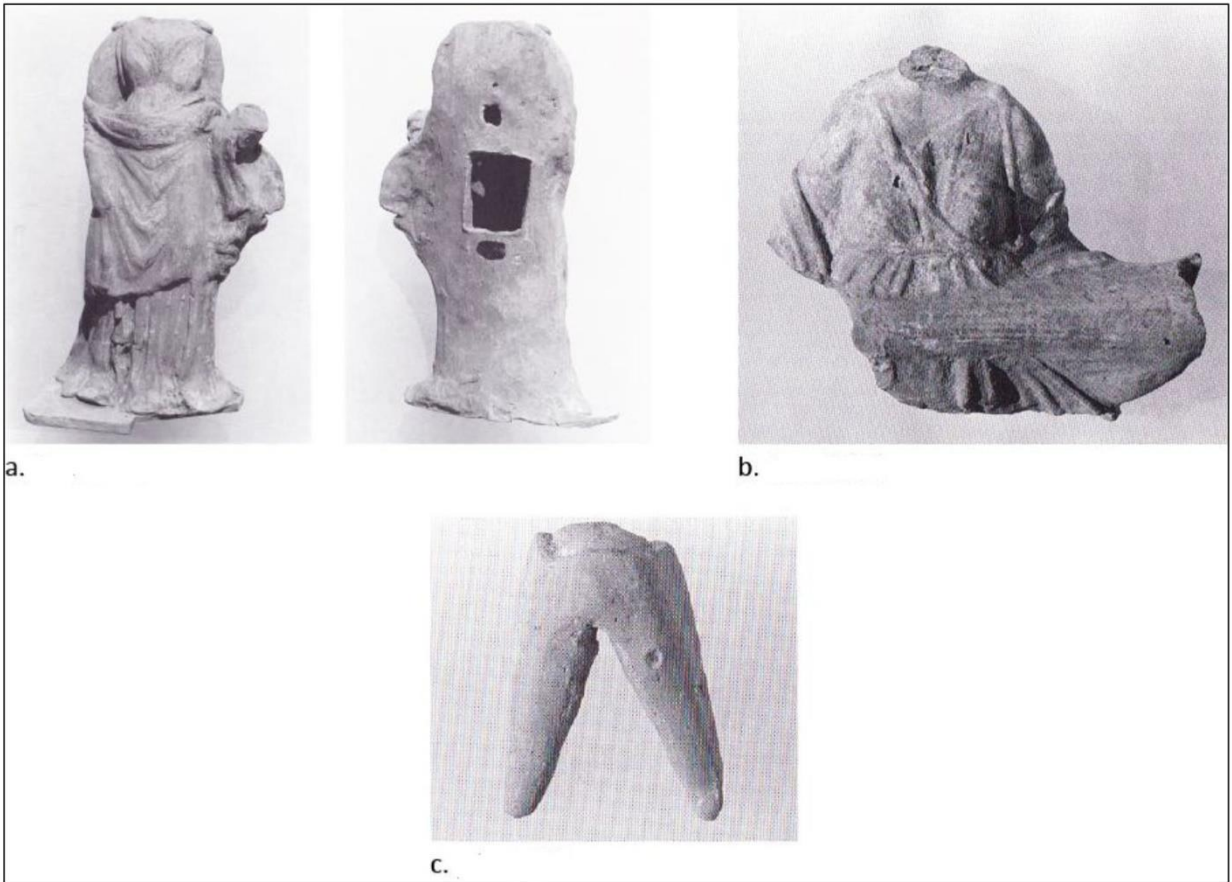


Figure 50 Photographies des terres cuites mises au jour dans la structure 28 (d'après Wells, 2012).

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Machteld's House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 60-78.

Année de découverte : 1950-1951.

Situation : les structures de cette zone se trouvent au nord-est de la zone du *pottery Establishment*. De par leur état de conservation, il est difficile de bien distinguer les différentes structures, qui ne sont appréhendables que grâce aux connexions visibles avec les portes. On peut en distinguer potentiellement 4, accolées les unes aux autres. La structure 29 occupe la partie est de la zone.

Description : cette structure se compose de 7 pièces organisées autour d'une cour centrale. L'entrée du bâtiment se trouve au sud-ouest, et donne sur une petite pièce (*room m*) de 13,68 m² dans laquelle aucun mobilier n'a été mis au jour, ce qui semble la désigner comme une sorte de vestibule. Face à l'entrée se trouve de bloc de pierre marquant un seuil, communiquant avec la cour centrale (*space h*).

Cette cour murée, d'environ 60 m², semble être carrée ou rectangulaire, mais le pan sud-est de la cour (et les potentielles pièces attenantes) est manquant. On trouve encore au centre de cette cour des restes de pavages en galets. Cette cour semble dédiée aux activités domestiques, comme le montrent les fusaïoles, les 2 fuseaux et la meule en pierre qui y ont été trouvés (mobilier non inventorié).

Au sud-ouest de la cour et parallèle à la *room m*, se trouve une pièce (*room j*) de 13,41 m² ouverte sur la cour centrale. Cette pièce, où l'on voit un foyer construit contre le mur sud-ouest et où l'on a trouvé un nombre important de céramiques comme des bols des assiettes et des grosses jarres, semble être une cuisine. La présence d'un bloc de pierre marqué d'un trou de pivot marquant l'emplacement d'une porte.

De l'autre côté de la cour se trouve 3 petites pièces (*rooms d e f*) d'environ 5 m², dont celle du milieu (*room e*) communique avec la cour par une porte. La pièce sud-est (*room f*) montre des murs et un sol couverts d'enduits.

Parallèlement à ces 3 pièces s'en trouve une 4^{ème} (*room g*) dont la taille n'est pas estimable, car seul l'angle nord-est conservé. Dans cet angle, on trouve comme dans certains autres bâtiments, un emplacement maçonné, dont l'utilisation est indéterminée. À côté de cet emplacement on trouve une porte, communiquant comme les 3 pièces précédentes avec une partie disparue de la structure.

À l'angle nord de la cour, on trouve une sorte de renforcement pavé dont les murs sont couverts d'enduits (*space i*). On voit d'ailleurs que les traces d'enduits se voient également dans le prolongement du mur nord-est de la cour.

Le mobilier : sont signalés :

TYPE	DATATION	LOCALISATION
Céramique non documentée	3B	<i>Room j</i>
Céramique non documentée	3B	<i>Room j</i>
Céramique non documentée	3B	<i>Room j</i>
Céramique non documentée	3B	<i>Room j</i>
Céramique non documentée	3B	<i>Room j</i>
Céramique non documentée	3B	<i>Room j</i>
Céramique non documentée	3B	<i>Room j</i>
Céramique non documentée	3B	<i>Room j</i>
Céramique non documentée	3B	<i>Room j</i>
Céramique non documentée	3B	<i>Room j</i>
Céramique non documentée	Non documenté	<i>Space h</i>
Fragment de tête de taureau en céramique	Non documenté	<i>Space h</i>
Amphore thasienne	Non documenté	Niveau de sol « prêt de la <i>room m</i> » (?)
Amphore rhodienne	3A	Niveau de sol « prêt de la <i>room m</i> » (?)
Barre en bronze	Non documenté	<i>Space h</i>
Feuille de bronze	Non documenté	<i>Room m</i>
Épingle en bronze	Non documenté	<i>Space h</i>
« meule en os ou en ivoire » (?)	Non documenté	Prêt de la <i>room j</i>
« coquille en os ou en ivoire » (?)	Non documenté	Prêt de la <i>room j</i>
Anse en os ou en ivoire	Non documenté	<i>Room m</i>
Épingle ou broche en os ou en ivoire	Non documenté	<i>Space h</i>
aiguille en os ou en ivoire	Non documenté	<i>Space h</i>
Fragment de tube en verre	Non documenté	<i>Room m</i>
Fragment de lèvre de bol (inscription)	3A	<i>Space h</i>
pince à épiler en fer	Non documenté	<i>Room j</i>
Pointe en fer	Non documenté	<i>Room m</i>
Bracelet en fer	Non documenté	<i>Space h</i>
Spire en argile	Non documenté	<i>Space h</i>
Fusaïoles ovoïdes (nombre non documenté)	Non documenté	<i>Space h</i>
Statuette en calcaire	Non documenté	<i>Space h</i>
Petit piédestal en pierre	Non documenté	<i>Room m</i>
bonnet profilé en pierre	Non documenté	<i>Room f</i>
Torse de femme en terre cuite	Non documenté	<i>Space h</i>

Commentaire : Wells date cette structure de la 3B. Mais au regard de certains éléments de mobilier, et notamment du graffiti sur un fragment de céramique portant un nom gaulois, on peut envisager de dater également cette structure de la phase 3A.

Chronologie : 3B, potentiellement 3A.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Machteld's House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 60-78.

Année de découverte : 1950-1951.

Situation : les structures de cette zone se trouvent au nord-est de la zone du *pottery Establishment*. De par leur état de conservation, il est difficile de bien distinguer les différentes structures, qui ne sont appréhendables que grâce aux connexions visibles avec les portes. On peut en distinguer potentiellement 4, accolées les unes aux autres. La structure 30 est la structure centrale de la zone.

Description : cette structure se compose de 2 pièces organisées autour d'une cour centrale. L'entrée du bâtiment se trouve au sud-ouest, et donne sur une petite pièce (*room o*) qui devait être une sorte de vestibule. Ce vestibule communique avec la cour centrale (*space p*) et une petite pièce latérale (*room n*).

La cour centrale (*space p*) est trapézoïdale (66.88 m²) et emmurée sur ces 4 côtés. On y trouve un sol en terre battue, et on voit des traces d'enduits sur la moitié nord du mur sud-est, ainsi qu'une niche avec un parement de 2 blocs de pierre installés en angle droit opposé à l'angle ouest de la cour.

La petite pièce au sud-est du vestibule (*room n*) aurait eu, à l'état 1, une autre ouverture donnant sur le vestibule de la structure 29, ce qui trouble le rapport entre ces structures. Cependant cette ouverture est condamnée à l'état 2. L'angle est de la pièce accueille un pavage de 2 larges blocs, et on trouve un niveau de résidu de toiture en roseau.

Le mobilier : sont signalés :

TYPE	DATATION	LOCALISATION
Fragment de pot de cuisine	Non documenté	Angle ouest <i>Space p</i>
Monnaie d'Alexandre-Zeus	3B	<i>Space p</i>
Monnaie macédonienne	Après 311	<i>Room n</i>
Clou en bronze	Non documenté	<i>Space p</i>
Fragment de bronze	Non documenté	<i>Room n</i>
Fragment de bronze	Non documenté	<i>Room n</i>
Perle en verre bleu et jaune	Non documenté	<i>Room n</i>
Perle en verre bleu blanche et jaune	Non documenté	<i>Space p</i>
Col de bouteille en verre	Non documenté	<i>Room n</i>
Fragment de vase en céramique	Non documenté	<i>Space p</i>

(inscription)		
Disque incisé (inscription, matière non documentée)	Non documenté	<i>Space p</i>
Disque percé en marbre	Non documenté	<i>Space p</i>
« pierre inscrite » (?)	Non documenté	<i>Space p</i>

Commentaire :

Chronologie : 3B-3A.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Machteld's House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 60-78.

Année de découverte : 1950-1951.

Situation : les structures de cette zone se trouvent au nord-est de la zone du *pottery Establishment*. De par leur état de conservation, il est difficile de bien distinguer les différentes structures, qui ne sont appréhendables que grâce aux connexions visibles avec les portes. On peut en distinguer potentiellement 4, accolées les unes aux autres. La structure 31 est la structure à l'angle ouest de la zone.

Description : cette structure a subi une importante récupération aux époques suivantes, il est donc très compliqué de comprendre l'organisation de ce bâtiment qui occupe globalement un espace d'environ 135 m². La seule partie réellement identifiable est la cour centrale (*space a*), les pièces adjacentes étant elles ininterprétables. On trouve dans cette cour, dans l'angle ouest, une fosse rectangulaire (2,85 x 2 m pour 90 cm de profondeur). L'utilisation de cette fosse est compliquée à comprendre, on y trouve un parement en enduit, mais elle n'aurait pas été étanche d'après les fouilleurs. Un trou de poteau forme un angle opposé à l'angle ouest de la cour, ce qui laisserait penser que cette fosse était couverte.

Le mobilier : sont signalés :

TYPE	DATATION	LOCALISATION
Assiette à lèvre redressée	3B	<i>Space a</i>
Céramique non documentée	Non documenté	Fosse du <i>Space a</i>
Monnaie macédonienne	286-277	<i>Space a</i>
Monnaie de Lysimaque	Fin du III ^e siècle	<i>Space a</i>
Pointe de flèche bronze	Non documenté	<i>Space a</i>
Pied en céramique à vernis noir (inscription)	Non documenté	<i>Space a</i>
Fragment de céramique (inscription)	Non documenté	<i>Space a</i>
Anse en bronze plaquée en argent	Non documenté	<i>Space a</i>
Fusaïole	Non documenté	<i>Space a</i>
Trépied en basalte	Non documenté	<i>Space a</i>
Perle en pierre	Non documenté	<i>Space a</i>
<i>serpentine fishplate ?</i>	Non documenté	<i>Space a</i>

Commentaire :

Chronologie : 3B-3A.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Machteld's House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 60-78.

Année de découverte : 1950-1951.

Situation : les structures de cette zone se trouvent au nord-est de la zone du *pottery Establishment*. De par leur état de conservation, il est difficile de bien distinguer les différentes structures, qui ne sont estimables que grâce aux connexions visibles avec les portes. On peut en distinguer potentiellement 4, accolées les unes aux autres. La structure 32 est la structure au nord de la zone.

Description : cette structure a subi une importante récupération aux époques suivantes, il est donc très compliqué de comprendre l'organisation de ce bâtiment. La seule partie réellement identifiable est une cour (*space b*), les pièces adjacentes étant, elles, invisibles. On trouve dans cette cour une fosse rectangulaire similaire à celle de la structure 31. (1,55 x 2,5 m). L'utilisation de cette fosse est compliquée à comprendre, on y trouve un parement en enduit, mais elle n'aurait pas été étanche d'après les fouilleurs.

Le mobilier : sont signalés :

TYPE	DATATION	LOCALISATION
Céramique non documentée	3B	<i>Room c</i>
Céramique non documentée	3B	<i>Room c</i>
Céramique non documentée	3B	<i>Room c</i>
Céramique non documentée	Non documenté	<i>Space b</i>
Céramique non documentée	Non documenté	<i>Space b</i>
Monnaie macédonienne	286-277	<i>Space b</i>
Monnaie de Byzance	Avant 350	<i>Room c</i>
Amphore Thasienne	330-III ^e siècle	<i>Space b</i>
Bol en bronze	Non documenté	<i>Room c</i>
Anse en bronze	Non documenté	<i>Space b</i>
Fusaïole pyramidale	Non documenté	<i>Room c</i>

Commentaire :

Chronologie : 3B-3A.



Figure 51 Plan de la zone de la *Machteld's House*, en bleu les structures dites de la phase 3B, en rouge les structures de la phase 3A (Wells, 2012).

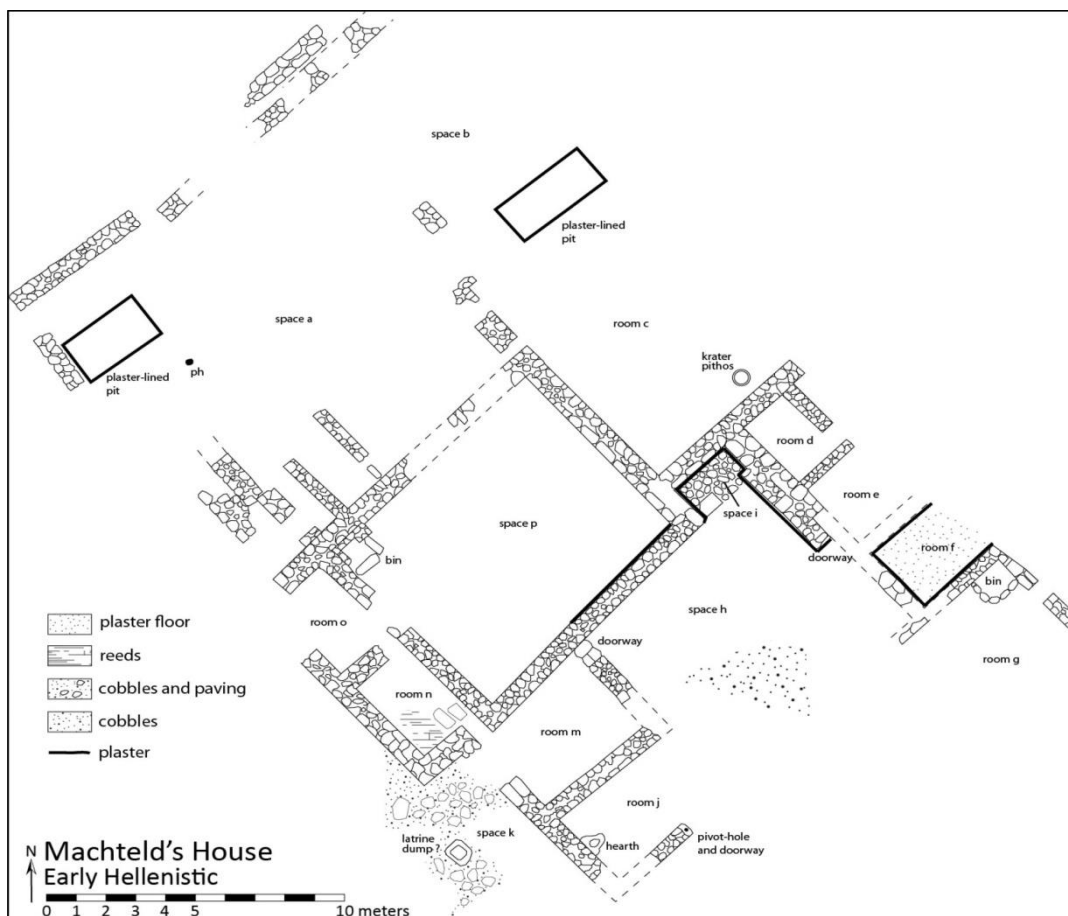


Figure 52 Plan détaillé de la zone de la *Machteld's House*, à la phase dite 3B (d'après Wells, 2012).

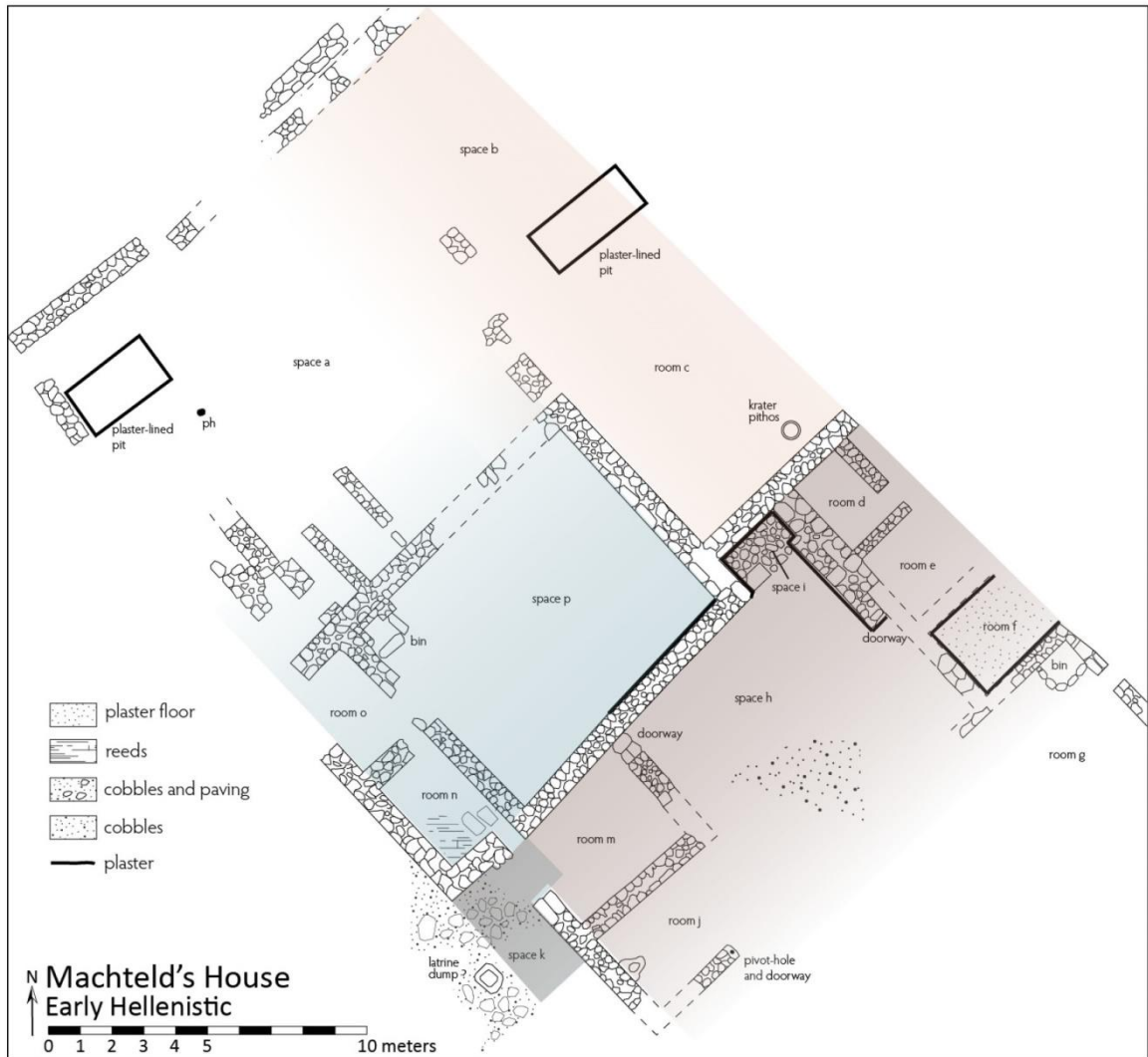


Figure 53 Distinction potentielle des 4 structures de la zone de la *Machteld's House*, en violet la structure 29, en bleu la structure 30, en blanc la structure 31 et en rose la structure 32 (Wells, 2012).



Figure 54 Photographie de la fosse maçonnée dans l'angle de la structure 29 (*room g*) (Wells, 2012).



Figure 55 Photographie de la fosse maçonnée dans l'angle de la structure 30 (*space p*) (Wells, 2012).



Figure 56 Photographie de la fosse rectangulaire de la cour (*space a*) de la structure 31 (Wells, 2012).

Type : habitat(s).

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Machteld's House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 60-78.

Année de découverte : 1950-1951.

Situation : La structure 33 est en fait un niveau subjacent aux structures précédentes de la zone de la *Machteld's house*, dont les éléments encore visibles ont subi une récupération et une détérioration importante.

Description : Les éléments visibles sur ce niveau appartiennent probablement à différents bâtiments, mais ils ne sont plus véritablement distinguables. Seul un espace rectangulaire, d'environ 33 m², une pièce ou une cour (*room a*), est remarquable. Une partie de cette pièce est pavée de blocs de pierre.

Le mobilier : sont signalés :

TYPE	DATATION	LOCALISATION
Céramique non documentée (inscription)	Non documenté	<i>Room a</i>
Bol à lèvre incurvée	3A	<i>Room a</i>
Bol à lèvre incurvée	3A	<i>Room a</i>
Bol à lèvre incurvée	3A	<i>Room a</i>
Gobelet	3A	<i>Room a</i>
Assiette à lèvre redressée	3A	<i>Room a</i>
Assiette à lèvre redressée	3A	<i>Room a</i>
Anse de coupe « phrygienne » (inscription)	3A	<i>Room a</i>
Améthyste (?)	3A	<i>Space a</i>

Commentaire :

Chronologie : 3B-3A.

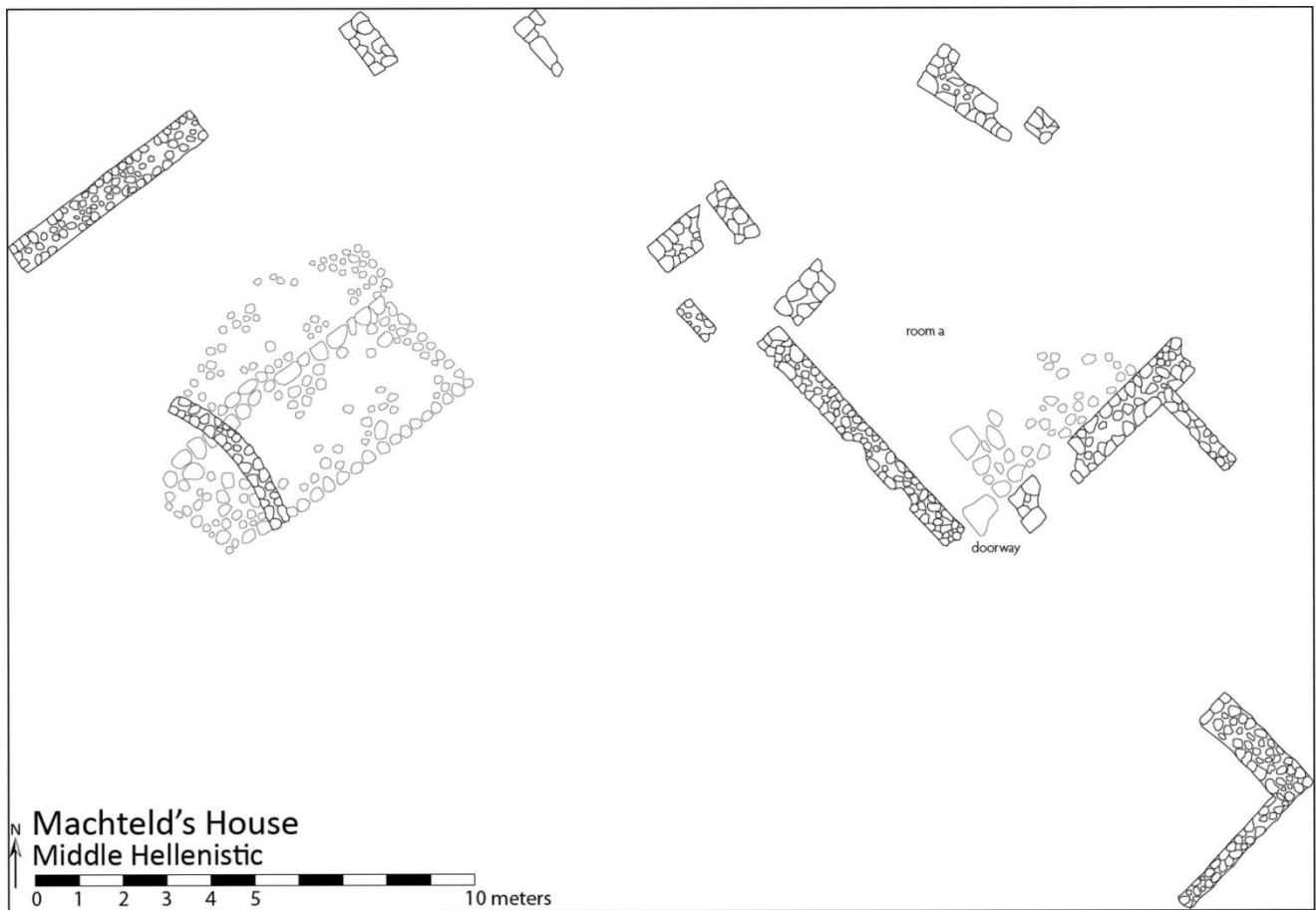


Figure 57 Plan de la zone de la *Machteld's House* à la phase 3A (Wells, 2012).



Figure 58 Photographie de la zone pavée de la structure 33 (*room a*) (Wells, 2012).

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Eisman House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 89-99.

Année de découverte : 1967.

Situation : située au niveau de l'extension nord-ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone où peu de structures sont suffisamment bien conservées pour avoir une compréhension claire de l'organisation de ces bâtiments.

Description : cette structure se compose de 2 pièces et d'une cour. La pièce centrale (*room b*), de 23,5 m², donne accès au sud à l'extérieur du bâtiment. Cette porte est matérialisée par un seuil en bloc de pierre surélevé, où l'on voit 2 encoches de gonds, et par 2 marches donnant sur l'extérieur. Cette pièce intègre un sol en terre battue, et des murs montrant des traces d'enduits. La limite entre cette pièce et la cour peut être marquée par les 2 trous de poteaux entre ces 2 pièces. L'élévation est en briques crues.

La pièce principale (*room a*) est une pièce rectangulaire de 32,5 m², aux murs couverts d'enduits et au sol en terre battue. L'angle nord intègre une niche avec un parement de moellons installés en arc de cercle.

La cour (*space c*) connaît 3 états successifs, mais qui ne sont pas définis chronologiquement. À l'état 1 la cour est de même largeur que l'ensemble du bâtiment, et on trouve une « cheminée » en briques crues, et le niveau de sol de la cour est au même niveau que l'ensemble de bâtiment. Le mur ouest est couvert d'enduit. À l'état 2, le niveau de sol de la cour est surélevé, une extension est rajoutée au sud de la cour, dont le nouveau mur est avancé de 1,5 m, et la partie sud de la cour forme une marche au niveau de sol plus bas. Une nouvelle cheminée est construite, avec une orientation inversée par rapport à la précédente. Une niche semi-circulaire avec un parement en pierre est installée au nord-est de la cour. Cette extension ajouterait une nouvelle ouverture de la cour donnant sur l'extérieur du bâtiment. À l'état 3, la partie sud de la cour est pavée de bloc de pierre, un foyer ovoïde prend place à l'emplacement de l'ancienne cheminée, et une nouvelle est construite contre le mur est de la cour.

Les murs de ce bâtiment sont faits d'un appareil semblable, fait d'un assemblage irrégulier de moellons.

Le mobilier : sont signalés :

TYPE	DATATION	LOCALISATION
« <i>salter</i> » ?	3B	<i>Room b</i>

Anse estampillée d'amphore originale « du sud de l'Égée »	3B	<i>Room b</i>
Anse estampillée d'amphore thasienne	310-280	<i>Room b</i>

Commentaire : la distinction entre « foyer » et « cheminée » n'est pas claire. Nous avons traduit *fireplace* par cheminée, et *hearth* par foyer, bien que ces 2 mots puissent être synonymes. Pourtant si l'auteur utilise distinctement ces 2 mots pour parler de cette structure, il doit donc y avoir une différence.

Chronologie : 3B.

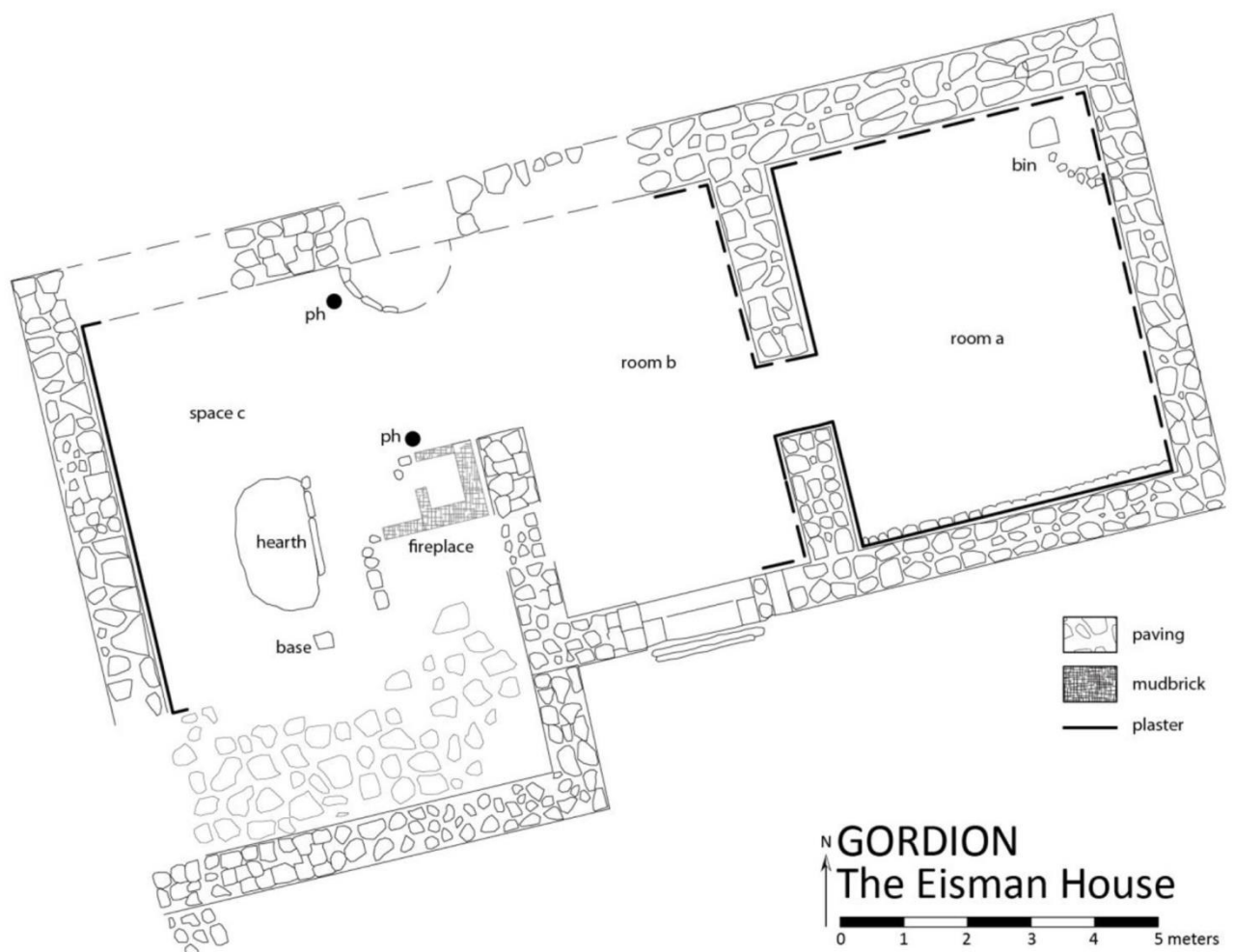


Figure 59 Plan de la structure 34 (d'après Wells, 2012).

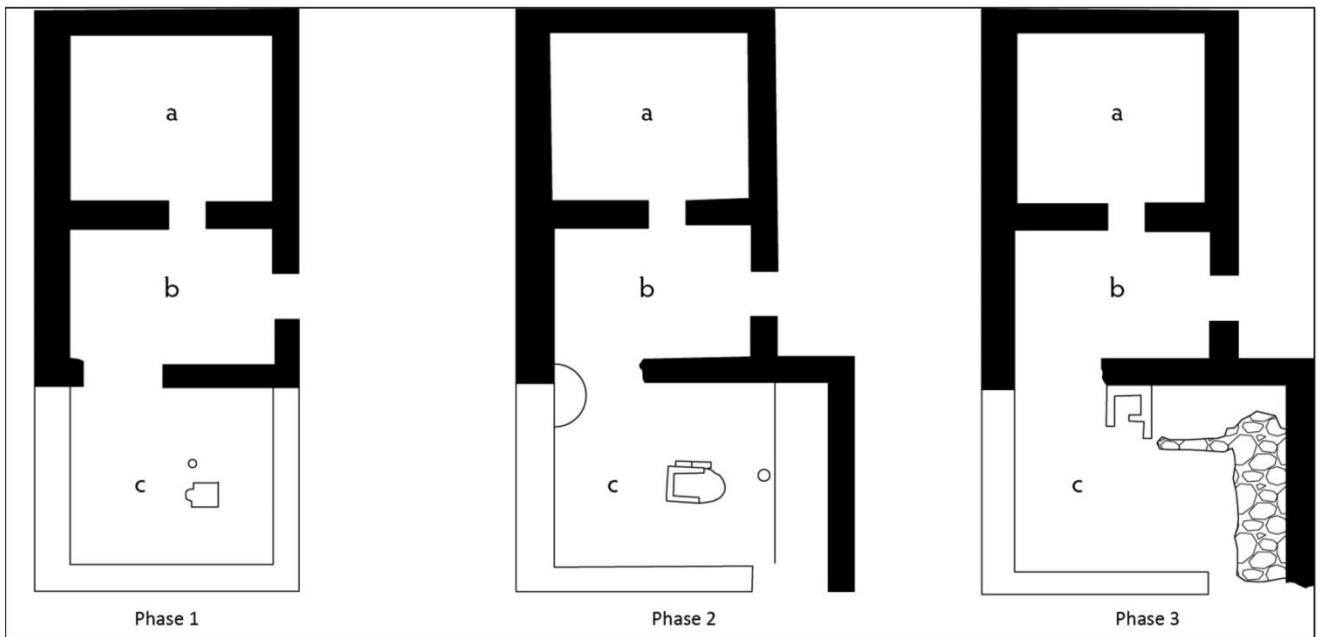


Figure 60 Schéma de l'évolution de la structure 34 (Wells, 2012).

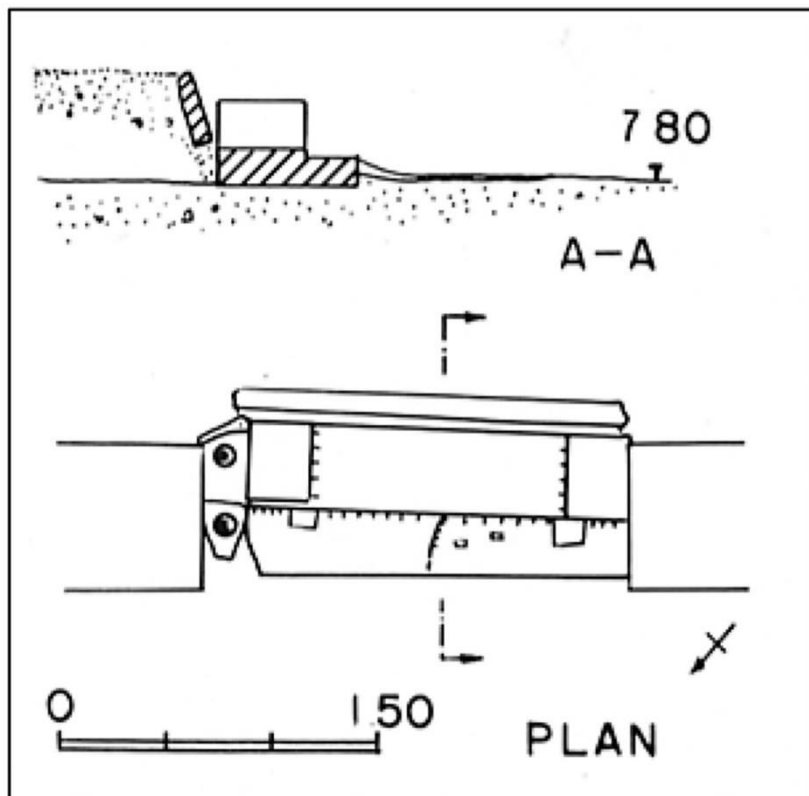


Figure 61 Schéma du seuil de la structure 33 (room b) (Wells, 2012).

Type : Inconnu.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Langdon House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 100-102.

Année de découverte : non documentée.

Situation : située au niveau de l'extension nord-ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone où peu de structures sont suffisamment bien conservées pour avoir une compréhension claire de l'organisation de ces bâtiments.

Description : cette structure est une pièce unique de 46,2 m² munie de murs maçonnés sur seulement 3 côtés, fait d'un appareil simple d'un alignement de blocs irréguliers. Le tiers sud-est de la pièce est pavé de blocs de pierre, sur lequel on retrouve un niveau résiduel de roseau. L'autre partie de la pièce est composée d'un sol plâtré au centre duquel on retrouve un foyer ovoïde autour duquel on voit 3 petits trous de poteau qui semble être les négatifs d'un trépied placé au-dessus du foyer.

À l'extérieur du bâtiment, dans le mur sud-ouest, on trouve une niche de 30 x 40 cm pour 20 cm de profondeur.

Le mobilier : 6 bols *echinus* datés de la phase 3B trouvés dans la niche du mur sud-ouest.

Commentaire : Wells a proposé d'interpréter ce bâtiment comme des bains publics, car le sol serait pratique pour évacuer l'eau et que le foyer et le trépied auraient pu servir à chauffer des quantités d'eau.

Chronologie : 3B.

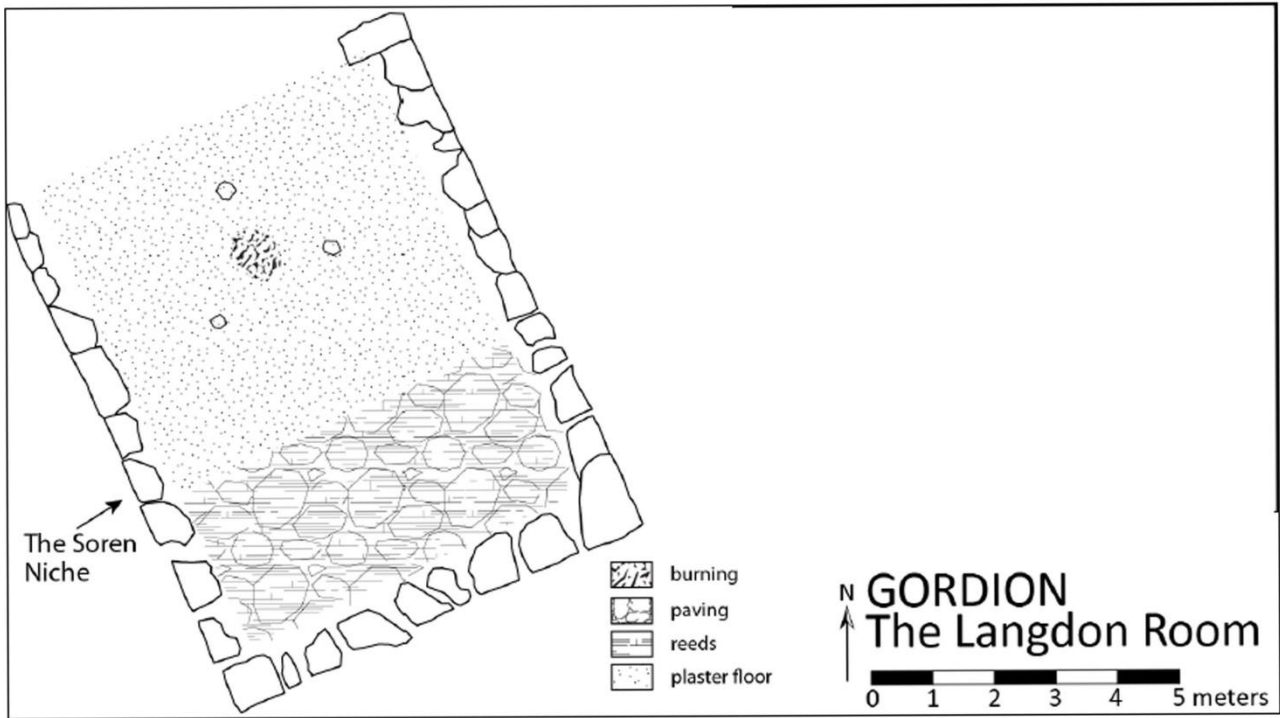


Figure 62 Plan de la structure 35 (d'après Wells, 2012).

Type : habitat ?

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Fink-Sherman House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 103-104.

Année de découverte : non documentée.

Situation : située au niveau de l'extension nord-ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone où peu de structures sont suffisamment bien conservées pour avoir une compréhension claire de l'organisation de ces bâtiments.

Description : cette structure est très mal conservée. On distingue encore une pièce trapézoïdale et le départ d'une seconde au sud-est, pour un ensemble d'environ 38 m². On distingue les vestiges de mur de briques crues sur une fondation de pierre.

Le mobilier : sont évoqués un bol hémisphérique (daté de la phase 3A) et une lampe (datée de la phase 3B) en céramique, une anse d'amphore thasienne estampillée (datée de 330 – milieu du III^e siècle), 3 fragments de coupe et un fragment d'assiette avec graffitis.

Commentaire : Wells explique que ce bâtiment est stratigraphiquement daté de la phase 3B. Mais Stewart date une des céramiques de la phase 3A. Le manque d'éléments de mobilier datés empêche de proposer une datation sure.

Chronologie : 3B-3A ?

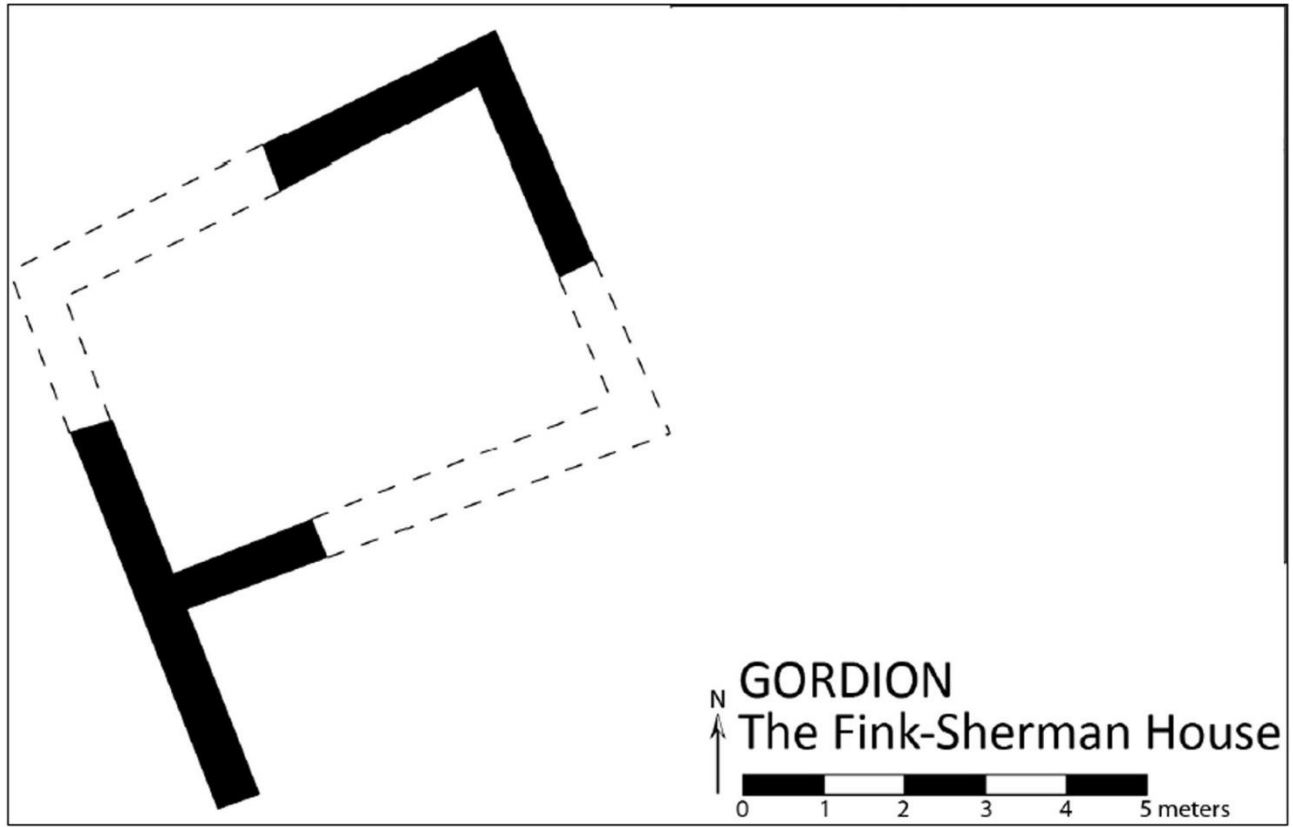


Figure 63 Plan de la structure 36 (d'après Wells, 2012).

Type : habitat/ atelier de production ?

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Ehrlich-Soren House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 105-106.

Année de découverte : non documentée.

Situation : située au niveau de l'extension nord-ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone où peu de structures sont suffisamment bien conservées pour avoir une compréhension claire de l'organisation de ces bâtiments.

Description : cette structure est très mal conservée. À la phase 3B, une cave est creusée contre le mur de l'enceinte de la phase 4 (dite « phrygio-persienne ») dont le haut marque le niveau de sol de la nouvelle structure. Cette cave prend place au centre d'une pièce approximativement carrée. De l'autre côté du mur sud on remarque la présence d'une zone pavée, potentiellement une cour. Mais les fouilles n'ont pas été poussées vers le nord, on ne connaît donc pas d'autre élément de ce bâtiment 7

À la phase 3A, la structure est remployée et la pièce ou cour sud-est munie de 2 fours dont un est construit en moellons de pierre. La présence d'un trou de poteau dans l'angle nord, dans lequel on trouve des traces de bois carbonisé, indiquerait qu'au moins une partie de cette pièce ou cour été couverte.

Le mobilier : sont évoqués 2 récipients de cuisson grossiers (datés de la phase 3B) en céramique.

Commentaire : les datations proposées pour ce bâtiment ne sont pas accompagnées de justification ou de démonstration. De plus on trouve un niveau de destruction par le feu pour cette structure, dont le niveau subjacent accueillerait des tessons de céramiques romaines, mais l'absence de représentation stratigraphique rend impossible l'appréhension de la chronologie entre la phase de destruction et la phase romaine.

Chronologie : 3B-3A.

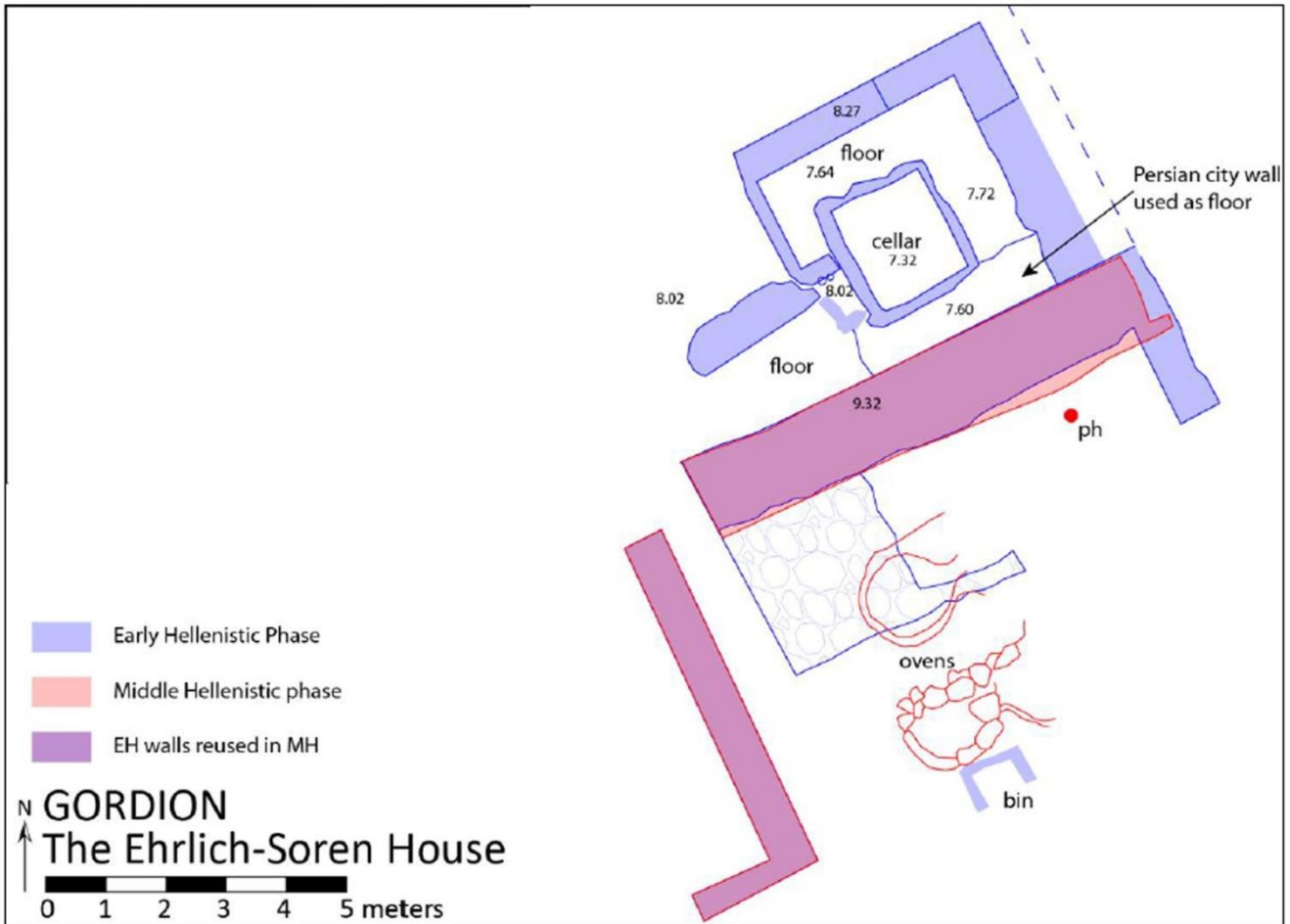


Figure 64 Plan de la zone de la structure 37, en bleu les murs dits de la phase 3B, en rose les murs de la phase 3A, et en violet les murs de la phase 3B réemployés à la phase 3A (d'après Wells, 2012).

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *McClellan House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 107-108.

Année de découverte : non documentée.

Situation : située au niveau de l'extension nord-ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone où peu de structures sont suffisamment bien conservées pour avoir une compréhension claire de l'organisation de ces bâtiments.

Description : cette structure, à au moins 2 pièces, est très mal conservée. Une grande partie des murs a été récupérée, mais il est tout de même possible de retrouver les négatifs marqués par des traces d'enduits. La pièce est (*room a*) est munie d'un sol plâtré, et la pièce ouest (*room b*), elle, accueille un sol plâtré dont une partie est pavée.

Le mobilier : un pot de cuisson daté de 333-325 a été trouvé niché au milieu des pierres du mur est.

Commentaire :

Chronologie : 3B.

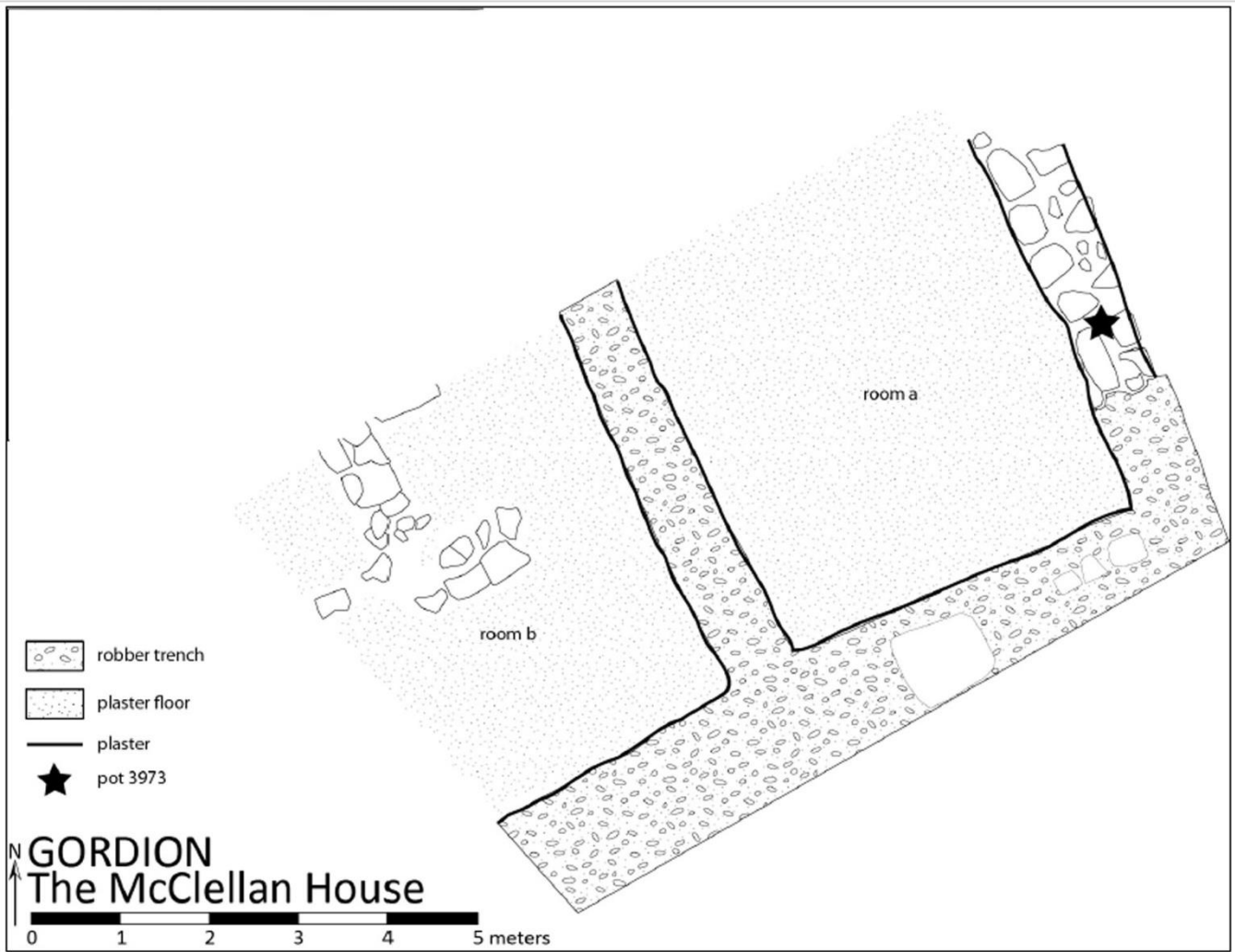


Figure 65 Plan de la structure 38 (d'après Wells, 2012).

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Keith's House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 112-122.

Année de découverte : 1973.

Situation : située au niveau de l'extension ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone où seule cette structure a été mise au jour.

Description : À la phase 3B, cette structure forme une pièce unique, dont il ne reste que les murs nord-est, nord-ouest, et le départ du mur sud-ouest. L'élévation est en briques crues. En l'état, cet espace occupe une zone d'approximativement 38 m². Ces murs sont faits d'un appareil formé d'un double alignement de blocs irréguliers (entre 30 et 60 cm en moyenne). La partie est de la pièce (ou de la cour) est pavée de bloc de pierre. À l'extérieur du bâtiment, proche de l'angle nord-ouest, on trouve une fosse profonde d'1,1 m et contenant 3 *pithoi*.

À l'état 1, une porte se trouve au centre du mur nord-ouest. À l'état 2, cette porte est condamnée. À cet emplacement on distingue un appareil différent, fait d'un triple alignement de moellons irréguliers.

À la phase 3A, cette structure est modifiée. La pièce, de 36,8 m², accueille un sol en terre battue. Devant l'ancienne porte condamnée du mur nord-ouest, un four ovoïde en briques crues est construit (1 x 0,62 de diamètre interne pour des cloisons de 10 à 25 cm d'épaisseur). À l'est du four sont installés 2 compartiments rectangulaires avec parement en pierre. Le plus grand à l'est mesure 2,38 x 0,78 m. les mesures du second ne sont pas indiquées, mais on voit sur le plan qu'il mesure environ 1 x 1 m.

Le mobilier : sont signalés, pour la phase 3B : 1 bol *echinus* en céramique, 1 anse d'amphore samienne estampillée, 1 anse de pot en céramique grossière avec une estampille en triskèle.

Pour la phase 3A : 1 cruche, 2 bols, 1 couvercle, une assiette et 3 *unguentaria*, en céramique, 2 monnaies non documentées, 1 « *bridal knob* » (?), 1 cylindre en bronze et 1 osselet en os ou ivoire.

Commentaire :

Chronologie : 3B-3A.

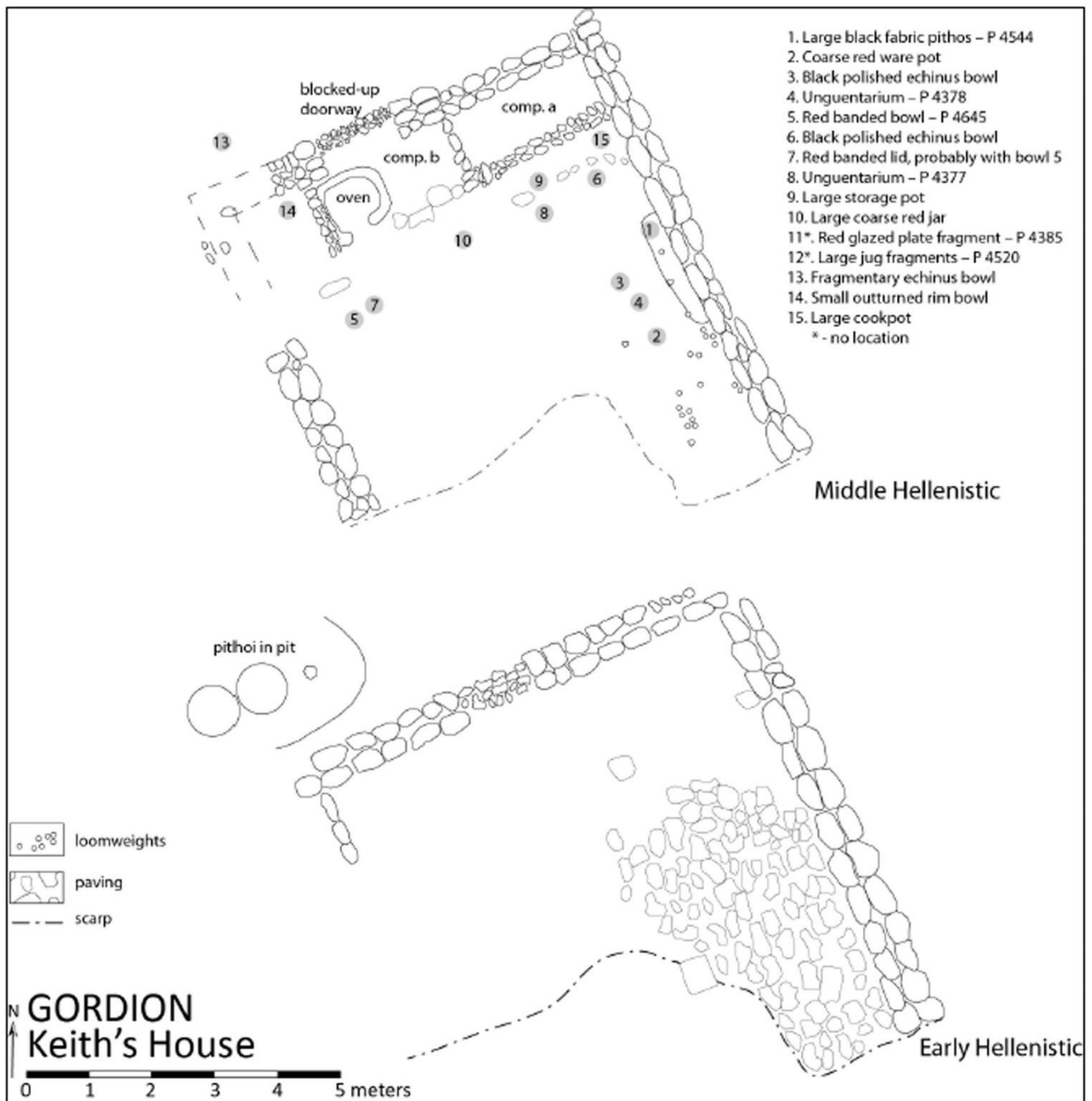


Figure 66 Plan de la structure 39, en haut à la phase 3A, en bas à la phase 3B (Wells, 2012).



Figure 67 Photographie du nord de la structure 39 à la phase 3A (Wells, 2012).

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone du *Greenie's Neighborhood*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 129-134.

Année de découverte : 1955-1962-1963.

Situation : située au niveau de l'extension ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone où 3 bâtiments en mauvais état de conservation. Ces 3 bâtiments peuvent potentiellement être séparés par 2 voies de communication en « T ».

Description : cette structure (*house 1*) forme une pièce, potentiellement une cour, dont seuls les murs nord-ouest et sud-ouest sont encore visibles. Le mur nord-ouest est fait d'un appareil composé d'un double alignement de moellons irréguliers. L'appareil du mur sud-ouest, lui, est fait d'un simple alignement de blocs de pierre. Cet espace accueille un foyer et une meule en pierre ; cette pièce ou cour devait donc être un espace dédié aux travaux domestiques. L'élévation est en briques crues.

Le mobilier : sont signalés 15 fusaiöles ovoïdes, un « grand pot en céramique grossière », des fragments de bols ouverts, une lampe et un *canthare*.

Commentaire : la chronologie proposée par Wells n'est pas accompagnée d'une démonstration.

Chronologie : 3A.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone du *Greenie's Neighborhood*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 129-134.

Année de découverte : 1955-1962-1963.

Situation : située au niveau de l'extension ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone où 3 bâtiments en mauvais état de conservation. Ces 3 bâtiments peuvent potentiellement être séparés par 2 voies de communication en « T ».

Description : cette structure (*house 2*) forme une pièce, dont seule une partie (3,36 m) du mur nord-est est encore complet. L'appareil de ce mur est fait d'un double alignement de moellons irréguliers. On trouve contre ce mur un foyer carré.

Le mobilier :

Commentaire : la chronologie proposée par Wells n'est pas accompagnée d'une démonstration.

Chronologie : 3A.

Type : structure culturelle ?

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone du *Greenie's Neighborhood*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 129-134.

Année de découverte : 1955-1962-1963.

Situation : située au niveau de l'extension ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone où 3 bâtiments en mauvais état de conservation. Ces 3 bâtiments peuvent potentiellement être séparés par 2 voies de communication en « T ».

Description : cette structure est très détériorée, il n'en reste que 4 groupes de 3 ou 4 blocs de pierre, et un petit foyer (environ 30 cm) de forme carrée.

Le mobilier : sont signalés 1 jarre enterrée contenant 5 monnaies en or (1 statère de Philippe II, 2 statères posthumes d'Alexandre, et 2 octodrachmes de Seleukos III, ce dépôt est daté de 226-223), 1 statuette de femme drapée (potentiellement Perséphone) en marbre, 1 statuette de Cybèle trônant en pierre (matière exacte non précisée) et 2 *thymiasterion* en marbre dont un avec une inscription sur la base.

Commentaire : Wells envisage que le mobilier soit lié à des activités culturelles.

Chronologie : 3A.

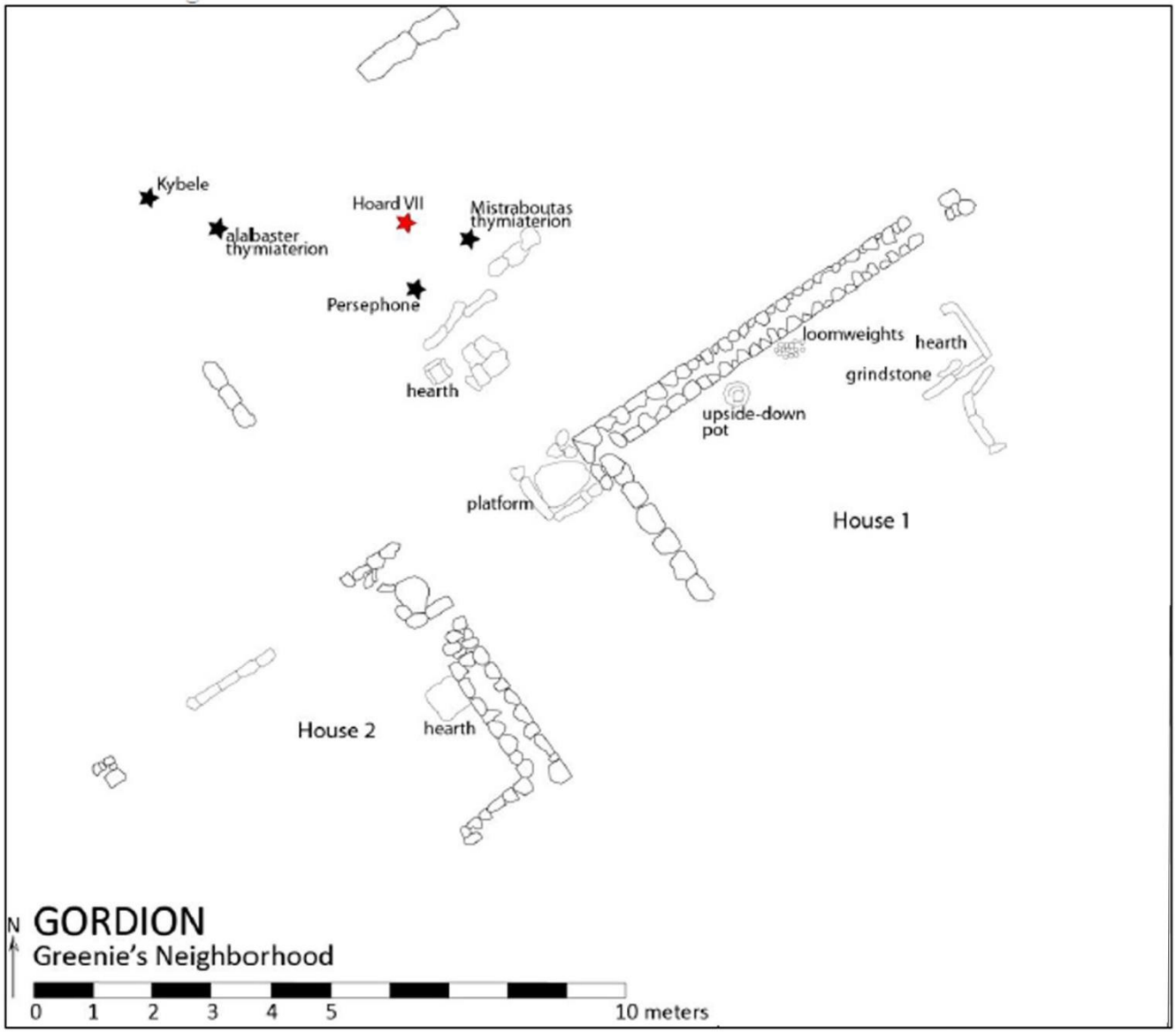


Figure 68 Plan des structures de la zone du *Greenies's Neighborhood* (d'après Wells, 2012).

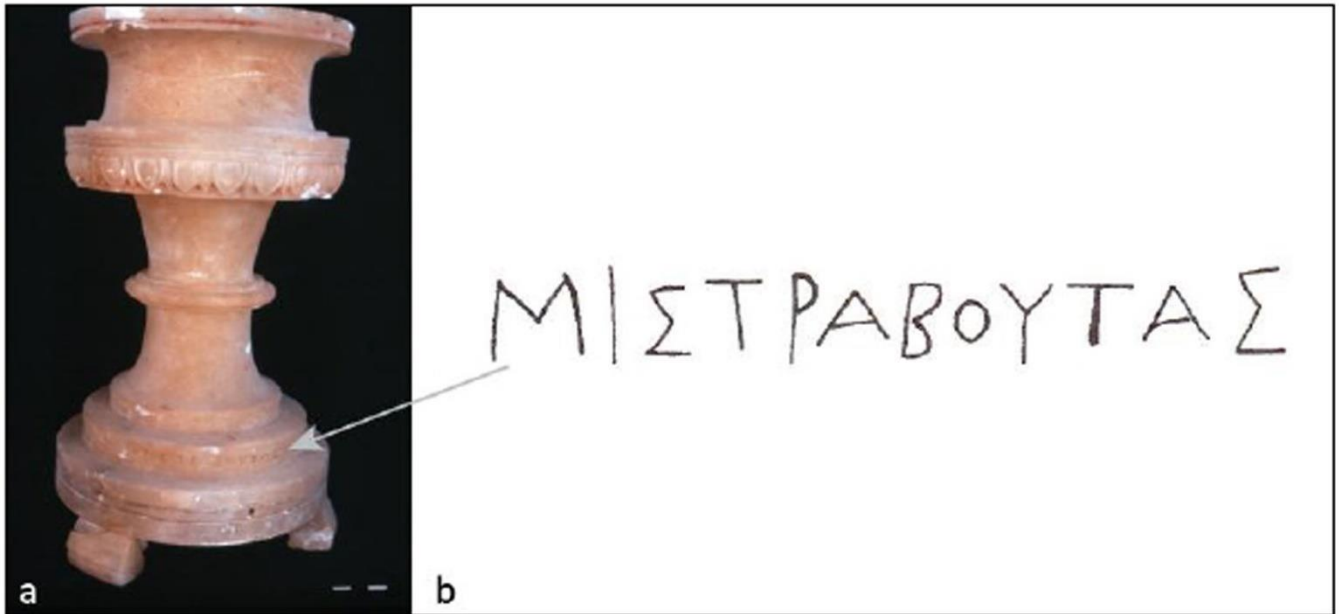


Figure 69 Photographie du *thymiaterion* de la structure 42 et de son inscription (Wells, 2012).



Figure 70 Photographie des 2 statuettes de la structure 42 (Wells, 2012).

Type : habitat / atelier de potier ?

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Ken's House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 123-129.

Année de découverte : 1967.

Situation : située à l'ouest de la *Main Excavation Area*, dans une zone où cette structure est la seule signalée.

Description : Cette structure est faite de 2 pièces, et potentiellement d'une 3^{ème} que l'on peut envisager avec le départ de mur après l'angle nord de la seconde pièce (*room a*). L'élévation est en briques crues.

Les murs de la pièce sud (*room b*) sont manquants à l'exception de l'angle nord, où l'on voit que l'appareillage est fait d'une concentration irrégulière de moellons et de blocs de pierre. Le négatif des murs manquant peut être partiellement suivi grâce aux traces d'enduits. Il ne semble pas y avoir de communication entre les 2 pièces.

La pièce nord (*room a*) est une pièce rectangulaire dont les murs sont faits d'un appareil similaire à ceux de la pièce sud. L'angle sud-ouest est pavé, et communiqué potentiellement avec la 3^{ème} pièce.

Au sud, à un emplacement qui semble extérieur au bâtiment, les plans révèlent la présence un four circulaire.

Le mobilier : on trouve 4 zones de fortes concentrations de céramiques brisées ; 1 sur l'ensemble de la surface de la pièce nord, 1 le long du mur ouest de la pièce sud, 1 dans l'angle extérieur est entre les 2 pièces, et 1 immédiatement au nord du four. Toutes ces céramiques n'ont pas été répertoriées. Sont tout de même signalés :

TYPE	DATATION	LOCALISATION
<i>Pithos</i>	3A	<i>Room a</i>
<i>Pithos</i>	3A	<i>Room a</i>
<i>Pithos</i>	3A	<i>Room a</i>
<i>Pithos</i>	3A	<i>Room a</i>
<i>Pithos</i>	3A	<i>Room a</i>
<i>Pithos</i>	3A	<i>Room a</i>
jatte	3A	<i>Room a</i>
jatte	3A	<i>Room a</i>
Jarre	3A	<i>Room a</i>
couvercle	3A	<i>Room a</i>
Bol à lèvres incurvée	3A	<i>Room a</i>
Gobelet	3A	<i>Room a</i>

Bol triangulaire	3A	Épandage du four
Bol à lèvre évasée	3A	<i>Room a</i>
Assiette à lèvre redressée	3A	<i>Room a</i>
Assiette à lèvre redressée	3A	<i>Room a</i>
Assiette à lèvre redressée	3A	<i>Room a</i>
Assiette à lèvre redressée	3A	<i>Room b</i>
Assiette à lèvre évasée	3A	<i>Room a</i>
« <i>Fishplate</i> » ?	3A	<i>Room a</i>
« <i>Fishplate</i> » ?	3A	<i>Room a</i>
Bol hémisphérique	3A	<i>Room a</i>
Pichet	3A	<i>Room a</i>
Cratère	3A	<i>Room a</i>
Unguentarium	3A	<i>Room a</i>
Unguentarium	3A	<i>Room a</i>
Unguentarium	3A	<i>Room a</i>
Monnaie « à l'aigle et à l'étoile »	Non documenté	<i>Room a</i>
Crochet en fer	Non documenté	<i>Room a</i>
Burin de fer avec manche en os	Non documenté	<i>Room b</i>

Commentaire : l'absence de céramique de cuisine, la forte concentration de céramique et la présence d'un four (pour lequel on manque d'information) peuvent nous permettre d'envisager qu'il s'agisse d'un atelier de potier.

Chronologie : 3A.

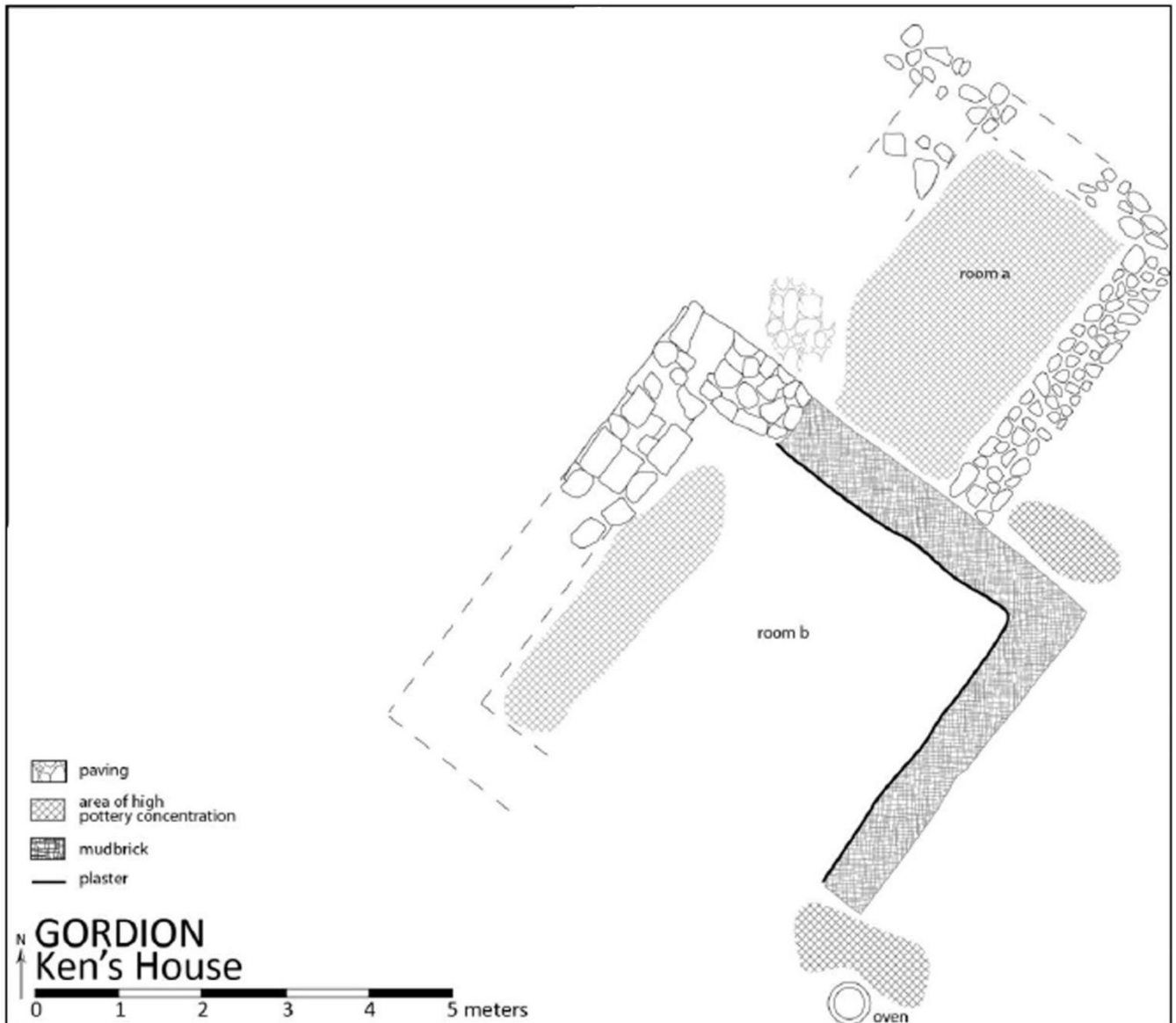


Figure 71 Plan des structures de la zone du *Greenies's Neighborhood* (d'après Wells, 2012).



Figure 72 Photographie de l'épandage de céramiques de la pièce nord (*room a*) (Wells, 2012).

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Muscarella House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 109-111.

Année de découverte : 1967.

Situation : située au sud-ouest de la *Main Excavation Area*, où 2 structures à priori d'habitat très détériorées ont été mises au jour.

Description : À la phase 3B, cette structure très détériorée n'est plus visible que par un pan de mur d'environ 4 m, au nord duquel on aperçoit le départ d'un autre mur vers l'ouest. À l'est du mur, une niche circulaire installée par un pavement de moellons fait face à une structure de forme similaire, mais dont la fonction n'est pas renseignée. À l'est du mur, au sud, on voit la présence d'un foyer. Orienté nord-sud de manière oblique par rapport à ce mur, les plans révèlent la présence d'une tranchée de récupération dont il ne reste du mur originel que des moellons dispersés. À l'est de cette tranchée se trouve une zone pavée de galet.

À la phase 3A, les structures de la phase antérieure sont conservées, le niveau de sol est surélevé d'environ 0,65 m. L'espace entre la niche l'élément indéterminé devient un foyer, et 2 mortiers sont visible à proximité. Une autre niche, semi-circulaire, est installée à l'est du mur disparu dans la tranchée de récupération, et on aperçoit l'installation dans cet espace d'une latrine et d'un four ovoïde. Cependant on aperçoit aussi un angle de mur dont l'orientation ne semble pas fonctionner avec le mur de la tranchée de récupération. Contrairement à ce qui est indiqué, il est peu probable que ces murs aient formé la même structure.

Le mobilier : pour la phase 3B, on voit sur le plan l'emplacement marqué d'un « trésor » (*hoard IV*). Celui-ci est composé de 50 drachmes en argent enterrées dans une jarre 0,40 m sous le sol. Ce dépôt contient 43 monnaies antérieures à 300, et 2 datées de 291-284. Sont également signalés pour cette phase : 1 cruche et 1 bol en céramique, des « pointes de projectile » en bronze, une anse incisée en os ou en ivoire, et « perle » en pierre.

Commentaire :

Chronologie : 3B-3A.

Type : habitat.

Localisation : mont de la citadelle, secteur de la *Main Excavation Area*, zone de la *Muscarella House*.

Première publication : notes de fouille de Rodney Young.

Publication de référence : Wells, 2012, p. 109-111.

Année de découverte : 1967.

Situation : située au sud-ouest de la *Main Excavation Area*, où 2 structures à priori d'habitat très détériorées ont été mises au jour.

Description : cette structure est considérée comme indépendante de la structure 44. Mais ces 2 structures sont très compliquées à appréhender dans leur organisation.

De cette structure, on aperçoit un pan de mur d'environ 3 m, et au nord de ce mur, on voit une installation absidiale au départ potentiellement reliée au mur. Ces éléments sont faits d'un appareil fait de moellons irréguliers.

Le mobilier : pour la phase 3A, on voit sur le plan l'emplacement marqué d'un « trésor » (*hoard III*). Celui-ci est composé de 42 tetradrachmes enterrées sous le sol, 36 monnaies datées de la dernière décennie du IV^e siècle, 1 datée de la dernière moitié du III^e siècle et 1 datée de 300-280.

Commentaire : la chronologie donnée à cette structure n'est pas accompagnée d'une démonstration.

Chronologie : 3A.

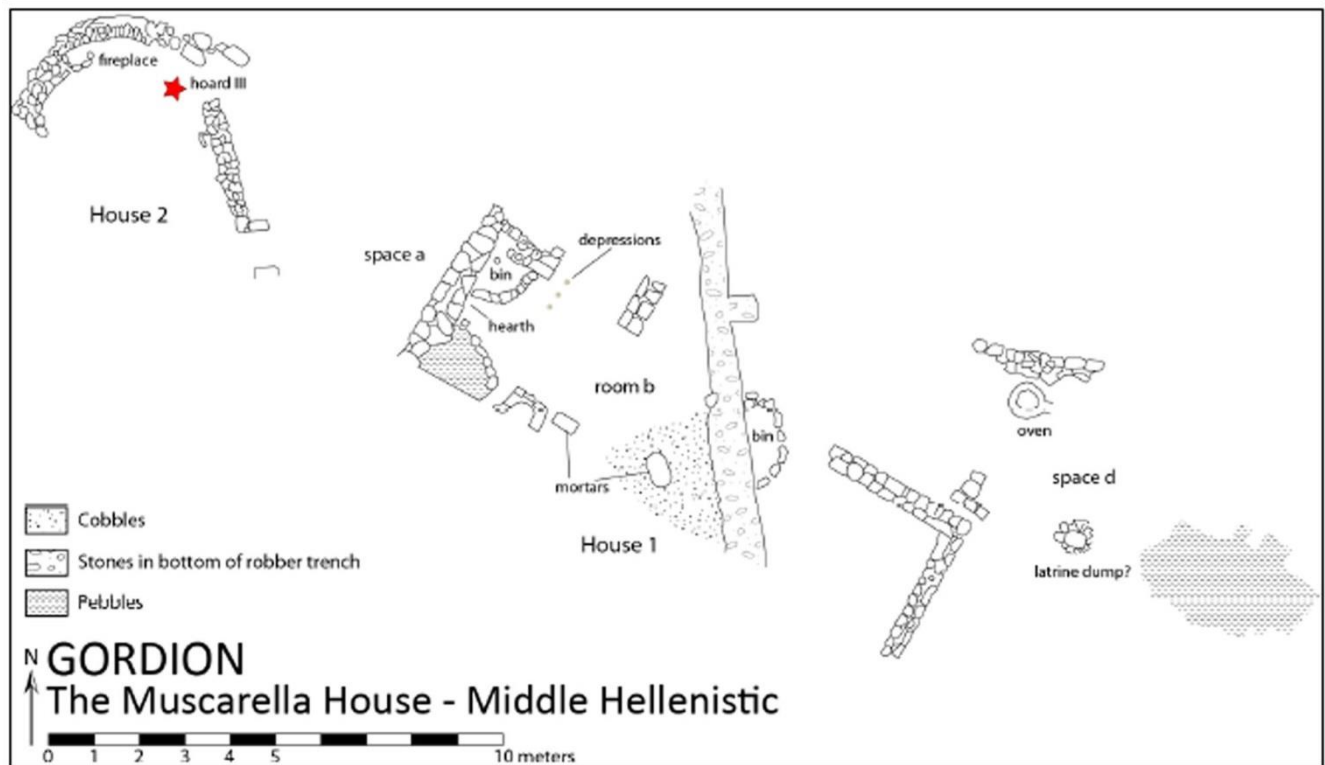
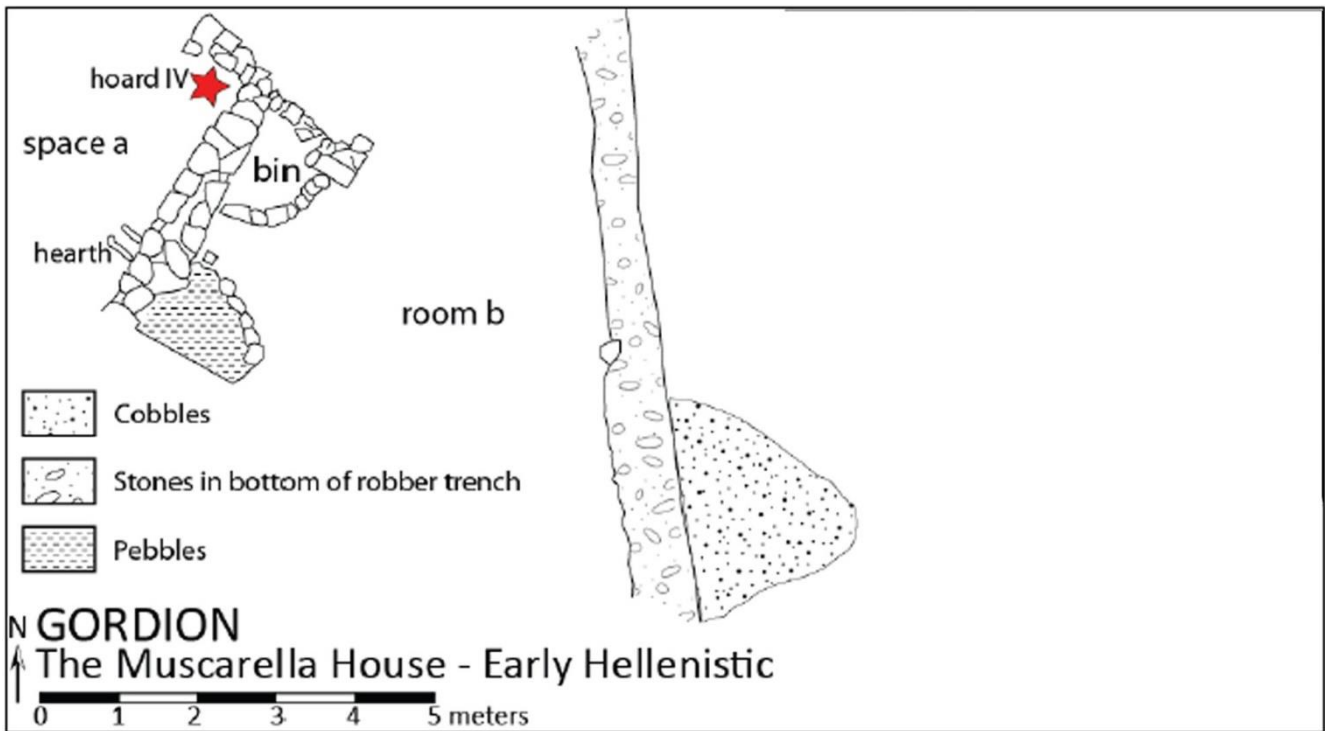
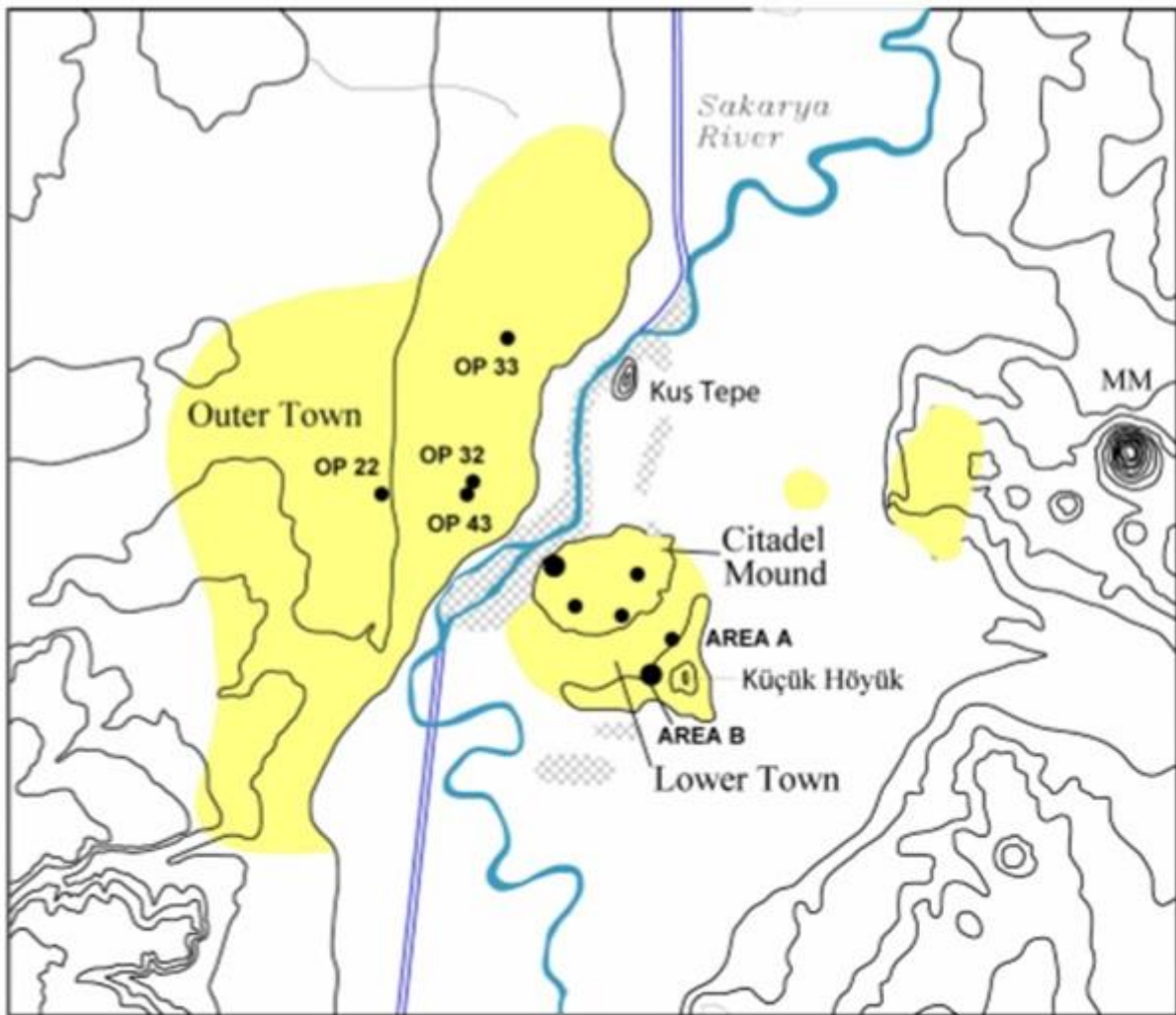


Figure 73 Plan des structures de la zone de la *Muscarella House*, en haute à la phase 3B, en bas à la phase 3A (d'après Wells, 2012).

**CORPUS DES DÉPÔTS DE RESTES HUMAINS ET
ANIMAUX**



YASSIHÖYÜK/GORDION

-  Niveau d'occupation basé sur des éléments de surface
-  Niveau d'occupation basé sur des aménagements de berges
-  Tranchées de 1995
-  Drainage contemporain de la Sakarya
-  Ancien cours de la Sakarya avant 1950



0 500 M

Carte 3 Localisation des aires de fouilles sur le site d' Gordion, et des deux secteurs A et B ayant livré des dépôts de restes humains et animaux (Voigt, 2005).

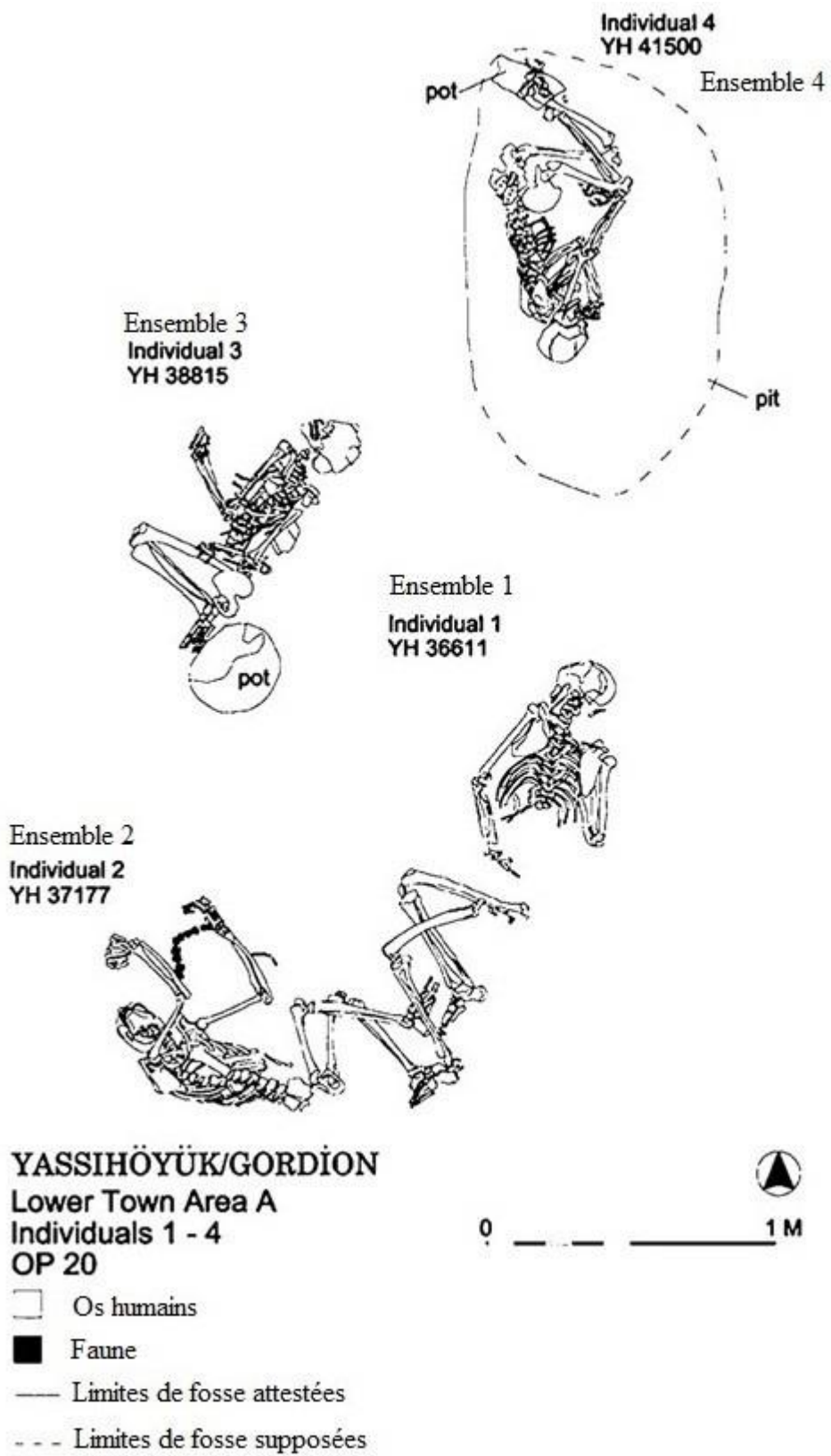


Figure 74 Plan de répartition des dépôts de restes humains et animaux 1, 2, 3 et 4, dans le secteur A (Voigt, 2012).

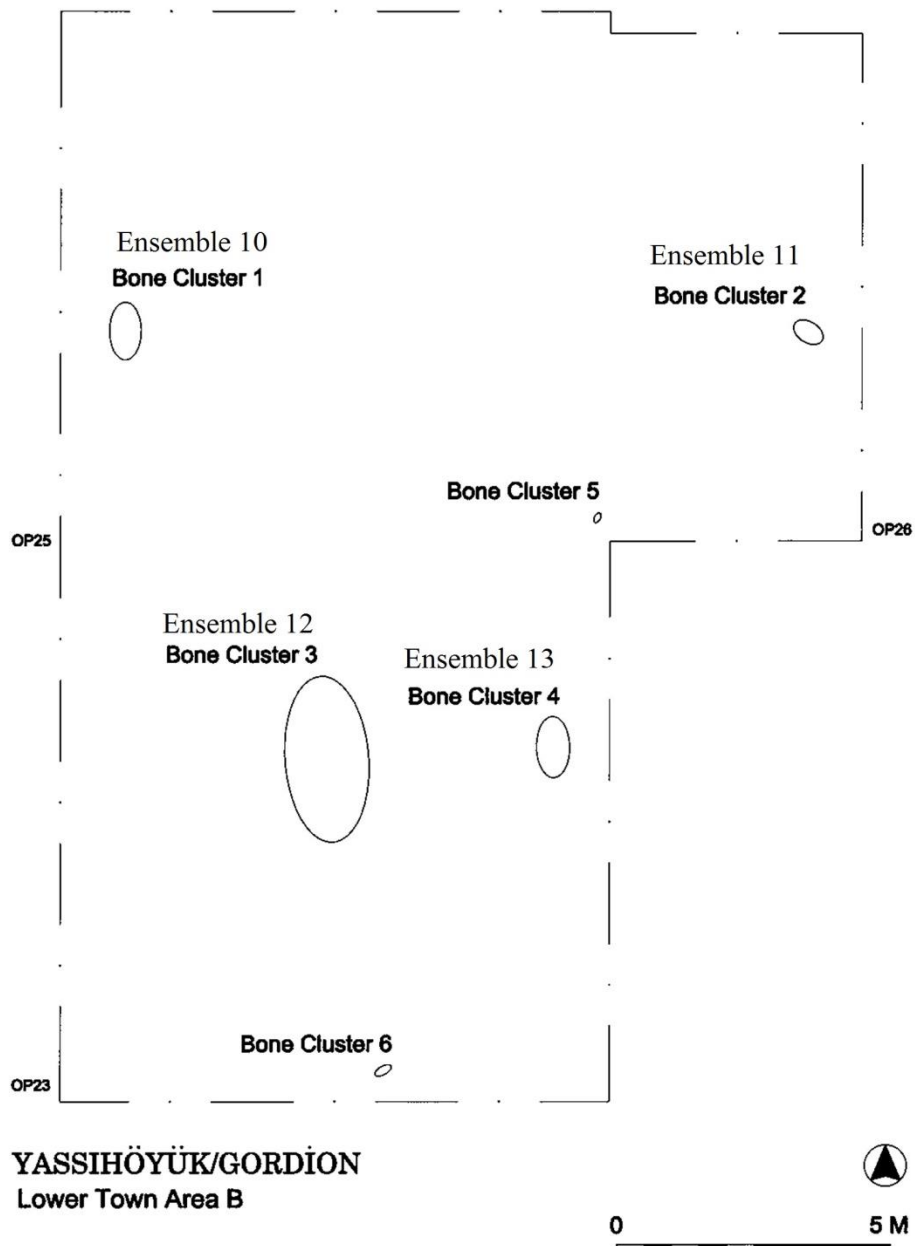


Figure 75 Plan de répartition des dépôts de restes humains et animaux du secteur B (Voigt, 2012).

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 1

Localisation : Ville basse, secteur A.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 36611.

Classification de fouille : *individual 1.*

Première publication : Selinsky, 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : à proximité de 3 autres défunts mis au jour dans une position similaire. Les dépôts 1 et 2, de par la position des défunts, peuvent être contemporains.

Situation : non documenté.

Le(s) défunt(s) : sujet masculin d'environ 20-35 ans. Le bassin est manquant. Les jambes, pliées entre 90 et 45° vers l'avant, sont en position latérale sur le flanc droit. La jambe gauche est superposée aux pieds du défunt de du dépôt 2. Le haut du corps est couché face au sol. Le corps est orienté sud-ouest (pied) / nord-est (tête).

Le mobilier : non documenté.

Commentaire :

Chronologie : période hellénistique ?

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 2

Localisation : Ville basse, secteur A.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 37177.

Classification de fouille : *individual 2.*

Première publication : Selinsky, 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : à proximité de 3 autres défunts mis au jour dans une position similaire. Les dépôts 1 et 2, de par la position des défunts, peuvent être contemporains.

Situation : non documenté.

Le(s) défunt(s) : sujet masculin d'environ 30-45 ans. Le corps est en position latérale sur le flanc gauche. Les bras sont pilés environ à 90° degrés vers l'avant. Les jambes sont pliées environ à 45 et 90° vers l'avant. Le pied gauche est positionné sous le pied gauche du défunt du dépôt 1, et le pied droit est positionné sous le tibia gauche de ce même défunt. Le corps est orienté est (pied) / ouest (tête).

Le mobilier : non documenté.

Commentaire : L'analyse ostéologique note que l'angle pris par la colonne vertébrale est inhabituel, interprété comme le résultat d'une strangulation sans que l'on observe pour autant de marque spécifique à cette pratique (pas de fracture de l'os hyoïde ou des vertèbres cervicales).

Chronologie : période hellénistique ?



Figure 76 Photographie *in situ* du sujet du dépôt 2 (Voigt, 2012).

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 3

Localisation : Ville basse, secteur A.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 38815.

Classification de fouille : *individual 3*.

Première publication : Selinsky, 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : à proximité de 3 autres défunts mis au jour dans une position similaire.

Situation : non documenté.

Le(s) défunt(s) : sujet de sexe indéterminé d'environ 12-20 ans. Le corps est en position latérale sur le flanc droit. Le bras droit est plié environ à 60° degrés vers l'avant, l'humérus le long du torse, le bras gauche est plié environ à 100°, l'humérus le long du torse, le radius et le cubitus le long du fémur. Les jambes sont pliées environ à 25° vers l'avant, le bassin plié à 90°. Le corps est orienté sud-ouest (pied) / nord-est (tête).

Le mobilier : une « jarre hellénistique » est mentionnée au pied du défunt, sans autre information.

Commentaire : la taille de la clavicule droite, plus courte de 10 mm que la clavicule gauche, témoigne d'une fracture antemortem à un âge indéterminé. L'analyse ostéologique note que l'angle pris par la colonne vertébrale est inhabituel, interprété comme le résultat d'une strangulation sans que l'on observe pour autant de marque spécifique à cette pratique (pas de fracture de l'os hyoïde ou des vertèbres cervicales).

Chronologie : période hellénistique ?



Figure 77 Photographie du sujet du dépôt 3 (Voigt, 2012).

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 4

Localisation : Ville basse, secteur A.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 41500.

Classification de fouille : *Individual 4.*

Première publication : Selinsky, 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : à proximité de 3 autres défunts mis au jour dans une position similaire.

Situation : mis au jour dans une fosse dont les dimensions et la profondeur n'est pas documenté.

Le(s) défunt(s) : sujet de sexe féminin de plus de 50 ans. Le sujet est en position fœtale sur le flanc droit. Le bras droit est replié avec la main au niveau du visage, le bras gauche est tendu droit vers l'avant, à environ 45° par rapport au torse. Les jambes sont pliées à environ 30°.

Le mobilier : une céramique non documentée est mentionnée sur le plan au niveau des pieds du défunt.

Commentaire : l'analyse ostéologique n'a pas pu proposer de datation pour ce sujet. Pourtant, au regard de la position du corps, similaire aux individus 1, 2 et 3 qui eux sont attestés de la période hellénistique, il paraît intéressant d'inclure ce sujet dans notre corpus.

Chronologie période hellénistique ?

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 5

Localisation : Ville basse, secteur A.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 47397.

Classification de fouille : *individual 5.*

Première publication : Selinsky, 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : proche de la fosse du dépôt de restes humains et animaux 4, mais non localisé précisément.

Situation : dans la même fosse « profonde » (dimensions non documentées) que le sujet YH 47398, à un niveau supérieur (état postérieur ?).

Le(s) défunt(s) : ce dépôt se compose d'un sujet de sexe féminin d'environ 30-45 ans.

Le mobilier : des fragments de céramiques non documentés sont présents dans la fosse.

Commentaire : le sujet présente 2, potentiellement 3 fractures crâniennes péri mortem dues à un impact contondant, et une fracture péri mortem sur une côte droite. L'analyse ostéologique note la présence de surfaces (non précisées) sombres s'apparentant à des traces d'exposition au feu.

Chronologie : période hellénistique ?



Figure 78 Photographie du sujet YH 47397 *in situ* (Voigt, 2012).



Figure 79 Photographie du crâne du sujet YH 47397 (Selinsky, 2004).

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 6

Localisation : Ville basse, secteur A.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 47398

Classification de fouille : *individual 6.*

Première publication : Selinsky 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : proche de la fosse du dépôt de restes humains et animaux 4, mais non localisé précisément.

Situation : dans la même fosse « profonde » (dimensions non documentées) que le sujet YH 47397, à un niveau inférieur (état antérieur ?).

Le(s) défunt(s) : sujet de sexe féminin d'environ 18-23 ans.

Le mobilier : des fragments de céramiques non documentés sont présents dans la fosse.

Commentaire : les 2 meules visibles en photographie sont probablement un aménagement du dépôt 11 plutôt que des éléments du dépôt 12.

Chronologie : période hellénistique ?



Figure 80 Photographie du sujet YH 47398 (Voigt, 2012).

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 7

Localisation : Ville basse, secteur A.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 45050.1/45050.2

Classification de fouille : non documentée.

Première publication : Selinsky 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : proche de la fosse du dépôt de restes humains et animaux 4, mais non localisé précisément.

Situation : déposé dans une fosse qui coupe la fosse profonde des dépôts de restes humains et animaux 5 et 6.

Le(s) défunt(s) : ce dépôt se composerait, selon l'analyse ostéologique, d'un NMI de 2 sujets, 45050.1 qui est un sujet de sexe indéterminé d'environ 3 ans, et 45050.2 qui est un sujet de sexe indéterminé d'environ 6 ans, mais le détail n'est pas documenté. Au regard des éléments fournis, rien ne confirme cette hypothèse.

Le mobilier : aucun mobilier n'est documenté, pourtant on voit sur la photographie des fragments de céramique.

Commentaire :

Chronologie : période hellénistique ?



Figure 81 Photographie des sujets YH 45050. 1 et 45050.2 (Voigt, 2012).

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 8

Localisation : Ville basse, secteur A.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 37301.

Classification de fouille : *individual 9.*

Première publication : Selinsky 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : non documenté.

Situation : non documentée.

Le(s) défunt(s) : sujet de sexe masculin d'environ 30-45 ans.

Le mobilier : non documenté.

Commentaire :

Chronologie : période hellénistique ?

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 9

Localisation : Ville basse, secteur A.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 45830.

Classification de fouille : non documentée.

Première publication : Sams, Voigt, 1996.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : À l'ouest de la zone où ont été mis au jour les dépôts 1, 2, 3 et 4 (localisation précise non documentée).

Situation : seul sujet trouvé dans une fosse interprétée comme une sépulture lors des fouilles, inhumé dans un contenant en matière périssable, probablement en bois, comme l'atteste la poignée en fer retrouvée au nord-ouest du squelette.

Le(s) défunt(s) : sujet de sexe féminin d'environ 17-22 ans.

Le mobilier : 2 boucles d'oreilles en or à tête de lion, identique à l'exemplaire mis au jour dans la *Main Excavation Area* (localisation précise non documentée).

Commentaire :

Chronologie : période hellénistique.

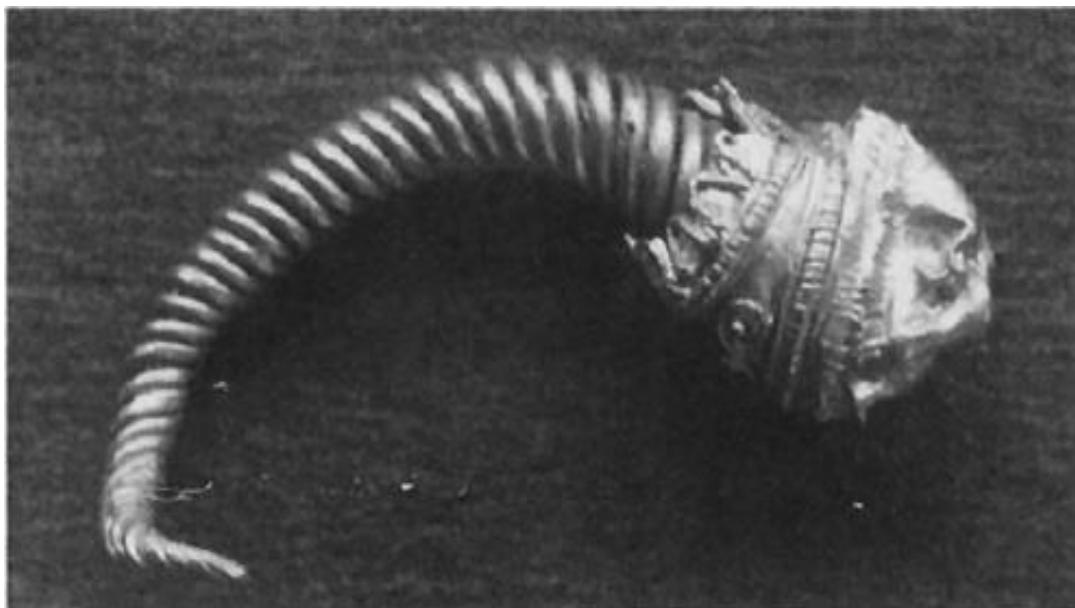


Figure 82 Photographie de la boucle d'oreille mise au jour dans une structure indéterminée de la *Main Excavation Area* et qui est dite semblable à celles trouvées avec le sujet YH 45830 (DeVries, 1990).

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 10

Localisation : Ville basse, secteur B.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 40860.1/40860.2/40860.3.

Classification de fouille : *Bone Cluster 1.*

Première publication : Selinsky 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : non documenté.

Situation : non documenté.

Le(s) défunt(s) : ce dépôt se compose d'un NMI de 3 sujets, 40860.1 qui est un sujet féminin d'environ 16-21 ans, et 40860.2 qui est un sujet féminin d'environ 35-45 ans et 40860.3 qui est un sujet masculin de plus de 50 ans.

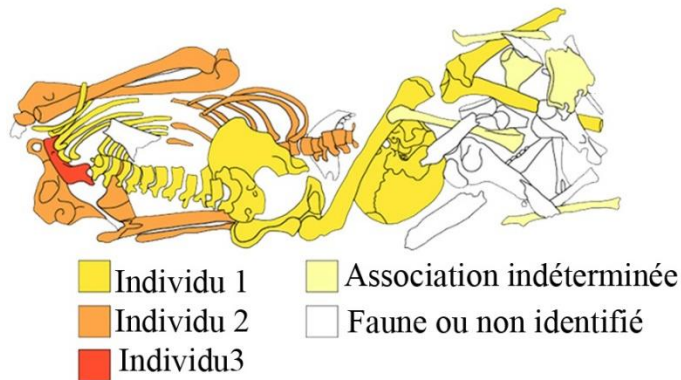
Le mobilier : non documenté.

Commentaire : L'analyse ostéologique interprète la désarticulation et le mélange des éléments osseux comme le résultat d'une décomposition à l'air libre et du passage d'animaux sauvages. Il a été proposé de voir le sujet 40860.1 comme la victime d'une décapitation, bien que les vertèbres ne présentent pas de trace de découpe (Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002).

Chronologie : période hellénistique ?



Figure 83 Photographie d'os pelviens du dépôt 10 (sujet non documenté), montrant des traces de dent de carnivores (Selinsky, 2004).



YASSIHÖYÜK/GORDION
 Lower Town Area B
 Bone Cluster 1
 OP 25 Locus 3 lot 25
 YH 40860



Figure 84 Plan et photographie du dépôt 10 (d'après Voigt, 2012).

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 11

Localisation : Ville basse, secteur B.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 40816.

Classification de fouille : *Bone Cluster 2.*

Première publication : Selinsky 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : non documenté.

Situation : non documenté.

Le(s) défunt(s) : ce dépôt se compose d'un sujet de sexe masculin d'environ 20-35 ans.

Le mobilier : non documenté.

Commentaire : ce sujet n'est représenté que par un crâne, qui présenterait des restes de bois dans le *foramen magnum*. Pour autant aucun élément n'est présenté. Ce crâne a été mis au jour dans un dépôt mélangé de restes de faune ; sont signalés 1 mandibule d'âne, 1 mandibule de porc, 1 mâchoire supérieure et 2 os du bassin d'une vache et 1 patte de chien.

Chronologie : période hellénistique ?

Localisation : Ville basse, secteur B.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 42653.1/42653.2/42653.3

Classification de fouille : *Bone Cluster 3.*

Première publication : Selinsky 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : non documenté.

Situation : non documenté.

Le(s) défunt(s) : ce dépôt se compose d'un NMI de 3 sujets, 42653.1 qui est un sujet de sexe indéterminé d'environ 6 ans, et 42653.2 qui est un sujet masculin d'environ 40-44 ans et 42653.3 qui est un sujet féminin d'environ 35-39 ans.

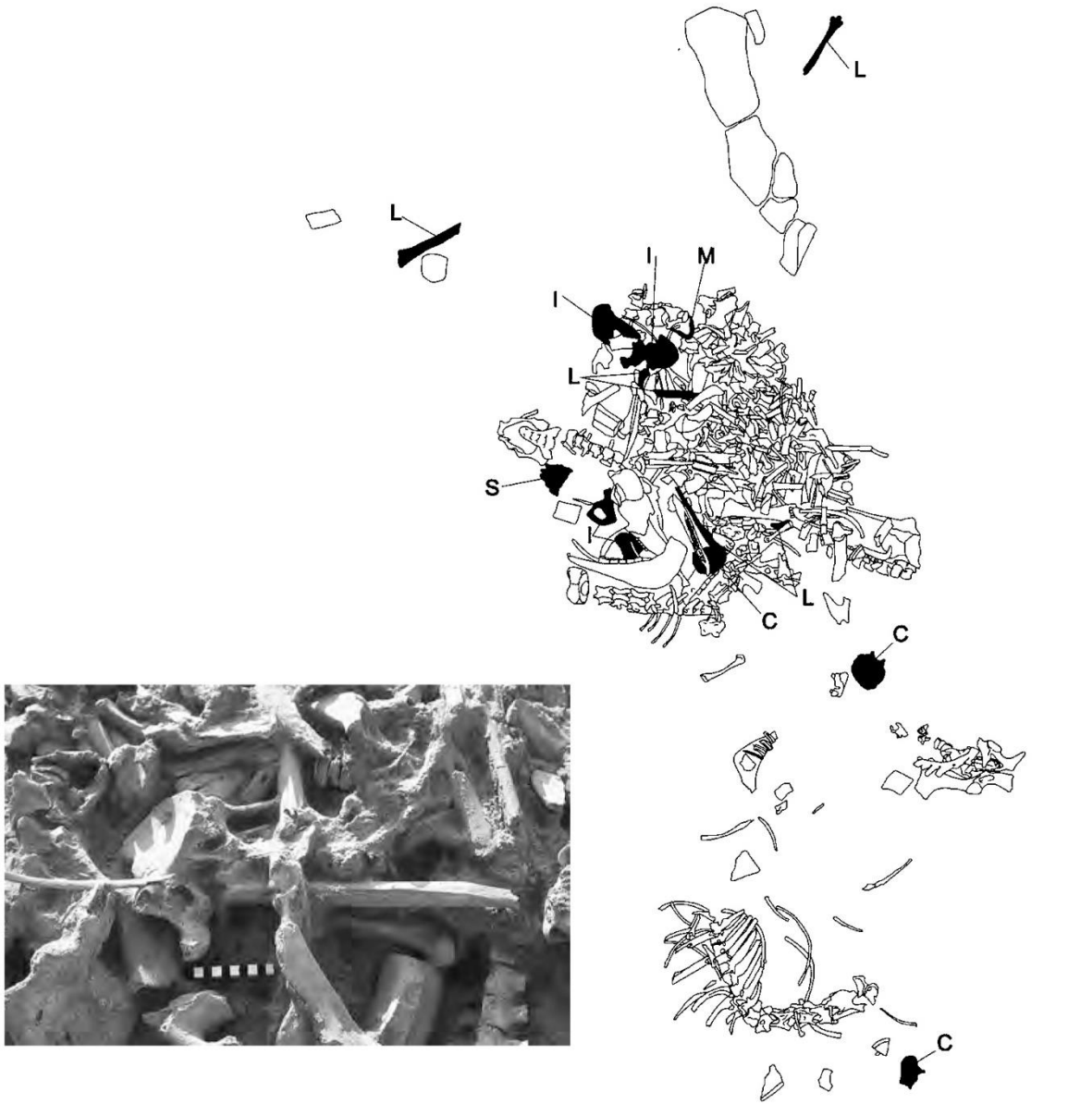
Le mobilier : non documenté.

Commentaire : le sujet 42653.3 n'est représenté que par un fémur. Cet os présente une fracture péri mortem en spirale le long de l'os.

Chronologie : période hellénistique ?



Figure 85 Photographie du fémur du sujet YH 42653.3 (Selinsky 2004).



YASSIHÖYÜK/GORDIÖN
 Lower Town Area B
 Bone Cluster 3
 OP 23 Locus 21 lot 134
 YH 42653, 36046-49, 41964

- | | | |
|----------------------|------------------|-------------------|
| ■ Human | M Human mandible | L Human long bone |
| □ Other bone | S Human sacrum | |
| C Human cranial bone | I Human inornate | |

Figure 86 Plan et photographie du dépôt 12 (Voigt, 2012).

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 13

Localisation : Ville basse, secteur B.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 35741.1 / 3541.2.

Classification de fouille : *Bone Cluster 4.*

Première publication : Selinsky 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : non documenté.

Situation : non documenté.

Le(s) défunt(s) : ce dépôt intègre des éléments humains et animaux. Pour les humains on trouve NMI de 2 sujets, 35741.1 qui est un sujet d'environ 15 ans de sexe indéterminé et 35741.2 qui est un sujet masculin d'environ 20-35 ans. La faune intègre les restes d'un chien.

Le mobilier : non documenté.

Commentaire : l'individu 35741.1 n'est représenté que par un crâne avec sa mandibule et les 2 premières vertèbres cervicales. Cet individu a potentiellement été décapité, au regard de la présence des deux vertèbres cervicales en position anatomique. L'analyse ostéologique aurait révélé des preuves de dommages aux vertèbres soutenant l'hypothèse de la décapitation : une partie de l'arc neural postérieur était manquant sur la première vertèbre cervicale. Les bords étaient relativement aiguisés et l'os spongieux montrait des signes d'altérations. Le crâne présente des traces légères de désagrégation.

L'individu 35741.2 n'est représenté que par un os pelvien gauche partiellement fortement altéré. Cette détérioration, visible au regard du degré important de fissuration et de son aspect mat, peut être due à une exposition aux intempéries et aux charognards pendant une longue période.

Le chien n'est représenté que par un os pelvien, un crâne et un fémur.

Chronologie : période hellénistique ?



Figure 87 Photographie du dépôt 13 (Voigt, 2012).

DÉPÔT DE RESTES HUMAINS ET ANIMAUX 14

Localisation : Ville basse, secteur non documenté.

Numéro d'inventaire de fouille : YH 45563.1/45563.2

Classification de fouille : non documentée.

Première publication : Selinsky 2004.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Environnement : non documenté.

Situation : non documenté.

Le(s) défunt(s) : ce dépôt se compose d'un NMI de 2 sujets, 45563.1 qui est un sujet de sexe indéterminé d'environ 2 ans, et 45563.2 qui est un sujet de sexe indéterminé d'environ 5 ans.

Le mobilier : non documenté.

Commentaire :

Chronologie : période hellénistique ?

**CORPUS DES ÉLÉMENTS DE MOBILIER LIÉS À UNE
PRÉSENCE GALATE**

Type : fibule.

Localisation : non documentée.

Première publication : Voigt, 2002.

Publication de référence : Voigt, 2012.

Année de découverte : 2001.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : non documenté.

Description : fibule en fer, sur laquelle on verrait une « ornementation laténienne typique ».

Contexte de découverte : non documenté.

Commentaire : cette pièce n'est connue que par une mention, aucune représentation n'est fournie :

A fibula (garment pin) from Gordion found last summer, with European or La Tène ornamentation characteristic of Celtic design. The ornament is made of iron wire and has not yet been fully conserved and restored, but the identification made by Celtic scholar Gareth Darbyshire seems certain.

Chronologie : inconnue.

Type : « bouton ».

Localisation : non documentée.

Première publication : Voigt, 2012.

Publication de référence : *idem*.

Année de découverte : non documentée.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : non documenté.

Description : on verrait sur cette pièce une « ornementation laténienne typique ».

Contexte de découverte : non documenté.

Commentaire : cette pièce n'est connue que par une mention, aucune représentation n'est fournie :

I think it is remarkable that we find any La Tène material culture; the rare items recovered include ornaments (a button and an iron fibula).

Faute d'information supplémentaire, cette identification laténienne semble à rejeter.

Chronologie : inconnue.

Type : forces.

Localisation : non documentée.

Première publication : Voigt, 2012.

Publication de référence : *idem*.

Année de découverte : non documentée.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : non documenté.

Description : non documentée.

Contexte de découverte : non documenté.

Commentaire : cette pièce n'est connue que par une mention, aucune représentation n'est fournie :

Only a minor Celtic element in the population at Gordion emphasize the small number of contemporary European or La Tène style artifacts that have been recognized from Later Hellenistic/YHSS 3A deposits: an iron fibula, iron sheep shears, and a button.

Il n'existe pas, à notre connaissance, de typologie spécifiquement laténienne pour les forces. L'identification laténienne proposée pour cet objet semble à rejeter.

Chronologie : inconnue.

Type : manipule de bouclier.

Localisation : non documentée.

Première publication : Voigt, 2012.

Publication de référence : *idem*.

Année de découverte : non documentée.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : non documenté.

Description : cet objet en fer, qui serait à l'origine un manipule de bouclier, aurait été modifié et réutilisé par un potier pour modeler des figurines.

Contexte de découverte : non documenté.

Commentaire : cette pièce n'est connue que par une description, aucune représentation n'est fournie :

An iron object that is identical to La Tène shield handles was pointed out to me by Simon James. At Gordion, this artifact was being used by a figurine maker and was associated with shaping tools.

Il semble difficile d'associer un manipule seul à un bouclier laténien. L'identification laténienne proposée pour cet objet semble à rejeter.

Chronologie : inconnue.

Type : paragnathide.

Localisation : non documentée.

Première publication : Darbyshire, Mitchell, Vardar, 2000.

Publication de référence : Stewart, 2010.

Année de découverte : non documentée.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : non documenté.

Description : cet objet en fer est décrit comme un fragment de paragnathide issue d'un casque « galate » ou celto-italique.

Contexte de découverte : non documenté.

Commentaire : cette pièce n'est connue que par 2 descriptions, aucune représentation n'est fournie :

An unpublished broken iron cheek-piece from Gordium could be part of a Galatian helmet but it may be earlier in date.

An Italo-Celtic helmet cheek-piece.

Parler de casque « galate », en soi, n'est pas un concept archéologique. L'identification proposée pour cet objet semble à rejeter.

Chronologie : inconnue.

Type : fragment de figurine en terre cuite.

Localisation : structure 26.

Première publication : Stewart, 2010.

Publication de référence : Wells, 2012.

Année de découverte : entre 1951 et 1961.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : T72.

Description : ce fragment représente un cou portant un torque aux extrémités sphériques.

Contexte de découverte : mis au jour sur le niveau de sol daté de la phase 3A de la structure 26, prêt du four de l'angle sud de la cour.

Commentaire :

Chronologie : 3A.

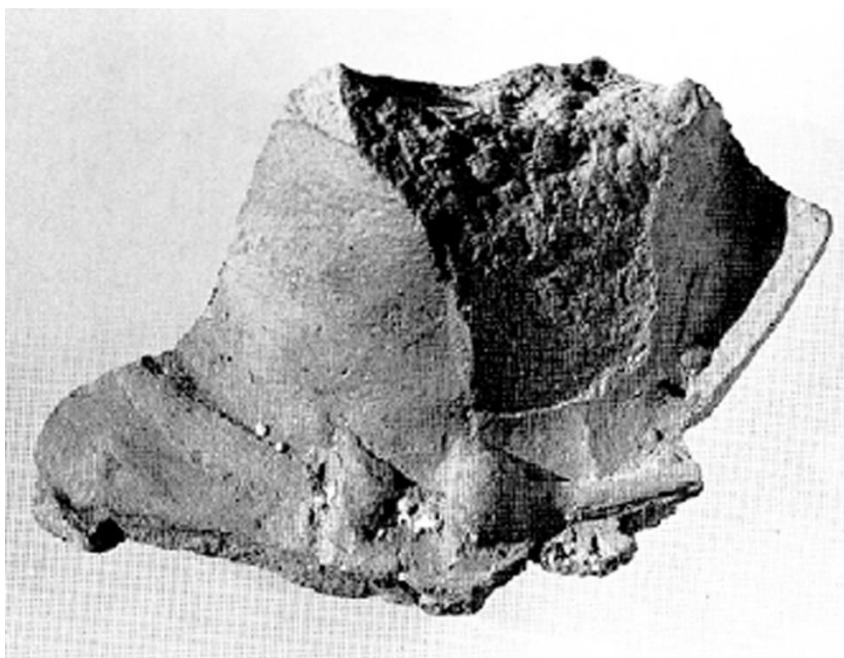


Figure 88 Photographie de l'objet 6 (Wells, 2012).

Type : fragment de protomé représentant un buste de femme en terre cuite.

Localisation : structure 24.

Première publication : Stewart, 2010.

Publication de référence : Wells, 2012.

Année de découverte : 1951.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : P 648.

Description : buste de femme portant un torque peint en blanc sur son cou.

Contexte de découverte : non documenté.

Commentaire :

Chronologie : 3A.



Figure 89 Photographie de l'objet 7 (Stewart, 2010).

Type : anse de cratère.

Localisation : non documentée.

Première publication : Stewart, 2010.

Publication de référence : *idem*.

Année de découverte : non documentée.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : non documenté.

Description : anse circulaire dont les extrémités sont ornées de figurations de têtes au genre indéterminé et à la chevelure dite « désordonnée ».

Contexte de découverte : non documenté.

Commentaire : c'est la coiffure, « désordonnée », qui a amené l'identification de « têtes de Galates ». Une identification de représentation de Galates, basée sur le seul critère de la coiffure, nous semble être à rejeter.

Chronologie : 3A.

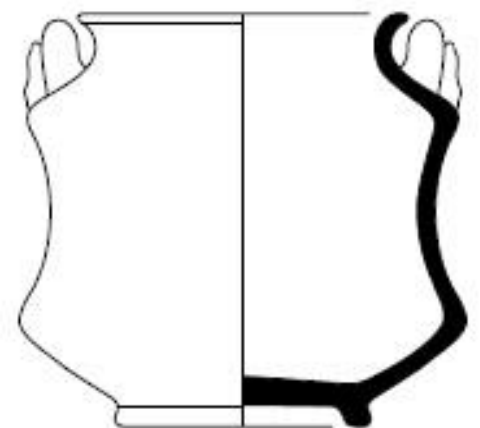


Figure 90 Photographie et dessin de l'objet 8 (Stewart, 2010).

Type : anse de céramique.

Localisation : non documentée.

Première publication : Stewart, 2010.

Publication de référence : *idem*.

Année de découverte : non documentée.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : P 709.

Description : anse de céramique représentant un buste de personnage au genre difficile à identifier, et à la chevelure dite « désordonnée ».

Contexte de découverte : non documenté.

Commentaire : c'est la coiffure, « désordonnée », qui a amené l'identification de « têtes de Galates ». Une identification de représentation de Galates, basée sur le seul critère de la coiffure, nous semble être à rejeter.

Chronologie : 3A.

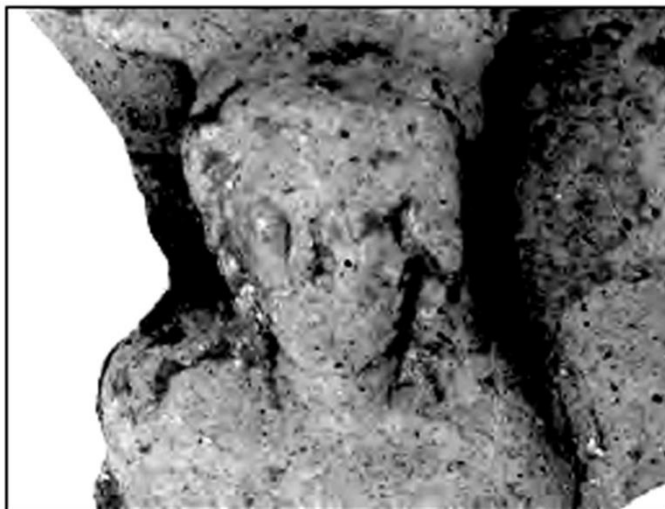


Figure 91 Photographie de l'objet 9 (Stewart, 2010).

Type : statuette en marbre.

Localisation : non documentée.

Première publication : Stewart, 2010.

Publication de référence : *idem*.

Année de découverte : non documentée.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : non documenté.

Description : statuette d'un quadrupède à l'identification difficile, potentiellement fantastique.

Contexte de découverte : la seule indication apportée est « découverte dans un contexte daté du III^e siècle ».

Commentaire : cette statuette a été interprétée comme le travail d'un Galate résidant à Gordion, au regard de la ressemblance entre cette statuette et la « tarasque de noves ». Cette hypothèse nous semble à rejeter.

Chronologie : III^e siècle (?)

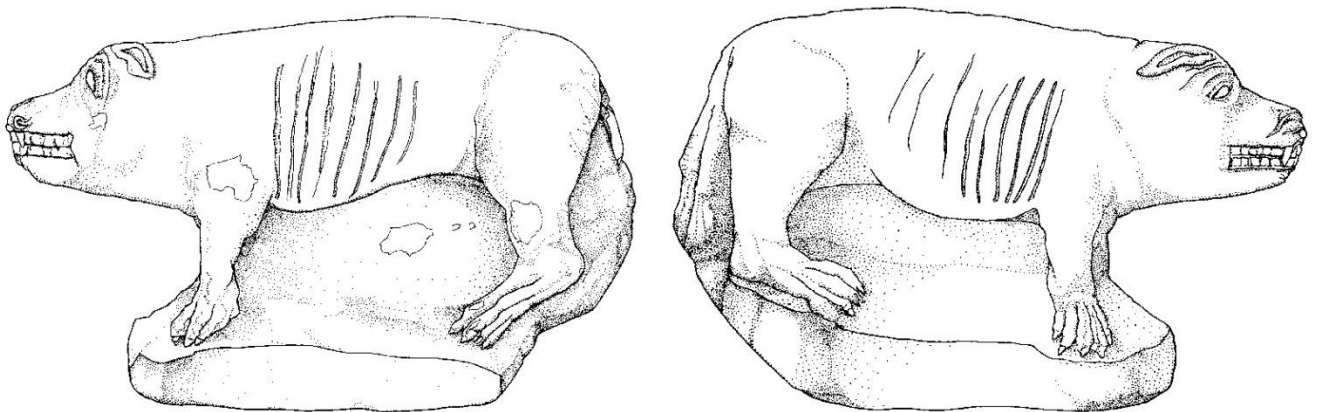


Figure 92 Dessin de l'objet 10 (Wells, 2012).



Figure 93 Photographie de l'objet 10 (Stewart, 2010).

Type : fragment de céramique avec graffiti.

Localisation : non documentée.

Première publication : Roller, 1987.

Publication de référence : *idem*.

Année de découverte : non documentée.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : non documenté.

Description : bol echinus à pied en anneau rainuré en albâtre, copie du type grec du bol echnius à vernis noir (diamètre maximal à l'ouverture : 7,5 cm / diamètre du pied : 4,1 cm / hauteur : 3,1 cm). Un graffiti se trouve sous le pied, $\Phi E \Lambda I \Xi$, transcrit *Felix*.

Contexte de découverte : non documenté.

Commentaire : ce nom pourrait être un nom galate. Pour autant on trouve de nombreuses occurrences de ce nom à l'époque romaine. C'est au vu de la datation trop ancienne pour être vue comme un nom d'influence romaine que l'interprétation de nom galate a été proposée par Roller. Pourtant, on ne trouve aucune occurrence de ce nom en langue celtique, ce qui n'est pas le cas en grec.

Chronologie : deuxième moitié du III^e siècle – premier quart du II^e siècle.



Figure 94 Dessin du graffiti de l'objet 11 (Roller, 1987).

Type : fragment de céramique avec graffiti.

Localisation : non documentée.

Première publication : Roller, 1987.

Publication de référence : *idem*.

Année de découverte : non documentée.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : non documenté.

Description : fragment de céramique indéterminée (diamètre maximal : 7,5 cm), avec un graffiti sur la paroi externe, ΓΙΟΥΛΙΧ, transcrit *Gioulis*.

Contexte de découverte : mis au jour dans un contexte mixte, en présence de mobilier d'époques hellénistique et romaine.

Commentaire : il a été proposé de voir ce nom comme une déformation, avec le suffixe en -ix, du nom romain *Julius*.

Chronologie : inconnue.



Figure 95 Dessin du graffiti de l'objet 12 (Roller, 1987).

Type : fragment de céramique avec graffiti.

Localisation : non documentée.

Première publication : Roller, 1987.

Publication de référence : *idem*.

Année de découverte : non documentée.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : non documenté.

Description : fragment de bol echinus (diamètre maximal : 12,3 cm), avec un graffiti (*KANT[O]YIE*, transcrit *Kantuix*) sur la face externe, sous la lèvre.

Contexte de découverte : cour intérieure de la structure 26.

Commentaire : ce nom est nom d'origine celtique.

Chronologie : deuxième moitié du III^e siècle – premier quart du II^e siècle.



Figure 96 Dessin du graffiti de l'objet 13 (Roller, 1987).

Type : statut en granit.

Localisation : extérieur du mur sud de la structure 2.

Première publication : Sams, Voigt, 1998.

Publication de référence : Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002.

Année de découverte : 1997.

Conservation : non documentée.

N° d'inventaire : non documenté.

Description : statue anthropomorphe schématique représentant 2 visages opposés.

Contexte de découverte : trouvée renversée sur un niveau de sol interprété comme une voie de circulation. Une monnaie trouvée « à proximité » permet de proposer une datation.

Commentaire : cette statue a été interprétée comme une réplique galate du « Janus gaulois » de Roquepertuse.

Chronologie : III^e siècle.



Figure 97 Photographie de l'objet 14 (Dandoy, Selinsky, Voigt, 2002).